هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13101 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 13 MARS 1987

Le lâchage des « contras »

Le démantèlement de la politique américaine d'aide militaire à la guérilla antisandiniste est désormais entamé au Congrès, et l'on ne voit pas ce que M. Reagan, affaibli comme il l'est, pourrait faire pour s'y opposer.

L'affaire de l' « Irangate » a renforcé le rejet de cette politique. Il est devenu tel aux Etats-Unis que la Chambre des représentants s'est prononcée, le mercredi 11 mars, en faveur d'un gel des 40 millions de dollars restant à verser aux « combattants de la liberté » sur les 100 millions qui leur avaient été accordés l'année dernière.

En soi, ce vote pourrait ne pas avoir de portée pratique immédiate si le Sénat refusait de le confirmer. De plus, il n'est pas certain qu'il se trouverait au Congrès la majorité des deux tiers indispensable pour passer outre au veto que M. Reagan ne manquerait pas alors d'opposer. Il n'en reste pas moins qu'en subordonnant le déblocage de ces 40 millions à la présentation, sous six mois, d'un rapport sur l'utilisation de l'ensemble des fonds donnés aux « contras », par quelque canal que ce soit, la Chambre a fait coup double contre la Maison Blanche.

Elle a d'abord braqué les projecteurs sur les soupçons de malversations dans la distribution de ces fonds et sur l'imbrication totale entre la politique d'aide à la guérilla antisandiniste et le scandale qui frappe en ce moment l'institution présidentielle. Ebranlés par une bataille des chefs qui a déjà conduit à la démission de deux de leurs principaux dirigeants non somozistes, MM. Adolfo Calero et Arturo Cruz, les « contras », à la recherche de réels succès politiques ou militaires, subissent ainsi à leur tour, de la part de l'opinion américaine, un lâchage qui n'épargne pas M. Reagan lui-même.

La Chambre des représentants, en second lieu, a montré que la Maison Blanche n'a désormais aucune chance d'obtenir les 500 millions de dollars qu'elle voudrait faire octroyer aux « contras » pour l'année prochaine. C'est la conséquence de la victoire démocrate aux élections parlementaires de novembre dernier. Une conséquence qu'on n'aurait pas imaginé toutefois aussi claire dans des délais aussi rapides.

Sur un dossier qui lui tient particulièrement à cœur, M. Reagan n'a donc plus le choix qu'entre perdre en se battant ou perdre sans se battre. Cruel dilemme, au moment où le régime de M. Ortega, quant à lui, marque des points et aura à l'avenir d'autant moins de raisons de se soumettre à des pressions diplomatiques et économiques qu'il a résisté à quatre années de harcèlement militaire.

Une telle issue était inéluctable dès lors que l'Amérique de M. Reagan, en dépit des rodomontades, n'était pas prête à une intervention directe. Opération qui n'aurait pas été une promenade, contrairement à celle de la Grenade, et que le souvenir toujours vivace du Vietnam rendait de toute façon, très difficile à faire accepter. En se lançant dans une telle aventure les Etats-Unis auraient, en outre, pris le risque de détériorer gravement leur image dans toute l'Amérique latine.

Reste que les Américains se trouvent aujourd'hui, face à ce conflit, sans politique de rechange. L'Europe peut-elle apporter sa contribution à l'apaisement des tensions ? Les fragiles démocraties en place au Salvador, au Honduras et au Guatemala placent en tout cas en elle des espoirs qu'elle serait bien venue de ne pas décevoir.

Une entorse aux « règles » de la cohabitation

Polémique feutrée à Madrid entre M. Mitterrand et M. Chirac

Le sommet franco-espagnol, qui s'est terminé le jeudi 12 mars à Madrid, a été marqué par une polémique feutrée entre M. Mitterrand et M. Chirac. Ce dernier ayant affirmé que la réconciliation avec l'Espagne avait été facilitée par sa politique d'extradition de Basques, le chef de l'Etat a rappelé que cette politique avait commencé avant 1986, et, sans le nommer, que le premier ministre était d'abord hostile à l'entrée de l'Espagne dans la CEE.

MADRID
de nos envoyés spéciaux

La cohabitation en matière diplomatique pourrait bien avoir subi, à l'occasion du sommet de Madrid, son premier accroc majeur dans des circonstances d'autant plus paradoxales qu'il ne s'agit aucunement, entre MM. Mitterrand et Chirac, d'un désaccord sur le fond – en l'espèce, l'amélioration des relations franco-espagnoles, – mais sur la forme, ou plutôt sur la chronologie de cette amélioration, et donc sur sa véritable paternité.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le premier ministre, commentant devant les journalistes la première journée de la rencontre, avait certes couvert de fleurs son collègue socialiste espagnol, M. Gonzalez, « *qui a une grande ambition pour son pays* », et avec lequel il a noué d'« *excellentes relations personnelles, où l'idéologie n'a rien à faire* ».

Mais M. Chirac s'était aussi laissé aller à quelques commentaires acerbes sur la façon dont l'adhésion de l'Espagne à la CEE a été négociée, c'est-à-dire, selon lui, « *avec une incroyable légèreté* », car « *on était pressé d'aboutir à n'importe quel prix pour des raisons politiques* », quitte à ne tenir aucun compte des « *importantes parts de marché que la France a perdues entre 1981 et 1986* ».

BERNARD BRIGOULEIX,
et THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 4.)

Un progrès vers la libre circulation

La RFA doit ouvrir son marché aux bières européennes

La Cour de justice européenne a condamné, le jeudi 12 mars, la République fédérale d'Allemagne pour ses pratiques protectionnistes sur le marché de la bière. La Grèce l'a été aussi, pour les mêmes raisons, au nom de la « libre circulation » des biens en Europe. S'appuyant sur une « loi de pureté » de 1516, qui interdit les additifs, les brasseurs de la RFA avaient obtenu une quasi- fermeture de leur marché intérieur. Ils devront y renoncer.



Le jugement rendu par la Cour de justice est symbolique dans la perspective du « *grand marché* » européen de 1992. Les barrières placées par les différents Etats membres, en particulier celles qui reposent sur les normes, doivent sauter. Quelles que soient les considérations de qualité technique, d'hygiène ou autres, ce qui est jugé conforme en France par les laboratoires qualifiés doit l'être dans les onze autres pays de la Communauté.

La bière était, de ce point de vue, devenue la cible exemplaire d'un protectionnisme qui n'ose pas dire son nom et dont les Allemands abusent (comme par ailleurs les Japonais).

(Lire page 26 les articles de JOSÉE DOYÈRE et de PHILIPPE LEMAITRE.)

Nancy, Raïssa, Imelda et les autres

Ces épouses qui prétendent ne pas nous gouverner

par Jacques Amalric

Les Etats-Unis sont-ils gouvernés par un « dragon » ? La question n'a pas été posée dans un film de science-fiction mais par une remarque récente de M. Howard Baker, le nouveau secrétaire général de la présidence, appelé à la rescousse par M. Reagan pour rendre quelque crédibilité à la Maison Blanche. Commentant l'influence croissante prise par Nancy Reagan dans les affaires nationales, il aurait affirmé que la « first lady » pouvait se comporter en véritable « dragon » dès lors qu'elle cherchait à évincer un collaborateur de son mari jugé indigne de confiance.

M. Baker a bien sûr démenti avoir commis un tel crime de lèse-majesté. Il n'en demeure pas moins que la remarque qui lui est prêtée n'a étonné personne à Washington. Au fil des années, Nancy Reagan a joué un rôle de plus en plus actif auprès d'un mari qui n'est jamais passé pour un bourreau de travail et qui n'a pas été épargné par les épreuves depuis qu'il est entré à la Maison Blanche : tentative d'assassinat en 1981, opération d'un cancer en 1985 suivie d'une opération de la prostate et d'innombrables examens médicaux. L'autorité de Nancy s'est encore accru depuis le début de l'Irangate et, selon tous les témoignages, le « dragon » monte une garde vigilante à la porte du bureau ovale, en interdisant l'accès à la plupart des quémandeurs.

S'agit-il, pour Mme Reagan, de préserver les éternelles convalescences d'un époux vieillissant ou exerce-t-elle aujourd'hui une influence sur la définition de la politique américaine ? Les avis divergent. Il appartiendra aux historiens de trancher. Après tout, ils ont l'habitude.

Encore aujourd'hui, de savantes études sont publiées pour connaître par exemple quel fut exactement l'influence d'Eleanor Roosevelt pendant les années du New Deal. Selon tous les témoignages, elle fut loin d'être négligeable sur son mari, cloué par la maladie dans un fauteuil roulant. Ses contacts politiques étaient extrêmement nombreux, ses préoccupations sociales bien connues. Après la mortde Roosevelt, elle rompit pratiquement avec Truman, aidant même au début de son aventure politique Henry Wallace, ancien secrétaire au commerce, qui fut démissionné en 1946 pour avoir critiqué l'anticommunisme de l'ancien vice-président de Roosevelt. Wallace finit d'ailleurs par se présenter contre Truman aux élections présidentielles de 1948 sous l'étiquette de l'éphémère Parti progressiste, qui bénéficiait de l'appui du Parti communiste, mais il fut battu à plate couture.

Autre « first lady » propulsée sur le devant de la scène par la maladie d'un président, la seconde femme de Woodrow Wilson, Edith Galt, épousée en 1915, seize mois après la mort de la première. Pendant plus d'un an, après l'accident cardiaque de Wilson survenu en 1919 au cours d'un voyage sur la côte ouest, Mme Wilson devait régner sur la Maison Blanche, bien que, selon la plupart des historiens, Wilson ait conservé toutes ses capacités mentales. Mais elle ne put rien, bien sûr, pour empêcher la vague isolationniste de porter les républicains au pouvoir lors des élections de 1920 et de balayer l'ébauche de système de sécurité collective que Wilson avait tenté de mettre en place.

(Lire la suite page 2.)

Le Vatican et la bioéthique

La fécondation *in vitro* en débat

L'« instruction » du Vatican sur la procréation artificielle suscite un débat dans les milieux médicaux et catholiques. La condamnation de la fécondation *in vitro* est au centre de la controverse. Nous publions page 10 deux « points de vue ».

Le Père Charles Lefèvre, professeur d'éthique médicale à l'Institut catholique de Lille, exprime la déception de certains théologiens après ce « *désaveu* ». Quant au professeur Georges David, président de la Fédération des centres d'étude et de conservation du sperme, il rappelle que les techniques en cause permettent de lutter contre le drame des stérilités.

Enquête sur une génération

Rétrospective 1968

Nostalgie, nostalgie : ceux qui avaient vingt ans en mai 68 sont aujourd'hui des femmes et des hommes au faîte de leur maturité, qui contemplent avec une curiosité teintée d'amusement les mouvements désordonnés et les folles espérances de leur jeunesse.

Les uns sont retournés à l'anonymat d'une vie personnelle et professionnelle sans histoire, d'autres, membres de cabinets ministériels, avocats, hauts fonctionnaires, sont demeurés des vedettes et des leaders, d'autres encore n'ont pas supporté que les lendemains ne chantent plus et ont choisi la mort.

Les explications générales de ce mouvement n'ont certes pas manqué : politologues, historiens, sociologues ont rivalisé d'ingéniosité. *Génération*, le livre que publient cette semaine Hervé Hamon et Patrick Rotman, ne propose, lui, aucune interprétation globale. Fidèles à une méthode, les deux journalistes ont interrogé une centaine d'anciens protagonistes du mouvement de mai. Ils ne leur ont pas seulement demandé ce qu'ils avaient fait alors, mais quel avait été le cheminement qui les avait conduits sur cette scène.

Hamon et Rotman ont peint un portrait collectif plein de vie et de mouvement. Leur tableau ne rassemble pas pour autant toute une génération. Ces militants – précisément parce qu'ils étaient militants – n'ont vécu qu'un aspect – le politique – de ces « *golden sixties* », dont Michel Winock a décrit les multiples et surprenantes facettes (*les Années 60*, publiées par *le Monde*).

D'autre part, comme le souligne Jean-Pierre Rioux, les auteurs ont fait porter leur éclairage trop exclusivement sur les membres ou ex-membres de l'Union des étudiants communistes, laissant par trop dans l'ombre l'apport de la mouvance du PSU et des chrétiens de gauche. D'autant que, comme le disent Luc Ferry et Alain Renaut (*68-86, itinéraires de l'individu*, aux éditions Gallimard), ce courant de pensée a eu plus d'influence sur l'évolution des idées qu'un marxisme vieillissant.

Il n'importe : Hamon et Rotman voulaient tourner le film d'une génération qui s'émerveillait d'*A bout de souffle* en rêvant à *Potemkine*, et ils ont réussi.

PIERRE LEPAPE.

(Lire page 16 les articles de JEAN-PIERRE RIOUX et de MICHEL CONTAT.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,60 $.

Etranger

RFA : le nouveau gouvernement du chancelier Kohl

Une influence accrue des libéraux

BONN
de notre correspondant

Le président du Parti chrétien-démocrate M. Helmut Kohl, a été reconduit comme prévu, le mercredi 11 mars, par le Bundestag à la tête du gouvernement ouest-allemand pour les quatre années à venir. Le nouveau cabinet, dont la composition a été rendue publique le même jour, ne comporte pas de changement pour les principaux ministères. Le Parti libéral, qui avait vu son poids relatif renforcé lors des élections du 25 janvier dernier, a reçu un portefeuille supplémentaire, celui de l'éducation.

La principale surprise de la journée a été le faible score réalisé par le chancelier Kohl lors du vote à bulletin secret au Bundestag qui lui a accordé seulement quatre voix de plus que la majorité requise, 15 voix lui ont manqué sur les bancs des trois partis de la coalition. Même en 1982, après le renversement d'alliance des libéraux dont une partie avait voté contre lui, il avait obtenu son élection avec 7 voix de majorité.

Ce résultat, qui a aussitôt été mis à profit par l'opposition social-démocrate pour dénoncer la faiblesse du chancelier, est le plus souvent attribuée au mécontentement d'une partie de la majorité devant la composition du nouveau gouvernement. Plutôt que de procéder à un remaniement en profondeur – qu'ils ont préféré garder en réserve pour dans deux ans, à mi-chemin de la législature, – les dirigeants de la majorité ont préféré se livrer à une chirurgie douce pour tenir compte du nouveau rapport de forces entre les partis de la coalition et faire rentrer quelques femmes supplémentaires au niveau des secrétariats d'Etat.

Les affaires étrangères

Le changement le plus notable concerne le ministère des affaires interallemandes, qui est attribué à Mme Dorothée Wilms. Proche du chancelier, Mme Wilms, jusque-là ministre de l'éducation, n'a aucun lien avec les associations de réfugiés de l'Est, contrairement à une tradition bien établie au Parti chrétien-démocrate. Son prédécesseur, M. Heinrich Windelen, qui n'appartient pas au nouveau gouvernement, avait ainsi longtemps été l'un des principaux porte-parole de ces organisations, dont certaines ont mené la vie dure au chancelier au cours des quatre années passées, lui reprochant une politique trop conciliante à l'égard de la RDA et des pays de l'Est en général.

Cette nomination va en oute de pair avec un renforcement de l'influence du Parti libéral sur le ministère des affaires étrangères, au grand dam de l'aile dure de la CDU et de la CSU bavaroise. Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich-Genscher, dispose cette fois de deux secrétaires d'Etat de son propre parti. Ancien secrétaire général du FDP, Mme Irmgard Adam-Schwaetzer s'occupera des affaires européennes à la place d'un chrétien-démocrate, M. Lutz Stavenhagen, parti renforcer la chancellerie comme secrétaire d'Etat chargé des relations avec les Länder. Le second secrétariat d'Etat, chargé des relations avec le tiers-monde, a été confié à M. Helmut Schäfer, un libéral de gauche, qui remplace à ce poste M. Juergen Möllemann, homme lige de M. Genscher. M. Mollemann, qui avait vu sa carrière politique compromise en 1984, après qu'il eut été accusé de mélanger ses responsabilités gouvernementales et ses affaires financières, est président de la Société germano-arabe et, à ce titre, considéré comme l'un des principaux représentants du lobby pro-arabe en RFA. Il a été nommé à la surprise générale à la tête d'un ministère, celui de l'éducation, dont les attributions sont extrêmement imprécises en raison du rôle prédominant que jouent les Länder dans ce domaine.

Le second nouveau venu parmi les ministres est un proche du ministre-président de Bavière, M. Hans Klein (CSU), qui prend le portefeuille de la coopération. Il devrait y poursuivre la politique de son prédécesseur, M. Warnke, membre comme lui de la CSU, qui était partisan de lier l'aide économique au tiers-monde à des contrats passés avec les firmes ouest-allemandes. M. Warnke remplace, pour sa part, un autre CSU, M. Dollinger, au ministère des transports.

Parmi les secrétaires d'Etat, on note, enfin, la nomination à la défense d'une femme – l'une des quatre nouvelles de ce gouvernement, – Mme Agnes Hürland, qui s'occupera plus particulièrement des problèmes de personnel et devrait notamment être chargée d'examiner la question très controversée de l'ouverture de l'armée aux femmes.

HENRI DE BRESSON.

La nouvelle équipe

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Ministre sans portefeuille à la chancellerie : M. Wolfgang Schäuble (CDU) ; *Affaires étrangères :* M. Hans-Dietrich Genscher (FDP) ; *Intérieur :* M. Friedrich Zimmermann (CSU) ; *Justice :* M. Hans Engelhard (FDP) ; *Finances :* M. Gerhard Stoltenberg (CDU) ; *Economie :* M. Martin Bangemann (FDP) ; *Agriculture et forêts :* M. Ignaz Kiechle (CSU) ; *Relations inter-allemandes :* Mme Dorothée Wilms (CDU) ; *Travail et affaires sociales :* M. Norbert Blüm (CDU) ; *Défense :* M. Manfred Wörner (CDU) ; *Jeunesse, famille, femmes et santé :* Mme Rita Süssmuth (CDU) ; *Transport :* M. Jürgen Warnke (CSU) ; *Protection de l'environnement :* M. Walter Wallmann (CDU) ; *Postes et télécommunications :* M. Christian Schwarz-Schilling (CDU) ; *Construction :* M. Oskar Schneider (CSU) ; *Recherche et technologie :* M. Heinz Riesenhuber (CDU) ; *Formation professionnelle :* M. Jürgen Möllemann (FDP) ; *Coopération économique :* M. Hans Klein (CSU).

URSS

Brigade des mœurs... pour les étrangers

Moscou. – La police moscovite vient de mettre sur pied une *unité spéciale chargée de combattre la prostitution*, le trafic de devises et le marché noir entre citoyens soviétiques et ressortissants étrangers, a révélé le mensuel des jeunesses communistes *Smena*. Selon la revue, M. G. Alexeïev, chef adjoint de la police criminelle de Moscou, a annoncé la création *« à Moscou d'une unité spéciale de la milice, ayant pour tâche de lutter contre les délits visant les ressortissants étrangers ou commis par ceux-ci »*.

Dans un article consacré à la recrudescence de la prostitution – un sujet tabou il y a quelques mois encore, – *Smena* reconnaît implicitement que les résidences des étrangers vivant à Moscou font l'objet d'une étroite surveillance policière : en un an, la *police a dressé une liste de sept* cent vingt-six femmes soviétiques qui avaient *« passé la nuit ou tenté de le faire »* dans des immeubles réservés aux étrangers. – *(AFP.)*

[Pratiquement tous les étrangers résident à Moscou dans des immeubles spéciaux – couramment appelés « ghettos », – dont l'accès est surveillé en permanence par des miliciens spécialisés.]

Ces épouses qui prétendent ne pas nous gouverner

(Suite de la première page.)

A l'exception peut-être d'Eleanor Roosevelt, tous les « dragons » de la Maison Blanche ont toujours vigoureusement nié s'être substituées à leur mari. Constitution oblige ! Nancy Reagan n'a pas manqué à la règle. A-t-elle convaincu alors que de nombreux observateurs n'hésitent plus à s'interroger ouvertement sur ce qu'ils appellent pudiquement les *« trous de mémoire »* du président ?

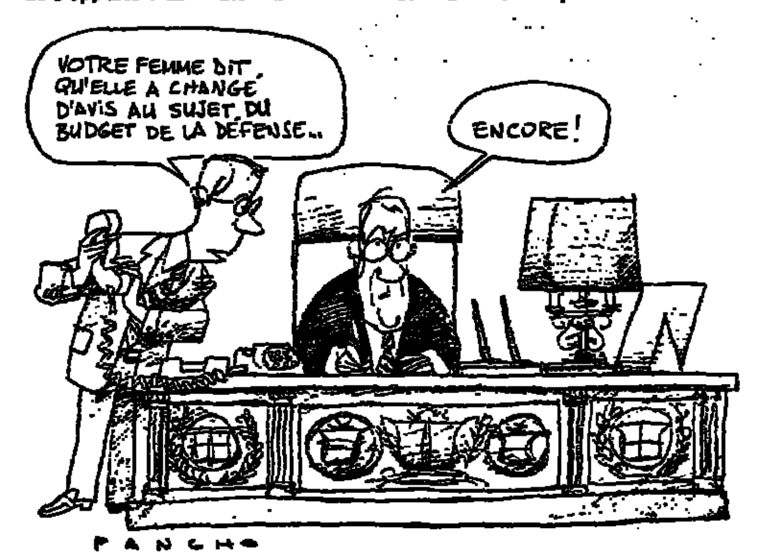
L'histoire contemporaine compte, hors des Etats-Unis, bien d'autres « dragons » dont les démentis sont encore moins convaincants que ceux de leur consœurs américaines. Certaines ont bien fini, mais la plupart ont surtout connu la répudiation, l'exil, voire la prison pour citer la plus connue d'entre elles, Jiang Qing, la veuve de Mao, condamnée à mort, « avec sursis », en 1981 pour *« crimes contre-révolutionnaires »* commis à la tête de la « bande des quatre » pendant la révolution culturelle. Jiang Qing, *« la mauvaise concubine impériale »*, pour reprendre la tradition chinoise, a été graciée depuis, mais elle est toujours détenue. Ah ! que n'a-t-elle tenu compte des avertissements lancés par le bureau politique du Parti communiste en 1939, lors de son mariage avec Mao, lui demandant de ne pas se mêler de politique. Les prudes révolutionnaires se méfiaient alors non d'un éventuel coup d'Etat, mais de la starlette qui avait défrayé la chronique mondaine du Shanghai des années 30...

Autre épouse d'un chef d'Etat à avoir connu la prison : la seconde femme de Peron, l'ancienne danseuse folklorique Isabelle Martinez, dont le dictateur avait fait la connaissance à Panama en 1956, lors d'un premier exil, et qu'il avait épousée en 1961. Mais c'est pour des raisons politiques qu'Isabelita fut emprisonnée en 1976, après avoir dirigé pendant deux ans l'Argentine : vice-présidente en titre, elle avait succédé à Peron à la mort de ce dernier en 1974. Libérée en 1981, Isabelita vit toujours en Argentine mais a dû s'engager à ne plus avoir de responsabilité dans un parti politique.

C'est une promesse que la femme précédente de Peron, la fameuse Evita, n'aurait sans doute jamais pu tenir si la maladie ne l'avait emportée en 1952. Car le cas Evita est autrement fascinant que celui d'Isabelita, femme sans grande envergure, longtemps manipulée par un ancien caporal de l'armée, devenu secrétaire de Peron, passionné de spiritisme et de conservatisme, José Lopez Rega. Evita, la speakerine de condition modeste, qui maniait à merveille populisme, démagogie et arrivisme, reste encore aujourd'hui le symbole d'un péronisme dont rien ne dit que l'Argentine soit enfin guérie. Pasionaria affichant ses bons sentiments et cachant ses innombrables manteaux de fourrure, elle fut un rouage essentiel de la « machine » Peron, contribuant de tous ses efforts à la déification du héros des *« descamisados »*. Et pour cela, elle ne reculait devant aucune audace comme en témoigne sa profession de foi : *« Si Dieu m'a fait naître une fois, Peron, lui, me fait naître tous les jours »*.

L'année 1986 a mis en relief deux autres « dragons », puisqu'elle leur a valu l'exil : Imelda Marcos et Michèle Duvalier. Bien qu'elle se soit toujours définie comme l'innocente *« femme et mère du peuple philippin »*, Mme Marcos eut un rôle bien connu. Cette ancienne reine de beauté aimait autant le pouvoir que les richesses et se servit abondamment en tant que gouverneur du grand Manille. Son influence sur son mari, depuis longtemps en lutte contre la maladie, est aussi notoire que le sont ses milliers de paires de chaussures ; elle aurait même envisagé de le renverser.

Et que dire de Michèle Duvalier, ex-Bennet, épouse devant l'Eternel de « Baby Doc » ? Sinon que sans son âpreté le benêt Jean-Claude aurait peut-être jeté le gant plus tôt pour se consacrer, dans un pays doté de meilleures routes, à son culte des voitures de sport. Dure au gain, peu regardante à la dépense, Michèle Duvalier s'est attiré d'autant plus de haine qu'elle est mulâtre, c'est-à-dire membre d'une minorité contre laquelle il a toujours été payant en Haïti de détourner le mécontentement populaire. « Papa Doc », le tyran de père de Jean-Claude, en savait quelque chose, lui qui a tant expoloité le filon. Pas étonnant dans ces conditions que sa veuve ait tenté de s'opposer à la « mésalliance » de Jean-Claude. Mais c'est Michèle qui l'emporta finalement, pour le plus grand bénéfices de sa famille, à laquelle elle fit accorder nombre de prébendes. Comme les Marcos, réfugiés à Honolulu, le couple Duvalier, toujours installé près de Grasse, se bat déjà devant plusieurs tribunaux pour conserver son trésor de guerre, évalué entre 150 et 900 millions de dollars. Quant à Michèle, elle expliquait il n'y a pas si longtemps à Europe 1 que, si elle participait effectivement aux réunions du conseil des ministres, *« c'était en tant qu'observateur »*, et qu'elle a *« toujours laissé la politique à son mari, parce qu'il la faisait mieux que tout autre »*.



Deux « dragons » répudiées

Les « dragons » ne risquent pas que l'exil lorsque leurs maris finissent mal. Elles peuvent aussi être répudiées. On en compte deux célèbres : la deuxième femme de Bourguiba et la troisième de Tito. La rupture officielle Bourguiba-Wassila Ben Ammar remonte à l'année dernière, mais depuis pas mal de temps déjà celle que les Tunisiens appellent « Wassila » avait de plus en plus de mal à maintenir son emprise sur le palais de Carthage et à résister à l'offensive lancée par la nièce du président, Mme Saïda Sassi, pour prendre soin du président. La preuve : le divorce a été prononcé aux torts de Wassila, accusée d'avoir violé la Constitution en proposant dès 1982 d'en réviser l'article qui prévoit qu'en cas de décès du président c'est le premier ministre qui lui succède. Sans doute pour décourager les prétendants, dont les rivalités et les jeux de cour empoisonnent depuis des années la vie politique, « Wassila » avait proposé une élection au suffrage universel.

Les raisons de la rupture entre Tito et sa femme Jovanka sont beaucoup plus mystérieuses. Toujours est-il que la séparation eut lieu en 1977, trois ans avant la longue agonie de Tito, et que Jovanka conserve toujours une villa de fonction et tous les autres avantages de la haute nomenklatura. Ce qui ne l'a pas empêché récemment de réclamer des droits d'auteur à deux maisons qui ont édité après la mort de Tito deux recueils de textes et de discours. L'affaire, qui n'est toujours pas réglée, l'oppose également à deux fils de Tito nés de deux mariages précédents.

Misogynie chez les Soviets ?

Jovanka Broz Tito, qui ne paraît d'ailleurs pas avoir joué un vrai rôle politique, reste une exception dans le monde communiste si on prend soin d'ajouter le cas de la femme du président roumain Ceausescu, Elena, véritable numéro 2 du régime puisqu'elle est membre du bureau politique, secrétaire du parti chargé des cadres, ministre de la science et de la technologie et premier vice-premier ministre. Faut-il préciser que *« la femme la plus juste du monde »*, pour reprendre l'expression de rigueur à Bucarest, a droit à la manifestation d'un véritable culte à chacun de ses anniversaires ?

Rien de tel dans les autres pays communistes, qui professent pourtant l'égalité des sexes. En particulier en URSS, où aucune femme de dirigeant, depuis la timide Kroupskaïa, la femme de Lénine, qui finit ses jours en craignant d'être assassinée par Staline, n'a véritablement joué de rôle. Celle de Staline a préféré se suicider à moins qu'on ne l'y ait aidée. Quant aux compagnes de Khrouchtchev et de Brejnev, elles sont toujours restées dans l'ombre, *préférant jouer les* « babouchkas » que les femmes d'influence ; quant à celles d'Andropov et de Tchernenko, la maladie de leurs maris ne leur a même pas laissé le temps de se faire connaître.

Voilà pourquoi le cas de Raïssa Gorbatcheva est intéressant. Contrairement à ce que l'on croit généralement en Occident, l'élégante Mme Gorbatchev ne constitue pas forcément un « plus » pour le secrétaire général. Si les femmes sont vraiment le seul ciment de la société et de la famille russes, il est de tradition qu'elles restent dans la coulisse. Il est encore plus impératif qu'elles n'accèdent jamais au sommet du pouvoir. Là encore, l'exception confirme la règle : la seule femme a avoir été membre du bureau politique est Ekaterina Fourtseva, protégée de Khrouchtchev et longtemps ministre de la culture. Et encore a-t-elle mal fini : accusée d'avoir fait construire une datcha aux frais de l'Etat, elle est morte subitement en 1974 ; elle se serait suicidée.

JACQUES AMALRIC.

« Danielle, Bernadette, Françoise et les autres »

Mesdames « les femmes de... »

« Les épouses, on ne les sort que dans les périodes de pointe », affirme Mme Bernadette Chirac. Est-ce si sûr ? A voir l'empressement avec lequel les médias dévoilent la vie familiale des hommes politiques et la bonne grâce avec laquelle ces derniers s'y prêtent, *« les femmes de... »* existent et veulent le faire savoir. Marie-Thérèse Guichard, journaliste au *Point*, vient de leur consacrer un ouvrage intitulé *Danielle, Bernadette, Françoise et les autres*. Entre le célèbre *« Liliane, fais les valises, on rentre à Paris ! »* que M. Georges Marchais lançait à sa femme quelques semaines avant la rupture du programme commun de la gauche en 1977, et l'activisme d'une Nancy Reagan, toute une garde-robe de conditions s'offre aux épouses, à charge pour chacune de trouver celle qui l'habille le mieux...

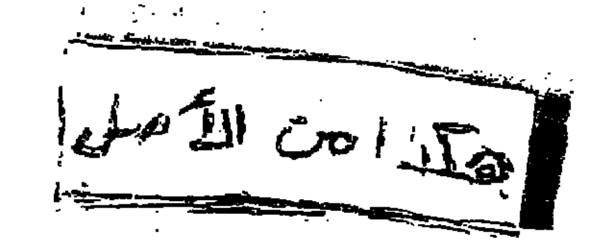
Certaines se plaignent de la vie impossible qu'elles mènent aux côtés d'un mari perpétuellement en campagne. Mais *« la plupart, souligne l'auteur, ne pouvaient pas ne pas pressentir, en passant la bague au doigt, qu'elles commençaient en réalité un ménage à trois avec la politique »*, d'autant que toutes avaient *« intuitivement »* deviné les qualités hors du commun de l'élu de leur cœur...

Une fois leur époux pris dans les mailles du filet des mandats électoraux et (ou) des portefeuilles ministériels, que font-elles ? Elles ont le choix entre s'engager elles-mêmes dans le combat politique, comme le firent Mmes Anne d'Ornano, maire de Deauville, ou Marie-Thérèse François-Poncet, conseillère municipale d'Agen; faire de la politique en tandem avec leur époux, telles Mmes Monique Lang et Béatrice Séguin; ou disposer de leur propre carte de visite : ainsi Lucie Faure fut-elle directrice littéraire de La Nef et Mme Elisabeth Badinder est-elle écrivain.

*La présence simplement silen*cieuse dans l'ombre du grand homme n'est plus de mise... *« Les femmes de... »* sont sur la scène publique. Certaines par obligation : après avoir joué les *« VRP de leurs maris durant la campagne »*, elles ont dû satisfaire aux demandes des électeurs. *« J'ai fini par admettre que cela faisait partie de notre fonction*, explique Mme Nisa Chevènement. *On est de toute façon, qui que l'on soit, contraint de répondre à une image. »* Pour d'autres, l'alternance fut un détonateur : ainsi Mme Christine Juppé s'est-elle intéressée aux activités du Club 89 au lendemain de la défaite de 1981, et Mme France Léotard est-elle alors devenue « libérale ». Enfin, certaines, conscientes de labourer sans cesse la terre d'élection de leur époux, ont souhaité, comme Mme François-Poncet, *« recueillir les dividendes de [leur] travail »*.

Au fond d'elles-mêmes, ces épouses savent bien que *« se désintéresser de ce qui prend tant de place dans la vie de [leur] mari, c'est accepter d'en sortir »*. D'autres ont espéré *« remplacer le « cher disparu » ou à défaut veiller sur son héritage politique »*, souvent sans succès. Mme Jeannette Thorez-Vermeersch et Mme Abelin en savent quelque chose... – V. D.

★ *Danielle, Bernadette, Françoise et les autres*, de Marie-Thérèse Guichard, Editions Belfond, 295 pages, 98 F.



هكذا من الأصل

Europe

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Premier ministre sortant, M. Garret FitzGerald démissionne de son poste de leader du Fine Gael

DUBLIN
de notre correspondant

Le premier ministre sortant, M. Garret FitzGerald, a annoncé mercredi 11 mars, de façon dramatique, sa décision de démissionner de son poste de leader de la formation centriste Fine Gael. La décision de M. FitzGerald, au lendemain de la reprise du pouvoir par le parti Fianna Fail de M. Charles Haughey, était inattendue et a bouleversé les Irlandais. Malgré la lourde défaite de son parti au scrutin du 17 février – 19 sièges perdus sur 70, – M. FitzGerald s'était vu renouveler la confiance de ses collègues, qui désiraient le voir rester à son poste.

M. FitzGerald, âgé de soixante et un ans, a déclaré que sa décision était prise dans l'intérêt de la formation Fine Gael et qu'il était temps qu'il quitte le poste de chef du parti.

Le monde politique, au nord et au sud de l'île, surpris lui aussi par la décision soudaine de M. FitzGerald, lui a rendu hommage. Le nouveau premier ministre, M. Haughey, a remercié son prédécesseur *« du long et fidèle mandat qu'il a rempli au service de l'Irlande en tant que ministre des affaires étrangères, premier ministre et leader de la formation Fine Gael »*.

Le successeur de M. FitzGerald sera choisi parmi les députés du parti lors d'une réunion, le 21 mars. Parmi les principaux candidats : l'ancien ministre des affaires étrangères et leader adjoint, M. Peter Barry, l'ancien ministre de l'industrie et du commerce, M. Michael Noonan et les deux favoris, MM. Alan Dukes et John Bruton, tous deux jeunes et dynamiques technocrates venus au parti Fine Gael durant l'époque de M. FitzGerald.

JOE MULHOLLAND.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Les deux responsables de la « section de jazz » condamnés à des peines de prison

M. Karel Srp, président de la section de jazz de l'Union des musiciens de Prague, a été condamné, le mercredi 11 mars, à seize mois de prison, et M. Vladimir Kouril, secrétaire de la section, à dix mois, à l'issue d'un procès de deux jours. Les trois autres membres du comité de la section ont été condamnés à des peines de prison avec sursis.

Le procureur, qui avait requis des peines beaucoup plus lourdes, a immédiatement fait appel. Les condamnés ont huit jours pour interjeter appel ; ils n'ont pas encore fait connaître leurs intentions. Poursuivis pour *« activités économiques illégales »* et donc passibles de peine de six mois à huit ans de prison, les cinq animateurs de la section de jazz étaient également accusés de *« vouloir endommager des biens socialistes »* ; mais cette charge avait été abandonnée.

En rendant le verdict d'un procès dont les autorités ont nié catégoriquement le caractère politique, le juge s'est déclaré convaincu que les prévenus étaient des experts en leur domaine et avaient pris leurs activités au sérieux. *« Le travail pour promouvoir la culture est louable, mais il lui faut un cadre légal, afin que les valeurs sociales ne soient pas oubliées »*, a-t-il ajouté. M. Karel Srp a répondu dans une ultime intervention : *« Notre organisation était culturelle et humanitaire. Nous avons fait ce que la nation voulait. Nous avons toujours respecté la Constitution tchécoslovaque et les principes de l'Acte final d'Helsinki. »*

[Ce verdict, qu'on pourrait qualifier de « modéré », si on accepte d'entrer dans la logique de la justice tchécoslovaque, permet aux autorités de Prague de ne pas désavouer ceux qui se sont acharnés contre les animateurs de la section de jazz, dont les activités indépendantes irritaient, tout en évitant de provoquer l'opinion internationale par une condamnation trop sévère.]

● **Rectificatif.** – M. Iossif Begun n'a pas, contrairement à ce que nous indiquions dans notre édition du 11 mars, chanté l'hymne national israélien à son arrivée en gare de Moscou lors de sa libération. Le dissident juif soviétique avait en revanche exprimé sa joie en entonnant le *Shalom aleichem*, chant de bienvenue de la tradition juive.

Asie

Dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est

Irritation croissante des autorités envers la presse étrangère

Le conseil législatif de Hongkong a adopté, le mercredi 11 mars, une loi très controversée prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à deux ans de détention et une amende de 100 000 dollars de Hongkong (75 000 F) pour tout journaliste jugé coupable d'avoir publié *« de fausses informations provoquant des troubles de l'ordre public, inquiétant l'opinion publique, ou risquant de le faire »*.

Les organisations de presse ont annoncé leur intention de combattre ce texte qui concerne tous les médias y compris les agences internationales opérant à Hongkong, et dans lequel beaucoup voient le résultat de pressions de Pékin destinées à brider l'une des presses les plus libres de toute l'Asie, dans la perspective du transfert de souveraineté restituant la colonie à la Chine populaire en 1997.

KUALA-LUMPUR
de notre envoyé spécial

La presse internationale connaît quelques déboires supplémentaires dans la région. Alors qu'aux Philippines les libertés ont été rétablies depuis la chute des Marcos, certains autres Etats non communistes de la région, la Malaisie, l'Indonésie et Singapour, manifestent une irritation croissante à l'égard de la presse étrangère.

L'affaire qui fait couler le plus d'encre a récemment opposé la presse de Singapour à l'édition asiatique du *Wall Street Journal*. A la mi-février, les autorités de Singapour ont, en effet, décidé de réduire sur leur territoire à quatre cents exemplaires la diffusion de ce quotidien dont la circulation s'élevait auparavant à cinq mille exemplaires.

A la suite d'un article sur la Bourse locale publié en décembre, le journal a été accusé d'*« intervention dans les affaires intérieures »* de la petite République. La direction a refusé la publication d'une réponse du gouvernement qu'elle a jugée *« diffamatoire »*, tout en affirmant qu'elle demeurait prête comme par le passé à publier le point de vue des autorités.

Cette affaire n'est pas sans précédent. Pour avoir refusé de publier une lettre de l'attaché de presse du premier ministre de Singapour, qui protestait contre l'importance accordée à l'opposition locale dans ses colonnes, l'hebdomadaire américain *Time* a vu en octobre sa diffusion locale réduite de 18 000 à 2 000 exemplaires.

En Indonésie, le 24 février, la *Far Eastern Economic Review*, un hebdomadaire de Hongkong qui fait autorité en Asie, a été saisie. Aucune version officielle n'a été avancée, mais le numéro interdit comprenait un article sur les activités financières des enfants du président Suharto.

L'an dernier déjà, un article sur le même sujet, publié à la « une » d'un quotidien de Sydney, avait provoqué une crise entre l'Indonésie et l'Australie. Les journalistes australiens, qui suivaient à l'époque une tournée de M. Reagan dans la région, n'avaient pas été autorisés à débarquer à Bali.

Un arsenal local

En Malaisie, le Parlement a adopté début décembre des amendements à une loi datant de 1972, qui permet la condamnation à des peines allant jusqu'à quatorze ans de prison de toute personne coupable de divulguer ou de posséder sans autorisation un large échantillon de documents jugés *« confidentiels »* par l'administration. Le vote a eu lieu à une large majorité, en dépit des protestations de deux anciens premiers ministres, de journalistes et d'universitaires, ainsi que du barreau.

Comme Singapour, la Malaisie entend ainsi se doter d'un arsenal légal face à la presse internationale. Auparavant, un journaliste américain avait été condamné à la suite d'un article sur les relations entre la Chine et la Malaisie.

Un correspondant de l'édition asiatique du *Wall Street Journal* avait été de son côté expulsé par Kuala-Lumpur, mais cette décision avait été cassée par un tribunal local, l'intéressé n'ayant pas eu l'occasion de s'expliquer. Simultanément, les autorités avaient levé l'interdiction de trois mois prononcée contre cette même édition du *Wall Street Journal*.

La liberté de la presse connaît encore de sérieuses entraves en Asie du Sud-Est. Les régimes communistes d'Indochine n'accordent qu'au compte-gouttes des visas aux journalistes étrangers. Ces derniers, pour se rendre en Birmanie, doivent se contenter d'un visa touristique de huit jours qui ne leur donne pas pour autant l'autorisation de faire leur métier. L'accès à la plupart des autres pays de la région est pratiquement libre. Mais, à l'exception des Philippines et de la Thaïlande, la presse locale est tenue en laisse, et ce qu'écrivent les journalistes étrangers est également suivi de près par les autorités.

J.-C. POMONTI.

VIETNAM

La visite de M. Chevardnadze

Hanoï réitère son approbation de la normalisation sino-soviétique

Hanoï. – Le Vietnam et l'URSS ont sur la question du Cambodge *« une seule position »*, a déclaré, le mercredi 11 mars, M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, à l'issue de trois heures d'entretien avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, arrivé le jour même à Hanoï pour une visite officielle de deux jours.

A propos de la Chine, dont les relations avec Hanoï restent tendues depuis le conflit sino-vietnamien de février-mars 1979, MM. Thach et Chevardnadze ont affirmé, selon l'agence vietnamienne VNA, que *« la normalisation et l'amélioration des relations entre, d'une part, le Vietnam et l'URSS, d'autre part, la Chine populaire sont une contribution importante à l'assainissement du climat en Asie et dans le Pacifique »*. La déclaration des deux ministres semble indiquer que Hanoï soutient officiellement le rapprochement entre Moscou et Pékin, qui s'est renforcé depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev.

A la question de savoir si le retrait vietnamien du Cambodge avait été abordé au cours de ses entretiens avec M. Chevardnadze, M. Thach s'est contenté de répondre : *« Ce n'est pas la question essentielle. »*

Le chef de la diplomatie soviétique devait quitter vendredi Hanoï, dernière étape de sa tournée asiatique, après deux jours d'entretiens avec les autorités vietnamiennes. – *(AFP.)*

BANGLADESH

Sanglants affrontements à l'université de Dacca

Dacca *(Reuter)*. – La police a occupé, ce mercredi 11 mars, l'université de Dacca, un bastion de l'opposition étudiante, utilisant des gaz lacrymogènes afin de briser une manifestation contre le gouvernement.

Cinquante étudiants au moins ont été arrêtés et plus d'une centaine blessés lors des violentes charges de la police, selon des témoins, qui affirment également que l'intervention musclée de la police a provoqué des scènes de panique.

La police a indiqué, de son côté, qu'elle avait occupé le campus à la suite d'une manifestation de protestation contre la mort de trois étudiants tués par l'explosion d'une bombe.

Deux d'entre eux ont succombé mardi à leurs blessures. Le troisième, un dirigeant étudiant, avait été tué sur le coup. Six autres étudiants ont été grièvement blessés par l'explosion.

Proche-Orient

ISRAËL

Une commission de deux membres est chargée d'enquêter sur les dessous de l'affaire Pollard

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël a jeté du lest. Après huit heures de débat, le cabinet « restreint » – où siègent cinq ministres du Likoud et cinq travaillistes – a décidé à l'unanimité, le mercredi 11 mars, de créer une commission de deux membres chargée d'enquêter sur les dessous de l'affaire Pollard, l'espion pro-israélien condamné la semaine dernière à Washington à la prison à perpétuité.

C'est un ministre du Likoud, M. Moshé Nissim (finances), qui soumit l'idée d'une telle commission et proposa les noms de deux personnalités incontestées, un ancien chef d'état-major de l'armée, le général Zvi Tzur, et un ancien président de la Cour suprême, le juge Moshé Landau. Le premier a donné son accord, le second a demandé un délai de réflexion de vingt-quatre heures. Ils devront remettre leurs conclusions au gouvernement dans *« six à huit semaines »*, estime-t-on. Le cabinet restreint a aussi promis d'*« assister »* la sous-commission parlementaire du renseignement que préside M. Abba Eban et qui mènera une enquête parallèle. M. Itzhak Rabin, ministre de la défense, devait être, jeudi, le premier haut responsable à venir s'expliquer devant elle.

L'ouverture d'une enquête constitue un indéniable revers pour le premier ministre, M. Itzhak Shamir. N'avait-il pas dénoncé à l'envi comme *« hystérique »* et *« ridicule »* une telle idée ? Son allergie d'hier était de bonne guerre. Sa reculade d'aujourd'hui n'en est que plus visible. On comprend d'autant moins son attitude qu'il était minoritaire, semble-t-il, dès la réunion de cabinet de dimanche dernier, la majorité de ses collègues ayant alors souhaité une enquête. A moins qu'en une manœuvre subtile M. Shamir ait délibérément affecté une intransigeance de principe en sachant qu'il lui faudrait composer, et dans le seul but de faire ressortir, à l'intention des Américains, l'importance de sa concession.

Un geste de bonne volonté

Car le revirement israélien vise d'abord à apaiser l'irritation suscitée à Washington par la manière plutôt cavalière avec laquelle l'affaire Pollard fut traitée à Jérusalem. Ce geste de bonne volonté sera apprécié de l'administration Reagan. Il n'empêchera pas la justice américaine d'inculper prochainement les trois protagonistes israéliens épargnés jusqu'ici. L'armée s'efforce, elle, de limiter les dégâts. Selon son porte-parole, le général Ephraïm Lapid, elle fait son possible pour prouver son innocence aux Américains et insiste sur le caractère *« marginal »* du rôle joué par le recruteur de Pollard, le colonel Aviem Sella, promu il y a deux semaines commandant de la base aérienne de Tel-Nof.

La création d'une commission d'enquête, réclamée par d'influents députés de tous bords, traduit aussi un certain agacement de la classe politique envers l'équipe dirigeante Shamir-Pérès-Rabin. Tout se passe comme si, à la faveur de l'affaire Pollard, nombre d'élus avaient voulu signifier leur mauvaise humeur à une *« troïka »* trop encline au secret et au fait accompli. Il est frappant de constater, avec le recul, que les trois gros scandales récents impliquant les services de renseignements – l'affaire du Shin Bet, l'affaire Pollard et l'« Irangate » – se sont développés simultanément entre 1984 et 1986 sous le règne du trio.

Quels seront les pouvoirs de la commission d'enquête ? A la différence des *« commissions judiciaires »* – du type de celles qui enquêtèrent par exemple sur les massacres de Sabra et Chatila ou sur le krach boursier, – les recommandations de celle-ci n'auront pas force de loi. Elle ne pourra contraindre des responsables à comparaître devant elle ou à témoigner sous serment. (La commission de la Knesset souffre aussi des mêmes limites.) Le pouvoir pourra néanmoins difficilement ignorer ses conclusions.

« L'Etat d'Israël n'a rien à voir avec la famille Pollard, déclarait mardi M. Shamir. *Un problème humain et moral se pose peut-être, mais ce n'est pas le nôtre. »* Le public israélien ne partage pas ce point de vue. Il commence à exprimer sa solidarité avec le couple américain. Une récente interview télévisée où Mme Pollard disait son sentiment d'avoir été *« trahie »* par Israël a sans doute contribué à développer cette mauvaise conscience. Le Comité de citoyens pour Pollard a décidé d'aider le couple. Il aurait déjà collecté 200 000 dollars.

J.-P. LANGELLIER.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Diplomatie

Le sommet franco-espagnol

Polémique feutrée à Madrid

(Suite de la première page.)

Que M. Chirac ait pris soin de préciser qu'il n'avait jamais lui-même demandé une renégociation *« globale »* de cette adhésion n'était rien à la virulence de son propos à l'égard de ses prédécesseurs de Matignon et à l'égard du président de la République.

En outre, le premier ministre devait insister sur le fait que le redressement des rapports franco-espagnols avait été grandement facilité par la politique d'extradition des terroristes basques réfugiés dans l'Hexagone, politique dont il a reconnu incidemment qu'elle avait été inaugurée avant son propre retour au pouvoir, mais dans des proportions trop modestes... alors qu'il n'y avait plus aucune raison de repousser les demandes venant d'un *« pays démocratique voisin, ami et membre de la Communauté européenne »*, en butte aux coups de main des hommes de l'ETA.

On imaginait bien à Madrid que M. Mitterrand ne laisserait pas ces propos sans réplique, d'autant plus que le président de la République semble actuellement soucieux de réaffirmer sa prééminence dans le domaine de la politique étrangère, comme en témoignent les propos qu'il a tenus mardi devant l'Association de la presse diplomatique. Cela n'a pas manqué, et, jeudi matin, au cours d'une interview accordée à Europe 1, M. Mitterrand a voulu remettre les choses au point.

Tout en se défendant de polémiquer, il a rappelé que la décision *« difficile »* d'extrader des terroristes présumés basques avait été prise avant 1986 et a ajouté à propos de l'entrée de l'Espagne dans la CEE : *« Il y avait toute une campagne de l'opposition du moment, avant 1986, qui demandait qu'il n'y ait pas d'entrée de l'Espagne et qui demandait même un référendum (...). J'ai dû m'opposer à cette campagne et accepter l'idée que cette entrée de l'Espagne, pouvant mécontenter certaines catégories d'intérêts français, me vaudrait des difficultés de politique intérieure. »*

La première partie du sommet franco-espagnol, mercredi après-midi, avait été consacré à deux grands dossiers internationaux plus qu'aux questions bilatérales : la construction européenne et les rapports Est-Ouest après les propositions de M. Gorbatchev. S'agissant des problèmes communautaires qui ont occupé une bonne partie des entretiens du président du gouvernement espagnol tant avec M. Mitterrand qu'avec M. Chirac, on s'accorde, des deux côtés, à considérer que l'augmentation des ressources budgétaires de la Communauté doit aller de pair avec une plus grande rigueur dans la gestion. Mais l'Espagne insiste plus particulièrement sur la nécessité de donner davantage d'importance aux régions en difficulté.

M. Gonzalez a rappelé à cet égard que pour Madrid (et les autres capitales méditerranéennes) l'établissement progressif d'un marché unique européen devrait s'accompagner d'une réduction des inégalités sociales entre pays de la CEE. Ce qui suppose, a précisé le chef du gouvernement espagnol, une répartition plus harmonieuse des ressources de la Communauté. A Madrid, on considère notamment que la politique agricole commune est aujourd'hui trop coûteuse et qu'une partie des ressources qui y sont consacrées pourrait l'être plus utilement à des aides aux zones moins développées.

Un rapprochement semble relativement difficile sur ce point : du côté français, on soulignait, à l'issue des entretiens de mercredi, que les « intérêts objectifs » des deux pays étaient différents, la France devant tenir compte des difficultés d'adaptation spécifiques de son secteur agricole. Quant aux relations bilatérales, que M. Mitterrand avait, pour sa part, réservées à jeudi, elles ont été abordées dès leur premier entretien par MM. Gonzalez et Chirac.

« Un point de départ »

Les deux hommes ont noté avec satisfaction que la « phase conflictuelle » semblait avoir pris fin et que les problèmes bilatéraux subsistant étaient purement techniques. Pour les résoudre, ils se sont prononcés en faveur de la création d'un ensemble de « commissions mixtes » sectorielles (agriculture, pêche et industrie, par exemple). Ces commissions prendraient en quelque sorte la suite des séminaires ministériels dont la réunion avait précédé celle de ce premier sommet.

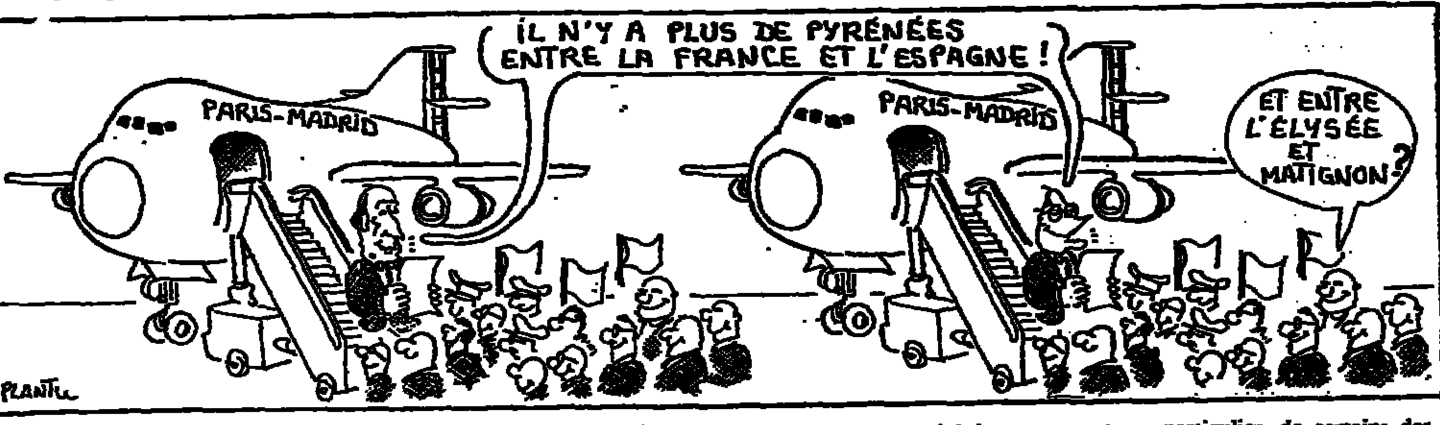
A propos des relations Est-Ouest, les dirigeants français et espagnols ont pu retirer de leurs entretiens la conviction qu'ils étaient sur la même longueur d'ondes, y compris en ce qui concerne la nécessité de ne pas négliger, dans l'appréciation du futur équilibre des forces, les armes nucléaires à courte et à très courte portée, ni les mesures de contrôle. M. Gonzalez a déclaré à M. Chirac qu'il considérait l'offre du numéro un soviétique sur le démantèlement des euromissiles *« comme une proposition positive et un point de départ »*.

Mais M. Chirac a également indiqué à son collègue espagnol qu'il était résolument favorable à l'adhésion de Madrid à l'Union de l'Europe occidentale. L'UEO, seule organisation européenne habilitée à traiter des questions de défense, se montre elle-même ces derniers temps de plus en plus favorable à son propre élargissement, notamment par rapport aux réticences qui s'étaient manifestées chez certains de ses sept membres (la France, la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et les trois pays du Benelux) lors de leur réunion de Rome en 1984. Entre-temps, les Espagnols ont confirmé avec éclat leur fidélité à l'OTAN.

La matinée de jeudi devait être essentiellement consacrée à la suite de l'examen des relations bilatérales et, en particulier, de certains dossiers de coopération technique, commerciale ou militaire, notamment la question de l'achat éventuel par l'Espagne du nouvel avion Rafale de Dassault (mais Madrid est par ailleurs intéressé par le projet d'avion de combat européen) et du char AMX-30 qui est en concurrence avec le Léopard et avec un modèle de blindé italien.

Dans le domaine de la coopération culturelle, plusieurs projets ont été ou vont être examinés plus en détail. Une série de grandes expositions sur l'Espagne devraient être organisées en 1988, en particulier au Centre Pompidou et à la Bibliothèque nationale, et un accord de coproduction cinématographique franco-espagnole être signé à Cannes, lors du quarantième festival.

BERNARD BRIGOULEIX et THIERRY MALINIAK.



La négociation d'un retrait soviétique en Afghanistan

M. Shultz estime que les positions de Kaboul et d'Islamabad demeurent « très éloignées »

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a estimé, le mercredi 11 mars, que le Pakistan et l'Afghanistan avaient des positions toujours très éloignées dans la négociation d'un retrait militaire soviétique d'Afghanistan. Devant une sous-commission de la Chambre des représentants à Washington, M. Shultz a déclaré qu'*« il y a eu quelques légers mouvements »* à propos du calendrier de retrait des quelque cent vingt mille soldats soviétiques présents en Afghanistan, au cours de la dernière session des négociations à Genève (*le Monde* du 12 mars). Mais, a-t-il ajouté, les positions des deux parties *« sont toujours très éloignées en termes chiffrés »*.

Entre-temps, trois fonctionnaires afghans, détenus au Pakistan, ont été échangés contre trois employés consulaires pakistanais emprisonnés à Kaboul, a annoncé mercredi Radio-Kaboul. Les trois Afghans, deux responsables commerciaux et un banquier, arrêtés le 23 juin pour activités anti-pakistanaises, ont été remis à l'ambassade afghane à Islamabad. Les trois Pakistanais libérés – étaient des employés du consulat de Kandahar – avaient été arrêtés il y a deux ans pour *« espionnage »*. – (*AFP*.)

M. Mitterrand : la politique instituée par mes soins

« Je ne participerai pas à un débat polémique, surtout pas avec le premier ministre », a déclaré, jeudi 12 mars, M. François Mitterrand, interrogé sur Europe 1 par Jean-Pierre Elkabach. Bien qu'il n'ait pas entendu directement les propos tenus, pendant la nuit précédente, par le premier ministre, le chef de l'Etat y a répondu sur deux thèmes : les expulsions de Basques et la négociation pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

M. Mitterrand a rappelé que c'est sous le gouvernement Fabius que les premières expulsions vers l'Espagne ont eu lieu. *« Ce qui est le plus difficile, c'est de commencer*, a-t-il dit. *C'est très bien que l'on ait continué, si l'on prend – j'en suis sûr – toutes les précautions »*, qu'exige la justice.

M. Mitterrand a souligné que l'entrée de l'Espagne dans la Communauté, avant les élections législatives du 16 mars, avait fait l'objet de *« rudes négociations »*. *« A l'époque, il y avait une campagne »* contre l'entrée de l'Espagne, a-t-il rappelé, en expliquant que certains (il s'agit du RPR et de M. Chirac) se proposaient de renégocier, après leur arrivée au pouvoir, les modalités de cette adhésion. *« J'ai dû m'opposer à cette campagne*, a-t-il ajouté. *Depuis cette époque, il n'y a pas eu renégociation de quoi que ce soit. Le gouvernement, au regard de la politique initiée par mes soins a bien fait son travail. Ce qui a été décidé sous le gouvernement Fabius n'a pas été remis en cause par le gouvernement suivant. Le bon sens finalement l'a emporté sur les passions. »*

Le chef de l'Etat a encore déclaré : *« Ce ne sont pas les péripéties de la vie politique intérieure qui doivent contrarier les intérêts permanents que le président de la République française a pour tâche essentielle de mener à bien. »* A propos des réserves qu'il exprime parfois sur les projets du gouvernement, au cours des conseils des ministres ou lors de ses tête-à-tête avec M. Chirac, il a ajouté : *« On aurait peut-être pu m'écouter davantage. Presque tous les projets de loi sur lesquels j'ai émis de sérieuses réserves ont été retirés. »*

Les positions antérieures de M. Chirac

S'il est exact, comme il l'a rappelé à Madrid, que M. Chirac n'a pas demandé la révision « globale » du traité d'adhésion de l'Espagne à la CEE une fois ce traité signé, il n'en a pas moins réclamé à plusieurs reprises, avant mars 1986, la révision de certaines conditions. Le premier ministre n'a plus jamais présenté de telles demandes depuis qu'il est à Matignon.

Avant la conclusion du traité d'adhésion, il avait en revanche pris position à plusieurs reprises contre l'entrée de l'Espagne dans la CEE, notamment le 7 mars 1985, dans un discours prononcé au Salon de l'agriculture de Paris. L'élargissement de la Communauté à l'Espagne, avait-il alors affirmé, « n'est pas supportable pour l'agriculture française en raison de ses conséquences techniques, commerciales et financières (...). Dans l'hypothèse où le conseil des ministres de la Communauté arriverait à un accord sur l'élargissement pour le 1er janvier 1986, ce qui est l'objectif de M. Mitterrand, et dans l'hypothèse où il y aurait alternance, la nouvelle majorité serait fondée à renégocier cet accord ». (Le Monde des 10 et 11 mars 1985).

Nouvel essai nucléaire soviétique

L'Union soviétique a procédé, le *jeudi 12 mars*, à un essai nucléaire *« destiné à améliorer l'armement militaire »*, a annoncé l'agence Tass. L'explosion, d'une puissance de 20 kilotonnes (la puissance de la bombe d'Hiroshima), s'est produite à 2 heures GMT sur le site de la région de Semipalatinsk (Kazakhstan). Il s'agit du deuxième essai après celui du 26 février, qui avait marqué la fin du moratoire unilatéral que Moscou observait depuis août 1985.

Auparavant, les Etats-Unis avaient accusé l'URSS d'avoir laissé échapper des particules radioactives dans l'atmosphère lors de cet essai de février. Mardi, le président Reagan avait reproché à Moscou de *« laisser échapper régulièrement dans l'atmosphère des débris nucléaires au-delà des frontières de l'URSS »*. Il avait cependant ajouté que ces particules *« ne posaient pas de risque calculable pour la santé, la sécurité et l'environnement »*.

Cette accusation était formulée dans le rapport annuel de la Maison Blanche sur le non-respect par l'URSS des accords de limitation d'armements, un rapport dans lequel M. Reagan a exprimé à nouveau son inquiétude sur le fait que l'URSS pourrait préparer le déploiement d'un réseau de défense anti-missile couvrant l'ensemble de son territoire, en violation du traité ABM limitant ces systèmes d'armes.

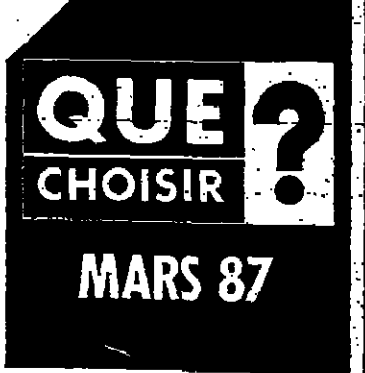
Les Etats-Unis avaient déjà dénoncé par le passé la construction du radar géant de Krasnoïarsk, qui, selon M. Reagan, a été terminé extérieurement en 1986. Le président américain affirme dans ce rapport que Moscou n'a pris aucune mesure pour répondre aux accusations américaines de violations du traité ABM. – (*AFP*.)

● **L'université d'été euro-arabe à Malte.** — Cette université tiendra sa deuxième session du 13 juillet au 8 août, vient d'annoncer à Paris son président, M. Mohamed Aziza. Grâce à la coopération de plus de trente universités et d'organisations non gouvernementales, son programme sera enrichi par rapport à celui de la première session tenue à Hammamet. Les « ateliers » s'étaleront sur quatre semaines. L'Office du tourisme maltais (82, rue Vanneau, Paris 7e, tél. : 45-49-28-33) assure le séjour des auditeurs désireux d'assister à cette deuxième session.

● **M. Wiltzer (UDF) : « colombe » ou « pigeon » ?** — M. Pierre-André Wiltzer, député (app. UDF) de l'Essonne et proche de M. Raymond Barre, évoque les propositions de M. Gorbatchev sur les armes nucléaires intermédiaires dans une interview publiée par *Paris-Match* daté du 20 mars.

Interrogé sur le fait de savoir si les barristes sont des *« faucons »* face aux *« colombes chiraco-mitterrandiennes »*, M. Wiltzer répond : *« C'est très bien d'être une colombe. Mais encore faut-il qu'elle ne se transforme pas en pigeon (...). La stratégie internationale est cruelle. Face aux Soviétiques qui ne sont pas des colombes, sachons être les faucons qui voient loin. »*

A propos des *« remontrances »* adressées, à l'intérieur de la majorité, aux barristes, M. Wiltzer affirme : *« Il y a dans l'actuelle majorité, et même au gouvernement, des gens qui sont plutôt mal placés pour donner des leçons de loyauté. »*



هكذا من الأصل

Diplomatie

Le ministre chinois des affaires étrangères à Varsovie

M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, a entamé, mardi 10 mars, une visite officielle de deux jours en Pologne, donnant l'occasion à la presse polonaise de se féliciter de la *« normalisation »* des rapports entre Varsovie et Pékin, qui ont repris leur cours en septembre dernier (après un quart de siècle de gel), avec la visite à Pékin du général Jaruzelski.

Le ministre chinois, qui venait de Tchécoslovaquie, doit ensuite se rendre en Hongrie et en Bulgarie, puis dans trois pays d'Europe de l'Ouest, l'Italie, la RFA et la Suisse.

[Dans le contexte de la crise politique en cours à Pékin, le chef suprême du régime chinois, M. Deng Xiaoping, avait brièvement évoqué, le 15 janvier, la situation en Pologne, présentant comme un exemple à suivre l'instauration de « l'état de guerre » dans ce pays en décembre 1981. Les dirigeants polonais, avait-il dit, *« y ont eu recours et ont maîtrisé la situation. Cela montre que, sans la dictature, cela ne marche pas. Les méthodes de dictature, il ne faut pas simplement en parler, il faut les appliquer à temps »*. C'est après ce constat que le régime de Pékin a opéré un brusque retour à une plus grande orthodoxie dans le sillon de la *« dictature du prolétariat »* (*le Monde* du 27 février).]

Ouverture d'un consulat polonais à Lvov

Un consulat polonais sera prochainement ouvert dans la ville de Lvov – la Lwow d'avant guerre, annexée par l'URSS en 1939, aux termes de l'accord germano-soviétique, et restée soviétique après la fixation des nouvelles frontières de la Pologne après le second conflit mondial.

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, annonçant, mardi 10 mars, l'ouverture prochaine de ce consultat, y a vu une illustration de *« l'élargissement dans tous les domaines des contacts entre la Pologne et l'URSS »*.

Une importante minorité polonaise ou d'origine polonaise, évaluée à environ deux millions de personnes, vit toujours en URSS, bien que ce sujet ne soit pratiquement jamais évoqué. A deux reprises – dans l'immédiat après-guerre, puis dans les années qui ont suivi 1956, – plusieurs centaines de milliers de Polonais avaient été autorisés à quitter l'URSS. La ville de Lwow (Lviv en ukrainien, Lemberg en allemand) a été, notamment au dix-neuvième siècle, alors même que l'Etat polonais n'existait plus, l'un des principaux centres de la culture polonaise.

● **M. Jean-Bernard Raimond en Jordanie.** – Le ministre français des affaires étrangères se rendra, du 19 au 24 mars, en visite officielle en Jordanie, à Oman et dans les Emirats arabes unis, a annoncé, mercredi 11 mars, le Quai d'Orsay.

● **Mini-sommet africain au Caire sur le Tchad.** – Les chefs d'Etat du Congo, du Zaïre, de Zambie, de Djibouti, de Sierra-Leone, d'Ouganda et d'Egypte, ainsi que des délégations du Mali et d'Algérie, réunis au Caire, dans le cadre du bureau de coordination de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), ont adopté, le mercredi 11 mars, un communiqué invitant le Tchad et la Libye *« à régler le conflit qui les oppose par des négociations »*, sur la base, notamment, des principes de la charte de l'OUA concernant l'intangibilité des frontières. – *(Corresp.)*

Afrique

Le conflit du Sahara occidental

Sur le « mur » marocain en attendant les blindés du Polisario

MAHBÈS et FARSIA
de notre envoyé spécial

Le Front Polisario a-t-il changé de tactique au Sahara occidental, passant des opérations de simple harcèlement contre le « mur » à des attaques frontales avec des blindés ? La question se pose depuis son attaque du 25 février, dans une région qui lui est favorable en raison de la configuration du terrain – des lits d'oued permettant d'échapper en partie aux radars du système de défense marocain – et à cause de la proximité de l'Algérie d'où il part et où il se replie.

Nous nous sommes rendus, le mardi 10 mars, dans cette zone considérée comme la plus sensible depuis quinze jours, là où le « mur » marocain fait un coude, au sud de Mahbès, aux confins algéro-mauritaniens. Un hélicoptère nous a déposés à 5 kilomètres du « mur », dans un poste de commandement où étaient regroupés plusieurs colonels responsables des sous-secteurs de Mahbès et de Farsia, ceux-là mêmes qui ont repoussé l'attaque du 25 février, puis deux offensives moins importantes et, surtout, sans effet de surprise, les 6 et 9 mars.

L'un de ces officiers a été légèrement blessé au combat vingt-quatre heures avant notre arrivée. C'est lui qui nous conduit en jeep au Point 211, où, lundi, à l'aube, *« les blindés algériens du Polisario se sont frottés au « mur » avant de rebrousser chemin »*. Au départ, le désert alentour semblait vide, mais quand nous arrivons sur le « mur », plus d'une dizaine de chars surgissent de leurs caches et convergent en soulevant des nuages de poussière vers le Point 211. *« Voilà,* dit le colonel, *j'ai ordonné ce mouvement au moment où nous sommes partis, j'ai voulu vous montrer ce qui se passe dès qu'une présence ennemie est détectée. Nous sommes prêts à la riposte en quelques minutes. »*

La colonne blindée du Polisario était estimée, avant le début des récentes opérations, au cours desquelles elle a subi de lourdes pertes, à une cinquantaine de chars soviétiques modèle T-55 et à quelque soixante BMP, sigle russe des engins de transport blindés. Il s'agit de véhicules montés sur chenilles, armés d'un canon et de mitrailleuses servis par une quinzaine d'hommes bien protégés. Les chars T-55 tirent au canon en restant à l'arrière du combat, les BMP se lancent à l'assaut accompagnés de troupes sur des engins légers.

Six BMP pris à l'ennemi se trouvent près du poste de commandement où nous sommes reçus : deux entièrement détruits, quatre intacts. Les char T-55 étaient trop éloignés pour qu'on puisse les neutraliser, d'autant que la proximité de la frontière algérienne rend difficiles les évolutions de l'aviation lancée dans les opérations de poursuite. Les colonels avec lesquels nous déjeunons dans ce PC sont fatigués mais très calmes. Ils ne cherchent pas à dissimuler qu'il y a eu des pertes de leur côté – *« des tirs de char, ça fait toujours mal »* – mais tiennent pour imaginaires les bilans avancés par le Polisario.

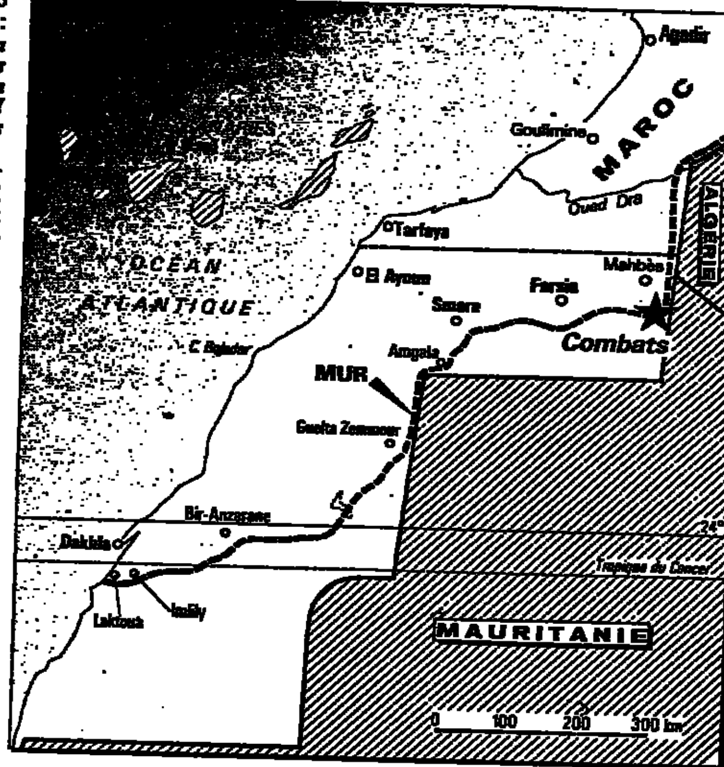
S'agissant de la grande offensive du mois dernier, ce qu'ils confient évasivement correspond aux estimations d'une source indépendante : quelque trente morts et soixante blessés du côté marocain. Ils admettent qu'il y a eu des « disparus » le 25 février, mais pas lors des opérations suivantes. Les « shows » de prisonniers marocains par le Polisario ne leur paraissent pas une preuve : *« Bien sûr, depuis le début de la guerre, l'ennemi a sans doute pris quelques dizaines des nôtres. Il s'en sert pour grossir les rangs quand il veut faire de la propagande après une opération. »*

Nos hôtes préfèrent parfois garder le silence plutôt que de mentir. Il leur suffit de démontrer qu'il leur est possible de nous amener à l'improviste là où nous le désirons et que le calme et la discipline règnent partout. *« Le mur n'est pas conçu pour être un obstacle infranchissable,* nous disent-ils. *Il sert à détecter l'ennemi et à l'empêcher de s'installer. »*

Les gardiens du « mur » n'ont pas participé aux opérations de *« ratissage »* lancées à l'avant. Il s'agit d'autres unités, appuyées par l'aviation basée à l'arrière. Il y a des hélicoptères assez nombreux à Mahbès, des Mirage sur la piste de Goulimine, mais les autorités civiles et militaires rencontrées en ces endroits affichent la plus grande sérénité.

Le bruit des Mirage partant en mission couvre parfois la voix du général Bennani quand il nous reçoit dans son PC d'El-Ayoun. Le commandant en chef de la zone sud estime qu'on ne peut rien reprocher à ses hommes au sujet des événements du 25 février : *« Nous avons appris que les blindés ennemis partaient du sud de Tindouf vers minuit. Ils ont attaqué un point d'appui à 6 heures. Nos renforts, partis de Mahbès et de Farsia, sont arrivés à 7 heures et ont rétabli la situation à 9 heures. Nous avons détruit à cet endroit quatre BMP et six Jeep avec leurs occupants, soit une soixantaine de personnes. »*

Comme beaucoup de responsables politiques à Rabat, le général Bennani pense que le Polisario, puissamment armé par Alger, a attaqué dans



cette région pour retarder la construction d'un nouveau « mur » qui lui interdira l'accès au littoral atlantique. L'affaire est d'importance, car les accords de pêche entre l'Espagne et le Maroc vont être renégociés cet été, dans un cadre communautaire puisque l'Espagne fait maintenant partie du Marché commun européen. Rabat veut que la sécurité soit totale entre le port de Dakla et la Mauritanie quand les nouveaux accords entreront en vigueur.

Le commandant en chef ne cache pas que des combats ont eu lieu aussi au sud de Bir-Anzarane le 24 février et le 3 mars. Sans vouloir indiquer avec précision le tracé du sixième mur, il dément les affirmations du Polisario selon lesquelles il aurait dû renoncer à son entreprise. *« Le nouveau « mur » a déjà 120 kilomètres de long, et il continue de progresser,* nous assure-t-il. *Sur les 260 000 kilomètres carrés que comptent les provinces sahariennes, il ne nous reste plus qu'à sécuriser 20 000 kilomètres carrés entre la Mauritanie et l'Algérie, à l'Est, et 48 000 kilomètres au sud. Chaque année, nous attaquons un nouveau morceau. »*

A Rabat, des responsables civils expliquent que le Maroc veut laisser une sorte de *no man's land* autour de la Mauritanie pour ne pas embarrasser davantage ce pays dont la souveraineté est constamment violée par les incursions du Polisario. Le général Bennani nous a donné sans ambages son point de vue de militaire : *« Ma mission est de sécuriser tout ce territoire. Mon objectif est donc de tout boucler un jour. »*

L'armée marocaine paraît avoir suffisamment le contrôle de la situation aux confins algéro-mauritaniens pour maintenir dans le sud du territoire les effectifs qui ont commencé la construction du nouveau « mur ». Mais jamais, depuis l'édification du grand ouvrage de défense marocain, la situation n'avait été aussi tendue avec l'Algérie, que Rabat accuse de rechercher une dangereuse escalade pour *« remettre en selle un Polisario à bout de souffle »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● **Le roi Fahd à Alger et Rabat.** – Le roi Fahd d'Arabie saoudite devait quitter Alger le jeudi 12 mars, après une visite officielle de vingt-quatre heures. Il devait initialement rester plus longtemps, mais il a écourté son séjour pour aller, au Maroc, avant de se rendre à Paris et à Londres. Les Saoudiens s'intéressent à l'initiative algérienne de réunification des Palestiniens. Ils souhaitent aussi de nouvelles démarches diplomatiques de l'Algérie auprès de l'Irak et de l'Iran. Le soutien financier du royaume wahhabite au Maroc est par ailleurs considérable. Le roi Fahd devait proposer ses bons offices entre l'Algérie et le Maroc au moment où les armes parlent au Sahara occidental. – *(Corresp.)*

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : une arme au domicile de Winnie Mandela.** – L'épouse du chef « historique » de l'ANC (Congrès national africain) a déclaré, le mercredi 11 mars, que le pistolet Scorpion, de fabrication soviétique, trouvé par la police à son domicile de Soweto, dans la banlieue de Johannesburg, y avait été caché à son insu. A la fin du mois dernier, la police avait perquisitionné, en son absence, au domicile de Mme Winnie Mandela, et sa fille, Zinzie, avait été retenue quelques heures par la police. Mme Mandela a, d'autre part, indiqué que, dans la nuit du 2 au 3 mars, sa maison a été criblée de balles au cours d'une attaque. Trente-deux impacts ont été relevés sur la façade. Mme Mandela a mis en cause un mystérieux groupe de Soweto connu sous le nom de « Makabassa », qui serait soutenu par les autorités sud-africaines pour combattre les militants anti-apartheid. – *(AFP.)*

Politique

La cohabitation le jour et la nuit

La cohabitation, à Paris et à Madrid, c'est le jour et la nuit. Jusqu'à 1 heure du matin, jusqu'à ce moment fatidique de la nuit du mercredi 11 mars au jeudi 12, MM. Mitterrand et Chirac semblaient partis pour célébrer le premier anniversaire de leur coexistence institutionnelle avec force embrassades.

De conseil des ministres en conseil des ministres, la célébration s'annonçait magnifique. Le 4 mars, M. Chirac murmurait : *« Il a raison, il a raison »* — malgré la colère rentrée de M. Giraud, son ministre de la défense — en écoutant le président de la République exposer aux ministres de son gouvernement la position française sur les propositions de désarmement en Europe émises par M. Gorbatchev.

Le mercredi suivant, M. Mitterrand troussait un petit compliment de sa façon sur l'excellence du projet de loi qui prévoit d'aggraver les peines encourues par les automobilistes en état d'ivresse. Il approuvait, aussi, le texte gouvernemental sur l'autorité parentale conjointe, présenté par le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Malhuret. Il y ajoutait une réflexion d'intérêt général et permanent : *« l'objectif, c'est que l'enfant soit, autant que possible, en dehors des déchirements. »*

Ce même mercredi, à minuit moins le quart, le président de la République et le premier ministre se séparaient, à Madrid, toujours dans le même état d'esprit, au terme d'un dîner où ils venaient de *« célébrer la réussite d'une politique »* franco-espagnole, selon l'expression employée par M. Mitterrand. Le tout dans la plus parfaite convivialité.

Patatras ! A 1 heure du matin, le premier ministre brisait cette belle harmonie *(lire page 4)*. Les socialistes, selon lui, ont négocié *« avec une incroyable légèreté »* l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne. Après avoir ainsi retrouvé le ton de sa campagne électorale de 1986, M. Chirac revendiquait dans la foulée la paternité des expulsions de Basques vers l'Espagne.

Douce violence

Certes, le président de la République se garde de polémiquer avec le premier ministre. Du moins l'affirme-t-il. Il n'est pas question qu'il abandonne une parcelle de son onction présidentielle dans des débats qui ressemblent à des empoignades de politique intérieure. Il est aussi du plus *mauvais effet de régler ses* comptes à Madrid, exercice que *l'on réserve d'ordinaire au territoire* national, et même au huis clos des tête-à-tête entre le premier ministre et le chef de l'Etat.

A l'évidence, M. Mitterrand s'est fait une douce violence. Interrogé par Europe 1, il a répondu point par point au chef du gouvernement sur le ton d'un échange poli mais sans concessions. N'a-t-il pas eu raison, souligne-t-il, de s'opposer à la campagne que développait M. Chirac avant le 16 mars 1986 contre l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ? N'a-t-il pas eu raison contre ce même M. Chirac qui promettait à la même époque de renégocier les modalités de l'adhésion espagnole ? *« Le bon sens, finalement, l'a emporté sur les passions »*, souligne le président avec délectation. Ainsi, si l'on interprète correctement le propos présidentiel, M. Chirac, le passionné, aurait défendu dans le passé des thèses insensées.

Ai-je eu tort, dit en substance le chef de l'Etat, d'inaugurer les expulsions de Basques, alors même que M. Chirac continue à grand train et qu'il a bien raison ? *« Ce qui est le plus difficile, c'est de commencer »*, note-t-il avec perfidie.

Le jour, tout va bien : la nuit, rien ne va plus. Ainsi la cohabitation s'avance-t-elle, cahin-caha, de l'ombre à la lumière et vice-versa, vers l'affrontement inéluctable de l'élection présidentielle. Lorsque M. Mitterrand *« glorifie l'œcuménisme de sa politique étrangère et militaire »*, il est aussitôt soupçonné de double jeu, d'endosser le costume du président et celui du candidat.

Pierre Charpy qui, dans la *Lettre de la Nation*, bulletin quotidien du RPR, formule cette accusation, nourrit habituellement les mêmes craintes lorsque M. Mitterrand, au contraire, s'oppose au gouvernement. Double jeu, double rôle : pas du tout, affirme le chef de l'Etat. *« Je suis président de la République, je ne suis pas candidat à la présidence de la République »*, a-t-il dit à Madrid. Il ajoute, à l'intention sans doute de M. Chirac qui n'en peut mais : *« Je suis le seul dans ce cas. Qu'y puis-je ? »*

J.-Y. L.

M. Raymond Barre en Guyane

Eviter les « querelles subalternes et médiocres »

CAYENNE
de notre envoyé spécial

En Guyane, où il a séjourné le mercredi 11 et le jeudi 12 mars, pour la deuxième étape de son tour *« des départements français d'Amérique »*, M. Raymond Barre s'est arrêté à Kourou, où il a visité la base de lancement.

Manifestement impressionné par la visite qu'il venait d'effectuer, le député de Lyon a mis en parallèle, au cours d'une réception chaleureuse à la mairie de Kourou, la grandeur des réalisations du centre spatial avec la petitesse de certaines péripéties politiciennes.

« Ici, a-t-il déclaré, *c'est très réconfortant. On voit qu'il y a des problèmes et on les traite. Je souhaite qu'en Guyane comme partout en France se fasse le rassemblement des volontés pour surmonter les querelles subalternes et médiocres. Une société qui doit se développer et qui doit construire son avenir ne peut se faire qu'en se fondant sur le respect des uns et des autres, le pluralisme, l'accord profond sur un certain nombre de choses essentielles qui concernent le progrès économique, social et humain. »*

Relevant que les départements d'outre-mer apportent *« une contribution de premier plan »* à la France, M. Barre a ensuite insisté sur la nécessité pour ceux-ci de s'adapter aux réalités nouvelles. *« Je souhaite,* a-t-il lancé, *que la France et les départements d'outre-mer unissent leurs efforts à l'approche du vingt et unième siècle. Si nous agissons ainsi, la France retrouvera, j'en suis sûr, son influence et sa prospérité en Europe et dans le monde. »*

Ce rassemblement des volontés, M. Barre s'est efforcé de le susciter sur place à la faveur de nombreux entretiens particuliers, aussi bien avec les responsables socio-économiques ou l'évêque du diocèse qu'avec le président socialiste du conseil général et député de Guyane, M. Elie Castor.

Boycottage du RPR

Avec le RPR, ce ne fut pas simple. L'autre député du département, M. Paulin Bruné, a repoussé toute proposition de rencontre avec M. Barre. Ce refus a surpris dans la mesure où M. Bernard Pons, ministre des départemnts d'outre-mer, avait, lundi à Cayenne, déclaré se réjouir de voir que *« M. Raymond Barre faisait sur tous ces dossiers la même analyse »* que lui.

En Guyane comme à la Martinique, ce boycottage de la visite de M. Barre par le RPR a provoqué de sérieuses tensions au sein de ce mouvement. Maire RPR de Saint-Laurent-du-Maroni, M. Léon Bertrand, par ailleurs le suppléant de M. Bruné, a regretté publiquement devant M. Barre cette hostilité.

M. Barre, comme l'avait fait quelques jours auparavant M. Pons, a pu visiter l'un des quatre grands camps de toile dressés par l'armée française pour accueillir les réfugiés du Suriname, chassés par la guerre civile. Aux neuf mille habitants de Saint-Laurent, sont venus, ces derniers mois, s'ajouter sept mille sept cent trente Surinamiens d'après les chiffres officiels, plus de onze mille selon la municipalité locale ; sans que le mouvement ait pu être véritablement enrayé ces derniers semaines. Au contraire puisque de nouveaux réfugiés arrivent maintenant directement de la capitale, Paramaribo.

« Le gouvernement français, a déclaré M. Barre, *respecte, ce que je comprends, une attitude conforme aux traditions de la France. La tradition humanitaire, qui est le traitement digne des populations déplacées. La tradition diplomatique, qui est la neutralité et la non-ingérence. » « Mais il faut,* a-t-il aussitôt ajouté, *que ces personnes déplacées puissent retourner chez elles afin que les Guyanais puissent se consacrer à leurs tâches. »*

DANIEL CARTON.

L'« option zéro » est dangereuse
estime l'ancien premier ministre

Interrogé mercredi 11 mars sur RFO-Guyane, M. Raymond Barre a livré pour la première fois son sentiment sur le débat engagé depuis quelques jours sur les euromissiles et la stratégie de défense européenne. Alors qu'il n'avait pas encore eu, selon ses dires, connaissance des toutes dernières déclarations du président de la République, l'ancien premier ministre a réaffirmé, en ces termes, une position qui n'a pas varié :

« Le désarmement, a-t-il déclaré, *est une question très complexe. Quel est l'être humain raisonnable qui ne voudrait pas le désarmement ? Personnellement, je considère que l'« option zéro » est dangereuse. Elle dépouille l'Europe des moyens indispensables pour assurer le couplage de sa défense avec celle des Etats-Unis. »* En conclusion, M. Barre a souhaité que *« l'on ne se réjouisse pas trop vite de l'option zéro »*.

« Aujourd'hui, a-t-il indiqué, *face à ce qui peut se produire, il faut beaucoup de prudence et de vigilance. Ce qui est important pour la France, c'est de ne pas abaisser sa garde. Personne ne peut envisager que nos propres forces nucléaires de dissuasion soient remises en question. Cela ne regarde personne. Cela ne regarde que nous-mêmes. »*

M. Hernu réservé sur la proposition de M. Gorbatchev

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, ancien ministre de la défense, observe, dans une interview à *Jours de France*, une attitude prudente face aux propositions soviétiques de désarmement nucléaire car *« il ne faut pas avoir la mémoire courte »*, et il rappelle que Khrouchtchev, en arrivant au pouvoir, avait lui aussi proposé de telles mesures, mais *« on a vu à quel mur il s'est heurté »*.

Selon M. Hernu, *« si les trois conditions d'un retrait équilibré, simultané et contrôlé ne sont pas réunies, alors cette proposition sera seulement de la propagande »*. A propos de l'option zéro, l'ancien ministre rappelle que, en matière de forces classiques et conventionnelles, *« les Soviétiques ont sur les Européens une supériorité absolue dans un rapport de sept à un »*. Il estime qu' *« il n'y a pas de défense européenne, que cela est une légende »*.

Favorable au *« pilier franco-allemand »*, il ajoute : *« Il faut que nos deux pays, qui sont le pilier stratégico-militaire de l'Europe, s'entendent. Si l'on se met à avoir des points de vue différents, alors nous ferons le jeu des Soviétiques. »*

La campagne du PS dans les universités

« Dites donc, M. Jospin ! »

La Sorbonne s'est donnée, le 11 mars, un petit air de « questions du mercredi » au Palais Bourbon. « L'homme du président », alias M. Lionel Jospin, faisait face à plusieurs centaines d'étudiants réunis dans l'amphithéâtre Richelieu. Sur le thème imaginaire « Dites-nous donc, monsieur le premier secrétaire du PS », ils étaient venus, à l'invitation de la section socialiste du Mouvement de la jeunesse socialiste pour « cuisiner Lionel ». Gentils mais mordants.

Peu de questions sur l'université mais beaucoup sur l'armée, le service militaire et les immigrés. Et surtout, un lancinant leitmotiv pour montrer qu'on ne s'en laisse pas compter : mais que fîtes-vous aux temps chauds de la vague rose ? Avec dextérité, l'ex-professeur a charmé, fait rire ou rendu perplexe son auditoire.

La cohabitation ? *« Je ne suis pas sûr que le jugement des Français sera positif en 1988... »* à moins, bien sûr, que le candidat socialiste soit le président sortant. Le libéralisme ? *« J'oppose libertés à libéralisme qui est une doctrine historiquement dépassée. »* Le droit de vote des immigrés ? *« Nous avons hésité politiquement »* devant la poussée de l'extrême droite en 1983-1984. Les incendies criminels dans des logements parisiens d'immigrés ? *« Je suis tout à fait prêt pour qu'une initiative soit prise afin qu'une enquête sérieuse et sévère soit menée »*.

Le service militaire à six mois ? *« Nous ne l'appliquerons pas »* si le PS revient au pouvoir. *« On s'est rendu compte, aux affaires, qu'on ne pouvait former des hommes en un temps si court »*. Le mariage télévisuel Berlusconi-Hersant ? *« D'abord, j'espère qu'ils n'auront pas d'enfants... Je n'ai pas été enthousiaste de la mère* (Berlusconi)*... J'ai de la détestation, comme beaucoup, pour le père »* qui, selon M. Jospin, finira bien par commander.

L'avenir de l'Université ? *« Il faut réfléchir en termes de capacité d'auto-organisation des établissements, accorder une place beaucoup plus grande à la recherche, établir des passerelles entre grandes écoles et universités »*.

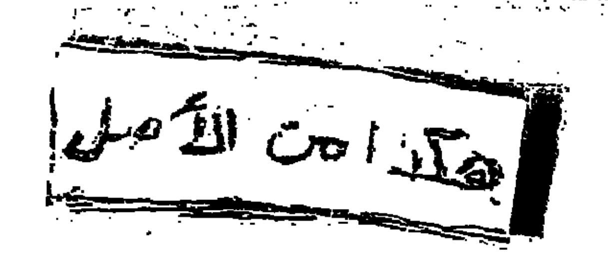
Pas du tout convaincue, une étudiante en histoire l'apostrophe : *« J'ai l'impression, en vous écoutant, que vous n'avez jamais été au pouvoir ! »* Et de reprocher aux socialistes d'avoir, pendant cinq ans, *ménagé la chèvre et le chou*. La salle est ravie. Les étudiants socialistes se pincent les lèvres. N'écoutant que son courage et sa témérité, Isabelle Thomas, éphémère égérie du mouvement de décembre applaudit... les mains dans le dos, au premier rang.

A l'évidence ces jeunes-là veulent des gages sérieux sur toutes les questions de société avant de glisser leur bulletin dans l'urne.

O. B.

● **M. Jospin a du mal à voir M. Rocard.** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, interrogé par l'hebdomadaire toulousain *Courrier Sud*, à propos des nombreuses tournées provinciales de M. Michel Rocard, affirme *« les voir amicalement »*. *« Mais j'ai du mal à voir* [Michel Rocard] *tellement il se promène »*, ajoute-t-il.

[Les tournées de la « pré-campagne présidentielle » de M. Rocard avaient fait partie des points évoqués lors des négociations pour parvenir à une motion de synthèse avant le congrès de Lille socialiste du mois d'avril. M. Jospin n'est pas contre le principe de ces tournées (que le député des Yvelines effectue région par région), à condition qu'elles se situent clairement dans le cadre du parti, que les premiers secrétaires fédéraux soient prévenus en temps utile, etc.]



هكذا من الأصل

Politique

Nouvelle-Calédonie

Matignon répond aux indépendantistes

Le cabinet du premier ministre a fait diffuser, le mercredi 11 mars, le contenu des réponses adressées le 2 mars par M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, à chacun des trois présidents de région indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, MM. Jean-Marie Tjibaou (Nord), Léopold Jorédié (Centre) et Yeiwéné Yeiwéné (îles Loyauté).

Dans une longue lettre adressée le 16 février au premier ministre, ces trois présidents de région accusaient le gouvernement de conduire dans le territoire *« une politique réactionnaire, au sens propre du terme, revancharde et partisane »* (*le Monde* du 18 février).

M. Ulrich observe que *« l'action conduite vise en priorité à assurer l'amélioration des conditions de vie des Calédoniens, en particulier de ceux qui se trouvent en brousse ou dans les Iles, et elle sera poursuivie »*.

Dans une note d'observation sur la réponse adressée aux présidents de région FLNKS, le cabinet du premier ministre précise que l'annulation et le règlement d'office des budgets des régions Centre et des Iles *« sont justifiés par le caractère disproportionné des recettes attendues par rapport au crédit disponible »*.

D'autre part, selon l'Hôtel Matignon, *« les trois régions FLNKS connaissent (...) des difficultés réelles à assurer une gestion satisfaisante de leurs budgets. »*

On fait encore observer dans l'entourage de M. Chirac que, en contradiction avec les allégations des présidents indépendantistes, les communes de leurs trois régions *« reçoivent 65 % des subventions d'équipement alors qu'elles ne représentent que 40 % de la population du territoire »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au Palais de l'Elysée, le mercredi 11 mars 1987. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● LETTRE RECTIFICATIVE AU PROJET DE LOI SUR L'ÉPARGNE

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres un projet de lettre rectificative au projet de loi sur l'épargne.

Cette lettre contient des mesures techniques de nature financière et fiscale qui renforcent l'objectif de développement de l'épargne que le gouvernement s'est fixé.

1) Les prêts de titres. – Le régime fiscal des prêts de titres est organisé de telle façon que ces opérations soient neutres au regard de l'imposition des plus-values. Cette mesure facilitera le fonctionnement du marché à terme des instruments financiers et la gestion de la trésorerie des entreprises.

2) Le marché à terme des instruments financiers (MATIF). – En tenant compte de l'expérience tirée des premiers mois d'activité du MATIF, le projet modifie la qualification des personnes habilitées à concourir à l'activité de celui-ci. Il améliore la sécurité d'ensemble des opérations en précisant la situation juridique des dépôts effectués en couverture des positions prises sur le marché.

3) Le régime d'imposition des opérations réalisées sur le MATIF. – En ce qui concerne les entreprises, le projet définit le régime fiscal des profits et pertes réalisés sur le MATIF. Il permet notamment de tenir compte des gains et des pertes latents constatés à la clôture de l'exercice et de préciser le régime fiscal des positions symétriques. La solution proposée est comparable à celle retenue dans les pays étrangers.

En ce qui concerne les particuliers, le projet a pour objet :

– d'étendre la taxation au taux de 16 % aux opérations faisant référence à un indice lié au marché des actions ;

– de simplifier le régime du prélèvement libératoire pour les opérations soumises au taux de 33 % ;

– d'offrir aux particuliers intervenant à titre professionnel la faculté d'opter pour une imposition à l'impôt sur le revenu sous le régime des bénéfices industriels et commerciaux. :

4) La réforme de l'organisation des caisses d'épargne. – Une étape supplémentaire est franchie dans la voie de la banalisation des activités des caisses d'épargne en leur permettant d'octroyer des prêts aux personnes morales, notamment aux petites et moyennes entreprises. Cette plus grande liberté d'emploi sera accompagnée d'une fiscalisation progressive du réseau à compter du 1er janvier 1988.

En outre, des mesures sont prises pour faciliter les regroupements des caisses d'épargne en permettant le maintien temporaire du mandat des membres des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance.

5) La connaissance de l'actionnariat des sociétés. – Le projet ouvre aux sociétés anonymes, lorsqu'elles ne souhaitent pas recourir au régime des titres nominatifs, la possibilité de prévoir dans leurs statuts le droit pour leurs dirigeants de demander à des intermédiaires habilités à cet effet la liste de leurs actionnaires. Il institue en outre de nouveaux seuils à partir desquels les détenteurs de titres doivent se déclarer auprès des sociétés.

6) Le droit de timbre sur les pouvoirs pour la représentation aux assemblées générales. – Chaque pouvoir est actuellement soumis à un droit de timbre de 30 francs. Ce droit est généralement acquitté par la société. Afin de tenir compte du nombre considérable de pouvoirs auquel sont susceptibles de donner lieu les assemblées générales des sociétés privatisées, il est proposé de réduire le montant de ce droit à 5 francs.

● RELÈVEMENT DES PEINES PRÉVUES A L'ARTICLE L 1er DU CODE DE LA ROUTE

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relevant les peines prévues par l'article L 1er du code de la route.

Les accidents de la route ont provoqué la mort de 10447 personnes en 1985 et celle de 10961 personnes en 1986. Or, près de 40 % des 250000 accidents corporels recensés en 1985 sont la conséquence d'une absorption excessive d'alcool. Compte tenu de cette progression inquiétante, il apparaît nécessaire de réprimer plus sévèrement les agissements des conducteurs de véhicules qui mettent en danger la vie d'autrui par une consommation exagérée de boissons alcooliques.

Le projet de loi tend à aggraver les peines prévues par l'article L 1er du code de la route en portant à deux ans d'emprisonnement et à 30000 francs d'amende le maximum des peines encourues par ceux qui auront conduit un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique ou en état d'ivresse manifeste. Ce renforcement des peines concerne également les conducteurs qui auront refusé de se soumettre aux opérations de dépistage de l'imprégnation alcoolique.

Ces dispositions sont de nature à permettre une répression plus efficace de l'abus de consommation d'alcool au volant, qui constitue une violation délibérée des règles de sécurité sur les routes et qui est à l'origine de trop nombreux drames humains, personnels et familiaux.

(Lire la suite page 8.)

● LE SERVICE NATIONAL DANS LA POLICE

Le ministre délégué chargé de la sécurité a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au service national dans la police.

Ce projet de loi fixe à 10 % de l'effectif du personnel des services actifs le nombre des jeunes gens qui peuvent accomplir leur service national dans la police. Il définit l'étendue et la nature de leurs droits et obligations, ainsi que leur régime disciplinaire et leur statut au regard des dispositions du code de justice militaire.

En matière de sécurité sociale, d'aide sociale et de réparation des dommages subis dans le service, le projet étend aux policiers auxiliaires le régime actuellement en vigueur pour les appelés accomplissant leur service militaire.

Enfin, il ouvre aux appelés la possibilité d'une prolongation du service actif au-delà de la durée légale, pour une période de quatre à douze mois.

● L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme a présenté au conseil des ministres un projet de loi favorisant l'exercice de l'autorité parentale par les parents divorcés et les parents naturels.

Dans le cas du divorce, le projet prévoit que le juge aux affaires matrimoniales pourra décider que l'autorité parentale sera exercée conjointement par les deux parents.

Dans le cas de la filiation naturelle, lorsque les deux parents auront reconnu l'enfant, ils pourront exercer en commun l'autorité parentale à la suite d'une déclaration conjointe devant le juge des tutelles. En outre, le juge aux affaires matrimoniales pourra donner au parent qui n'a pas l'exercice de l'autorité parentale un droit de visite et de surveillance.

(Lire la suite page 10.)

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, **M. Gabriel Pallez**, inspecteur général des finances, est nommé président du conseil d'administration du Consortium français de participations bancaires ;

– Sur proposition du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, **M. Bernard Pache**, ingénieur en chef des mines, est nommé président du conseil d'administration des Charbonnages de France ;

– Sur proposition du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, il est mis fin aux fonctions exercées par **M. Serge Barcellini** en qualité de directeur des statuts et de l'information historique.

● Un conseiller polynésien condamné pour diffamation envers M. Flosse. – M. Enrique Braun Ortega, conseiller territorial de Polynésie, a été condamné, mardi 10 mars à Papeete, pour diffamation envers M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, ancien président du gouvernement territorial et ancien député RPR de Polynésie.

Le tribunal correctionnel de Papeete a condamné M. Braun Ortega, qui avait notamment accusé M. Flosse de *« corruption électorale massive »*, à 100 000 francs CFP (5 500 francs français) et 1 franc de dommages et intérêts.

Société

JUSTICE

Les « rendez-vous » de M. Jean-Pierre Michau à Rio-de-Janeiro

M. Arnaldo Campana, protecteur de M. Yves Chalier et la mafia franco-brésilienne du vidéo-poker

L'arrivée du juge d'instruction Jean-Pierre Michau, *dans la matinée du mercredi* 11 mars, à Rio-de-Janeiro, a été entourée d'un luxe de précautions et de mesures de sécurité, M. Michau ayant voyagé à l'écart des autres passagers et évité les contrôles de douane et de police. Accueilli par le consul général de France, M. Michau devait entendre, jeudi, dans les locaux de la police civile de Rio, M. Arnaldo Campana, ancien chef de cette police, soupçonné d'avoir apporté, de Paris à Rio, le « vrai faux » passeport établi par la DST pour M. Yves Chalier, principal accusé et accusateur dans l'affaire du Carrefour du développement. D'autres « rendez-vous » – quatre au total – étaient sur l'agenda brésilien du juge, qui, accompagné d'un inspecteur de la police judiciaire, *semble aussi s'intéresser au* « milieu » corse qui accueillit et aida M. Chalier à Rio.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le juge d'instruction, Jean-Pierre Michau, a passé sa première journée à Rio-de-Janeiro à jouer l'homme invisible avec la presse. A l'aéroport, où il est arrivé un peu avant 6 heures du matin, il a tenté de semer *les journalistes qui l'attendaient* en évitant la sortie habituelle des passagers : la manœuvre aurait *réussi s'il n'avait été surpris* par un photographe de l'Agence France-Presse. Partout où le magistrat est allé, il est entré et sorti, à la dérobée, en utilisant divers stratagèmes. *« Mais comment est-il ce juge ? »*, demandaient les collègues brésiliens, désespérés, en notant fébrilement le portrait-robot qui leur était donné : *« taille moyenne, un début d'embonpoint, les temps dégarnies, des lunettes, un costume bleu pâle et une grosse serviette noire »*.

Disputant la vedette avec la marine marchande en grève, l'armée dans les raffineries de pétrole paralysées par leur personnel et la filière brésilienne du trafic de cocaïne organisé par des employés de la Panam, le magistrat français a créé le suspense toute la journée en fuyant les flashes et en réservant à quelques interlocuteurs privilégiés les explications sur son emploi du temps. Il est accompagné, pendant son séjour, qui doit se terminer vendredi, de M. Jean-Pierre Steiner, inspecteur principal à la sous-direction des affaires financières de la police judiciaire.

C'est ce jeudi que M. Michau devait procéder à l'audition qui a motivé son déplacement, celle de M. Arnaldo Campana, qui a été pendant trois ans le responsable de la police civile de Rio-de-Janeiro avant d'être démis de ses fonctions en juillet dernier. M. Campana est accusé d'avoir protégé Yves Chalier pendant sa « cavale » brésilienne et de lui avoir apporté, de Paris, le passeport portant la fausse identité d'Yves Navaro. *M. Campana avait* même monté avec l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci une *société d'import-export*, Terrarum, qui servait vraisemblablement de couverture à des activités moins avouables, le policier étant lié à la mafia franco-brésilienne du vidéo-poker.

En attendant cette audition, M. Michau a passé l'après-midi de mercredi avec le directeur de la police fédérale, M. Romeu Tuma, venu de Brasilia pour l'occasion. Le juge a remis à son interlocuteur brésilien une traduction des dépositions faites par Yves Chalier à Paris. Les deux hommes ont confronté ensuite leurs dossiers respectifs : entrées et sorties de Chalier du territoire brésilien, conditions de son séjour, etc. *La police a enregistré l'entrée du* fugitif sous sa véritable identité, sa sortie, par Foz de Iguaçu, vers le *Paraguay et son retour par le même* chemin, mais elle n'a aucune trace de son départ définitif du Brésil. *« Les policiers brésiliens ont été très coopératifs »*, assure-t-on du côté français.

Les jeux clandestins

Au même moment, M. Campana attendait dans une salle du palais de justice son audition par le juge brésilien chargé d'instruire les poursuites engagées contre lui pour *« enrichissement illicite »* et *« usage de faux »*. Jusqu'à présent, l'ancien chef de la police civile de Rio-de-Janeiro n'a eu affaire qu'à ses pairs. Au Brésil, les instructions *criminelles sont menées, en effet,* dans un premier temps, par la police, qui dispose d'un délai de trente jours renouvelable aussi souvent que nécessaire. Le dossier passe ensuite entre les mains d'un magistrat, qui ouvre une instruction judiciaire.

Mercredi, c'était au tour de la justice d'entrer en action, et, plus précisément, du juge de la vingt et unième chambre criminelle, M. Nelson da Silva. On a vu arriver dans la salle d'attente du magistrat un accusé en pleine forme, bien bronzé, habillé avec recherche. Il était accompagné d'un de ses associés dans la firme Terrarum, l'avocat brésilien Glauco Regis Jorge Ribeiro. *L'attente a été longue.*
Le juge a reçu d'abord un député de l'Assemblée législative de Rio-de-*Janeiro*, M. Alcides da Fonseca, auteur des premières dénonciations contre M. Campana.

« Dès 1983, dit le député, *j'ai accusé Campana de complicité avec le* jogo do bicho » (littéralement le jeu de l'animal, un jeu de hasard illégal au Brésil, mais toléré à Rio par une police qui prélève sa dîme). Le journal *O Globo* a publié, le 8 mars, une longue enquête affirmant que, peu de temps avant de prendre *ses fonctions de secrétaire* dans la police civile en 1983, M. Campana était allé dans une région de l'Etat voisin de Minas-Gerais, *« avec une valise pleine d'argent »*, tenter de convaincre la police locale de laisser s'implanter le *jogo do bicho* dans sa zone d'influence.

M. Alcides da Fonseca ajoute : *« En 1985, un juge avait ordonné la fermeture de la boutique de vidéo poker que possédait Jules Filippedu à Copacabana. Je suis allé voir le commissaire chargé d'exécuter cette ordonnance. Il m'a dit avoir reçu l'ordre de Campana de ne pas obéir au magistrat. Il s'agissait là d'une manœuvre pour gagner du temps. Campana avait prévenu Filippedu, qui a eu plusieurs heures pour enlever ses machines à sous et disparaître du magasin. »*

Le député a demandé au juge la confiscation, à titre conservatoire, de tous les biens de M. Campana, qu'il évalue à 30 millions de cruzados *(10 millions de francs)*. *« Une fortune amassée en trois ans,* dit M. da Fonseca, *grâce au produit des jeux clandestins. »*

CHARLES VANHECKE.

Les « cibles » d'Action directe

348 adresses

Trois cent quarante-huit, pas une de plus. C'est le total des adresses relevées par la branche *internationaliste d'Action directe*. Après les quatre arrestations de Vitry-aux-Loges (Loiret), la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne s'est lancée dans le travail de bénédictin qui fait sa réputation, épluchant les carnets, dépouillant les listes, classant la masse de papiers saisis dans le repaire de ces *archivistes méticuleux que semblent* avoir été Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

C'est en faisant l'addition des noms de sociétés et des noms de personnes notés, en vrac, par Action directe que les policiers arrivent à ce total de 348. *« Un inventaire farfelu »*, confie un enquêteur, mêlant les cibles *potentielles* et les adresses notées par commodité, par exemple celles de journaux, dont *le Monde*. Ces listes ont été constituées à partir d'annuaires — Bottin administratif et Bottin mondain, Who's Who, annuaires militaires, etc — et ne sont pas *toujours à jour, fonctions* ou coordonnées étant parfois périmées.

Une constante cependant : l'armée. *Généraux*, colonels, ingénieurs et industriels travaillant dans l'industrie de l'armement l'emportant sur toute autre catégorie. Sur cet « annuaire » de 348 références, les quatre membres du noyau *dur d'Action* directe n'avaient toutefois entamé que *« sept à huit »* repé*rages afin de* localiser des « cibles » concrètes. Selon les enquêteurs, il s'agit uniquement de personnes, souvent inconnues du grand public, liées, peu ou prou, à l'industrie de l'armement. *Ainsi*, le président-directeur général de la société Alkan, appartenant au groupement des industries françaises aéronautiques *et spatiales*, y figurait en bonne place. *« N'en déplaise aux hommes politiques,* commente un *enquêteur, ils les intéressaient peu et ne faisaient que de la figuration dans ces listes. »*

E. P.

Après l'enlèvement de deux directeurs et d'un comptable

Un hôtel corse va fermer ses portes pendant la prochaine saison estivale

AJACCIO
de notre correspondant

Parce qu'elle avait pratiquement cessé de maîtriser la direction de son hôtel-club de San Bastiano, situé à 27 kilomètres au nord d'Ajaccio sur les rives du golfe de Sagone, la Compagnie générale de tourisme hôtelier a décidé que l'établissement ne rouvrira pas ses portes cette année. La réouverture était fixée au 29 avril et la fermeture fin septembre. Pendant cette période, l'hôtel, ouvert depuis *1976 et qui compte* deux cents chambres, et occupe cent quinze personnes, devait recevoir environ cinquante mille touristes.

L'an dernier, le directeur, M. Jean-Marie Brunier, avait précipitamment quitté l'île quelques jours avant l'ouverture. Cette année, son successeur, M. Antomarchi, a été enlevé le 29 janvier et son comptable, M. Patrick Déhon, le 20 février, par de hommes armées et portant cagoule. Tous deux ont été relâchés par la suite et M Déhon, qui a quitté la Corse, a affirmé avoir été molesté, et son médecin lui a prescrit une incapacité de travail d'un mois.

Ces faits ont entraîné l'ouverture de deux enquêtes, l'une tendant à établir les faits en vue des procédures habituelles, l'autre visant à déterminer les conditions dans lesquelles l'ex-FLNC aurait indirectement perçu, à cette occasion, un « impôt révolutionnaire ». Selon les enquêteurs qui ont saisi les pièces comptables, des sommes auraient été versées à des tiers ou à des sociétés sous couvert de règlement de services ou de fournitures.

Ces pièces ont été saisies, le mercredi 11 mars, au cours d'une vaste opération menée par le colonel Spill*man, commandant la légion de gen*darmerie de Corse qui a mis en œuvre cent dix gendarmes et policiers ainsi qu'un hélicoptère, une vedette et d'autres moyens maritimes. L'établissement a été minutieusement fouillé dans l'espoir d'y découvrir d'éventuelles caches d'armes, mais les perquisitions n'ont pas donné de résultat.

Une seule réation à cette opération a été signalée. La protestation du Syndicat des travailleurs corses, d'obédience nationaliste, seule organisation syndicale de l'établissement. Les délégués du STC devaient être reçus jeudi, à Marseille, par M. Michel Anne, président de la compagnie à qui ils avaient demandé audience au lendemain de la réunion du conseil d'administration du 9 mars dont ils ignoraient toutefois la décision.

L'affaire du San Bastiano ne semble pas devoir en rester là, d'autant que c'est la première fois que pourrait être établie la perception de l'impôt révolutionnaire par l'ex-FLNC au sujet de laquelle les victimes ont toujours observé le plus total silence.

PAUL SILVANI.

Au tribunal de Paris

Edouard de Faucigny-Lucinge et ses trois complices inculpés

Les quatre jeunes gens qui projetaient d'enlever la fille de M. Serge Gainsbourg, arrêtés dans la nuit du 8 au 9 mars, après un échange de coups de feu avec des policiers, ont été inculpés, mercredi 11 mars, de tentatives d'homicides volontaires sur agents de la force publique, infractions à la législation sur les armes et les munitions et vols par M. Jean-Louis Mazière, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Laurent *Communier*, vingt et un ans, qui a choisi pour avocat Mᵉ Philippe Lemaire et Mᵉ Vero Tuffal ; Philippe Lachavanne, vingt ans, et Christelle Rogriguès, vingt ans, qui avaient pour avocat Mᵉ Xavier Hutin, ont été amenés au cabinet du magistrat instructeur, lequel s'est ensuite rendu dans la soirée à l'hôpital Marie-Lannelongue pour signifier ces inculpations au quatrième, Edouard de Faucigny-Lucinge, vingt et un ans, blessé par une balle *au poumon lors de la fusillade.*

L'information judiciaire ouverte par M. Mazière *ne vise* pas le projet d'enlèvement de Charlotte Gainsbourg, l'infraction ne pouvant être caractérisée que par un *« commencement d'exécution »*, interprétée d'une manière très restrictive par la jurisprudence.

De la même manière, il n'est pas certain que les constitutions de partie civile annoncées par M. Serge Gainsbourg et Mᵐᵉ Jane Birkin aient une chance d'aboutir.

Au tribunal de Paris

« Le Figaro » condamné pour accusations mensongères envers Mᵐᵉ Laurent Fabius

La société éditrice du *Figaro* et le journaliste Georges Suffert ont été condamnés, le mercredi 11 mars, par la première chambre du tribunal civil de Paris à verser conjointement le franc symbolique de dommages-intérêts que Mᵐᵉ Françoise Castro, épouse de M. Laurent Fabius, demandait en réparation du préjudice causé par la publication le 28 juin 1986 dans *le Figaro-Magazine* d'un article intitulé *« Ils ont détourné des fonds publics pour financer le PS »*.

L'article mentionnait notamment une subvention de 50 000 francs qui aurait été accordée par l'ONASEC à Espace 89, *« curieuse association dirigée par M. Maurice Benassayag et Mᵐᵉ Françoise Castro »*, avant de faire un parallèle avec l'affaire du Carrefour du développement pour déduire que des associations étaient *utilisées pour financer « discrètement »* d'autres organismes en relation avec le Parti socialiste.

Le tribunal, présidé par M. Jean-Michel Guth, relève, dans son jugement, que cette subvention, octroyée *en réalité par le ministère des rapatriés, « n'a pas provoqué, à ce jour, l'ouverture d'une quelconque procédure pénale »*. Aussi, les magistrats estiment que c'est *« de manière fautive et mensongère »* que le journaliste a accusé Mᵐᵉ Castro d'avoir détourné des fonds publics. *« M. Georges Suffert a dépassé la limite du droit reconnu à tout journaliste de critiquer les modalités de toute subvention publique »*, ajoute le tribunal, en considérant qu'il s'agit d'une faute *« quasi délictuelle »*.

M. P.

Un projet de loi sur les policiers auxiliaires

10 000 appelés du contingent dans la police nationale

Dix mille appelés du contingent *pourront accomplir* leur service national dans la police si le projet de loi présenté, mercredi 11 mars, au conseil des ministres par M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, est voté. Ce projet fixe, en effet, à 10 % de l'effectif du personnel des services actifs de *la* police nationale – 109 992 fonctionnaires au 1ᵉʳ janvier 1987 – le nom*bre de jeunes* gens qui pourront accéder à cette forme du service national.

L'extension à la police nationale d'une disposition dont bénéficiait la gendarmerie depuis 1972 – il y avait en 1986 9 200 gendarmes auxiliaires pour 79 080 gendarmes actifs – avait été adoptée en 1985, à l'initiative du gouvernement socialiste. En 1986, 600 policiers auxiliaires avaient ainsi rejoint la police pour des taches de prévention dans les grandes agglomérations. Ils devaient être 1 200 en 1987, puis 2 400 en 1988.

● **HENDAYE : expulsion d'un Basque espagnol.** – Un Basque espagnol réfugié en France a été expulsé, le mercredi 11 mars, par la police de l'air et des frontières selon la procédure d'urgence absolue : il s'agit de Francesco Ioldi-Mugica, trente et un ans, qui demeurait à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) *depuis plusieurs années. C'est* le frère de Carlos Ioldi, qui s'était présenté à la présidence du gouvernement basque espagnol sous l'étiquette Herri Batasuna, alors qu'il est actuellement emprisonné en Espagne dans l'attente d'un jugement.

● **Le second meurtrier du Père Fressoz arrêté.** – Moins d'un mois après l'assassinat du vieux curé de Verrens-Arvey (Savoie), le Père Jean Fressoz, les deux auteurs du crime, deux vagabonds originaires du Pas-de-Calais, sont sous les verrous : en effet, Francis Wattiaux, vingt-huit ans, *vient d'être arrêté à Firminy* (Loire), son complice Michel Valet, trente-deux ans, ayant été interpellé le 4 mars dernier à Saint-Etienne. Comme Michel Valet, Francis Wattieux a été inculpé d'assassinat dans la soirée du mercredi 11 mars.

● **Inculpation pour homicide involontaire à l'hôpital de La Rochelle.** – Le chef du service de réanimation de l'hôpital de La Rochelle (Charente-Maritime), le Docteur Patrick Haglund, vient d'être inculpé d'homicide involontaire après le décès d'une jeune fille de quinze ans, Dominique Guillon, victime d'un accident de la route le 15 août 1985. Les parents de la victime *avaient déposé une plainte contre* X quelques semaines après l'accident, estimant que leur fille *n'avait pas reçu tous les soins qu'elle était en* droit d'attendre. A la suite d'une premier rapport d'experts, le juge d'instruction a *décidé d'inculper* le docteur Haglund. Ce dernier a demandé une contre-expertise.

La conduite en état d'ivresse sera sanctionnée par des peines aggravées

Le conseil des ministres a approuvé, le 11 mars, un projet de loi présenté par le garde des sceaux aggravant les peines prévues pour conduite en état d'ivresse, même si aucun accident n'en est résulté. *Les peines de prison, actuellement* d'un mois à un an, seront portées à deux mois à deux ans. Les amendes, de 500 F à 20 000 F, varieront de 2 000 F à 30 000 F. Cette sévérité nouvelle à l'égard des conducteurs ayant plus de 0,8 g d'alcool dans le sang a été inspirée par l'accident qui a coûté en juin 1986 la vie à un mannequin, Caroline Cellier, dont la voiture avait été percutée à *150* km à l'heure par un automobiliste en état d'ivresse *(le Monde du* 12 décembre 1986).

POINT DE VUE

Une fermeté attendue

par Mᵉ Henri Fabre-Luce (*)

NOUS assistons, depuis quelques mois, à une évolution *sans précédent* de l'opinion publique et, par répercussion, du monde judiciaire, devant le phénomène, enfin mesuré à sa juste gravité, de la délinquance routière.

Paradoxalement, c'est le fait que, conformément à une pratique jusqu'alors très courante parmi les juridictions françaises, un tribunal correctionnel ait assorti du sursis la peine de prison infligée à l'auteur d'un homicide commis par excès de vitesse et alcoolisme, qui a servi, à l'issue d'un procès largement répercuté par les médias, de détonateur à une brusque réaction d'indignation presque unanime.

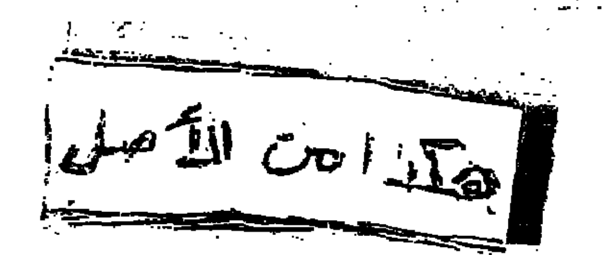
On n'avait sans doute pas prêté assez d'attention aux signes avant-coureurs d'une prise de conscience qu'avait favorisée le travail de sensibilisation accompli depuis quelques années (et d'abord dans l'indifférence quasi générale, il faut le dire) par des associations ayant décidé de ne pas se résigner à la « fatalité routière ». *Signes avant*-coureurs qui s'étaient manifestés jusqu'au sein de l'institution judiciaire : *anticipant* de quelques jours la réaction critique du garde des Sceaux sur le jugement de Nanterre, un haut magistrat *s'exclamait, lors* de l'audience solennelle de rentrée de la cour de Rouen : *« Faut-il admettre qu'ôter la vie est beaucoup moins grave que le vol d'un autoradio ou d'une bouteille d'alcool au supermarché du coin ? N'attendons pas une énième circulaire pour réagir, pour prendre des réquisitions à la mesure de l'hécatombe routière, qui fait honte au peuple de France. »*

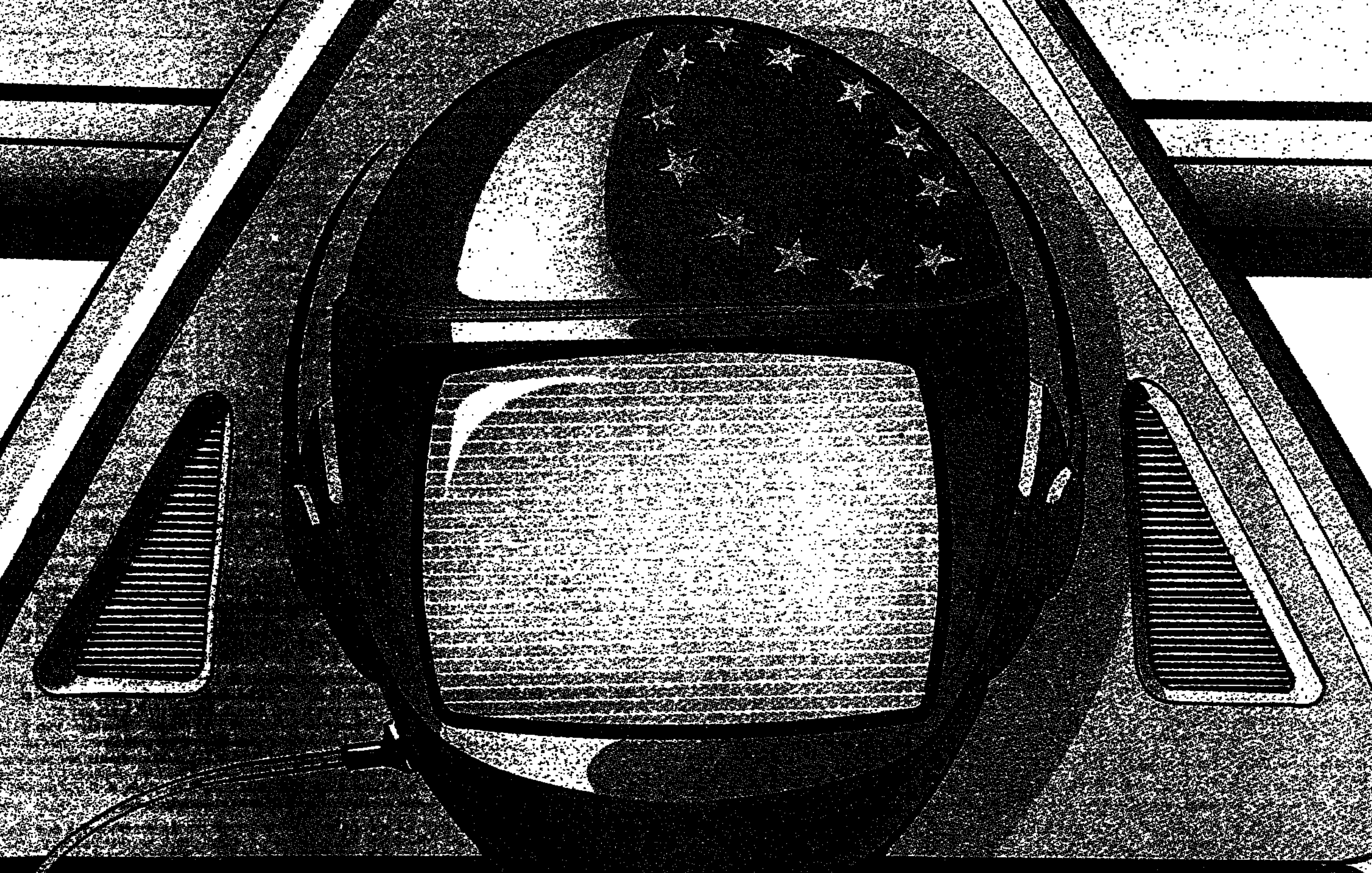
A Orléans, à Meaux, à Nantes, les juridictions de jugement faisaient déjà preuve, contre les chauffards, de la fermeté que l'opinion attendait. L'affaire Cellier a contribué à précipiter cette évolution. D'une part, depuis la décision, si unanimement considérée comme excessivement indulgente, il ne se passe pas de semaine sans que nous soyons informés de la nouvelle sévérité de telle ou telle juridiction. De son côté, le ministre de la justice élabore un projet de loi qui aggrave les sanctions applicables à la simple conduite en état d'ivresse, sans qu'un accident se soit produit. Saluons, au passage, cette volonté, *parfois mal comprise*, de rappeler que des comportements dangereux doivent être sévèrement réprimés, *indépendamment des conséquences* produites et précisément pour éviter celles-ci. Mieux vaut prévenir que guérir, comme le dit la sagesse populaire.

Il convient pourtant de s'interroger sur la polarisation dont fait l'objet l'alcoolémie. Un autre paradoxe de l'affaire Cellier est que la vitesse était en cause tout autant, *sinon plus, selon* le responsable lui-même, que l'alcool. Or, ce dernier facteur est quasiment seul concerné, tant par le projet gouvernemental que par la jurisprudence nouvelle ci-dessus évoquée. Tout se passe comme si était ainsi offert à l'opinion un bouc émissaire unique des drames de la route. Est-ce parce que la distanciation est plus aisée sur ce terrain pour nos gouvernants et pour nos juges ?

Il n'en demeure pas moins que, s'il s'agit de distinguer entre infractions méritant l'indulgence ou la sévérité, mieux vaudrait séparer les *simples maladresses* de l'ensemble des violations délibérées de règles de sécurité : alcool mais aussi vitesse, *non-respect de la signalisation*, mauvais entretien des véhicules, etc... On pourrait alors réserver le terme *d'accident* à une catégorie bien délimitée de drames routiers, et adapter pour l'ensemble des autres une politique *pénale* réellement dissuasive.

(*) Avocat.







Société

L'Eglise catholique et la procréation

La publication, le mardi 10 mars, par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, d'une Instruction condamnant toutes les méthodes de procréation artificielle (dont nous avons publié de longs extraits dans *le Monde* du 11 mars), suscite un large débat dans les milieux catholiques et médicaux. Le professeur Charles Lefèvre se fait l'écho des questions éthiques que soulève ce texte dans la rigidité du « désaveu » qu'il contient.

***Quant au professeur* Georges David il rappelle le drame humain que représente, pour les couples, la stérilité.**

POINT DE VUE

La stérilité n'est pas une faute

par le professeur
Georges David

Président de la Fédération
des Centres d'étude
et de conservation
du sperme (CECOS).

ON nous avait annoncé une prise de position dure du Vatican. Bien que prévenus, *nous avons été surpris par* l'ampleur et le caractère absolu des interdits et plus encore par la sécheresse de leur expression.

Nous ne pouvons subir ce jugement *sans réagir, non pas tant* parce que nous sommes directement visés en tant qu'acteurs médicaux mais beaucoup plus parce que nous nous devons de témoigner au *nom de ces couples stériles* dont la souffrance se trouve aujourd'hui ravivée.

Ce souci de nous appuyer sur une expérience humaine concrète *nous fera nous limiter au problème* de l'insémination artificielle. On sait qu'elle revêt deux formes : selon qu'elle est exécutée avec le sperme du mari et avec le sperme d'un *donneur étranger* au couple.

L'une et l'autre avaient déjà, par le passé, fait l'objet d'interventions, en particulier du pape Pie XII ; mais, tout au moins en ce qui *concerne l'insémination intra*-conjugale, on avait, dans les vingt dernières années, assisté à une certaine évolution. Bien des théologiens en étaient arrivés à une attitude *de bienveillante tolérance* à son égard.

La déclaration actuelle revient à l'*intolérance,* avec l'argument que la conception ne peut être dissociée de l'*acte sexuel. Cette sévérité* nous inquiète d'autant plus qu'une allusion péjorative est faite par ailleurs à la masturbation. N'ira-t-on pas dans cette voie jusqu'à rejeter *alors l'analyse* du sperme que nécessite, pour être tolérée, cette pratique ? *Choisir l'artifice* fait craindre certains excès allant jusqu'à une sorte de respect de principe à l'égard de la stérilité *« jugée comme naturelle ».*

L'insémination artificielle avec sperme de donneur encourt un blâme encore plus sévère puisque à *l'artifice technique s'ajoute l'artifice* génétique avec rupture du lien de filiation. Elle est *« contraire à l'unité du mariage, à la dignité des époux ».*

Un environnement affectif riche

C'est cette condamnation som*maire qui appelle surtout notre* témoignage, fondé sur une expérience concrète, celle de ces deux mille couples qui, en quinze ans, se sont adressés aux CECOS (Centres d'études et de conservation du sperme). Si l'on veut parler de dignité, nous saurons dire d'emblée que c'est bien à eux que s'applique ce terme.

Quel courage il leur faut pour surmonter ce drame de la stérilité ! Quel amour les anime dans la recherche d'une grossesse dont ils se sentent tous deux pleinement *responsables ! Certes, ils se distin*guent de la moyenne des autres couples, mais par leur exemplarité : mariés pour 999 sur 1000 d'entre eux, en un temps où l'union libre se *généralise ; souhaitant au moins* deux enfants, alors que les autres dépassent difficilement *l'unité ;* ne connaissant pas l'IVG (aucun cas sur près de 5 000 grossesses dans notre centre), alors que celle-ci est le lot d'une grossesse sur quatre *dans la population générale.*

Si l'on ajoute que chez eux le divorce est exceptionnel et que les différentes enquêtes que nous avons pu conduire ont révélé que leurs enfants étaient l'objet d'un environnement *affectif particulière*ment riche, admettra-t-on de nous entendre parler de la qualité humaine assez exceptionnelle de ces couples ? Entendons-nous, ce *n'est pas la stérilité qui* confère toutes ces qualités ; mais c'est elle qui sélectionne *les* couples ayant virtuellement les possibilités de se révéler dans cette épreuve.

Aujourd'hui ils ne comprennent *pas cette faute dont on* les accable sans avoir cherché à les connaître, à les rencontrer, à les comprendre. Ils sont désespérés par ce qu'ils ressentent comme une condamnation particulièrement injuste, assortie d'aucune pitié.

On parle beaucoup d'accompagnement des mourants ; l'Eglise catholique peut se targuer de l'avoir toujours pratiqué. Mais sait-elle, *comprend-elle que la stérilité est au* couple ce que la mort est à l'individu et que, là aussi, il y aurait devoir d'accompagnement.

Si la condamnation du recours aux procréations médicalement assistées était dogmatiquement inévitable, n'aurait-elle pas pu, au moins, être empreinte de charité ?

Désaveu et liberté

par Charles Lefèvre

Prêtre
professeur d'éthique médicale
à l'Institut catholique de Lille.

LA réflexion éthique actuelle enregistre la reconnaissance croissante d'un critère longtemps dédaigné : l'acte se juge à ses conséquences, l'arbre à ses fruits — *formule évangélique, mais qui* ne saurait suffire à tout. En matière de procréation assistée, plutôt que les principes, on examine les retombées pour l'enfant et pour le couple : leur vie de relation sera-t-elle aimante et vraie ?

Mais nous constatons aussi la *résurgence de ce thème capital :* un acte n'est pas bon parce qu'une loi morale le prescrit, *mauvais parce* qu'elle l'interdit. C'est plutôt l'inverse : s'il est prescrit ou *défendu, c'*est en raison de son sens humain, auquel cette loi ne change *rien. Elle n'a d'autre fonction* que de le signaler. Voir ainsi au-delà de la loi pour en retrouver l'esprit, ce pourrait être une chance historique pour le dépassement d'un légalisme grave*ment délétère* et pour une éthique de la liberté.

C'est dans ce contexte que nous arrive l'*Instruction* romaine sur le respect de la vie. Autant qu'à ses prin*cipes et déductions, on s'intéressera* donc à ses conséquences pour les personnes *en cause, et au sens* humain de ses prescriptions. Le philosophe n'est pas le seul à vouloir comprendre.

Point de mystère, certes, en ce qui regarde les locations d'utérus, les hybridations, le clonage, etc. : déjà, les périls avaient été dénoncés par des comités pluralistes. Quant à l'insémination artificielle avec don*neur extérieur au couple, le texte de* Rome n'a pas suivi les rigoristes, qui y voient un adultère, mais on comprend les objections qu'il y fait.

La surprise vient du désaveu infligé même à la fécondation *in vitro « homologue »* (avec les gamètes des époux), et par là aux théologiens *notoires et aux évêques,* y compris Jean-Paul I peu avant son élection, qui l'ont clairement *approuvée. Car* c'est bien elle qui est *« du point de vue moral »* déclarée *« en elle-même illicite », et pas seulement les mani*pulations d'embryons dont elle peut être l'occasion : avec beaucoup d'honnêteté, le texte romain renonce à l'argument de la « pente savonneuse », souvent manipulé de façon démagogique.

La raison du rejet n'est autre que la séparation entre l'acte sexuel et la fécondation, alors que les théolo*giens et les évêques cités plus haut,* les résumés avec faveur par les Pères Moretti et de Dinechin, *« voient dans la fécondation médicale par le sperme du mari, non pas le remplacement de l'acte sexuel, mais son achèvement » (le Défi génétique,* Ed. Centurion).

Ce désaveu constitue un nœud de questions qui en commande la com*préhension, indispensable à la récep*tion d'un document non infaillible.

Et d'abord, quel rôle joue ici *l'expérience du couple, notamment* croyant, engagé dans ces pratiques ? Selon les témoignages que nous recueillons, ces couples éprouvés par la stérilité ne sont que *davantage unis dans la conviction* que l'enfant inespéré, étant moins *« leur œuvre »,* aura sa destinée propre : *« Vos enfants ne sont pas vos enfants »,* dit un poète chrétien libanais, Khalil Gibran. Cet apport spirituel ne doit-il pas être versé au dos*sier ?*

Une personne « en acte »

L'*Instruction* romaine demande que l'esprit ouvre les âmes à l'*« intelligence de ses préceptes ».* Or l'Eglise déclare qu'*« elle n'a pas toujours sous la main (in promptu) la réponse à chaque question » (Gaudium et Spes).* Comment s'opère, dès lors, le passage entre les commandements de Dieu et le refus de *séparer acte sexuel et fécondité ?* Par une réflexion de type philosophi*que qui vaut ce que pèsent les rai*sons avancées en faveur de ce refus : cet élément de liberté responsable ne peut-il être souligné ?

Le texte rappelle bien que le magistère n'énonce pas d'*« affirmation de nature philosophique »* sur le statut de l'embryon, mais qu'il condamne toujours l'avortement. Si des chercheurs ont la certitude, bien *fondée comme je le pense, que* durant les deux premières semaines le pré-embryon ne saurait en aucun cas être un individu, et donc une personne *« en acte »,* ne convient-il pas *d'admettre que, pour des raisons* strictement proportionnées, le traitement de ces pré-embryons peut assumer certains risques ?

L'expression qui qualifie la FIVETE (fécondation *in vitro* et transfert *d'embryons) « en elle-même illégitime »* fait écho à la formule *« intrinsèquement mauvaise »* appliquée à la contraception, en raison précisément de la séparation entre fécondité et *relation sexuelle.* Deux questions surgissent ici : puisque, selon la morale classique, *la* finalité des actes leur est essentielle, peut-on assimiler la séparation qui sert à susciter la vie et celle qui la refuse ? Autre question : centrer ainsi l'attention sur l'acte, *n'est-ce pas risquer de la détourner* de valeurs plus fondamentales comme l'union du couple dans l'amour de l'enfant, image inouïe de son Créateur, liberté éveillée par la *médiation de deux libertés.*

En demandant l'approfondissement de ces questions, nous semblons perdre de vue les dérives auxquelles peut prêter la procréation, *assistée ou non. Sont-elles « néopaïennes »,* comme vient de nous le suggérer Mgr Lustiger dans son article au *Monde* du 10 mars ? Il se peut encore que, avec le texte romain et *avec l'archevêque de Paris lui-même,* sans nul doute nous ayons décidé de ne pas pratiquer d'amalgame : qu'y a-t-il de commun entre l'avortement, hélas ! de fœtus sur commande au profit de l'industrie des cosmétiques, et la FIVETE, pratiquée avec les soi*gnants au service de l'amour ?*

Revenant au fait, ce qui me touche chez de jeunes couples, c'est un *genre de modestie* qui craint de ne pas pouvoir, peut-être, communiquer *la vie heureuse qui accomplira leur* descendance comme eux-mêmes. Mieux qu'à d'autres époques certainement, ils envisagent dans cette vie parentale, tissée de soucis autant *que de joies, une forme éminente* de dépassement dans la liberté. Même si le choix des moyens appelle la réflexion, voire une réelle circonspection. Celle que devrait stimuler ce texte romain, digne et courageux, étonnamment peu soucieux d'obtenir *l'adhésion convaincue de ses lec*teurs.

● **Mme Barzach veut rencontrer les autorités religieuses.** — Ministre de la santé et de la famille, Mme Michèle Barzach a déclaré, dans une interview à *Ouest-France,* le 11 mars, qu'elle regrettait que *« l'Eglise n'ait pas sérié les problèmes et qu'elle ait donné un avis global négatif sur des situations très diverses ».* Redoutant que le document du Vatican ne crée *« des difficultés, des crises de conscience aux couples et médecins catholiques »,* Mme Barzach indique qu'elle souhaite *« réapprofondir ces questions avec les autorités religieuses ».*

Pour les enfants naturels et les enfants de divorcés

L'autorité parentale conjointe ne sera pas systématique

« Aujourd'hui, un enfant sur deux a des parents qui sont, soit divorcés, soit mariés. J'ai donc voulu adapter le droit à ces nouvelles configurations parentales et faire en sorte que, quelle que soit la situation conjugale, père et mère, lorsqu'ils s'entendent, puissent exercer ensemble leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. »

C'est par ces mots que M. Malhuret a présenté mercredi 11 mars à la presse son projet de loi sur l'*autorité* parentale conjointe, qui venait d'être approuvé par le conseil des ministres.

Le texte, qui doit être présenté aux députés lors de la prochaine session parlementaire, donne en effet la possibilité aux juges d'accorder aux couples qui le désirent, lors des divorces, l'autorité parentale conjointe. De même, il facilite les demandes des pères d'enfants naturels pour obtenir l'exercice de l'autorité parentale, conjointement avec la mère, quand celle-ci est d'accord.

Le projet ne satisfait cependant *pas des associations de pères comme* la Fédération des mouvements de la condition paternelle (FMCP) (1) ou le Mouvement pour l'égalité parentale (MEP) (2) qui militent en faveur de l'autorité parentale conjointe automatique, lors des divorces et pour les enfants naturels reconnus par les deux parents.

M. Malhuret s'est expliqué mercredi sur les raisons de son choix. *« Je n'ai pas voulu remplacer un systématisme par un autre. J'ai préféré choisir entre les deux formules extrêmes que sont l'attribution automatique de l'autorité parentale à celui qui héberge l'enfant et l'octroi automatique de cette même autorité aux deux parents. Je laisse aux juges un espace de liberté, qui leur permettra de choisir la meilleure formule en fonction de la bonne volonté des parents. »*

Un bulletin scolaire en deux exemplaires

Cette même approche se retrouve dans le texte qui réformera le code civil au sujet des enfants naturels. Celui-ci ne met pas en cause le principe de la primauté de la mère : même si des deux parents ont reconnu l'enfant, c'est toujours la mère qui bénéficiera automatiquement de l'autorité parentale. En revanche, il suffira d'une simple déclaration conjointe des deux parents devant le juge des tutelles pour que cette autorité soit également accordée au père.

Si le fait de bénéficier de l'autorité parentale n'implique pas un droit d'hébergement — M. Malhuret estime en effet qu'il est préférable que l'enfant continue à posséder un *lieu de résidence privilégié chez son* père ou chez sa mère, — il permet en revanche aux deux parents de continuer à prendre part aux grandes décisions concernant la vie de leurs enfants. Par exemple, lorsque la loi sera approuvée, il sera obligatoire pour les établissements scolaires de transmettre aux deux parents les résultats scolaires des enfants. Et leur avis à tous deux sera demandé en cas de redoublement ou d'orientation.

Lors de conflits mineurs, il sera toujours possible aux parents (non mariés ou divorcés) d'en référer au juge des tutelles qui tranchera. En cas d'impossibilité totale d'entente, *il faudra alors voir le juge aux* affaires matrimoniales, qui pourra modifier la décision concernant l'attribution de l'autorité parentale.

L'enfant doit-il être consulté ? Le projet est muet sur ce point. Selon Malhuret, il aurait été prématuré de légiférer à ce propos. *« Trop de questions se posent encore. A partir de quel âge doit-on entendre l'enfant ? Celui-ci doit-il être représenté ? N'y aura-t-il pas des pressions, même inconscientes, des parents sur celui-ci ? N'aura-t-il pas l'impression de rejeter un parent au profit de l'autre ? »* M. Malhuret préfère laisser le juge — comme il en a la possibilité actuellement — libre d'entendre l'enfant.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) FMCP, 144, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 43-41-45-18.

(2) Mouvement pour l'égalité parentale, 14, rue de Berne, 75008 Paris. Tél. : 43-87-77-07.

Plus d'un million

Il est difficile de dire avec précision combien d'enfants sont *concernés* par les mesures annoncées par M. Claude Malhuret. Selon le recensement de 1982, sur les 12 647 040 enfants de moins de seize ans, 933 600 appartiennent à des familles monoparentales (célibataires, séparés, veufs et divorcés). Sur ce nombre, la plus grande partie (412 900) sont des enfants de divorcés.

Les enfants de couples non mariés étaient 465 420. Mais ces chiffres sont inférieurs à la réalité car le nombre de naissances hors mariage a augmenté considérablement depuis 1982 : celles-ci représentent aujourd'hui près de 20 % des naissances alors que la proportion n'était *que de 14,2 % en 1982.* On évalue aujourd'hui à 600 000 le nombre d'enfants de couples non mariés.

En conséquence, plus de 1 million d'enfants appartiendraient à l'une des deux catégories concernées par le projet de loi.

MÉDECINE

● **SIDA : *dépistage obligatoire* pour étudiants et touristes en *Inde.*** — *L'Inde a décidé d'imposer* un dépistage du SIDA aux étudiants étrangers qui comptent s'inscrire dans ses universités et aux touristes désirant séjourner plus d'un mois *dans le pays, a indiqué le 11 mars,* devant le Parlement indien, le ministre des ressources humaines et du développement, M. Narasimha Rao *(Reuter, AFP).*

Le mouvement antinucléaire renaît de ses cendres

Dernière retombée de Tchernobyl : la réactivation du mouvement antinucléaire français. A l'initiative de Didier Anger et du comité Malville de Lyon vient de se créer le *« Réseau pour un avenir sans nucléaire »* (1) qui tiendra son assemblée constitutive à l'automne prochain. Selon ses promoteurs — cinq militants constitués en « bureau provisoire », — il s'agit de coordonner les comités locaux qui, sur le terrain, se mobilisent contre les centrales nucléaires (en projet ou en service), contre les sites de stockage de déchets radioactifs et contre les mines d'uranium.

La reconstitution de ce réseau intervient dix ans après la création de la CNAN (Coordination nationale antinucléaire), directement issue de la « bataille de Creys-*Malville », qui avait provoqué la* mort d'un manifestant en 1977. Depuis 1981 et l'abandon de Plogoff par la gauche, les comités locaux de lutte antinucléaire étaient pratiquement entrés en sommeil. Seuls le comité Malville, maintenu en activité par *la lutte* contre le surgénérateur Super phénix, et le comité du Cotentin animé par Didier Anger pour tenir Flamanville et la Hague sous haute surveillance, avaient réussi à ne pas mourir. Sans pour autant empêcher le surgénérateur d'entrer en service ni les agrandissements considérables entrepris actuellement à l'usine de La Hague.

L'électrochoc de Tchernobyl a brutalement secoué la torpeur — et la *résignation — des militants.* L'entrée en service de Cattenom, à la frontière du Luxembourg et de la Sarre, et bientôt de Nogent-sur-Seine, en amont de Paris, a suscité de nouveaux comités de lutte, dont le très actif Stop-Nogent. C'est *pourquoi l'anniversaire* de Tchernobyl (26 avril), qui coïncide avec le lancement de l'Année européenne de l'environnement, va donner l'occasion aux comités locaux de se manifester sur les sites. Le mouvement s'acheminera vers son apothéose : *vers un grand rassemblement* européen à Paris, le 20 juin. Des dizaines de milliers d'écologistes, pacifistes, alternatifs sont attendus ce jour-là de toute l'Europe pour marquer leur volonté de *« sortir du nucléaire ».*

R. C.

(1) Siège provisoire : 90, rue Vergniaud, 75013 Paris. Tél. : 45-81-28-21, (l'après-midi).

Manifestations d'étudiants contre les déclarations de M. Pandraud

« Si j'avais un père ministre... »

Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de province (notamment à Lyon, Lille, Rennes et Toulouse) pour protester contre les propos tenus, dans *le Monde* du 5 mars par M. Pandraud, ministre chargé de la sécurité, sur Malik Oussekine, l'étudiant qui avait trouvé la mort à la suite de charges policières, après une manifestation le 6 décembre dernier (1). Les étudiants ont symboliquement donné le nom de Malik Oussekine à un amphithéâtre à Rennes, à la faculté des lettres et de droit à Limoges. A Paris plus de deux mille étudiants ont défilé dans le quartier Latin.

Ce n'était pas les foules de *décembre, et le cortège de deux* mille cinq cents à trois mille étudiants était surtout composé des plus militants et des plus mobilisés. Mais ce rassemblement, organisé en deux jours, sans grand battage, à l'appel du comité national de liaison pour les *Etats généraux* démontre que l'indignation suscitée par les propos de M. Pandraud sur Malik Oussekine a été *« immédiate et viscérale »,* comme le disait un manifestant.

En début d'après-midi, des étudiants et quelques lycéens s'étaient regroupés dans un paisible désordre devant le 20, rue Monsieur-le-Prince, où Malik Oussekine a trouvé la mort. Sur la porte de l'immeuble, une large banderole sans ambiguïté : *« Nous sommes des millions de Malik ».* Preuve de l'improvisation ambiante : des responsables étudiants ou syndicaux et des personnalités politiques se croisent, au hasard des mouvements de foule. Par leur présence, MM. Laurent Fabius ou Roland Leroy, tout comme Harlem Désir, Isabelle Thomas ou David Assouline, manifestent une indignation que M. Maurice Duval, père d'un des étudiants blessés en décembre, exprime en quelques phrases tendues : *« J'invite,* s'exclame-t-il, *M. Pandraud à prendre une leçon de dignité auprès de la famille Oussekine. »*

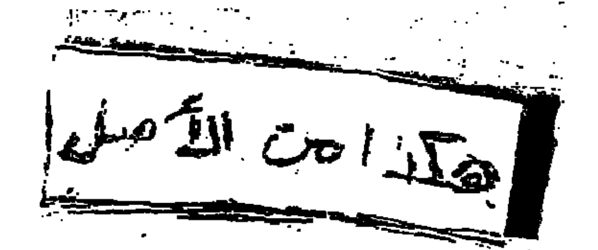
Le cortège devait ensuite traverser le quartier Latin, en passant par les universités de Jussieu, Sentier et la Sorbonne en criant des slogans hostiles au ministre de l'intérieur et au ministre chargé de la sécurité. *« Pandraud, Pasqua, on n'oublie pas. Malik est mort assassiné ! »,* ou encore : *« Expulsez Pandraud, pas les immigrés ! »* Paraphrasant les déclarations de M. Pandraud, une pancarte proclamait, non sans humour : *« Si j'avais un père ministre, je l'empêcherais de dire des conneries. »*

Les quelques phrases incendiaires du ministre chargé de la sécurité auront-elles réussi à remobiliser les *étudiants ?* Ce serait beaucoup dire. Mais elles ont à l'évidence ulcéré des jeunes qui risquent fort, dimanche prochain, de venir grossir les rangs de la manifestation organisée à Paris contre la réforme du code de la nationalité.

(1) Rappelons que M. Pandraud avait déclaré au *Monde : « La mort d'un jeune homme est toujours regrettable, mais je suis père de famille, et si j'avais un fils sous dyalise je l'empêcherais de faire le con dans la nuit. » (...). « Malik n'a jamais pu passer son bachot,* avait-t-il ajouté. *Il est allé à l'école de tous les ratés de la bourgeoisie. Son frère passe pour un financier international douteux. Ce n'était pas le héros des étudiants français qu'on a dit... »*

● **Le PS dénonce M. Pandraud.** — Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 11 mars, a publié un communiqué dans lequel il s'élève contre les déclarations faites par M. Charles Pasqua, *ministre de l'intérieur,* le mardi 10 mars, à propos des responsabilités de la gauche vis-à-vis du terrorisme en France *(le Monde* du 12 mars). Le bureau exécutif du PS affirme notamment : *« Il y a quelques jours, M. Pandraud avait donné dans l'ignoble dans sa façon d'évoquer la mort de Malik Oussekine. Aujourd'hui, M. Pasqua choisit la calomnie pour s'en prendre aux socialistes (...) »*

● **M. Pandraud : M. Barrot regrette...** — M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS *« regrette »* la phrase, de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé *de la sécurité,* publiée par *le Monde* sur la famille de Malik Oussekine, mais il estime qu'il *« ne faut pas en rajouter »* ni *« nourrir une polémique disproportionnée ».* Le président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée a souligné, mercredi 11 mars que le CDS avait été *« suffisamment clair sur les exigences du maintien de l'ordre. Nous regrettons la phrase de M. Pandraud, que l'on pourrait qualifier de phrase d'humeur ».*



هكذا من الاصل



OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

- **DIRECTEUR d'établissement industriel** — 380.000 — 100 km sud-ouest Paris — réf. IP 334 CMR
- Un tremplin pour une carrière en production **DE LA FABRICATION A LA PRODUCTIVITE** — Est France — réf. FM 332 CMR
- Organiser et animer une gestion de production performante **MINES, ECP, AM...** — 300.000 — Paris Seine-Maritime — réf. CJ 329 CMR
- Filiale emballage d'un groupe important **DIRECTEUR DE PRODUCTION** — Pays de Loire — réf. HU 338 AMR
- Société chimique performante **CHEF DU PERSONNEL** — Oise — réf. EL 331 AMR
- UNIGRAINS **ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER** — Paris — réf. DK 330 CMR
- Injection plastique **JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE DU DEPARTEMENT PRODUITS NOUVEAUX** — Est Paris — réf. MT 337 CMR
- NORSOLOR **INGENIEURS CHIMISTES** — Pas-de-Calais réf. KR 335 AMR — Moselle réf. LS 336 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adresser un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

MENSUEL GRANDE AUDIENCE offre poste créatif et autonome à

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

2 à 3 ans d'expérience contrôle qualité pour rubrique produits grande consommation.

Ecrire à M.P. GLUCK, 11, rue Guenot, 75555 Paris Cedex 11.

Foyer de Jeunes Travailleurs cherche son

DIRECTEUR

Ayant compétences en animation et gestion. DEFA ou équivalent demandé.

C.V., lettre de cand. et photo à : F.J.T. Suresnes, 22, rue des Carrières, 92150 SURESNES.

Centre médico-chirurgical région Nice recherche surveillante service réanimation. Urgent. Ecrire Havas Cagnes n° 2475, 6, rue du Ch.-Martin, 06800 CAGNES-SUR-MER.

représentation offres

VISITEUR MÉDICAL ou VRP introduit laboratoires et hôpitaux de Paris pour vente de lames d'analyses. Tél. : 77-32-52-60.

secrétaires

PIERRE ET VACANCES
1re chaîne locative de loisirs

recherche pour son service technique

UNE SECRÉTAIRE

Niveau B.T.S., D.U.T., ayant une première expérience professionnelle.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo à : PIERRE ET VACANCES Réf. AMG 54, avenue Marceau, 75008 PARIS.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 15 %. Garanties sur immeubles. 43-48-77-53.

propositions diverses

« Emplois et Carrières de la Fonction Publique », n° spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux en région parisienne.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 18 ans ayant BEP, CAP comptable et 1er degré de comptabilité. Notions traitement de texte, dactylo. Recherche emploi stable dans PMI, PME. Libre de suite. Tél. : 60-05-87-67.

J'aime soigner. Infirmière D.E., dynam., expérim., cultiv. ap. 10 a. hôpital, souhaite trav. différent, motivant. Toute région + étranger. T. : (16) 46-91-30-46 (sf rep.).

L'AGENDA

Moquettes

A SAISIR

MOQUETTE 100 % PURE LAINE

PRIX POSÉE : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

14-15 MARS
EXPOSITION INTERNATIONALE
De 10 h à 20 h
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX
HOTEL PARIS-HILTON
(au pied de la Tour Eiffel)
18, av. de Suffren - PARIS (15e)

Vacances Tourisme Loisirs

Séjours enfants HAUT-JURA Vacances et Pâques 87. Ski de fond, tennis, jeux de plein air, jeux d'intérieur. Yves et Liliane (37 ans) réservent un accueil familial et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assurer une qualité d'hébergement dans leur ancienne ferme comtoise du XVIIIe siècle, confortablement aménagée. Px 1 590 F sem./enfant. Pour tous rens. 81-38-12-61.

SKIEZ DANS LE JURA

Part. loue gd studio 4-6 pers. tt cft, sur pistes de fond et prox. imméd. station alpin. Métabief, toutes saisons. Tél. : (16) 81-49-00-72.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS

Charme double living. 3,20 m sous plafond. 45-67-66-16.

5e arrdt

PLACE MAUBERT, beau 2 p., tt cft, caractère, clair, imm. 18e. 950.000 F. Tél. 46-35-14-40.

6e arrdt

MONTPARNASSE

Imm. réc., tt cft, sur jardin, calme, studio, entrée, cuis., bns, w.-c., 35 m², 3e ét., loggia. 8 bis, rue de l'Arrivée. Jeudi, vendredi, 14 h-17 h.

RUE DE CONDÉ

BEAU 6 P. ÉPOQUE DIRECTOIRE, 175 m², 2e ét., 2 portes palières, divisibles 4 p. + 2 p. DORESSAY - 46-24-93-38.

12e arrdt

Mo DAUMESNIL
2-3 p., balc. Sud, dernier ét., imm. récent, box possible. 660.000. Micot, 43-44-43-87.

14e arrdt

DENFERT, ét. élevé, 4 p., gd balc. sud s/jard., box, cave. 1.750.000 F. 43-22-61-35.

15e arrdt

CAMBRONNE

Appts occupés loi 48. Dans bel imm. pierre de t. de 350.000 F à 450.000 F. 42-80-64-74, poste 233.

FACE ORTF studio 43 m², vue Seine, 16e ét., park. STAND. 895.000 F. T. 47-27-84-24.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Location - Vente - Gestion 5, rue Berryer, 75008 PARIS rech. APPARTEMENTS vides ou meublés pour sa clientèle. Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de stand. 4 pces et plus. Tél. : 45-26-18-96.

locations non meublées offres

Région parisienne

BOULOGNE, 100 m², stand., 4 pièces, vue sur Seine. 8.000 F + ch. 45-67-65-16.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

maisons de campagne

NEMOURS

70 km Paris direct aut. Sud
A SAISIR

CAUSE MUTATION

Belle maison campagne entièrement aménagée sur terrain clos 5 ha, bordé rivière. Habit. et libre de Sté. CACHET RARE. Prix sacrifié. Location, vente. (16) 38-92-72-32 et après 19 h : (16) 38-96-22-29, 24 H/24.

propriétés

ABRI DE HAUTE SÉCURITÉ
Propriété unique près de Londres, local haute sécurité, 25 m sous terre, 5.860 m3 au total, température et humidité constantes, murs, plafond et plancher massifs de 2 m d'épaisseur. Coût 1,3 million de livres sterling en 1943. Une véritable forteresse. Bail 15 ans à vendre. Tél. : (+44) 42 879 2813. Télécopieur : (+44) 42 879 4894.

Paris Ouest 25 km, propriété de stand. sur 2,3 ha, parc pays., 4 ch., 3 s.d.b., salon 70 m², 2 cuis. équip., s.d.j. 60 m², 6 gar., cft. 39-75-91-24.

viagers

BD SUCHET RARE

Récent 5 p. + box sur jard., occupé 72-73 a. 675.000 +. 38500 LAPOUS. 45-54-28-66.

hôtels particuliers

PANTHÉON

MAISON INDÉPENDANTE Surface développée 400 m², travaux à prévoir. GARBI - 45-67-22-88.

villas

LE PERREUX

Villa de style, construction meulière 1935, qualité parfaite, séj., 3 chbres, cuis., bains, sous-sol avec dépend., jardin. Px 1.050.000 F. Ag. RÉGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. 43-24-17-63.

Particulier vend à PERPIGNAN villa F 6 tout confort, garage, jardin. Centre ville, près lycée. Tél. : (16) 67-72-19-06.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation depuis 90 F/mois Av. des Champs-Élysées (Étoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. Constitution SARL 2.000 F/HT. INTER DOM, tél. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-60.

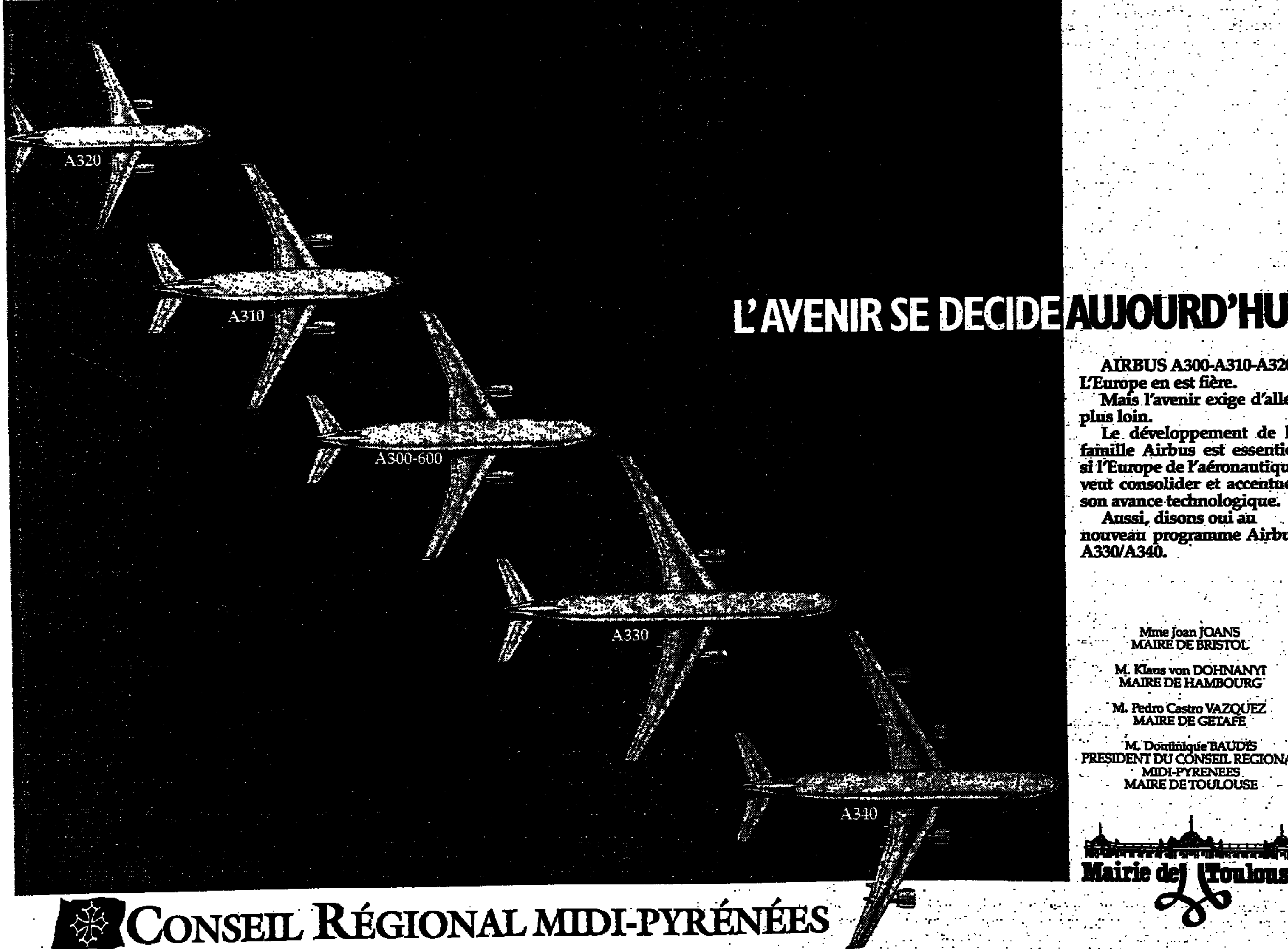
OUEST PARISIEN

- Des immeubles prestigieux.
- Un site exceptionnel.
- Un ensemble fonctionnel
  - Plateaux indépendants,
  - Chauffage autonome,
  - Parkings privés,
  - Gardien résident.
- 850 F/m² (charges minim.).
- Surf. de 300 à 10.000 m².

LA DIAGONALE

Pour louer : 39-55-63-63.

DOMICILIATIONS
Location bureaux et ateliers permanence téléph. (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat)
CONSTITUTION Sociétés, commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
- PARIS-1er 42-60-91-63 (Rue Saint-Honoré).
- PARIS-15e 40-56-02-82.
- 95 GONESSE 39-87-31-63.



Le Monde
DES LIVRES

Patricia Highsmith, la reine noire

Dans** l'Art du suspense **– enfin publié en France – comme dans la conversation, Patricia Highsmith parle volontiers de sa manière de travailler. Et l'on découvre le charme clandestin d'une misanthrope légendaire.

C'EST dans un village « du bout de la route », appuyé à la montagne – non loin de Locarno, en Suisse – que Patricia Highsmith a désormais son « refuge ». Elle a quitté la France, où elle venait de passer quelque dix années, en 1982. Est-ce d'avoir lu ses livres, où derrière chaque description anodine se profile l'horreur, qu'on éprouve un curieux malaise en garant sa voiture à l'entrée de ce patelin désert ? (« *Les femmes sont à la maison ; les hommes, des ouvriers du bâtiment pour la plupart, sont au travail* », dira Patricia Highsmith.) Pas même une boutique où demander son chemin. Les deux seuls lieux publics, le bureau de poste et une trattoria, sont fermés. Peut-être est-ce plutôt la réputation de misanthrope féroce de Mme Highsmith qui avive l'inquiétude. Ou simplement la crainte de croiser enfin le regard d'une personne à l'imagination si singulièrement noire. Peu importe. Le trouble demeure, *et il n'est pas question de rebrousser chemin.*

La femme qui ouvre sa porte – une silhouette anguleuse, des mains puissantes – semble moins agacée qu'embarrassée par l'irruption d'inconnus dans sa solitude studieuse. Dès ses premiers mots, ses premiers gestes, s'installe le charme secret de sa timidité et de son inconfort. Patricia Highsmith a une curieuse manière d'occuper l'espace de la pièce principale de la maison – volontairement modeste, – comme pour s'habituer à l'intrus avant de lui faire face, avec des yeux si noirs qu'on n'en distingue pas les pupilles. Son regard ne trahit rien de ses sentiments propres, ni de son impression sur le visiteur : il semble l'illustration exacte du mot *impénétrable*, comme *l'œil du chat siamois* allongé derrière elle... Mais, évidemment, pour déjouer le cliché, Patricia Highsmith a aussi une jeune chatte rousse et espiègle, qui n'a rien d'un sphinx.

La légende la dit quasi mutique ; pourtant elle parle volontiers, dans un bel anglais, riche, rigoureux, ferme, structuré, comme la langue de ses quelque trente livres. A ce propos, s'il est encore des gens pour penser que Patricia Highsmith est, certes, un « maître » du suspense, mais pas nécessairement un grand écrivain, il est temps pour eux d'en finir avec ce poncif, notamment en lisant *le Journal d'Edith*, vingt ans de la vie d'une Américaine ordinaire, sa décomposition aussi irrémédiable que lente et quotidienne, avec pour rempart dérisoire un journal intime imaginaire.


IRMELA JUNG

Elle a choisi l'Europe

Dans sa conversation, Patricia Highsmith garde intacts son sens du récit, son plaisir à manier le langage, en excluant de celui-ci les mots parasites, les balbutiements, les répétitions, en y glissant un humour furtif, pour expliquer, entre autres, comment, Américaine née au Texas en 1921, elle a choisi l'Europe et un certain nomadisme – Grèce, Italie, Angleterre, France, Suisse, – après vingt-cinq années passées à New-York (de six à trente et un ans) et un détour par la Pennsylvanie : « *Je préfère Londres et Paris à New-York, bien que je n'aime pas particulièrement les villes. Surtout, je préfère les Européens. Mais j'ai aussi des amis à New-York. Je dirais quatre. Et puis, Venise, c'est tout de même autre chose que Dallas, Texas, non ?* »

Le Texas, où elle était à l'automne dernier, dans sa famille, lui offre toutefois les grands espaces qu'elle affectionne, alors qu'en Suisse « *on a toutes les peines du monde à acheter un lopin, particulièrement lorsqu'on est étranger* ». « *Je n'ai, cependant, aucun désir de retourner vivre là-bas. Je crois que je m'y ennuierais un peu* », dit-elle tranquillement, du fond de sa montagne... « *C'est une question de valeurs. On n'imagine pas les Européens élisant M. Reagan. Ici, tout le monde s'intéresse à la vie politique et économique. On raisonne. On élit des hommes d'Etat. M. Reagan, c'est le triomphe de la télévision.* » La télévision, Patricia Highsmith refuse d'y paraître, ne la regarde pas – elle ne possède pas de récepteur – et ne consent qu'un commentaire lapidaire : « *C'est l'univers du lieu commun.* »

Pendant que la majorité de ses contemporains, Européens comme Américains, barbotent dans le stéréotype, elle a fait le choix périlleux de vivre en ermite, pour travailler : « *Il n'est pas facile d'être attentif ou réceptif à son propre inconscient lorsqu'on se trouve au milieu d'une assemblée de gens, ou même en compagnie d'une seule personne*, écrit-elle dans *l'Art du suspense. Il arrive parfois que les personnes qui nous attirent le plus, ou dont nous sommes amoureux, agissent avec autant d'efficacité que des isolants en caoutchouc sur l'étincelle de l'imagination.* »

Alors, Patricia Higshmith reste seule, avec ses cahiers « *pour noter des idées, des émotions* », et sa machine à écrire, « *une Olympia mécanique, vieille de trente et un ans. J'y tiens beaucoup. Il faut s'en occuper, nettoyer les caractères. J'ai aussi une Olympia de luxe..., c'est le nom ridicule d'une machine électrique qui ne me convient pas.* » « Monsieur Ripley, *je l'ai rédigé dans une cuisine*, précise-t-elle, *mais, désormais, j'obéis à des sortes de rites : je préfère avoir un bureau avec une fenêtre à laquelle je ne fais pas face.* » En effet, sa table de travail est tournée vers un mur aveugle, et c'est un établi qui se trouve devant la fenêtre. « *Eventuellement, j'y répare tel ou tel objet. A ma machine, j'écris le plus souvent possible, tard dans la nuit.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(*Lire la suite page 18.*)

Louis Scutenaire, le misanthrope bienveillant

Une visite, à Bruxelles, chez l'auteur de* Mes inscriptions. *La magie se trouvait au rendez-vous.

CE jour d'hiver, à Bruxelles, la lumière était trop triomphale pour ne pas sembler indue, volée à quelque receleur d'infini. Aller au musée pour voir des toiles de Fernand Khnopff, avant de rencontrer Louis Scutenaire, c'était déjà se mettre en condition, comme on le dit des sportifs. Condition physique, condition morale ou poétique : les deux se rejoignent. Regarder ces mêmes toiles dans un musée déserté, sauf par une bande d'écoliers, c'était provoquer ou convoquer la magie. Elle est venue devant (et dans) un tableau représentant des femmes en robes longues, avec des raquettes de tennis. Toutes, sauf une, portent des chapeaux. Elles flânent à travers la campagne, s'arrêtant pour deviser, héroïnes fugaces d'un rêve très tranquille.

Ensuite, vous ferez visite à Louis Scutenaire, rue de la Luzerne. Irène Hamoir, sa femme, vous accueillera en vous disant : « *Ne marchez pas sur mon Magritte...* » (1). Vous baisserez les yeux, et vous verrez un tapis dont le motif fut dessiné par le peintre. Des tableaux de Magritte, il s'en trouve partout sur les murs, et de toutes les époques. Une toile de la période « vache » montre un homme avec un canon de fusil à la place du nez, et un troisième œil dans le chapeau. « *C'est un portrait présumé de Jean Paulhan* », précise Irène Hamoir. Elle fait comprendre la signification du mot *pétulance :* la profusion de vie. Elle explique, aussi, que « Scut » a appelé *les Grandes Espérances* une œuvre de Magritte figurant des arbres dans le bleu de la nuit. Irène et « Scut » ont appartenu à la constellation surréaliste. C'est pourquoi leur maison donne le sentiment qu'elle abrite la conspiration de quelques beaux fantômes.

Né en 1905, Louis Scutenaire, ce grand vieil homme tout maigre, au crâne lisse, a quelque chose des anciens philosophes chinois. Ses quatre volumes d'*Inscriptions* – des « *notes quotidiennes* », des maximes, des boutades (2) – avouent d'ailleurs une lointaine parenté avec les œuvres de Lao-tseu et de Lie-tseu. Récemment, Scutenaire a fait paraître un court recueil de pensées, intitulé *Ab hoc et ab hac*, tandis que la revue *Plein Chant* lui consacrait un numéro spécial, réunissant notamment des textes de Noël Arnaud, André Thirion, Frédéric Dard, René Magritte, René Char, Marcel Mariën (3), Bernard Noël, et « Scut » lui-même.

Mille paradoxes

« *Moi qui aimais tant la solitude, je ne la supporte plus, mais je tolère encore moins la foule* », écrit-il dans *Ab hoc et ab hac*. Déjà, dans *Mes inscriptions*, il notait : « *Je pense trop de mal des gens pour en médire.* » Cela tranche avec le jésuitisme de ces nombreux « amis de l'homme » qui font du dénigrement leur sport favori, tant ils sont désireux de briller devant leurs auditoires. S'il ne s'abuse guère sur l'humanité en général, Scutenaire ne jette le discrédit sur aucune personne en particulier, et il se montre d'une extrême bienveillance avec ses visiteurs. C'est le paradoxe des *misanthropes* : *très souvent*, ils sont remplis de prévenance pour les gens qu'ils rencontrent.

Scutenaire a mille autres paradoxes dans son bagage : il en pratique l'art avec une sorte de jubilation qui se transmet à son lecteur. Ainsi écrit-il : « *J'ai trop d'ambition pour en avoir* », ou encore : « *Mieux que personne, je sais l'éclat de mes faiblesses et la grisaille de mes vertus.* » Ennemi de l'idée même d'orthodoxie, cet homme qui affirme «*se désintéresser passionnément de tout* » nargue volontiers les discours établis, en jouant sur les mots comme il miserait à la roulette. Il dépeint « *la condition humaine* » comme « *l'amer à boire* », et nous conseille de « *regarder la réalité en farce* ». L'humour reste la meilleure arme quand le monde nous fatigue.

FRANÇOIS BOTT.

(*Lire la suite page 19.*)

(1) Sous le nom d'Irine, Irène Hamoir a publié un recueil de poèmes, *Corne de brune*, éd. Isy Brachot et Tom Gutt, Bruxelles, 1976.

(2) Les quatre volumes de *Mes Inscriptions* ont paru chez Gallimard (1945), chez Isy Brachot et Tom Gutt (1976), aux éditions Brassa (Bruxelles, 1981), et aux éditions du Pré-aux-Clercs (1984).

(3) En 1986, Marcel Mariën a publié ce qu'il appelle des *Contreverbes*, sous le titre *la Licorne à cinq pattes*, Les Lèvres nues, Bruxelles. – Signalons aussi l'étude récente de Françoise Toussaint : *le Surréalisme belge*, éd. Labor, Bruxelles, 136 p., 24 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

« QUI ÊTES-VOUS ? »

André Gide, par Eric Marty ; *Nathalie Sarraute*, par Simone Benmussa

Expliquez-moi tout !

NOTRE *époque de commentaires à tout va donne envie* de parodier Gide dans *le Traité du Narcisse* : les livres, d'abord, suffisaient, le public y trouvait plaisir et profit, quitte à ne pas tout comprendre ; puis des intermédiaires, par souci de se faire aimer à la place des créateurs, de se rendre utiles, ou de partager sincèrement saveur et savoir, ont voulu tout expliquer...

On ne va pas contre un mouvement pareil, surtout quand, soi-même, on y contribue. Le fait est que, artificiellement ou non, par nécessité scolaire ou pas, les lecteurs de cette fin de siècle souhaitent de plus en plus d'explications autour des écrivains, et que les éditeurs satisfont cette demande de mieux en mieux. Dernières réponses en date : les « Qui êtes-vous ? » dans lesquels les éditions de La Manufacture mêlent, à des essais d'interprétation et d'introduction, des entretiens, si possible inédits. Après une vingtaine de titres, dont *Giono, Yourcenar, Robbe-Grillet, Paulhan, Foucault, Gracq* et *Artaud*, voici un *Gide* et un *Nathalie Sarraute* particulièrement réussis.

GIDE ne voyait pas l'utilité de truchements pour éclaircir son œuvre, qu'il trouvait, avec raison, peu opaque, et, du temps où il produisait, avant la télévision et même la radio, *on* respectait une telle volonté de discrétion ; mais ce respect s'est perdu peu avant sa mort. C'est deux ans plus tôt exactement, en 1949, que Jean Amrouche a enregistré les *heures d'entretien qui, en même temps que ceux de* Robert Mallet avec Claudel et Léautaud, ont fait date. De ces paroles, il n'existait, à ma connaissance, que des extraits sur disque. L'Institut de l'audiovisuel a permis leur transcription. Le responsable du présent livre, Eric Marty, déjà auteur d'un bel essai sur le *Journal (l'Écriture du jour*, Seuil, 1986), a mis au point et « nettoyé » un document qui se ressentait des défaillances de mémoire de Gide – c'était l'année de ses *quatre-vingts ans*, – et de *la* tendance d'Amrouche à monopoliser le micro, à souffler les réponses, à les induire.

VOICI donc familièrement confirmé, entre autres regards récapitulatifs sur soi, que Gide n'a jamais beaucoup aimé ses *Cahiers d'André Walter ;* que *Paludes*, ce chef-d'œuvre de sous-entendus et cette mine de significations à venir, fut écrit sans autre conscience des enjeux qu'ironique ; que *la Porte étroite* fut un échec, malgré le malentendu sur son contenu édifiant ; que l'auteur du *Voyage au Congo* et du *Retour d'URSS* fut le premier surpris de se retrouver en écrivain engagé, avant même que l'expression eût cours. L'explication de cette véritable innovation en matière d'éthique politique, peut-être faut-il la chercher du côté de l'« *esprit d'insubordination* » que le Prix Nobel de 1947 évoqua lui-même, dans son remerciement, resté inédit, aux jurés de Stockholm...

(*Lire la suite page 15.*)



LA VIE LITTÉRAIRE

Maria Jolas : 1893-1987

Il est des êtres qui, une fois rencontrés, ne vous quittent plus, jusqu'à votre mort ou à la leur. Telle fut Maria Jolas, qui vient de disparaître. Maria, née le 12 janvier 1893, à Louisville (Kentucky), était d'origine sudiste, appartenait à une longue lignée — elle était l'arrière-petite-nièce du président Thomas Jefferson, — et naturellement, on se souvenait, dans sa famille, d'avoir eu des esclaves. Mais en 1919, la voilà qui part à l'aventure, pour apprendre le chant, en Europe et tout particulièrement à Paris. Elle était, *en fait*, la *dernière survivante* de cette grande et célèbre génération des Américains de Paris. Elle y rencontra l'amour en la personne d'Eugène Jolas. Le couple devait louer une maison dans un village inconnu de Champagne ; ils y vécurent jusqu'au jour où ils apprirent que la maison était vendue à un officier. Le village était Colombey-les-Deux-Eglises et la maison était *La Boisserie*...

C'était aussi l'époque d'une grande et féconde activité intellectuelle. Les Jolas fondèrent *Transition*, une revue internationale qui fit communiquer entre elles les cultures américaine, anglaise, allemande et française. *La revue publia* notamment, de James Joyce, un « travail en cours » *(Work in Progress)*, qui, en 1940, prit le nom définitif de *Finnegans Wake*. Mais les amis du couple s'appellent aussi André Masson, Henri Matisse et tant d'autres.

Les Jolas, en 1941, regagnent les Etats-Unis, mais la France les a marqués à jamais. Ils rencontrent les intellectuels émigrés, André Breton par exemple, et Maria fonde, à New-York, la cantine La Marseillaise *destinée aux marins de la* France libre.

A la fin de la guerre, les Jolas *reviennent en France*, à Paris. Eugène mourra en 1952. Maria sera désormais essentiellement une traductrice. Ceux qu'elle a traduits : Gaston Bachelard, Nathalie Sarraute, plus que tout autre écrivain, et l'auteur de ces lignes ont su tout ce qu'ils lui devaient : précision, acharnement à trouver l'expression exacte, goût d'une langue diversifiée. La politisation vint *sur le tard*, avec la guerre du Vietnam.

Haïssant Nixon, Maria n'en demeurera pas moins une patriote américaine, ayant une « certaine idée » de l'Amérique. Tous les opposants américains à la guerre et tous les Vietnamiens de Paris défilaient chez elle. Après la guerre, elle échappa rapidement à certaines illusions et anima notamment avec Jean Lacouture un bulletin d'informations sur les crimes commis au Cambodge.

Presque jusqu'au bout, elle manifesta une énergie proprement indomptable, commençant à rédiger des *Mémoires*, continuant longtemps à traduire des livres et des textes français. La France mit longtemps à reconnaître sa dette. De passage à *New-York, son successeur* à Colombey, de Gaulle, refusa de visiter la cantine La Marseillaise. Il fut question, un moment, que cette militante se vit retirer sa carte de séjour. Au printemps dernier, l'actuel président de la République répara ces injustices en la nommant chevalier de la Légion d'honneur. Maria Jolas préférait certainement l'honneur aux honneurs, mais, dans *la détresse de ses derniers mois*, ce fut sans doute sa dernière joie.

PIERRE VIDAL-NAQUET.



CAGNAT.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ANTHOLOGIE

● Monique Houssin et Elisabeth Marsault-Loi : *Ecrits de femmes. « C'est l'écho des textes en nous qui a déterminé notre choix »*, avertissent les auteurs de cette anthologie. De Sapho, *« figure archétypale »*, à Marguerite Duras, en passant par Lucie Delarue-Mardrus, quelques fragments de ces « échos ». Relié. (Messidor, 240 p., 115 F.)

BIOGRAPHIES

● Charles-Armand Klein : *Denis Papin, illustre savant blaisois*. Protestant à une époque où il n'était guère confortable de l'être, Denis Papin (1647-1714) ne s'intéressa pas seulement à la puissance de la vapeur ; Charles Armand Klein fait parler celui qui fut également médecin et qui se spécialisa dans les problèmes de digestion et de respiration (CLD, 42, av. des Platanes, 37170 Chambray, 158 p., 98 F.)

● Sylvie Liné : *Tagore pèlerin de la lumière*. Prix Nobel de littérature en 1913 et chantre de l'harmonie universelle, écrivain prolifique peu traduit en français et un peu oublié, Radindranath Tagore tenta de *réconcilier l'esprit occidental et* l'esprit oriental. Sylvie Liné raconte la vie de ce pèlerin infatigable (Le Rocher, 316 p., 120 F.)

CORRESPONDANCE

● Henry de Montherlant : *Lettres à Michel de Saint Pierre*. Présentées avec chaleur par leur destinataire, ces lettres de Montherlant couvrent la période allant de l'après-guerre jusqu'au jour de son suicide, le 21 septembre 1972. Sans modifier fondamentalement l'image d'un Montherlant hautain et épris des *« vertus de caractère »*, cette correspondance témoigne de sa fidélité en amitié. (Albin Michel, 200 p., 98 F.)

DROIT

● Roland Dumas : *La Propriété littéraire et artistique*. La loi du 11 mars 1957, s'appuyant fermement sur la notion de droit moral de *« l'auteur d'une œuvre de l'esprit »*, constituait la première ouverture de ce domaine du droit français aux nouvelles techniques de communication. Ce « Thémis », signé par un spécialiste, est une bonne manière de fêter les trente ans de la loi. (PUF, 446 p., 149 F.)

HISTOIRE

● Daniel Vidal : *Miracles et convulsions jansénistes au XVIII[e] siècle. Le mal et sa connaissance.* Une approche des phénomènes les plus spectaculaires qui ont marqué, au dix-huitième siècle, la fin du jansénisme. Selon D. Vidal, *« prenant chemins d'humiliations, les convulsionnaires définissent un territoire où il n'est de sujet qu'habité de son abjection, de rapport social qu'assigné à son meurtre, de politique, enfin, où ne gise un cadavre »*. (PUF, 400 p., 210 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Wassily Kandinsky : *Klänge*. Ce recueil de poèmes en prose a été publié en 1912 à Munich dans une édition de luxe, illustrée de gravures de l'auteur. Quelque part entre Michaux et dada, le théoricien de l'art abstrait a composé de brèves et curieuses fictions, traduites ici pour la première fois *en français par* Jean-Christophe Bailly *et* Inge Hanneforth. Edition bilingue. (Christian Bourgois, 128 p., 60 F.)

NOUVELLES

● Jean Cayrol : *Des nuits plus blanches que nature*. Quelques très courtes nouvelles, des personnages un instant distraits de leur vie quotidienne et banale, esquissés en quelques traits efficaces et rapides. Membre de l'académie Goncourt, Jean Cayrol est l'auteur de nombreux romans et poèmes. (Seuil, 178 p., 75 F.)

POÉSIE

● Max Loreau : *Florence portée aux nues. Florence des humeurs réservées,/des étagements de pierre sévère,/dédale d'essences pesées à gravité d'éternité,/de masses d'injonction/haut nourries,/pour imposer aux temps.* Poète, spécialiste de Dubuffet, Max Loreau a déposé son hommage à Florence dans le premier volume publié, avec beaucoup de soins, par un nouvel éditeur, au nom précieux. (L'Astrée, 5, rue du 29-Juillet, 75001 Paris, 102 p., 70 F.)

SOUVENIRS

● *Edouard Bled*, avec la collaboration d'Odette Bled : *J'avais un an en 1900*. Entre Saint-Maur et Paris, entre la III[e] et la IV[e] République, les souvenirs du très célèbre M. Bled, auteur du *Cours d'orthographe* à l'usage des cours moyens et des classes de fin d'études qui a, si l'on peut dire, bercé l'enfance de nombreux Français. (Fayard, 338 p., 89 F.)

Les Brésiliens arrivent...

« LES belles étrangères... » Sous ce titre — ô combien séduisant ! — le Centre national des lettres et la direction du livre lancent une opération de longue haleine afin de permettre au public français de se familiariser avec les littératures venues d'ailleurs. *« Les « belles étrangères » que nous voulons vous faire découvrir, ce sont ces littératures qu'il est inadmissible de dire « mineures », alors que, tout simplement, tous ceux qui les aiment n'ont pas encore réussi à nous les faire connaître »*, a expliqué M. Jean Gattegno.

La première série de ces rencontres avec des écrivains étrangers sera consacrée au Brésil : plus de quinze romanciers et poètes brésiliens sont invités à Paris du 19 au 25 mars, à l'occasion du Salon du livre. Notamment : Jorge Amado et Zelia Gattai, Antonio Callado, José Candido de Carvalho, Raduan Nassar, José Rubem Fonseca, Lygia Fagundes Telles, Antonio Olinto, le poète Joao Cabral de Melo Neto.

Des débats et des lectures auront lieu au Salon du livre, au centre Pompidou, à la Maison de l'Amérique latine, à la Sorbonne, à la FNAC-Montparnasse. Un hommage sera rendu à Jorge Amado, Carlos Drummond de Andrade et Gilberto Freyre (vendredi 20 mars, à 18 heures, Maison de l'Amérique latine).

D'autres rencontres sont d'ores et déjà prévues : RDA (juin), Chine, Danemark, Espagne.

...et les Russes aussi

A l'initiative de l'Association France-URSS et de l'Union des écrivains de l'URSS, une rencontre avec des écrivains soviétiques aura lieu à Paris, les 26 et 27 mars. Vingt-six écrivains viendront spécialement à cette occasion, choisis essentiellement parmi les « espoirs » — encore inconnus à l'étranger — qui se sont fait remarquer ces dernières années, notamment Vladimir Goussev (né en 1937 à Voronej) dont un livre, *Au vent brûlant du sud*, paraît en mai chez Grasset, le Géorgien Otar Tchiladzé et aussi, plus célèbre, le poète-chanteur-romancier Boulat Okoudjava.

Les écrivains soviétiques visiteront le Salon du livre le 25 mars. — N.Z.

Inventaire idéologique

Pour Raymond Aron, les idéologies *« ne tombent pas directement sous l'alternative du vrai et du faux, elles n'appartiennent pas non plus à l'ordre des couleurs »*. C'est dire combien la notion d'idéologie reste relative, incertaine, riche d'un grand nombre de définitions, plus contradictoires que convergentes.

Idéologies : le grand chambardement, tel est le titre du volumineux dossier publié dans le numéro spécial (mars, 32 F.) du *Magazine littéraire*. Politiquement, scientifiquement, culturellement, les idéologues, avoués ou honteux, s'agitent, travaillent... Sur une centaine de pages, les nombreuses contributions tentent de dresser un inventaire, actuel et rétrospectif, des idées qui sont ou qui furent en cours ou en vogue : marxisme, pacifisme, racisme, SIDA (bien sûr), nucléaire, religion, psychanalyse, culte du moi, intelligence artificielle...

Pour Dominique A. Grisoni, qui a préparé ce numéro, *« les idéologies ne sont pas mortes (...), elles sont seulement transformées. C'est au constat de leur survie, comme à celui de leurs variations, que s'est exercé ce dossier »*. Mais pourquoi avoir conclu ce qui peut apparaître comme un constat de vitalité et de diversité des idées par une liste limitative — *et fatalement contestable* — des *vingt idéologues d'aujourd'hui ?*

P. Ko.

La mémoire d'une aventure

Pour des raisons psycho-politiques assez évidentes, les Français d'aujourd'hui ont occulté leur histoire coloniale. Pour les uns, la perte de l'empire est la marque d'une inexorable décadence, pour les autres le colonialisme est une sorte de péché de notre histoire ; pour les uns et les autres, il convient donc de rayer ces deux siècles d'aventure coloniale française de la mémoire.

C'est contre cette ignorance volontaire d'où peuvent naître tous les préjugés et tous les dogmatismes, toutes les erreurs aussi sur ce que doit et peut être la France d'aujourd'hui qu'a décidé de réagir Bernard Lauzanne en créant chez Denoël une nouvelle collection : « L'aventure coloniale de la France ».

Deux volets à cette entreprise. D'une part une *Histoire de l'empire français* en quatre volumes : le premier qui vient de paraître — signé par Jean Martin — traite de *l'Empire renaissant* (1789-1871) ; suivront, *à raison de deux volumes par an, l'Empire triomphant*, par Gilbert Comte, *l'Empire écartelé* (1936-1945), par Paul-Marie de la Gorce, enfin *l'Empire embrasé* (1945-1962), par Jean Planchais. Parallèlement à cette histoire chronologique, paraîtront un certain nombre d'ouvrages, sous l'étiquette de « Destins croisés », et qui porteront sur des aspects plus particuliers des *relations de la France et de son* « empire ». Déjà présents en librairie, les ouvrages de Jean-Pierre Biondi *(Saint-Louis du Sénégal, les Mémoires d'un métissage)* et d'Armand Picciola *(Missionnaires en Afrique)* seront suivis de livres signés d'Henri Brunschwig, de Jean Lacouture, de Maurice Denuzière, de Philippe de Villers et de bien d'autres encore, parmi lesquels Bernard Lauzanne espère de nombreux écrivains et historiens nés dans les anciennes colonies françaises.

Tant il est vrai que l'ancien directeur de la rédaction du *Monde* veut que sa collection reflète tous les aspects de ce qui lui paraît l'essentiel *de l'aventure coloniale : l'histoire* d'une rencontre de civilisations.

P. L.

La mort de Youssef Al Khal

Le poète libanais Youssef Al Khal, figure marquante de la poésie arabe moderne et fondateur, dans les années 50, de la revue *Al-Chi'r*, la plus importante du monde arabe dans ce domaine, est mort le lundi 9 mars, à Beyrouth, à l'âge de soixante-dix ans.

Surnommé le *« patriarche de la modernité »*, Youssef Al Khal, auteur de plusieurs ouvrages poétiques, avait joué un rôle essentiel dans la propagation de la poésie *moderne en traduisant notamment* en arabe l'œuvre de T.S. Eliot, Ezra Pound, Walt Whitman et Robert Frost.

Il avait réussi à rassembler dans sa revue d'avant-garde des poètes arabes qui comptent aujourd'hui parmi les plus célèbres, en particulier Badr Chaker Al Sayyab (Irak), Adonis (Syrie), Khalil Haoui et Fouad Rifqa (Liban).

● EN BREF

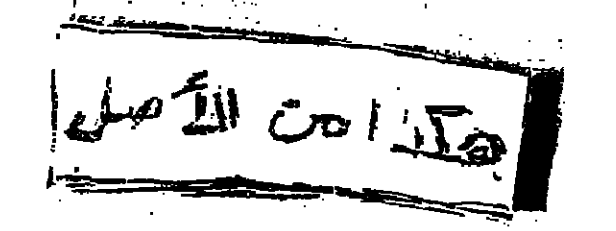
● **LE 7[e] SALON DU LIVRE.** — *C'est* jeudi 19 mars à 10 heures que s'ouvrira, au Grand Palais, le septième Salon du livre (il fermera ses portes le 25 mars au soir). Mille deux cents éditeurs se partageront cinq cents stands répartis sur les 15 000 m² du Salon. Un espace « Ecriture et francophonie », qui regroupera cent cinquante éditeurs venus de vingt-deux pays, et deux librairies thématiques — jeunesse et gastronomie — proposeront un vaste choix de livres aux quelque 180 000 visiteurs attendus cette année.

● *LE TRENTE-SEPTIÈME* **PRIX MAX JACOB DE POÉSIE** a été attribué à Jean-Michel Maulpoix pour son recueil *Ne cherchez plus mon cœur*, paru chez POL (« le Monde des livres » du 16 janvier). Le jury était présidé par le compositeur Henri Sauguet.

● **LE POÈTE ARGENTIN** Julio Huasi, de son vrai nom Julio Clesler, s'est suicidé mardi 10 mars d'un coup de revolver, à son domicile de Buenos-Aires. Il était âgé de cinquante et un ans. Salué par son compatriote Julio Cortazar comme *« l'une des voix les plus expressives de la poésie hispano-américaine »*, Julio Huasi avait publié cinq recueils de poèmes, dont *Los Increíbles* passe pour être le meilleur. *Matria mia* est sa dernière œuvre écrite durant son séjour en Espagne de 1976 à 1983. Huasi a travaillé comme journaliste au Chili, à Madrid et à Buenos-Aires pour le compte des agences de presse cubaine Prensa Latina et espagnole EFE. — (AFP.)

● **LE JURY DU PRIX PAUL LÉAUTAUD**, parrainé par la société Primagaz, a annoncé, par la voix de Jacques Petitjean, que le montant du prix serait porté désormais à 80 000 F. La remise du deuxième prix Léautaud aura lieu en octobre.

● **PRIX RITZ-PARIS-HEMINGWAY 1987.** Ce dernier sera proclamé le 6 avril à l'hôtel Ritz. Peter Taylor, Margaret Atwood et Peter Handke sont les trois noms sélectionnés.



● ROMANS HISTORIQUES

Blandine et Marc Aurèle

Les « démêlés » du christianisme et de la Rome antique, sous la plume limpide de François Fontaine.

EN 177 après Jésus-Christ, une quarantaine de chrétiens de Lyon furent martyrisés. Parmi eux, se trouvait une esclave, Blandine, dont l'Eglise catholique allait faire une de ses saintes les plus populaires – peut être la plus célèbre. Le responsable de cette persécution s'appelait Marc Aurèle, l'empereur stoïcien, un parangon de modération.

François Fontaine, à qui l'on doit de nombreuses et brillantes incursions dans la Rome impériale (1), s'est interrogé sur cette double énigme. Quelles furent les raisons de cette répression ? Quels intérêts se sont donc conjugués pour faire du supplice d'une petite phrygienne sans importance un des épisodes les plus frappants de la Légende dorée ?

Mais ce livre-ci n'est pas une étude, c'est un vrai roman politico-policier, avec des personnages plus denses que dans bien des fictions. Tout commence avec l'arrivée d'Alcibiade, un très beau Phrygien, qui se rend chez son ami Attale, le banquier des Nautes de Lyon. Il méprise ses compagnons de voyage vautrés dans les plaisirs. C'est un adepte de la secte chrétienne de Montan, un mystique, épris de pureté et de martyre, soucieux d'ascèse et d'autopunition. Attale, lui, est un homme d'affaires qui voit avec angoisse son crédit se restreindre du fait de ses convictions, et qui s'apprête à ne pas être réélu à la *tête de sa corporation.* Un personnage sympathique, devenu chrétien parce qu'il aspire à davantage de charité et de justice.

Pour Alcibiade, il s'agit plutôt de *« chercher la bagarre, comme faisait le Christ »*, jusqu'à la mort. Ce n'est pas le point de vue du chef reconnu, Irénée, le seul qui s'en sortira et sera néanmoins sanctifié. Parmi les chrétiens, il y a encore la Mère, et son esclave, au franc-parler, olive séchée de Smyrne, avec son accent phrygien, Blandine, dont il n'est presque jamais question, *puisqu'il s'agit de la* remettre à sa place, une toute *petite place de* petite personne furtive, simplement dévouée, qui tint, mieux que d'autres, tête aux bourreaux, mais le fit sans bruit, sans histoire. Une sainte du genre de Thérèse.

La montée de la Bête

En face, il y a la secte rivale de celle d'Irénée et d'Attale, le groupe de Markos, qui pratique les orgies sacrées et les envoûtements douteux. Ses adeptes sont-ils si éloignés de tous ceux que fascine le culte païen de Cybèle ? Les tenants de Cybèle sont, en tout cas, les plus farouches ennemis des chrétiens ; ils *agissent comme une sorte de* milice parallèle au pouvoir romain, le poussant à davantage de répression, suscitant les incidents qui déclenchent le drame de 177.

François Fontaine excelle à *mettre en scène la montée* des tensions, à décrire tout en analysant. A travers les difficultés d'Attale, il explique la dégradation des finances de l'Etat, le budget en déficit, le poids que Rome fait peser sur les autres parties de l'Empire, les charges militaires écrasantes. On comprend bientôt que ce que les chrétiens appellent la montée de la Bête, cette mise en quarantaine d'une communauté solidaire, relativement prospère, s'apparente avant tout à une poussée raciste canalisée, favorisée par l'Etat romain.

C'est d'autant plus passionnant que François Fontaine, s'il prend le temps de montrer les complexités des groupes de chrétiens – allant explicitement contre la solide tradition de l'Eglise catholique, qui a longtemps occulté l'histoire, conservant l'écran commode de l'hagiographie – prend autant de soin à décrire les contradictions des Romains. Voici Hyacinthe, l'eunuque, proche de Marc Aurèle et chrétien. Voici Numisius Clemens, un des beaux portraits du livre, jeune officier agité de sentiments divers, qui tente de sauver son ami l'avocat, gaulois et chrétien, Vettius Epagathus, dont il aime la femme Plautia.

Et voici l'exécuteur des basses œuvres de l'empereur, Helvius Dextrianus, qui agit toujours à contre-temps, mû par un sens très étroit du service de l'Etat et des rapports de force. C'est sur sa piteuse personne que se concentre, un moment, tout le *suspense du roman. Mais comme* dans les tragédies, c'est un faux



GIRAUDON

Marc Aurèle : pris au piège de sa propre pensée.

suspense : on sait bien que tout cela finira très mal. N'empêche, c'est la force des bons romans historiques, on s'accroche à leur lecture pour arrêter le cours des choses. C'est que François Fontaine ajoute à ses qualités d'enquêteur une écriture limpide et un sens de la mise en scène qui emportent. Son récit du supplice final, sa mise en perspective *de la foule*, ses gros plans sur les condamnés sont éblouissants. Surtout, cette écriture est si imprégnée des textes dont elle s'est nourrie que le jeu des citations, les extraits des témoignages, tout cela compose une marqueterie admirable.

On est convaincu qu'il y a eu création d'un mythe : les chrétiens ont « monté en épingle » les événements, et l'on est admiratif devant la manière dont les disciples d'Irénée se sont pénétrés du *génie romain* de l'organisation. Ils ont effectivement assimilé les leçons de la raison d'Etat, et se sont apprêtés à *prendre le relais* de l'Empire déclinant. On reste sous le charme, aussi, de Marc Aurèle, et c'est une des prouesses de François Fontaine que d'avoir si bien plaidé la cause de l'auteur des *Pensées pour moi-même.* D'avoir montré comment il était pris au piège de sa propre pensée, *tout en étant fasciné*, aussi bien par les charmes rétrogrades des Mystères d'Eleusis que par l'élan spirituel des chrétiens, subversifs et insensibles à la sagesse résignée.

Dans un article récent (*le Monde* du 8 décembre 1986), François Fontaine s'inquiétait de l'avenir de ce qu'il appelait l'Antiquité-fiction, et regrettait qu'on n'accorde pas plus de place aux empereurs « sages », en favorisant toujours le récit, au fond moins passionnant, des méfaits des empereurs « fous ». Il continue à prêcher d'exemple. *Ce qui est bien une manière* romaine.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ BLANDINE DE LYON, de François Fontaine, Julliard, *271 p., 80 F.*

– Signalons aussi le roman « biblique » de Bruno Lagrange : LA LETTRE DE JÉRÉMIE, Ramsay, 252 p., 99 F.

(1) Il est, en particulier, l'auteur de *l'Usurpation, ou le roman de Marc Aurèle* (Fayard, 1979), et de *Mourir à Sélinonte, Douze autres Césars*, et *D'or et de bronze* (Julliard, 1984, 1985, 1986).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Expliquez-moi tout !

(Suite de la page 13.)

LE livre s'ouvre sur une des analyses les plus pénétrantes qu'on ait lues depuis longtemps sur la vie et l'œuvre telles que les relie la propension de Gide à réviser, à revisiter les mythes au-delà des interprétations psychologiques ou sociologiques.

De ses rapports personnels avec le narcissisme ou l'onanisme, l'auteur du *Narcisse* tire, en restant au plus près du mythe, une méditation générale sur le néant comme structure première et ultime du moi. De même propose-t-il une signification vaste et proprement philosophique, spirituelle en tout cas, de la névrose qui préside à son mariage blanc avec sa cousine, de sa *pédophilie*, de sa croyance dans le Diable – façon de figurer l'acte créateur et de décourager les commentaires, – de sa fascination *pour le Maghreb – son « Orient » à lui* – ou de sa tuberculose. En Œdipe, il voit moins le fils incestueux que le bâtard libre. C'est là que s'enracine sa vocation *aux écrits politiques*, en absence de toute conscience historique à la Malraux ou à la Sartre, comme c'est du mythe du labyrinthe, souvent utilisé auparavant, que procède l'étincelant testament de *Thésée.*

Eric Marty emploie toutes les approches modernes du fait littéraire pour restituer celui-ci dans le mécanisme spécifique de l'Œuvre, dont Gide se souciait éminemment de ne pas sortir. Un modèle d'éclectisme et de clarté subtile.

C'EST aussi la qualité du maître d'œuvre et son adéquation au sujet, qui frappent dans le *Nathalie Sarraute* que la même collection a confié à Simone Benmussa. Celle-ci a, en effet, mis en scène *Enfance* (1984) et *Pour un oui ou pour un non (1986).*

L'ouvrage, ici, comporte principalement une conversation inédite. Pièce rare, car l'auteur de *l'Ere du soupçon* n'a pas *abusé des* confidences, depuis près de cinquante ans qu'elle publie, pensant, comme Gide, que les textes parlent d'eux-mêmes, *au-delà d'eux-mêmes*, persuadée, en ce qui touche sa personne, que rien de notable ne la distingue, et convaincue, avec Jung, qu'on tombe très vite *sur un fond commun à toute* l'humanité....

N'empêche : la voici, parce qu'en confiance, qui se livre pour de bon sur ses admirations littéraires – *James, Kafka, Joyce,* Virginia Woolf, Strindberg, – sur ce qui déclenche sa sensibilité à l'infra – ou au micropsychologique, aux petits « riens » de la conversation, *qu'elle* change soudain, par un effet de l'art venu des behaviouristes américains et des intimistes russes,... en *événement*, romanesque *ou scénique.*

On apprend *ainsi que* la fameuse transparence stendhalienne ne l'a jamais séduite, sauf dans *la Chartreuse* ; que l'analyse de classe opposée par Sartre à Proust et à Virginia Woolf la *laissait sceptique*, à l'époque où il ne faisait pourtant pas bon d'en douter.

Parmi les souvenirs factuels, on notera des confidences délicates sur les mérites de son mari comme premier lecteur, et un récit très sarrautien de sa rencontre avec Ivy Compton-Burnett, à qui elle aurait aimé parler de l'art du sous-dialogue, si tout échange de ce genre, très en honneur chez nous, n'était exclu, à Londres, comme hautement *shocking* !

LES passionnés de l'œuvre de Sarraute qui s'intéressent à la technique – tous, logiquement ! – apprendront avec passion comment l'auteur de *Tropismes* s'est débrouillé de l'incontournable problème du narrateur, des *« dit-il »* et autres obstacles à la transmission de sensations inédites, propos majeur du nouveau roman.

Le texte d'une conférence prononcée au Japon en 1970 résume lumineusement ce qui est en question dans ce nouveau roman tel qu'il a été mis exagérément en théorie vers 1960.

Il n'est pas exact que le petit groupe des Editions de Minuit ait condamné la narration à l'ancienne. Il lui est seulement apparu que, *le roman étant un art*, on *devait juger essentielle*, comme pour les autres arts, la substance dont il est fait, c'est-à-dire le langage. Rien, là, de plus révolutionnaire que dans le fait de préférer *le Bruit et la Fureur* à *Autant en emporte le vent.* Quant à prôner des livres exempts de toute signification, c'était rêver, car le lecteur est libre d'en fabriquer de toute manière !

Ce que Nathalie Sarraute attend de l'art du langage, c'est que, non content d'informer, il fasse éprouver des sensations *nouvelles*, jamais traduites de cette façon, encore toutes vibrantes de singularité et de fraîcheur.

U*N des textes de Tropismes* illustre *bien cette* recherche. Une femme y est décrite par des détails – yeux protubérants, tortillement – *qui* suggèrent, et interdisent à la fois, l'étiquette banalisante de *« timide »*. Ecrire, c'est partir d'un cliché pour le rendre ensuite inacceptable, parce que réducteur ; communiquer une sensation encore obscure à l'aide d'une expression qui n'a jamais servi et qui la porte, à force de jouissance esthétique, au-delà des significations courantes.

Valéry ne disait rien d'autre quand il affirmait que *« le seul réel dans l'art, c'est l'art »*, non plus qu'Alain, professant que *« l'œuvre d'art ne renvoie qu'à elle-même »* . Il se trouve simplement que les sensations neuves, après être nées de longues histoires, de personnages nombreux, tendent aujourd'hui à provenir d'actions vues au microscope ou d'arrêts du temps, d'efforts sur la mémoire...

Au fond, les Français auraient fait l'économie de vains débats si, surmontant le goût qu'ils en ont, ils étaient convenus qu'ils parlaient de la poésie, et que le roman tend à s'en rapprocher !

★ ANDRÉ GIDE, QUI ÊTES-VOUS ?, d'Eric Marty, La Manufacture, 344 p., 48 F.

★ NATHALIE SARRAUTE, QUI ÊTES-VOUS ?, conversations avec Simone Benmussa, La Manufacture, 222 p., 48 F.

● SOCIÉTÉ

Quand ils rêvaient la révolution

***Hervé Hamon et Patrick Rotman ont mené l'enquête sur ces jeunes gens des années 60 qui attendaient* Potemkine *sans oublier* A bout de souffle.**

ON pouvait prévoir sans peine que les enfants de l'Occupation et du *baby-boom* fêteraient leurs vingt ans au long de ces années 60 qu'on ne nommait pas encore les *sixties*. Il était même écrit qu'ils tâteraient du petit bonheur hexagonal sitôt achevée la guerre d'Algérie : leur France lancée dans la croissance était promise à toutes ces *Choses* décrites par Georges Perec, dès 1965, à la télé et à de Gaulle, aux jeans et aux chemises Arrow, avec en prime, fromage *et* dessert, Mireille Mathieu et les Beatles. Hélas, l'imprévisible arriva ! Ni tricheurs ni copains, quelques milliers de vilains petits canards de ces classes d'âge se mirent à penser qu'ils étaient le sel de la terre. D'une terre qu'ils humaient, frémissante, de la Sorbonne à La Havane, d'Alger à Hanoï, de Pékin à Flins, pleine d'Orients rouges et de croissants chauds, de miliciennes girondes et de fiers prolos. Au vif du creuset, rêvaient-ils, nous y sommes, nous les habitués du Champo, la fine fleur des AG, les stratèges en turnes, les robustes dialecticiens.

Pour quelques-uns, la terre fut brûlante mais généreuse. Les voici en 1987, nous donnant encore volontiers des leçons de savoir être, romanciers désabusés et universitaires aux dents longues, grands médecins sans œillères et architectes des princes, patrons de presse et publicitaires avisés, aimables caméléons vert-blanc-rose, solidement agrippés au bon côté du manche. Ceux-là, rompus à l'art de la péroraison, se sont volontiers confiés à Hamon et Rotman. D'autres sont oubliés, trop fragiles pour leurs rêves, petits profs ravagés à jamais par les affres de la *Reproduction*, vieux « établis » qui se sont mis au Loto, errants de toutes les bourlingues enivrés de grands mots tristes, fantassins d'un long gâchis. Quelques-uns ont lâché prise, jeunes morts inoubliables, Michèle Firk dans sa planque du Guatemala, Pierre Goldman sur le pavé parisien, Alain Forner, beau visage pur... Tous sont rassemblés dans ce livre qui entrecroise leurs « voix singulières », avec flash-back et gros plans, avec tous les *effets de caméra-stylo* à la Godard que méritaient ces amoureux fous de la Cinémathèque : un « récit » rempli d'interviews et de coupures de presse, riche et précis, qui vous emporte là-bas, au rendez-vous des *« italiens » et* des premiers « maos », sur la vieille diagonale qu'arpentait déjà Péguy, de la rue d'Ulm à la rue Saint-Séverin, via la place Paul-Painlevé, sur la ligne Maspero-*Clarté*-Althusser.



PHOTOS ELIE KAGAN

Ils ont rejoué la Résistance et les camps, Petrograd et les Aurès.



De gauche à droite : Alain Geismar, Jacques Sauvageot, Dany Cohn-Bendit.

La fracture où s'engouffreront tous les gauchismes

Tout a sans doute commencé, le 27 octobre 1960, dans la cour de la Sorbonne. Ce soir-là, à l'appel de l'UNEF, les étudiants devaient manifester à la Mutualité contre la guerre d'Algérie. Le PSU, la CFTC et la FEN s'étaient laissé gagner par la combativité des cadets. Seuls, impavides, les stalino-thoréziens du PCF et de la CGT, passablement empêtrés dans une politique algérienne à épisodes, avaient non seulement dit *niet* à l'invite de l'UNEF, mais avaient interdit aux étudiants communistes de se mêler aux petits-bourgeois aventuristes, aux chrétiens douteux et autres *« groupuscules gauchistes à la solde de De Gaulle »*.

On vit alors d'étranges ballets s'organiser, sur fond de haut-parleurs : sermonnés un à un par leurs camarades d'amphi, livrés au désarroi le plus cornélien, les leaders de l'UEC (1) se laissèrent tenter. Ils furent, épanouis, parmi les meilleurs dans la bataille de rue ce soir-là. Le parti-de-la-classe-ouvrière ne s'était pas frotté aux matraques et n'aimait guère une révolution algérienne qui violait les règles de l'internationalisme prolétarien fixées une fois pour toutes à Moscou : dans les cervelles des jeunes communistes de la Sorbonne, l'idée fit son chemin.

La force du livre d'Hamon et Rotman est là. Car il suit le droit fil de cette fracture où s'engouffreront tous les gauchismes jusqu'en mai 68 compris. Au Parti communiste qui freine la déstalinisation lancée par Khrouchtchev, les étudiants de l'UEC opposeront l'idée naïve d'un autre communisme, plus ouvert, à l'écoute d'une société qui bouge, bataillant sur les fronts des idées et de la culture, « italien » en un mot. Leur journal, *Clarté*, s'emplira d'images et de peinture, d'interviews libres et de points de vue opposés. Idées folles, inaccessibles à tout bureau politique « responsable » ! Dès 1965, l'UEC sera remise au pas par Guy Hermier, après qu'un jeune impudent a lancé, en plein congrès, un dernier trait au communiste « souple » Roland Leroy : *« Ton discours, camarade, est beau comme un char russe entrant dans Budapest ! »*

L'autre nébuleuse

Avec eux, après eux, dans le bocal du quartier Latin, d'autres prendront la relève : des dévots d'Althusser, à l'Ecole normale, aux premiers marxistes-léninistes qui partent à l'assaut des usines ; des « guévaristes » souples aux tiers-mondistes, férus de Bettelheim, qui rêvent aux grands *espaces de la guérilla* ; des trotskisants « entristes » aux enfiévrés des comités Vietnam. Jusqu'à l'ultime surprise de mai 68, quand jeunes et moins jeunes — ces éternels étudiants ont quand même passé leurs certificats et leurs concours — découvrent un jeune rouquin qui fait la nique à tous les « stals » et regardent, ébahis, quelques freluquets inconséquents qui osent écrire sur un mur : *« Sous les pavés, la plage. »*

Néanmoins, pour avoir trop fermé l'objectif de leur caméra, Hamon et Rotman tremblent un peu sur la cible finale, qui semble bien être d'atteindre une explication de mai 68 et de ses suites. Dans la cour de la Sorbonne, ce 27 octobre-là, ceux qui ont convaincu les « durs » de l'UEC ont eu leur part aussi dans les festivités à venir. Pour n'avoir pas assez traîné du côté de l'Escholier — le troquet de la place de la Sorbonne rival du Champo, rue des Ecoles, où s'affalait l'échantillon de leur livre — Hamon et Rotman sous-estiment l'autre nébuleuse, débris du PSA et forces vives du PSU, animateurs loyaux de la « grande » UNEF de la lutte contre la guerre d'Algérie, mendésistes recuits et tiers-mondistes sans « Che », bien souvent unis par une militance originelle dans les bons vieux mouvements chrétiens.

Ceux-là aussi, n'en déplaise, ont suivi leur pente, ont vomi les staliniens et ont su réchauffer les enfants de mai. Plus discrets peut-être aujourd'hui, claironnant moins leurs erreurs passées, moins « médiatiques » comme on dit, ils ont eu leur part de sève. Souhaitons que le second volume annoncé, qui courra de 1968 à nos jours, leur offre une revanche. Sur l'heure, d'Algérie en Vietnam, quand les déçus du Parti communiste relisaient Gramsci ou Marx, ces petits réformistes au grand cœur alphabétisaient les immigrés, ouvraient quelques yeux de potaches ou partaient à l'assaut des administrations. Quelques autres, au passage, bâtissaient une gauche non communiste fort honorable qui a accueilli sans rancune, mais bien plus tard, des anciens du Champo.

Les uns et les autres, sans exception cette fois, furent au bout du compte moins qu'une génération. Leur révolte, il est vrai, est née des fantômes obsédants des guerres qu'ils n'avaient pas faites. Juifs ou chrétiens, fils d'exilés ou rejetons des classes moyennes indigènes, « blousons dorés » ou boursiers, ils ont rejoué la Résistance et les camps, Petrograd et les Aurès. Ils attendaient *Potemkine* sans oublier *A bout de souffle*. La France nouvelle qui leur offrira le vivre et le couvert, ils *l'ont enserrée dans leurs formules* désuètes et leur mépris injuste. Mais, décidément, non, ils ne forment pas à eux seuls une génération au sens d'Hamon et Rotman. Car quelques centaines de marxistes éplorés ne font pas le printemps d'un âge.

Des stratèges disparates

Les filles et les garçons qui vivent dans ce livre ont, sans doute, eu le génie de plaquer à temps leurs formulations léninistes du rêve sur la liesse de mai 68. Mais cette révolte neuve n'était plus la leur. Elle n'attendait ni stratèges ni catéchistes, même si elle s'ouvrit aux petits chefs. Les mandarins du baroud révolutionnaire, dont Hamon et Rotman nous détaillent les premières batailles, navigueront dans l'après-68 avec toutes leurs dissonances anciennes, sans aucun esprit de corps qui eût unifié leur gauchisme disparate : leur errance fait douter, *a posteriori*, de leur cohérence et de leur représentativité originelles. C'est du moins l'impression finale (injuste peut-être, puisqu'il s'agit d'une œuvre à mi-parcours) que l'on retire de ces six cents pages. Mais ne doutons pas qu'avec un second tome, aussi neuf et excitant que celui-ci, Hamon et Rotman vont savoir nous convaincre qu'ils ont bien titré leur saga.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **GÉNÉRATION, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, tome I : LES ANNÉES DE RÊVE, Le Seuil, 616 p., 110 F.**

(1) Union des étudiants communistes.

Une génération sans roman

BIEN sûr, nous lirons *Génération*. Et, après le volume des *Années de rêve*, nous attendrons celui des *Années de poudre*, qui nous concerne encore plus, car il touchera à ce que nous sommes devenus. C'est ainsi : les soixante-huitards n'en finiront jamais de se demander ce qui leur est arrivé, et d'interroger leur image. Nous nous vivions *héros* (pas forcément héroïques) d'un roman qui allait se transformer en histoire, ou plutôt nous faisions plus ou moins consciemment l'histoire comme si elle allait se transformer en roman.

Et nous voici à présent devant ce gros pavé qui parle de nous, de nos (petits) chefs, de nos amis, en se présentant comme un « roman vrai ». Sa vérité, en effet, ou du moins l'exactitude de son information, paraît *irrécusable*, et pourtant nous ne nous reconnaissons pas, alors même que le livre nous passionne. A quoi tient ce sentiment d'une trahison ?

A ce fait, je crois, qu'il ne s'agit pas du tout d'un roman. Nous attendons toujours *l'Education sentimentale* de la génération de 68. Parce que nous voudrions nous identifier, de l'intérieur, par rapport à un Frédéric Moreau qui aurait joué et défait sa jeunesse au quartier Latin, de ces années de rêve et de poudre. Il n'y a pas de littérature sans « je », même si ce « je » s'exprime, comme chez Flaubert, à la troisième personne. Pas de littérature si un *livre ne communique pas le goût* d'une vie.

Hamon et Rotman ne prétendent pas faire de la littérature, mais restituer une époque, au présent. Ce présent, celui du reportage, les a piégés. Leur récit va vite, on ne décroche pas, les personnages apparaissent, s'individualisent, disparaissent, réapparaissent comme dans une vaste fresque unanimiste : ce sont nos *Jeunes hommes de bonne volonté*, les enjeux idéologiques qui les font bouger sont exposés avec une clarté exemplaire, tout prend sens, sauf, on le devine, l'essentiel. Que voulions-nous en affirmant aimer la révolution ? *On ne le sait toujours* pas. Un roman, peut-être, nous en aurait donné l'intuition, parce qu'un roman, c'est une *expérience*.

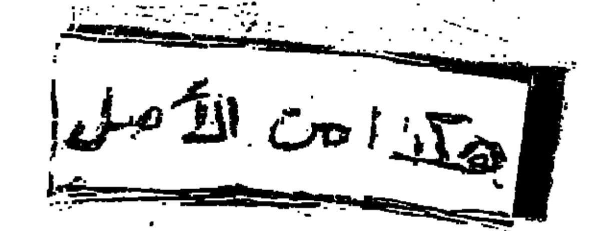
Avec *Génération*, nous avons affaire à une épopée écrite en style journalistique. Avec abondance de souverains poncifs. O Morgan Sportès, si on vous avait fait lire ces pages avant publication, auraient-elles conservé ces *« bouches de métro qui vomissent un flot ininterrompu »*, cette *« marée qui, comme une lave, gagne inexorablement, et grimpe »* (au secours !), ces *« doctrines globales fournies clés en main »*, cette *« péroraison clôturée »* ? Pourtant, ce style épique n'est pas ironique, et si le livre, dans l'ensemble, tourne à *Enfances de chefs*, ce n'est pas délibérément pour moquer les notoires et dauber sur leur destin, au nom d'une pureté laborieuse et anonyme. Non, c'est par choix d'incarner cette génération dans les figures de ses protagonistes.

Nous l'avons tant aimée

En fuyant leur propre subjectivité, Hamon et Rotman se sont épargné l'invention d'un style de récit à la mesure de ce que cette génération avait de singulier. 1968 a eu, me semble-t-il, son expression littéraire : chez Guy Debord *(la Société du spectacle)* et chez Raoul Vaneigem *(Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations)*, avant l'événement, chez Nathalie Sarraute *(Vous les entendez ?)*, après. Mais, avec les premiers, c'était l'esprit de Mai qui s'essayait, en flamboyant, et pour Sarraute, les parents bourgeois qui s'alarmaient de leur progéniture.

Hamon et Rotman parlent, en passant, d'un autre livre de Nathalie Sarraute, *l'Ere du soupçon*, comme d'un roman. En réalité, c'était un essai sur les pièges du récit traditionnel. *S'ils l'avaient lu, ils auraient* sans doute été plus soupçonneux à l'égard de l'idéologie attachée au type de récit qu'ils utilisent innocemment. Elle est foncièrement médiatique et narcissique : nous l'avons tant aimée, notre génération.

MICHEL CONTAT



هكذا من الأصل



● ROMANS POLICIERS

Patricia Highsmith, la reine noire

(Suite de la page 13.)

« J'ai pour règle de ne pas lire de fiction quand je travaille. Je m'en tiens à des essais et à mes grammaires italienne et allemande, pour essayer de progresser dans les langues parlées ici. D'une manière générale, je ne lis pas assez de romans récents. » Parmi les Américains, son admiration va à Saul Bellow, *« un excellent écrivain contemporain vivant »*, mais déjà un classique.

Elle vient toutefois de commencer un récit de Margaret Atwoods, dont elle partage les craintes à l'égard du pouvoir croissant des sectes et de leurs prêcheurs (on trouvait déjà ce thème dans un précédent récit de Highsmith, *Ces gens qui frappent à la porte*, et il ne sera pas absent de son prochain livre, où apparaîtra un pape bizarrement en rupture avec les conceptions morales et sexuelles convenues).

Bien qu'elle ait choisi une vie aussi éloignée que possible des agitations journalistiques, Patricia Highsmith est une dévoreuse de presse : elle sélectionne, découpe de multiples informations, conservant des détails qui nourrissent son imagination, comme le font les récits de ses voisines, par exemple cette femme évoquée dans la préface à l'édition française de *l'Art du suspense*. Elle parlait à Patricia Highsmith d'une amie déprimée parce qu'un de ses deux hamsters ne mangeait pas depuis deux jours : *« Je me demande (...) si mon imagination va pousser plus loin cette histoire de hamster malade »* ... De même, la romancière avoue son goût pour *« certains individus, souvent les plus inattendus, ennuyeux, antipathiques, médiocres (...) qui, pour une raison inexplicable »*, la stimulent.

Cet *Art du suspense* est curieusement publié en France vingt et un ans après sa parution initiale aux Etats-Unis (suivie de plusieurs éditions remises à jour) : *« On me disait,* raconte Patricia Highsmith, *que les Européens n'aimaient pas les manuels du genre la poésie en vingt recettes, etc. »* *L'Art du suspense* n'est en rien un manuel. Il n'apprendra certainement pas à devenir Patricia Highsmith en quinze leçons.


IRMELI JUNG

Je crée à partir de l'ennui

Avec ce livre, on pourra seulement tenter de saisir, en onze chapitres, les techniques de Patricia Highsmith, écrivain *« à temps plein »* depuis qu'à l'âge de vingt-huit ans, après la publication de son premier roman, *l'Inconnu du Nord-Express*, elle a décidé de *« cesser tout travail alimentaire, quelles que soient les difficultés à venir »*.

Grâce à *l'Art du suspense*, on va, avec Patricia Highsmith, à la naissance des choses : *« Je crée à partir de l'ennui*, écrit-elle, *en me servant de la réalité et du reflet des habitudes et des objets autour de moi. Par conséquent, je ne déteste pas cet ennui qui me prend de temps à autre, et j'essaie même de le faire naître. »* On découvre, pêle-mêle, sa joie, toujours renouvelée, d'écrire *« pour se plaire à soi-même »*, sa modestie face au refus de certains de ses manuscrits, son côté « artisan » qui l'a conduite à couper, sans rechigner, quelques textes, son aversion pour les gens qui font du bruit, son idée à la fois de la violence et de la justice.

Plus qu'un recueil de conseils à d'éventuels jeunes auteurs, cet essai est un témoignage qui rend Patricia Highsmith sinon plus intime, du moins plus réelle (alors qu'on finissait par ne voir d'elle que l'engrenage mortel de ses terribles récits). Il dévoile l'écrivain rigoureux et singulier qu'elle est, fille avouée de Dostoïevski et d'Henry James (comme lui, elle a choisi l'Europe), enfant cachée de Flaubert et de sa passion pour *« le mot juste »*.

Une forme d'autobiographie

Chez Patricia Highsmith, c'est une forme d'autobiographie que cette mise à nu de sa création. C'est plus qu'elle n'en révélera sans doute jamais sur elle-même. Le récit de vie pas plus que son avatar oral, la confidence, ne sont dans sa manière. *« Je n'ai pas le goût de l'autobiographie, ça ne m'intéresse pas, ça m'ennuierait radicalement »*, conclut-elle. Et l'on sent que le débat est clos, qu'il serait inconvenant d'aller plus avant sur ce terrain.

Sans aucun refus exprimé, sans agressivité, sans agacement apparent, Patricia Highsmith sait désamorcer toute intrusion. Simplement, elle ne joue pas le jeu de la société médiatique, où chacun fait comme s'il était normal de voir un inconnu débarquer chez soi et poser mille questions. On n'a pas envie d'altérer la singulière alchimie de son domaine réservé, et l'on se sent tenue de partir, après un dernier coup d'œil à l'une de ses esquisses — *« j'ai cessé de dessiner »*, dit-elle — et à son portrait *(« peint par une amie »)*, une étonnante jeune femme brune dans un camaïeu de rouges, avec, déjà, la même distinction sauvage.

Evidemment, quand, sur le pas de la porte, la voix de Patricia Highsmith propose de *« visiter les deux étages de caves, du dix-huitième siècle »*, on ne peut s'empêcher d'avoir un frisson tout littéraire... Dans les caves voûtées, il n'y a que la bicyclette d'une voisine. Alors, il faut bien se décider à rentrer « en ville ». On sait qu'on a déjà envie de revenir, mais qu'on n'osera pas repasser en fraude cette frontière de respect que Patricia Highsmith, sans mot dire, a fixée, reine noire imposante et frêle, inquiétante et touchante. Patricia Highsmith garde son énigme, et c'est très bien ainsi. Quant à ses « mystères », ils sont, eux, par bonheur, en vente libre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **L'ART DU SUSPENSE, MODE D'EMPLOI, de Patricia Highsmith, Calmann-Lévy, 220 pages, 95 F (livre relié).**

EN France, tous les livres de Patricia Highsmith (sauf *Toutes à tuer*, Julliard 1976) ont paru chez Calmann-Lévy. Les éditions Presses-Pocket ont entrepris leur publication en collection de poche.

Plusieurs de ses ouvrages ont été adaptés au cinéma, notamment *l'Inconnu du Nord-Express* (Alfred Hitchcock, 1951) ; *M. Ripley* (*Plein Soleil*, de René Clément, 1956) ; *le Meurtrier* (Claude Autant-Lara, 1960) ; *Ce mal étrange* (*Dites-lui que je l'aime*, de Claude Miller, 1977) ; *Ripley s'amuse* (*l'Ami américain*, de Wim Wenders, 1977) ; *la Cellule de verre* (Hans W. Geissendorfer, 1978) ; *Eaux profondes* (Michel Deville, 1981).

Enfin, le magazine *Télérama* et les éditions Calmann-Lévy viennent de créer un prix Patricia Highsmith du roman policier inédit. Chaque année, à partir de 1987, un jury, présidé par Patricia Highsmith, couronnera un manuscrit qui sera publié aux éditions Calmann-Lévy. Le second manuscrit retenu paraîtra en feuilleton dans *Télérama*.

La nouvelle ambition de Ruth Rendell

LES lecteurs de romans policiers connaissent bien Ruth Rendell : une dizaine de ses récits ont été traduits en français dans la collection « Le Masque ». La plupart d'entre eux ont pour personnage principal l'inspecteur Wexford, un homme entre deux âges, amateur de livres et, parfois, de jolies femmes. La « série » des Wexford (une quinzaine de titres) a « fait un malheur » en Angleterre ainsi que dans les pays où elle a été traduite (seize au total).

Seulement voilà, toutes les bonnes choses ont une fin. Miss Rendell en a assez de ce policier devenu trop encombrant. Admiratrice de Patricia Highsmith, elle s'est lancée dans un genre plus ambitieux, le roman psychologique. Finies les bonnes petites histoires façon « Qui a tué qui ? ». Ruth Rendell a passé le grand braquet. Ses admirateurs ne perdent pas au change. Bien au contraire. La romancière anglaise est devenue encore plus percutante, plus déroutante.

Véra va mourir, nous livre dès le départ toutes les clefs du récit. Une femme, Véra Hillyard, va être pendue pour le meurtre de sa propre sœur. Une affaire entendue ? Pour la justice, oui. Reste cependant à élucider les mobiles réels de la coupable. Faith, la nièce de Véra, entend percer le « mystère » (car il y en a un) de ce crime.

Le tourbillon se creuse. Faith va plonger dans le gouffre d'une famille où les rivalités, les secrets, les silences apparaissent comme autant de composantes d'un mécanisme infernal. Ruth Rendell multiplie les paravents, les labyrinthes. L'amant de la mère se révèle être l'amant du frère, l'enfant de l'une des sœurs est peut-être en réalité le fils d'une autre sœur qui aurait voulu s'en débarrasser peu après sa naissance... Le lecteur finirait par se perdre dans cet imbroglio si Ruth Rendell ne s'ingéniait à distiller ici et là d'infimes détails qui servent à relancer constamment l'action. C'est du suspense à l'état pur !

Ruth Rendell a lu Freud *« et beaucoup d'autres »* (c'est elle qui le dit). Mais elle sait s'en servir. D'autant qu'elle a un sens extraordinaire des descriptions et de la mise en scène (son évocation de l'Angleterre durant la seconde guerre mondiale est saisissante. Elle nous rappelle par exemple que Jane Austen a écrit ses jolis romans pendant que Londres était à feu et à sang sous les V1 puis les V2. Rien n'est gratuit chez elle. Chaque image, chaque réplique se veut un rouage au service d'une mécanique de précision. Rares sont les auteurs qui possèdent une telle acuité, alliée à un don de persuasion aussi remarquable. Ses personnages, les situations qu'ils vivent, sont d'un réalisme étonnant. Quelle patte, cette Miss Rendell ! Elle est vraiment la reine du crime.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **VÉRA VA MOURIR, de Ruth Rendell, traduit de l'anglais par Françoise et Guy Casaril, Ed. Calmann-Lévy, 336 p., 89 F.**

Maître Gilles Perrault

Le Dérapage : *un roman policier en forme de plaidoirie*

« A trente ans, il savait qu'une vie était pour lui terminée et n'était pas trop assuré d'en avoir une de rechange. Le mois précédent, il était avocat à Paris avec de belles espérances (...). *Il avait jeté sa robe par dessus les moulins à paroles* (...). *Son projet était désormais d'écrire un livre — des livres, — mais ses seules expériences dans ce domaine se limitaient à des romans d'aventure vendus 75 centimes dans les Prisunic entre les détergents et le beurre en plaque : la partie n'était pas gagnée* (...). »

Qu'il est loin, en apparence, cet autoportrait que dessinait Gilles Perrault dans *les Gens d'ici* (1), une savoureuse chronique de la bourgade normande où, un jour de 1961, il s'installa pour entrer en littérature ! Il est bien fini le temps des romans à quatre sous. Depuis, il y a eu *le Secret du jour J*, *l'Orchestre rouge*, *le Pull-Over rouge*, *Un homme à part*, etc. Autant de livres qui l'ont solidement installé parmi les grands conteurs français, autant de succès qui en ont fait une valeur sûre de l'édition, au point que chaque « Perrault » devient un événement.

A y regarder de plus près, il y a, pourtant, de l'avocat défroqué à l'écrivain couronné, une évidente continuité. Romancier, Gilles Perrault a cette clarté dans l'expression, cette passion de l'investigation et cet art de raconter un homme — Trepper, Curiel ou Ranucci — avec ses espoirs, ses tourments, ses contradictions, qui font les grands maîtres du barreau. Du prétoire au rayon des libraires, seul le cadre a changé : un livre de Gilles Perrault, c'est aussi une fougueuse et talentueuse plaidoirie, un combat sans cesse recommencé contre les *a priori*, les rumeurs, les fausses évidences.

Qu'il ait aujourd'hui choisi de publier un roman policier, dans la collection « Crime parfait » du Mercure de France — où l'ont précédé, avec des bonheurs divers, Guy des Cars, Jacques Laurent ou Roger Peyrefitte — n'infirme pas le diagnostic.

D'abord, parce que le narrateur de Perrault est — mais oui ! — un avocat. Quand s'ouvre *le Dérapage*, maître Durand est heureux. Il vient de gagner l'un de ces procès qui, aux assises, font une grande carrière : son client, un jeune homme accusé du meurtre de ses père et mère, est acquitté. Voilà le lecteur embarqué, semble-t-il, dans un roman d'énigme classique, à la recherche du véritable criminel. Erreur. A l'instant même du verdict, Frédéric Chapelin-Tourvel, en remerciant son défenseur, le lui fait comprendre dans un clin d'œil : il était bien coupable ! Le désir de comprendre d'un avocat désemparé, le désir de se justifier du parricide se rejoignent : en une longue nuit d'explications, les deux hommes vont opérer une lente descente aux enfers dans l'imaginaire et la vie de l'adolescent Frédéric qui, un jour, a « dérapé »...

Lâché dans les espaces sans limite de la fiction, Perrault s'ébroue avec un plaisir évident, mais n'en oublie pas pour autant sa leçon. Avec malignité, il multiplie les contre-pieds : d'un innocent légal, il fait un vrai coupable, du coupable un monstre, du monstre un désespéré, avant que quatre lignes finales — superbes, — ne renversent d'un coup la perspective. Et le lecteur, à son tour, « dérape », devant ces apparences qui ne cessent de se révéler trompeuses...

Sous le masque du pur divertissement — et sur un mode mineur, — *le Dérapage* rejoint ainsi les grandes œuvres de Perrault en plaidant pour une recherche exigeante de la vérité des hommes.

BERTRAND AUDUSSE.

★ **LE DÉRAPAGE, de Gilles Perrault, coll. « Crime parfait », Mercure de France, 186 p., 79 F.**

(1) Ramsay et Livre de poche.

● LETTRES BELGES

« Lire, c'est vivre plus »

La 19e Foire du livre de Bruxelles

ON savait bien que le « salut » des femmes viendrait par la Belgique ! Pour la première fois, la Foire internationale du livre de Bruxelles a été inaugurée, vendredi 6 mars, par une femme : Françoise Xénakis, un instant confondue avec l'illustre modèle de son dernier roman, Cléopâtre... Pour être plus sérieux, précisons que cette dix-neuvième édition de la Foire internationale de Bruxelles – qui fermera ses portes dimanche soir 15 mars, – espère accueillir plus de trois cent trente mille visiteurs (le chiffre de l'an dernier) pour leur donner un aperçu de la production de plus de deux mille cinq cents éditeurs, venus de trente-cinq pays.

« *Cette foire*, explique son président, M. Willy Vandermeulen, *est la deuxième Foire du livre au monde, après Francfort* ». Elle n'est toutefois pas de même nature, puisqu'il ne s'y fait pas, en principe, de transaction entre professionnels. Bruxelles est plus tourné vers le public – comme au Salon du livre de Paris, on vient y faire des achats – et a pris comme slogan pour 1987 : « *Lire, c'est vivre mille vies* »...

Pour mieux connaître leurs visiteurs, les responsables de la Foire ont fait, en 1986, procéder à un sondage dont les résultats leur semblent « *encourageants* ». On y lit notamment ceci : « *Les personnes interrogées sur leurs raisons de venir à la Foire du livre font état de trois motivations principales, présentées de façon non exclusives : pour voir des livres en général (73 %), pour rechercher des livres bien précis (58 %), pour se renseigner sur les nouveautés (52 %) ; 60 % des personnes déclarent, en outre, que la Foire leur a révélé l'existence d'ouvrages dont elles n'avaient pas connaissance ; 72 % assurent que la foire leur a donné envie d'acheter des livres, et 49 % disent avoir été amenées à acheter des livres chez un libraire. On note par ailleurs que 76 % des personnes déclarent beaucoup apprécier qu'il y ait des stands de pays non européens, et 82 %, qu'il y ait des livres rares.* »

Chez les exposants français, à côté des grands éditeurs, Flammarion, Gallimard, le Seuil, on note cette année l'apparition de plus petites maisons, en particulier les éditions W et Actes Sud, dont on a toujours plaisir, non seulement à lire, mais à regarder les livres aux couvertures illustrées avec tant de soin et de qualités esthétiques. Les journaux français ont tenu eux aussi à affirmer leur intérêt pour Bruxelles. *Le Figaro* propose son exposition « *cent vingt ans de Figaro* », et *le Figaro-Magazine* a organisé, dimanche 8 mars, une « *rencontre-signature* » avec une quarantaine d'écrivains venus de Paris par un train spécial. *Le Monde*, à sa manière, moins tonitruante, est lui aussi présent et a été représenté notamment par Plantu, Claude Sarraute et Hector Bianciotti, qui fut, en 1983, le premier lauréat du prix « Point de mire » (créé par la RTBF) pour son livre de nouvelles *l'Amour n'est pas aimé* (Gallimard). Le prix 1987 devait être remis, jeudi 12 mars, à Pascal Quignard pour *le Salon du Wurtemberg*. (Gallimard).


BERENICE CLEEVE

Comme le précise le président de la Foire, la Belgique « *est probablement le seul pays au monde où, sur une surface aussi réduite, on trouve des livres dans pratiquement toutes les langues* ». Les Belges ont raison d'en être fiers et de souligner, en défendant leur Foire, combien il contribuent « *à promouvoir la lecture car, comme le disait Bertrand Poirot-Delpech en entrant à l'Académie française :* « Lire c'est donner plus de prix à chaque instant et plus de sens à chaque geste ; c'est vivre plus ».

JO. S.

Henry Bauchau poète « de nuit »

VOIR son œuvre regroupée, de son vivant, est une consécration dont peu de poètes ont pu jouir. A la lecture suivie du volume publié par Actes Sud, il semble bien qu'Henry Bauchau, poète belge d'expression française, méritait amplement l'honneur qui lui échoit.

Henry Bauchau est tard venu à la littérature, ou tout au moins à la publication. Il a en effet quarante-cinq ans, en 1958, lorsque Jean Paulhan édite son premier recueil, *Géologie*, couronné par le prix Max-Jacob. A en croire la chronologie, mais aussi la thématique de son œuvre, c'est la psychanalyse qui a ouvert à M. Henry Bauchau la possibilité d'une création poétique, et qui lui en a indiqué les voies. Analysé à la fin des années 40 par Blanche Reverchon-Jouve, figure en vue du freudisme français et épouse de Pierre-Jean Jouve, avec lequel il se lie d'amitié, Bauchau deviendra lui-même psychanalyste à partir de 1975.

Outre ses poèmes, des pièces de théâtre, et même un *Essai sur la vie de Mao Zedong* (Flammarion, 1982), Henry Bauchau a écrit deux romans : *la Déchirure*, publié chez Gallimard en 1966, œuvre personnelle où l'agonie et la mort de la mère détermine une quête de soi à travers la remémoration (1), et *le Régiment noir* (Gallimard, 1972), récit historique minutieux sur la guerre de Sécession, commandé par une subtile technique romanesque. Plusieurs prix littéraires importants, tant en France qu'en Belgique – en 1985, le Prix quinquennal de littérature pour l'ensemble de son œuvre – sont venus confirmer les multiples talents d'Henry Bauchau.

« *J'écris le poème de jour mais je sais d'expérience qu'il se fait de nuit. C'est hors du travail de la conscience que se font les véritables rencontres, découvertes, assemblées et incendies de mots* », affirme H. Bauchau dans un texte intitulé *Dépendance amoureuse du poème*, et qui clôt le recueil de ses poésies complètes. Si les thèmes de la mémoire, de l'enfance, de l'origine sont omniprésents, si l'inconscient tisse et tire les fils du poème, il serait cependant injuste de faire de cette œuvre une annexe, un pur « bénéfice » du travail psychanalytique.

« *La poésie dévaste la vie courante* », dit encore Bauchau, elle obéit à « *la nécessité d'un intense loisir* ». Ce faisant, elle est gage d'une liberté inédite à laquelle l'écrivain doit s'accorder. Comme Bauchau l'exprime dans *Géologie*, son beau poème inaugural, c'est pour lui hors du « *vouloir* » que cet accord est à chercher.

Hasardée dans le rêve avec [tous les gisants
Dans la vie qui s'écoule entre [ses nœuds coulants
J'ai vu la charité de la forme [éclairant
Dans le monstre échoué le [poème naissant.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ POÉSIES, d'Henry Bauchau, Actes Sud, 280 p., 150 F.

(1) Ce roman vient d'être réédité dans la collection de « poche » des éditions Labor, à Bruxelles. Cette même collection, qui allie la qualité de la présentation à celle du contenu, a repris *la Fin des bourgeois* (curieux roman de Camille Lemonier, écrivain naturaliste qui fut proclamé en 1883 « maréchal des lettres belges »), et *le Trésor des humbles*, de Maurice Maeterlinck (belle suite de méditations sur « *le réveil de l'âme* », « *la bonté invisible* » ou « *la beauté intérieure* »... publiée en 1896).

Achille Chavée, le vieux Peau-Rouge

Un écrivain qui faisait « la traite des idées noires ». Récemment rééditée, son œuvre mérite le détour.

IL est né à Charleroi en 1906. Dès 1922, il habita à La Louvière. Il n'en bougea plus sinon pour aller guerroyer en Espagne, comme tant d'hommes de cœur, au sein des Brigades internationales. Il fut un avocat sans clientèle fortunée, un « *mendiant d'authenticité* », un mutin, « *plus solitaire et nu qu'un diamant* » en sa faim d'aimer. On le retrouvait souvent « *au cabaret du dernier bock* » avec « *ses dents cariées de pauvre* », sa peau parcheminée, les beaux gestes de ses longues mains, ses allures de vieux Peau-Rouge qui n'apprécie pas « *de marcher en file indienne* ». Une sorte d'« *évadé de partout* ».

Son existence durant, il écrivit. Ses livres, il les vendait lui-même, assisté de quelques amis. Lorsque le chiffre de trois cents exemplaires était atteint, on s'estimait heureux. « *La dignité médiévale de l'anonymat* » frissonnait chez des vivants.

Dire qu'il fut un poète de conséquence n'est rien. Il faut le lire. Il parle au nom des fourbus et des blessés, des « *sous-alimentés en grâce aux œdèmes d'indicible carence* », lui dont « *le courage s'est brisé comme une corde de guitare sous un doigté de barbarie* ». L'âme vacille depuis les commencements, car « *l'exode c'est de sortir du ventre de sa mère* ». Voudrait-on se promettre des jours meilleurs que le malheur gagnerait malgré tout à « *chaque pas perdu du rêve* ».

« Dieu est un autodidacte »

S'il prend source « *aux cryptes secrètes de sa vie* », si la pratique de l'écriture automatique le séduit, le foisonnement intellectuel ne l'empêche pas de regarder ailleurs, là où des hommes ont des désespoirs dès que les freluquets du raffinement considèrent comme terre à terre, du haut de leur insignifiance. Le dénuement dans lequel Chavée se débat aide à sonder certains gouffres.

Amertume, lucidité, difficulté « *à partir aujourd'hui à l'assaut de demain qui tient d'énormes positions* » ne gomment pas l'humour chez ce croisé de pureté, « *défait, dépareillé par cent mauvaises convalescences* ». Ses aphorismes en témoignent, quand ce ne sont pas des rimes qui égaient une pratique obstinée « *de la traite des idées noires* ». Des exemples ? « *S'il faut aimer Dieu c'est parce que c'est un autodidacte... Jésus n'en croyait pas ses yeux ; il venait d'accomplir un miracle... Nous en sommes toujours à l'enfance de l'art... Le Christ ne savait pas écrire ; dommage pour la graphologie... Il ne faut pas houspiller son ange gardien quand on perd au poker.* »

Et aussi la tendresse. « *Dans le plus petit village existe le sentier des amoureux... Si quelqu'un venait frapper à la porte, je le suivrais au bout du monde... Je suis un incroyant mais je voudrais qu'il y ait une église romane désaffectée dans mon village* ».

Achille Chavée s'est éteint en 1969, au mois de décembre. « *Je suis tombé à bout de force à proximité d'une prière morte* », avait-il écrit. Ou encore : « *Etre atteint d'une lassitude à n'avoir plus le courage de remettre un lacet à sa chaussure aux semelles de vent.* » Ou enfin : « *Un axiome était rongé par une incurable maladie. Il était en train de mourir tout seul comme un poète. Il avait fait son temps.* »

Il est loisible de constater que Chavée (« *pauvre petit propriétaire d'un désespoir de moyenne envergure* », disait-il de lui-même) n'a pas fait son temps. Son œuvre se continue dans les mémoires. L'oubli menacerait-il Chavée, que ses amis belges (et d'ailleurs) ne le laisseraient pas s'établir.

LOUIS NUCERA.

★ L'œuvre d'Achille Chavée, quatre volumes, Ed. Les Amis d'Achille Chavée (83, rue Arthur-Warocqué, B-7100 La Louvière, Belgique).

Louis Scutenaire, le misanthrope bienveillant


RENIER DOUTRELEPONT

Louis Scutenaire : « Ne marchez pas sur mon Magritte... »

(Suite de la page 13.)

Empruntant le titre à Restif de La Bretonne, Scutenaire commença ses *Inscriptions* durant la seconde guerre mondiale. Le genre lui convenait : une écriture brève, sans graisse, qu'il voulait aussi éloignée du « *romantisme qui magnifie les mots* » que du « *prosaïsme qui réduit les émois* ». La sagesse qui fait dire à Scutenaire : « *L'âge use la laideur comme il use la beauté* » n'a pas amoindri sa curiosité, ni, sans doute, ses émerveillements. On sent, chez ce vieil homme, une grande capacité de s'étonner. Ce désillusionniste n'a jamais vraiment désavoué le mouvement passionnel qui le portait vers les êtres et les choses. Il déclare : « *J'ai toujours été fier d'aimer les filles que j'aimais.* » C'est une belle phrase lorsqu'on pense au ressentiment où certains sont entraînés par les déceptions de l'amour.

« *Quand je ne dors pas la nuit*, écrit encore Scutenaire, *je compte les étoiles.* » En le quittant, on se met à songer que, décidément, seules sont plaisantes les passions « astronomiques »...

FRANÇOIS BOTT.

★ AB HOC ET AB HAC de Louis Scutenaire, illustrations de Henry Meyer, éd. Plein Chant, 46 p., 36 F.

★ LOUIS SCUTENAIRE, Plein Chant (numéros 33-34) : biographie et bibliographie, nombreux dessins et documents photographiques, 192 p., 75 F.

D'AUTRES MONDES

Gens de Berlin

● **BERLIN. UN LIEU DE HASARDS, d'Ingeborg Bachmann, traduit de l'allemand par Marie-Simone Rolli, Ill. de Günter Grass. Actes Sud, 53 p., 60 F.**

● **REQUIEM POUR FANNY GOLDMANN. *ROMAN INACHEVÉ*. Traduit de l'allemand par Miguel Couffon. Actes Sud, 80 p., 65 F.**

● **COUP DE CRAYON, d'Adam Zagajewski. Traduit du polonais par Laurence Dyèvre. Fayard, 175 p., 89 F.**

C'EST Goebbels qui avait fêté, avec faste, le sept centième anniversaire de Berlin. Une date choisie au hasard – 28 octobre 1237 – pour commémorer non une *bataille ni la pose d'une* première pierre, mais le plus ancien document rappelant l'existence d'une ville sur *les rives plates de la Spree. De la littérature*, en quelque sorte.

1987 : on célèbra, à Berlin, le sept cent *cinquantième anniversaire* (1). Trois quarts de millénaire qui ne font pas un chiffre rond. Pas plus que les deux moitiés de Berlin ne font une ville, ou une capitale, dans ce lieu d'Europe, le plus exotique qu'on puisse imaginer, pont entre deux mondes, muraille entre des gens qui parlent la même langue, cité pour funambules, aux marches du monde occidental.

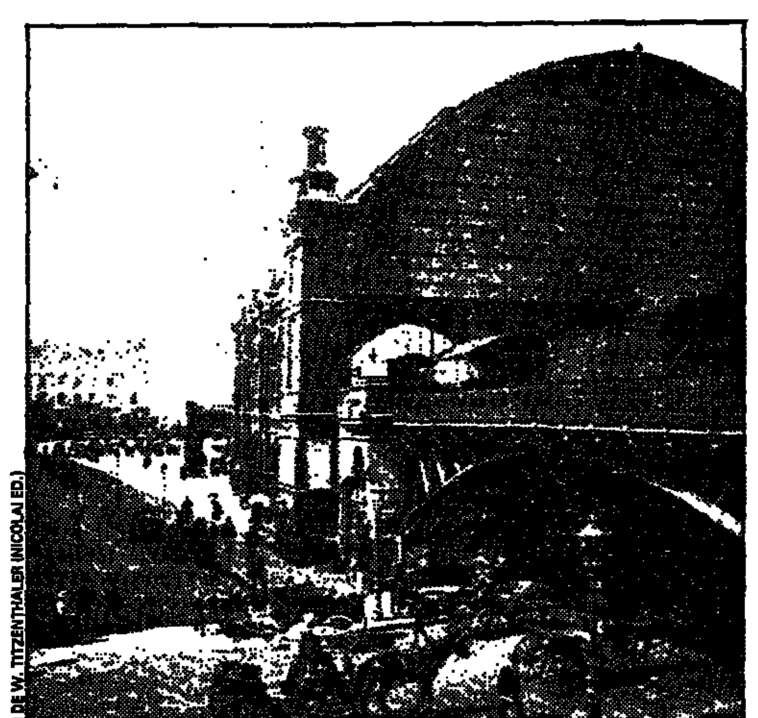
Dans cette ville de culture que les grands éditeurs ont *désertée* – mais où subsiste, étendard des années 60, Klaus Wagenbach, grand spécialiste de Kafka, – coexiste le *plus grand rassemblement* d'écrivains et d'universitaires : ceux de l'Est, ceux de l'Ouest, les transfuges et... *les Berlinois. Le lien entre eux pourrait être* le train qui, s'il connaît des frontières, a l'habitude de les franchir.

Ce n'est pas pour rien qu'on a toujours considéré les multiples gares de Berlin comme les plus importants ouvrages d'art de la ville. Pour cette raison, le programme littéraire s'intitule « Le voyage vers Berlin » : des voyages ayant pour point de départ la gare de Hambourg (Hamburger Bahnhof), qui, en vingt lectures-voyages, évoqueront Frédéric le Grand et Voltaire ; mais aussi les émigrés de l'Est du dix-neuvième siècle, venus de Breslau ou de Galicie, et qui font étape à Berlin, les émigrés russes (c'est à Berlin que Victor Chklovski écrivit *Zoo ou des lettres qui ne parlent pas d'amour*, en 1923), les Scandinaves sur lesquels la ville exerce une véritable fascination, tels Strindberg ou Kierkegaard... Voyage aussi dans le labyrinthe des places et des rues d'un spectre : le Vieux-Berlin. Un *hommage doit être rendu* par Günter Grass à Döblin, qui ne reconnaîtrait jamais l'Alexanderplatz.

Venus d'ailleurs, des auteurs qui *ne résident* pas à Berlin doivent participer – entre le 5 avril et le 8 novembre – aux Berliner Lektionen (« Leçons berlinoises ») : Wolf Biermann, Max Frisch, Teddy Kollek, Geörgy Konrad, Milan Kundera, Susan Sontag, Billy Wilder... ainsi que Michel Butor, Alain Robbe-Grillet.

Et de Berlin, aussi, partira... le Tour de France 1987.

Sur le plan des manifestations du sept cent cinquantième anniversaire, la compétition s'annonce serrée entre l'Est et l'Ouest, et les visiteurs ne manque*ront pas d'être étonnés* de constater qu'il y a autant de ruines visibles à l'Ouest qu'à l'Est où, depuis cinq ans, on a fait un effort fantastique : hôtel ultramoderne au carrefour Friedrichstrasse - Unter den Linden, nouveaux quartiers construits sur le modèle *ancien, superbe restauration* de l'ensemble dix-huitième siècle du Gendar*menmarkt, Mur* repeint de neuf... Ville fantôme – île, asile, exil, – dont Heinrich Heine disait déjà au siècle dernier : « *Berlin n'est pas une ville. C'est un prétexte pour réunir des gens.* » Ville prétexte, imitation d'une ville ayant existé depuis sept cent cinquante *ans, ou n'ayant pas existé*, et dont la forme est perdue, où le réseau des rues *ne circule plus. A l'est*, le palais de Frédéric rasé – dont il ne reste qu'un balcon. A l'ouest, les lieux les moins importants, comme si on n'avait laissé de Paris que les quartiers à l'ouest du Trocadéro !...


PHOTOGRAPHIES DE W. TITZENTHALER (NICOLAÏ ED.)

La gare de Friedrichstrasse (Berlin-Est) en 1898.

POUR *les écrivains, les artistes, pour* tous les jeunes qui n'ont aucun souvenir d'« avant », aucune nostalgie, cette île est un lieu *privilégié*, un superbe terrain de jeux et d'expérience. On parle beaucoup là-bas du jeune Berlinois Bodo Morshäuser (né en 1953) et de son roman sur cette apparence de vie réelle qu'est Berlin : *Die Berliner Simulation* (Suhrkamp, 1983) ; ou encore de *Fatti* (à paraître prochainement), le dernier livre de Peter Schneider, l'auteur du *Sauteur de mur*, une rencontre romanesque mais réelle avec le *fils de Mengele ; ou encore de l'exposition*, près de Savigny Platz, des photographies de l'album que Lutz Rathenow a consacré *à Berlin-Est : Die andere Seite einer Stadt* (« l'Autre Côté d'une ville », Piper Verlag, 1987). Et l'on attend, avec curiosité, de part et d'autre du Mur, la sortie imminente du livre de Christa Wolf, l'un des plus grands écrivains est-allemands : *Tchernobyl*.

Tout le monde passe, est passé, passera par Berlin. Ainsi le Polonais Adam

La chronique de NICOLE ZAND

Zagajewski, qui, aux frontières de la poésie et de la philosophie, relate, à sa manière, dans *Coup de crayon*, comment, entre *1979 et 1981, il a séjourné à Berlin-Ouest*, invité par les autorités culturelles de la ville, et fait la découverte du monde occidental. Un carnet de croquis touffu en vingt-cinq tableaux qui fait sentir les difficultés de communication entre l'Est et l'Ouest.

Le narrateur, Henryk Oset, jeune dessinateur polonais qui a obtenu une bourse de séjour, devient notre guide, pas tout à fait candide, *dans la société berlinoise : « Je suis dessinateur, je ne suis pas dissident »*, répond-il à ceux qui le questionnent, appre*nant que les noms ne désignent jamais* exactement les objets qu'ils désignent et que son allemand est trop hésitant. *« Barbare de l'Est »*, traînant dans ses bagages quelques connaissances à vérifier et la conscience de son talent, habitué à la solitude, il *explore à sa façon* cette ville interlope, se heurtant à des pans de réa*lité qu'il biffe, ou croque*, ou incendie ; rencontres avec des intellectuels et *des artistes, conférence* houleuse sur le thème « L'art existe-t-il encore ? », vernissage de l'exposition d'un peintre japonais, réunion des *confrères étrangers* de la société *berlinoise* des gens de lettres (« *Voilà que, au milieu d'écrivains mélancoliques, j'étais soudain devenu un joyeux luron* »). Coups de crayons qui grif*fent et n'arrachent* que des lambeaux.

LES romancières, éga*lement, ont interrogé* la ville : Karin Reschke (née à Cracovie), qui, après *la Vocation du bonheur*, a décrit l'angoisse dans *l'Espace d'une nuit* (Actes Sud, 1987), ou bien Anne Duden – qui vit maintenant à Londres – dont on publie *Traversée* (Alinéa, 1987). Et encore Ingeborg Bachmann (1926-1973), immense *prosateur et poète, célèbre* dans les deux Allemagnes, méconnue ailleurs. *« Toutes les minutes, un avion traverse la chambre, frôle le crochet du gant de toilette, le train d'atterrissage passe à un cheveu du porte-savon. Au moment de se poser, dans les corridors d'atterrissage qui traversent les chambres, les avions ont été requis de faire moins de bruit. Les hôpitaux avaient porté plainte. Les avions se mettent en sourdine certes, mais c'est encore plus terrible qu'avant... » (2)*

C'est ainsi que, en 1964, Ingeborg Bachmann – encore plus admirée pour sa poésie que pour sa prose – ressent Berlin : ville en ruine, déchirée, divisée (le Mur n'existe que depuis l'année précédente), malade... Ville-hôpital, *« lieu de hasards »*, maison de fous et d'invalides (*« tout est mutilé, non par des balles mais de l'intérieur »*), où règne l'infirmière de nuit qui *« y va d'une piqûre qui vous transperce de part en part et reste fichée dans le matelas pour qu'on ne puisse plus se lever »*. Cité des rêves où « *chacun tousse et espère avec le thermomètre sous l'aisselle, sous la langue, dans le derrière* ». Cité des mirages où *« le plan est un tunnel, alors il faudrait aller directement dans le désert, on libérerait le chameau du zoo, on le détacherait de son pieu, on le sellerait et on partirait pour le Brandebourg »*...

Ce court texte, superbe vision métaphorique et surréelle de *la « chambre berlinoise »*, Ingeborg Bachmann l'avait écrit comme discours de remerciement, lors de la remise du prix Büchner qui consacrait l'œuvre d'un des membres les plus remarquables du Groupe 47. Remerciement qui, comme une piqûre, transperce et, en quelques pages, vous transporte dans l'univers de son auteur. En même temps que ce discours (*fut-il prononcé réellement ?*), paraît dans la collection allemande de Jacqueline Chambon, aux éditions Actes Sud, un étonnant roman inachevé : *Requiem pour Fanny Goldmann*, qui devait être le troisième volet d'une trilogie ; *Malina*, son premier roman publié en 1971 (Seuil, 1973) ; *Franza*, publié en 1979 (Actes Sud, 1985), et ce *Requiem pour Fanny Goldmann* qu'elle était en train d'écrire au moment de sa mort, en *1973, à quarante-sept ans*, brûlée, a-t-on dit, par une cigarette qui aurait mis le feu à son lit.

Ebauche de roman, ce Requiem, tel que nous pouvons le lire, réduit aux dimensions d'une nouvelle, apparaît comme l'accomplissement de l'autodestruction d'une femme et se raccorde parfaitement à l'univers des deux autres livres, analyse chirurgicale des *« différentes façons de mourir »*. Roman inachevé, en suspens, le *Requiem*, intitulé primitivement *Causes de décès*, raconte comment l'actrice vieillissante (*« la femme aux immortelles épaules des années 50 »*) découvre, *« avec une stupéfaction sans bornes »*, que son jeune amant *s'est servi* d'elle pour faire carrière, et se sent incapable de survivre à l'inélégance d'un tel geste. *« Il avait consigné et dépecé, dans son premier roman, ses sept cents nuits et aussi ses jours et ses heures d'éthylisme [à elle], il l'avait « éviscérée », transformée en boudin, en viande à rôtir, en tout ce qu'on voulait, il l'avait abattue, elle était abattue sur trois cent quatre-vingt-six pages d'un livre. (...) C'était un porc, elle ne trouvait que ce mot pour le qualifier. »* C'est un assassinat : une femme est tuée, doucement, par un mufle...

Une remarque : le *Requiem* se passe à Vienne. Pas à Berlin. Qu'importe. C'est un beau texte européen. Et, en 1988, Berlin sera « capitale de l'Europe ».

(1) Voir l'article de Claire Tréan : *Berlin, 750 ans deux fois* (*le Monde* du 31 janvier).

(2) Dans *Montauk*, Max Frisch, qui partagea la vie d'Ingeborg Bachman pendant les années 60, rapporte le même souvenir : « *Maintenant, nous avons un appartement à Berlin. Le bruit des avions dans la journée : on s'y est habitué, et l'oreille distingue si c'est le bruit d'un appareil qui descend ou qui s'élève : les appareils qui descendent ont déjà sorti le train d'atterrissage quand ils apparaissent au-dessus de l'avenue. Les appareils qui s'élèvent volent plus haut, leur bruit est plus aigu, ce n'est pas un sifflement mais une pétarade tonitruante dans l'air entre les maisons. Cela commence à 7 heures du matin, la bonne heure pour se lever...* » (*Montauk*, pp. 132-133, Gallimard, 1978.)

L'Espagne épique et intimiste de Mendoza

Un héros picaresque, Javier Miranda, pour symboliser, dans la Barcelone de 1917, l'odyssée d'une Espagne sans boussole.

LES héros de la tradition picaresque espagnole sont très souvent des jeunes gens naïfs, timides, un peu innocents, de condition modeste, que leur transparence même – leur statut de page blanche – désigne à devenir le centre de tout un jeu d'intrigues, de péripéties, d'affrontements, dont ils sont à la fois les spectateurs et les victimes. La fortune, l'ambition et le plaisir des grands, des puissants, des jouisseurs et des criminels se lisent dans leurs infortunes, leurs déboires, les vagues violentes de l'histoire qui viennent leur frapper le visage.

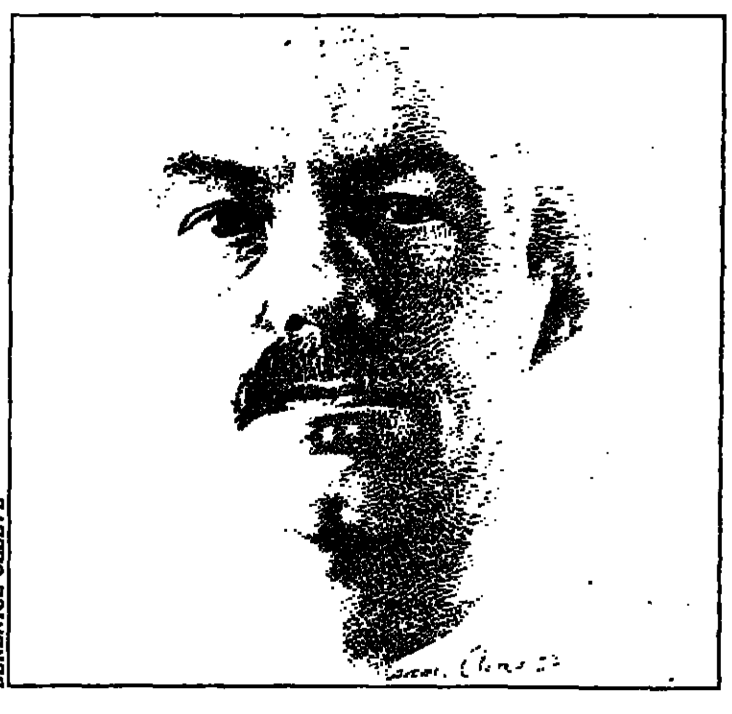
Javier Miranda, le narrateur de *la Vérité sur l'affaire Savolta*, s'inscrit parfaitement dans cette lignée des héros malgré eux, des révélateurs involontaires des grands mouvements d'une époque dont ils épousent la surface et sont secoués dans les profondeurs. Miranda est l'employé aux besognes occultes d'un avocat d'affaires, Cortabanyes, entendez *qu'il exécute avec une totale ingé*nuité les diverses consignes que lui transmet son bon maître. Cela ne se passe pas à *Séville au milieu* du dix-huitième siècle, mais à Barcelone en 1917, et cela ne change pas grand-chose : l'Espagne a fait depuis longtemps semblant de ne pas changer.

Si elle n'a pas *voulu changer* dans les têtes, si elle s'habille toujours des oripeaux de sa grandeur passée – machisme et *hiérarchie*, honneur et respect, passion et pudibonderie, – l'Espagne du début de ce siècle est envahie par des flots nouveaux.

Ce n'est évidemment pas par hasard si le héros actif du roman, le « méchant », l'opposé de Miranda, est un étranger, un Français, d'origine trouble, Paul-André Lepprince (quelle tortueuse étymologie dans ce double « p » !). C'est l'élément étranger faisant irruption dans une société traditionnelle qui l'attendait comme le sauveur – on veut le porter à la mairie de Barcelone, le roi d'Espagne lui rend visite, la reine accepte de devenir la marraine de son enfant, – l'ange exterminateur d'une ère nouvelle que les forces exténuées de la vieille Espagne ne peuvent plus faire naître de leur propre sein. C'est le capitalisme triomphant, international, le violeur consenti d'où sortira l'Espagne nouvelle.

En face, il y a l'autre visage de l'avenir, tout aussi confus, tout aussi incapable de se dégager de ses routines et de ses rituels : les anarchistes, avec leur langue de bois et leur terroriste candeur, manipulés par les uns, exécutés par les autres (qui sont parfois les mêmes), artificiers d'embrasements magnifiques et sans lendemain, mécaniques dérisoires d'une histoire dont ils pensent être les acteurs et ne sont jamais que les caricaturales et exemplaires victimes.

C'est à la frontière de ces deux mondes qui se haïssent autant qu'ils s'ignorent, qui s'entretuent dans des guerres qui ne sont même pas les leurs, que se situe *l'Affaire Savolta*. Et Eduardo Mendoza a parfaitement réussi, à travers une trame de style policier, à dresser un tableau à la fois épique et intimiste de la Barcelone des années 1912 à 1923. L'histoire paraissait hésiter et cafouiller entre le capitalisme *parlementaire* et *l'anarcho-*socialisme, pour finalement se résoudre à renvoyer dos à dos les deux protagonistes et à se réfugier dans les bras d'une dictature militaire totalement archaïque : c'est en 1923 qu'a lieu le coup d'Etat de Miguel Primo de Rivera.


BERENICE CLEEVE

Mais aussi flamboyant, aussi drôle, aussi tragique, aussi aigu qu'il puisse être, le roman d'Eduardo *Mendoza ne saurait* se limiter à une évocation de l'Espagne du début du siècle, dans ses *grands mouvements de société* comme dans l'effondrement des valeurs traditionnelles qui affecta alors les individus. Mendoza *n'a* que faire des reconstitutions.

La Vérité sur l'affaire Savolta a été écrit en 1975. Mendoza vivait alors depuis deux ans à New-York, où il devait demeurer *jusqu'en 1982.* C'est l'ouvrage d'un exilé, ou plus exactement d'un écrivain qui, dès avant la mort de Franco, a *voulu* prendre du recul par rapport à cette Espagne nouvelle qui faisait craquer de manière irrésistible le masque qu'un vieillard lui imposait d'une main cruelle. L'histoire ne se répète pas, certes, et la Barcelone des années 20 ne ressemble en rien à celle d'aujourd'hui, mais, sous des maquillages différents, Mendoza y décèle les mêmes blessures, les mêmes antagonismes stériles, les mêmes engrenages de l'injustice, du mépris et de la haine, la même impuissance psychologique à se délivrer des vieux schémas mentaux, des antiques chaînes culturelles et à oser enfin aimer : faire l'amour à la vie plutôt que l'aborder avec un fardeau de préjugés, de mots qu'on ne prononce pas, de gestes qu'on retient, de désirs que l'on dissimule au risque de passer à côté du bonheur.

Comme dans tout bon roman picaresque, la « moralité » générale du livre est dessinée en miniature dans l'un de ses épisodes. Ici, il s'agit du mariage du héros, Miranda, avec une jeune et belle gitane, Maria Coral. Ce mariage a été arrangé, manigancé, par Lepprince, dont Maria est la maîtresse, mais Miranda et la gitane, sans jamais rien se dire, sans jamais s'être touchés même après leurs noces, en se déchirant, en se trompant, s'aiment exclusivement.

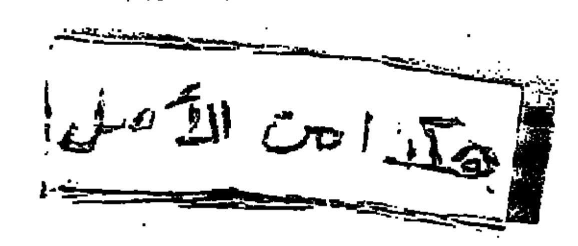
Ce thème du mariage blanc, d'une union de façade, d'une alliance trompeuse entre deux êtres que tout éloigne en surface et que tout rapproche en profondeur, fonctionne comme la façade intime, individuelle, du grand malentendu collectif, de la mauvaise foi dans laquelle s'enterre toute la société. Mendoza décrit ainsi le climat politique de Barcelone : « *Après des années de luttes cruelles et constantes, tous les combattants (ouvriers et patrons, politiciens, terroristes et conspirateurs) avaient perdu le sens des proportions, oublié les motifs de leurs conflits et renoncé au succès. Plutôt unis par leur antagonisme et leur angoisse que séparés par leurs différences idéologiques, les Espagnols étaients en train de descendre, dans une cohue pleine de confusion, une échelle de Jacob renversée, dont les barreaux étaient une succession de vengeances et la matière un enchevêtrement inextricables d'alliances, de dénonciations, de représailles et de trahisons qui menait tout endroit à l'enfer d'une intransigeance née de la peur et du crime engendré par le désespoir.* »

Et il enchaîne immédiatement, sans transition : « *A peine eûmes-nous mis les pieds dans notre nouvelle demeure que Maria Coral entreprit d'y faire les arrangements nécessaires pour que notre cohabitation soit accompagnée de la liberté et de la sécurité que m'imposaient ses désirs. Non sans énervement de ma part, car ces arrangements rendaient inutile tout le soin que j'avais mis à disposer notre mobilier, elle enleva mon lit (pourquoi pas le sien ?) de la chambre commune pour le mettre dans un cagibi obscur. Son mépris de l'unité harmonique de la maison m'irrita, mais, en y réfléchissant, j'en arrivais à la conclusion que cela était mieux ainsi. Nos relations continuèrent à être aussi calmes qu'une nappe d'huile.* » Du côté de l'histoire, l'engrenage d'une guerre aveugle ; du côté de la vie individuelle, l'établissement d'une paix stérile et désespérante. Entre ces deux pôles du mensonge, le pays sombre et les êtres s'étiolent.

Ce va-et-vient du collectif au particulier, de la fresque au gros plan, de la description sociale au récit intimiste, Mendoza le rend possible et efficace grâce à un montage qui fait alterner les voix et les points de vue, les temps et les lieux. Ainsi chahuté, le récit de ces cinq années se débarrasse de tout ce qui pourrait apparaître comme une démonstration linéaire pour se charger de toutes les couleurs d'une palette somptueuse : du *grotesque* au subtil, du naïf au cynique, du politique au sentimental, du noir le plus profond à l'or le plus pur, du comique de la satire au tragique de la détresse, Mendoza utilise les ficelles du roman policier, les techniques de collage de Dos Passos, les éclairages d'Hollywood et le style brutal d'Hemingway pour écrire, dans la tradition picaresque, l'odyssée d'une Espagne sans boussole.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE SAVOLTA, d'Eduardo Mendoza, traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu, Flammarion, 354 p., 120 F.**



هكذا من الأصل

THÉATRE

Festival d'Avignon avant-programme

Alain Crombecque et son équipe ont présenté le programme du 41e Festival d'Avignon, en présence de l'adjoint au maire de la ville, dans les locaux de la CAECLE qui depuis quatre ans participe au financement de la manifestation.

Pour le quarantième anniversaire du Festival d'Avignon, qui se déroulera du 9 juillet au 6 août, Chaillot retrouve la Cour d'honneur. Antoine Vitez y présente en deux soirées l'intégrale du *Soulier de satin*, de Claudel (du 9 au 21 juillet). La danse prendra le relais, avec les ballets de l'Opéra de Paris, du 27 au 31 juillet, la compagnie Martha Graham du 3 au 6 août. Du 27 juillet au 1er août, Catherine Diverrès, Bernardo Montet danseront *Instance* dans la cour de l'Hospice Saint-Louis et, du 31 juillet au 4 août, Angelin Preljocaj sera aux Celestins, avec Hallali Romée.

La danse est cependant moins présente cette année à Avignon, et le seul spectacle musical sera aux Célestins, du 22 au 27 juillet, une création de Georges Aperghis, *Faust et Rangda*, qu'il aura donné en avant-première – c'est une opération de l'Action artistique – à Bali. A l'église Saint-Pierre, les chœurs d'enfants de la Philarmonie de Prague chanteront le *Chemin de croix des enfants*, de Brecht et Benjamin Britten. A la Chartreuse, il y aura un stage dirigé par Olivier Messiaen, organisé par le Centre Acanthe, venu d'Aix-en-Provence, du 8 au 20 juillet, qui donnera un ensemble de concerts du 10 au 20 juillet en plusieurs lieux, et du 15 au 30 juillet, également dans plusieurs lieux. On entendra les « musiques des grands fleuves du monde ».

Pinget auteur de l'année

Comme chaque année, il y aura des messes et de l'orgue. Le cinéma tournera autour des années 60, avec des documents prêtés par la vidéothèque de Paris, du 15 au 21 juillet à l'ancien palais de l'Archevêché, un cycle Jean-Marie Straub et Danièle Huillet – qui présenteront Von Stroheim réalisateur – suivi d'une rétrospective Kenneth Anger du 23 au 26 juillet, et, du 27 au 29, une sélection de films inédits de Bellochio, Chantal Ackerman, Ingmar Bergman, Terayama...

Le théâtre en tout cas est bien présent. La Comédie-Française vient avec deux auteurs contemporains, Pinter (Carmes, du 12 au 21 juillet) et Robert Pinget, *Abel et Bela* (Carmes, du 25 juillet au 3 août). Ce dernier sera l'auteur de l'année, avec David Warrilow dont *l'Hypothèse* sera donnée aux Pénitents blancs, du 11 au 19 juillet). Notons encore *le Harnais*, par Jean-Marie Patte (Cordeliers, dates à préciser) et *Lettre morte*, par Chantal Morel (Pénitents blancs, du 25 juillet au 1er août). Plus un feuilleton radiophonique, réalisé en cours de festival.

Jérôme Deschamps présentera *les Petits Pas* (Théâtre municipal, du 15 au 24 juillet), Alain Françon, *Une lune pour les déshérités*, d'Eugene O'Neill (Benoît XII, du 24 au 31 juillet), André Marcon, *le Discours aux animaux*, de Novarina (Pénitents blancs, du 15 au 19 juillet), Bruno Boëglin, *Noticias del Caribe* (lycée Aubanel, du 13 au 31 juillet).

Tilly créera sa dernière pièce *Y a bon Bamboula* (Benoît XII, du 10 au 18 juillet), Olivier Perrier, *la Sentence des pourceaux* (Hospice Saint-Louis, du 12 au 24 juillet), Bruno Bayen *Œdipe à Colone* (Chartreuse, du 15 juillet au 6 août), Sylvie Bloicher et Gérard Hallaire, *Figurea* (gare de Villeneuve, du 15 au 31 juillet). Enfin, le cirque Zingaro, qui a fait ses premières armes sur les pavés d'Avignon, reviendra, officiellement cette fois, avec son chapiteau, du 15 au 26 juillet.

Le théâtre et ses espoirs : Patrice Chéreau vient avec ses élèves, avec qui il a monté *Platonov*, de Tchekhov (Chartreuse, du 20 au 29 juillet) et qui sont dirigés par Pierre Romans dans deux pièces de Kleist, *Penthésilée* (du 10 au 12 et du 24 au 26 juillet), et *Catherine de Heilbronn* (Chartreuse, du 15 au 17, du 23 au 27 juillet). D'autre part, les élèves de l'Ecole de Strasbourg, dirigés par Jacques Lassalle, joueront *les Acteurs de bonne foi*, de Marivaux, et *la Conquête du pôle sud*, aux Célestins (du 10 au 18 juillet).

Expositions enfin : Aillaud-Arroyo et le théâtre, Louis Jouvet, Armand Gatti ; des photos de Nicolas Treatt ; le cabaret où Barbara chantait ; la naissance du Festival. *Le Monde* racontera ses relations avec Avignon pendant quarante ans.

C. G.

★ Renseignements : bureau du Festival, BP 92, 84006 Avignon Cedex.

« Nathan le Sage », d'Ephraïm Lessing

Embrassades à Jérusalem

A Gennevilliers Bernard Sobel réussit le gros coup en montant, en France, l'un des sommets de l'Histoire mondiale du théâtre : Nathan le Sage *d'Ephraïm Lessing.*

Disons d'abord qu'il est insensé, incroyable, que le chef-d'œuvre de Lessing. *Nathan le Sage* n'ait presque jamais été joué chez nous. Écrite en 1779, créée à Berlin en 1787, reprise à Weimar, par les soins de Goethe, en 1801, révélée aux Français par une traduction de Prosper de Barante en 1820, plusieurs fois retraduite depuis, elle aura attendu très longtemps pour être jouée ici. Les voies des échanges culturels sont décidément impénétrables.

Si au moins c'était une œuvre « difficile » ! Mais non, même pas ! Par son propos sidérant, génial, sur les races, la naissance, les religions, *Nathan le Sage* concerne forcément, et tient forcément en haleine, tous les spectateurs chrétiens, juifs, musulmans, et athées, ça fait quand même du monde. Et, dans la foulée, par son art diabolique du suspense, ses surprises, son allant, ses gaietés, cette pièce divertit sans interruption, et les trois heures quinze qu'elle dure filent comme un pet sur une toile cirée : on n'en croit pas sa montre.

Le miracle est d'ailleurs là : c'est que la pièce de théâtre la plus vivante qui soit, la plus proche, la plus poignante, et la plus drôle, transbahute sans cesse les pensées les plus profondes sur ce qui nous touche au plus sensible, dans ce fait même de vivre.

Lessing écrit cette pièce, deux ans avant de mourir à cinquante et un ans, parce que le pouvoir décide de lui interdire toute publication de ses idées en livre ou en journal.

L'action de *Nathan le Sage* est située à Jérusalem. Le sultan Saladin (musulman) laisse la vie sauve à un prisonnier de guerre, un Templier (chrétien). On sait que les Templiers appartenaient à un ordre religieux-militaire chargé de protéger les pèlerins en Terre sainte, et quand le sultan en attrapait un vivant, il le mettait à mort. Voyant une maison brûler, ce Templier, qui est très jeune, et qui, nous dira-t-on, en avait assez de la vie ce jour-là, se jette dans les flammes, et sauve une jeune personne qui est la fille de Nathan (juif), un personnage très singulier, grand voyageur, grand négociant, et très aimé des juifs de Jérusalem pour l'intelligence apaisante de ses conseils : le peuple l'appelle *Nathan le Sage*.

L'action de la pièce implique quelques autres protagonistes, un très bizarre derviche, trésorier du sultan (parce que seul un ex-pauvre sait avoir l'élégance de donner aux pauvres), et qui ne rêve que d'aller se tremper dans le Gange, un « Patriarche », sorte de super-évêque, qui figure ce que le haut clergé catholique avait de plus intolérant, une servante chrétienne employée chez Nathan, une sœur du sultan, un moine aux ordres du Patriarche (mais qui le hait).

Manifeste de tolérance

Mais Lessing met essentiellement aux prises le musulman (le sultan), le chrétien (le jeune Templier) et le juif (Nathan), alternant chocs confessionnels et négociations monétaires, à seule fin de nous dire que l'appartenance religieuse ne nous dissocie en rien. *« Méprisez mon peuple tant que vous voudrez*, dit Nathan au Templier. *Nous n'avons ni l'un ni l'autre choisi notre peuple. Sommes-nous notre peuple ? Le chrétien et le juif sont-ils chrétien et juif avant d'être hommes ? »*

Plus qu'un manifeste de la tolérance à proprement parler (ce qu'elle est aussi), la pièce invite à faire preuve, au jour le jour, avec tout un chacun, d'ouverture d'esprit, de générosité, d'imagination créatrice, au-delà des données de l'état civil, de la naissance.

Lessing a, plus que personne, presque le génie des répliques absolument inattendues, qui vous tombent tout droit d'un infini d'instinct, ou de cœur, répliques grandioses, qui vous clouent. Et, en même temps, par-dessous sa leçon magistrale terriblement « humaine », il faufile toute une trame comique, ou à la limite du comique, car nous saurons en fin de compte que la « fille » du juif Nathan est chrétienne, qu'elle est la sœur du Templier, ce qui fait devenir périlleuse la liaison de ces deux amoureux, et que le chrétien (et presque intégriste) Templier est le propre fils du frère du musulman sultan. Embrassades générales sur les deux joues, sous l'œil calme de Nathan le Sage, que jamais rien n'étonne.

Résumer ainsi, c'est trahir. Il faut entendre et voir cette pièce pour en éprouver le génie, la suprême dimension d'esprit, la noblesse, la bonté, la joie. Occasion de dire, en passant, que, sur des propos du même ordre, une œuvre française est parue en 1967, une œuvre de même envergure que celle de Lessing, à savoir *le Captif amoureux* de Jean Genet (Gallimard), qui a été incroyablement négligée par les médias (mais pas par *le Monde*).

Nathan le Sage est réalisée avec une parfaite présence d'esprit, un art très aigu des nuances, et une beauté rare du « spectacle », par Bernard Sobel. *Décor très étendu d'Italo Rota, tout un monde. Costumes exactement appropriés et enchanteurs de Pierre Cadot.*

Pascal Bongard, très jeune, sincère, fougueux, est un Templier émouvant. Andrzej Seweryn, d'une ambiguïté souveraine, est le sultan. Bernard Freyd, discret, attentif, irradiant l'esprit, est un Nathan magnifique. Valérie Toledano (la fille de Nathan), Evelyne Istria (sa servante), Michèle Hoppenot (la sœur du sultan) sont trois perles. Guy Naigeaon (le moine du Patriarche) rase bien les murs. David Gabison (le Patriarche) charge un tant soit peu. Mention spéciale à Pierrick Mescam (le derviche), dont chaque regard, chaque intonation, sont des poèmes.

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre de Gennevilliers, 20 h 30.*

« Britannicus » au Carré Silvia Monfort

Monstres sages

Après Phèdre, Bajazet, *Silvia Monfort poursuit avec* Britannicus *un cycle Racine. Elle joue Agrippine, bien sûr.*

Racine a-t-il peint Néron trop mauvais ou trop bon ? Quand *Britannicus* fut créé, le subtil dosage de son jeune tyran fit beaucoup jaser. A tel point qu'il s'en justifiera dans sa seconde préface. Dans la mise en scène de Jean Leuvrais, la question ne se pose même pas tant le Néron de Daniel Colas n'est qu'un bouffon grotesque gâté, sans profondeur aucune. Très loin du *monstre naissant* qui n'ose encore se déclarer et cherche des couleurs à ses méchantes actions dépeint par Racine.

Ce point de vue de l'acteur (ou du metteur en scène ?) sur son personnage fausse la perspective. Et les scolaires, au fond de la salle, ricanent un peu. Pour le reste, ils se taisent, ils écoutent, car un des mérites de ce *Britannicus* est de nous faire goûter au plaisir de l'alexandrin. Sagement dit, dans une mise en scène non moins sage qui se contente de pointer du doigt, çà et là, par-dessus l'épaule de ces Romains raciniens, le dix-septième siècle, la cour et ses rites de représentation. Tout commence, et tout finit, à la lueur d'une bougie. Tout se joue devant trois portes, surmontées d'un fronton, ouvertes, fermées, entrebâillées, selon.

Silvia Monfort – c'est la raison d'être de ce *Britannicus* – est donc Agrippine. Un port de reine déchue, mais flamboyante. Un cœur machiavélique rompu aux intrigues, mais où vibre encore, çà et là, une crédulité toute maternelle. Et quand, au quatrième acte, elle affronte Néron, lui rappelle toutes les ruses, toutes les turpitudes dont elle a dû user pour pouvoir lui dire *« Vous régnez »*, elle est totalement convaincante. Ses gestes sont précis, épurés.

Jean Négroni campe à ses côtés un Narcisse faux jeton, perfide et décadent à souhait. La toute jeune Coraly Zahonero, dans le rôle de Junie, n'est pas dépourvue de flamme. Mais c'est la fougue, la souplesse de diction de Jean-Paul Bordes (Britannicus) qui nous retient le plus dans cette représentation honnête, à défaut d'être captivante.

ODILE QUIROT.

★ Au Carré Silvia Monfort, 106, rue Brancion.

OPÉRA

« Don Giovanni » au Châtelet

Etincelant, mais un peu court

Le succès du Don Giovanni, *présenté par la Monnaie de Bruxelles au TMP-Châtelet, vient opportunément remettre de l'ordre dans nos idées lyriques. L'opéra, c'est d'abord du théâtre, une équipe, un travail serré sur la musique et le livret, et non quelques stars faisant leur numéro dans le désert.*


STERNBERGER-ENGUERAND

Dans sa mise en scène de *Don Giovanni*, renonçant aux fantaisies dramaturgiques qui entachaient quelque peu sa superbe réalisation de *la Clémence de Titus (le Monde* du 2 juillet 1982), le metteur en scène Karl-Ernest Herrmann a interprété rigoureusement l'œuvre de Mozart, avec des moyens simples, en collaboration étroite avec le chef d'orchestre, Sylvain Cambreling.

On est au théâtre, sur ce plateau entouré de lourds rideaux qui se soulèvent d'un côté ou de l'autre pour dévoiler une porte, une cour de ferme, un ravissant paysage coloré à l'italienne et, lors des deux finales, tout au fond, le velours étoilé de la nuit. Les éclairages rasants allongent les silhouettes jusqu'à la caricature ; ils viennent de l'extérieur, sans aucun réalisme, ou se concentrent sur le petit escalier de l'avant-scène, fief de Leporello, avec le petit placard où il dissimule ses menus larcins.

A la deuxième scène monte du sol un obélisque, symbole primitif de *« la passion prédominante »* des personnages ; à la fin, un cratère s'ouvre dans le plancher, engloutissant dans la fumée et les flammes le libertin.

Et dans ce théâtre, on joue surtout *giocoso* le *dramma*, une comédie italienne où les paysans portent de longs nez et des masques de carnaval, menée grand train par le Pierrot canaille de Leporello et par un séducteur dépourvu de scrupules, voire de toute dimension religieuse ou athée : José Van Dam, superbement en voix, tonnant ou caressant, vêtu d'un justaucorps orange, s'amuse à conquérir *« mille et trois »* filles avec les gestes les plus précis, utilise charme, astuce et autorité sans chercher midi à quatorze heures, ni penser à défier qui que ce soit dans ce monde ou dans l'autre. Il ne croit pas à toutes ces sornettes, est pris à son propre piège, tombe dans le trou et c'est fini.

Quant au Commandeur, d'apparaître torse nu et sans perruque, arraché à son sommeil, puis statufié dans une toge de vieux philosophe radoteur latin, il perd toute majesté d'outre-tombe.

Ce n'est sans doute pas un parti pris réducteur de la part des maîtres d'œuvre, mais simplement leur approche naturelle, en notre fin de siècle qui ignore toute métaphysique. Car Sylvain Cambreling de son côté, si intelligent et sensible par ailleurs, paraît quelque peu mal à l'aise dans les moments où l'étoffe du drame devient plus complexe, où, au-delà de la comédie, se lèvent des perspectives mystérieuses, essentiellement, aux deux extrémités, l'ouverture dans laquelle il ne parvient guère à équilibrer les puissantes colonnes du drame secouées de syncopes, les gammes flamboyantes, les effluves pathétiques, les nuages menaçants et le jeu étourdissant de la comédie qui s'annonce, puis la scène finale, prise en général dans un tempo trop rapide, tracée d'une pointe foudroyante et sèche qui en atténue la force grandiose.

Pitoyable résidu de rêve

Sans doute aussi le jeune Orchestre de la Monnaie n'a-t-il pas encore la somptuosité et la finesse sonores nécessaires pour s'élever à l'étage suprême du génie mozartien, même s'il excelle à en traduire la vitalité et l'intelligence.

En revanche, on ne saurait trop louer le travail du metteur en scène et du chef dans tout ce qui est pur jeu théâtral ; il n'est pas un récitatif, un air, un ensemble qui soit schématisé, qui n'atteigne à la plénitude de son développement, tant chaque geste, chaque mouvement semblent appelés par la musique, soumis à une baguette infaillible, que ce soit l'immense scène du bal qui n'a *jamais été si précisément déployée*, ou tel air d'Elvire (*Mi tradi*) jouant avec le tas informe des vêtements de Don Giovanni, pitoyable résidu de son rêve et de son désespoir, pour ne citer que ces deux exemples.

A côté de Van Dam, Don Giovanni étincelant et un peu court, et de Malcolm King, extraordinaire de vitalité et d'intelligence, sans jamais sortir de son rôle de valet égrillard et borné, la distribution, très homogène, est justement dessinée : une toute jeune et charmante Elvire (Barbara Madra), rose ardente que Don Giovanni a bien tort de dédaigner, la belle Donna Anna d'Edith Wiens (remplaçant Ashley Putnam), flamboyante et dramatique, malgré une voix quelque peu dure et parfois acide, Stuart Burrows, qui donne sa véritable consistance à Don Ottavio par son port, son timbre et son phrasé d'une grande noblesse, Joanna Kozlowska, solide paysanne fraîche, naïve et rouée, et le Masetto vigoureux, nullement benêt, de Marcel Vanaud, enfin Kolos Kovats en Commandeur quelque peu amenuisé.

Mis à part les réserves faites, ce spectacle plein d'enchantements, de détails savoureux et exquis, mérite d'être vu, et le public, venu en foule, ne s'y est pas trompé.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 13, 17, 20 mars à 20 heures, les 15 et 22 mars à 15 heures.

CINÉMA

« Un adieu portugais », de Joao Botelho

L'indicible douleur d'être

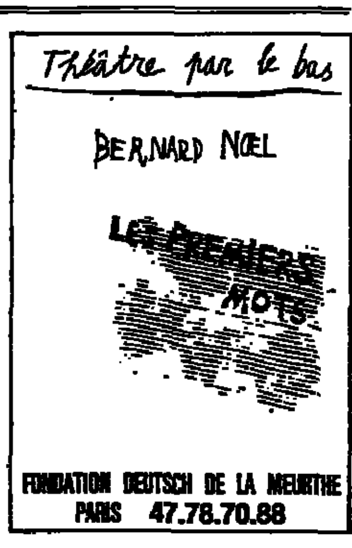
Dans un entretien paru dans la dernière livraison des *Cahiers du cinéma*, le metteur en scène d'*Un adieu portugais* nous dit son admiration inconditionnelle pour John Ford, qu'il perçoit non plus comme le maître du récit cinématographique mais comme l'éternel exilé, hanté par un passé insaisissable.

Joao Botelho a lui aussi très tôt connu la fêlure, l'exil, l'impossibilité d'être. Ce qu'il raconte cette fois, après *Conversa acabada* (1981), l'amitié de deux poètes qui se suicident à vingt ans de distance, c'est un peu le suicide d'une nation, l'incapacité à faire l'indispensable retour en arrière, à assumer tout un passé : d'abord une guerre coloniale de treize ans qui n'était pas tout à fait une guerre, plus récemment, une *« soi-disant révolution »*, celle de 1974. Cette tristesse qui ne cesse de traverser la cinématographie portugaise, ce deuil permanent, Joao Botelho les assume une fois pour toutes. Le récit se déploie en deux tranches parallèles, la guerre en noir et blanc, une guerre non héroïque, où l'on semble marcher inlassablement contre des fantômes ; puis le Portugal aujourd'hui, douze ans après.

Un jeune sous-lieutenant saute sur une mine, tout ça très propre. Là-bas, une famille de petits paysans vient à Lisbonne voir le fils cadet et la veuve de l'aîné tué à la guerre. Pourquoi, comment, inutile de chercher des explications. Le temps s'est arrêté, saisi par la mort. La guerre coloniale, c'est surtout un souvenir diffus, des cartes postales loin de tout héroïsme, de tout sens. Le vers était déjà dans le fruit. La vie « normale » a repris pour les survivants au pays natal. Vivent-ils vraiment ? Vivaient-ils déjà ? Comment exorciser quarante-huit années d'ordre moral salazarien ?

Joao Botelho répond à sa façon, par un dépouillement de l'image au-delà du concevable. Non pas de la géométrie sans âme, au contraire. Mais comme le négatif du quotidien le plus familier, avec cette couleur particulière aux films portugais, recouverts par la patine du temps. Le cinéma, entre les mains des metteurs en scène du Tage, devient l'ascèse suprême, l'exorcisme par excellence, le retour à zéro, à un point de départ où l'existence trouverait un sens, le Portugal une histoire.

LOUIS MARCORELLES.



Culture

DANSE

Trois créations par le Ballet de l'Opéra de Lyon

Les retombées de l'euphorie

A la Maison de la danse de Lyon, Guy Darmet accueille le ballet de l'Opéra municipal avec trois créations. On attendait surtout Monnier-Duroure ; c'est William Forsythe qui force l'enthousiasme.

Après son triomphe new-yorkais, le Ballet de l'Opéra de Lyon a le vent en poupe. La troupe, électrisée, est prête à se lancer dans les paris les plus fous. Sa directrice, Françoise Adret, n'entend pas laisser retomber cette euphorie et présente à la Maison de la danse un programme – également créé à New-York – qui a permis aux danseurs de se montrer à visage découvert après leurs performances masquées dans la *Cendrillon* de Maguy Marin.

Très attendu, *Mama Sunday, Monday and Always* est l'adaptation par Mathilde Monnier et Jean-François Duroure d'un duo, *Extasis*, qui les propulsa à la pointe de la jeune danse française. Ils sont quatre couples, saisis dans la lumière de projecteurs de studio, à jouer de l'ambiguïté de tutus frissonnants sous l'imperméable mastic, à se balancer sur leurs jambes demi-déployées comme des samouraïs en goguette, à plonger dans le tulle mousseux sur des airs rugueux de Kurt Weill.

Après ce début fracassant, une danseuse en voile et collant chair se multiplie par quatre. Mais déjà l'énergie s'est diluée. Perdus le mordant, la cruauté, l'hystérie des corps. Perdue l'émotion. Mais pouvait-il en être autrement ?

Extasis, ce fut le sursaut vital de deux danseurs en rupture de compagnies, lui transfuge de chez Pina Bausch, elle de chez Verret, échappés à leurs démiurges, se libérant dans une création urgente, irrépressible. Cette fièvre existentielle, ce désir de se projeter en tous sens, de faire l'ange et la bête, supporte *difficilement* d'être reproduit de l'extérieur, même par une troupe bien intentionnée.

Le mordant, la cruauté, l'énergie brute se sont retrouvés ailleurs, dans le *Septext* de William Forsythe. Sur un plateau d'une blancheur assassine, des danseurs vêtus de noir puis une fille en collant rouge bougent les bras selon une gestuelle précieuse. Deux des garçons esquissent un pas balancé baroque interrompu par la danseuse. Un adage au graphisme pur commence, coupé net par une fêlure de la musique, et l'ambiance tourne à la corrida.

Mais chez Forsythe rien n'est gratuit ni abstrait. Ses rapports asymétriques entre les danseurs (1+2, 1+3) – que l'on trouve aussi chez Gallotta, – les cassures du mouvement, les éclipses de la « chaconne » de Bach, suggèrent un univers mental perturbé.

Sepxtext permet de saisir la démarche d'un chorégraphe américain de trente-huit ans, aujourd'hui directeur de la danse à l'Opéra de Francfort, qui, par l'audace de son écriture (bien dans la suite de Balanchine) et son hypersensibilité, ouvre des perspectives nouvelles au ballet.

Après une telle stimulation servie par la performance de l'interprète Pascale Michelet, le traitement de la *Symphonie en trois mouvements* de Stravinski, par Nils Christie, « un pur produit hollandais », paraît sans relief. Cette danse de prêt-à-porter sur patron standard paraît bonne tout au plus à assouplir la compagnie.

MARCELLE MICHEL.

★ Maison de la danse, jusqu'au 24 mars, relâche les 16 et 23 mars.

« A nos héros », au Centre Georges-Pompidou

La danse transparente de Preljocaj

Il n'aura pas fallu longtemps à Angelin Preljocaj pour dépasser les influences qui l'ont mené à la chorégraphie : le classique d'abord et la rigueur de ses codes, la liberté d'expression de Karin Whaener, le pur mouvement de Viola Farber.

Chez Dominique Bagouet, il a fait ses gammes et affirmé, avec *Marché noir* et *Larmes blanches*, le sens de la composition et la force du geste.

A nos héros, créé à Champigny en juin dernier (voir *le Monde* du 19 octobre 1986), programmé maintenant à Beaubourg, ne ressemble à rien de déjà vu.

Sur scène, un monument gris, austère, se dégage des fumigènes. Socle sans statue, il sert de repoussoir aux évolutions des danseurs, vêtus de drap gris, qui quadrillent l'espace de signes nerveux, secs, sans abandon.

Sont-ils vivants, sont-ils déjà figés en un rêve de pierre ? Parfois l'un d'eux se détache du groupe, se plaque au sol sous les injonctions d'une musique d'apocalypse ou développe dans un parcours solitaire une série de mouvements à la rigueur pantographique. Angelin Preljocaj ne propose pas une exaltation dramatique du culte du héros se référant au mythe universel. Il part au contraire d'une forme travaillée mais vide de substance pour construire un portrait-robot de héros.

Sa danse, neutre, transparente, dégagée de tout préliminaire littéraire, rappelle la façon dont Jean-Claude Gallotta retrouvait, dans *Daphnis et Chloé*, l'essence des rapports amoureux. Ici l'héroïsme surgi d'un fond de mémoire collective s'empare peu à peu des hommes, des femmes, et les met, par une gestuelle à la fois sublime et dérisoire, en condition de héros.

Un conditionnement que le chorégraphe étendra à un autre thème, la foi, dans sa prochaine création consacrée à Jeanne d'Arc et prévue pour le 27 avril à Champigny.

M. M.

★ *A nos héros*, Beaubourg, grande salle du sous-sol, du 12 mars au 15 mars, 20 h 30, dimanche, 16 heures.

Communication

Polémiques autour du cahier des charges d'Antenne 2

Inquiétude chez les producteurs privés, sérénité à la Société française de production (SFP). La publication, dans ses grandes lignes, du projet de cahier des charges d'Antenne 2 (*le Monde* du 12 mars) a déconcerté une profession mécontente d'avoir été tenue à l'écart de son élaboration. Dans sa rédaction actuelle, en effet, le document impose aux chaînes du service public des obligations moindres en matière de production que celles appliquées aux télévisions privées.

C'est ainsi que la Société des réalisateurs de films (SRF) et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) estiment que le maintien de cette décision porterait *« gravement atteinte à l'idée, maintes fois affirmée par le gouvernement, que le service public doit être la référence de l'audiovisuel »*. Ces deux organisations demandent en conséquence, dans un communiqué commun, qu'Antenne 2 et FR3 *« soient soumises aux obligations de quota et de production des chaînes privées »*.

Revendication identique à la Fédération française des producteurs de films et de programmes audiovisuels : celle-ci propose plus précisément que les chaînes publiques soient chaque année contraintes de diffuser trois cents heures de fictions françaises et de consacrer 15 % minimum de leurs ressources à la production. Deux exigences inspirées par celles retenues par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pour la « 5 » et M6. La Fédération française de producteurs réclame, en outre, l'obligation immédiate pour Antenne 2 et FR3 de programmer 50 % de fictions françaises (60 % émanant de la CEE). Sur ce point, le dispositif prévu par le gouvernement lui apporte déjà partiellement satisfaction : cette contrainte s'appliquera aux heures de grande écoute dès l'entrée en vigueur du nouveau texte – prévu pour début avril au plus tard – pour les feuilletons, téléfilms, séries, dessins animés, etc. Les chaînes conservant jusqu'en 1990 une marge de manœuvre pour les tranches horaires de la matinée et de l'après-midi.

De son côté, la SFP approuve discrètement ces revendications. Mais elle ne s'inquiète pas vraiment, pour elle-même, de la suppression immédiate dans le futur cahier des charges du système de commandes obligatoires qui la liait jusqu'à présent à Antenne 2. Les deux sociétés négocient en effet un accord-cadre prévoyant, selon la direction de la SFP, *« un volume satisfaisant d'activité »*. Selon certaines sources, il porterait sur un chiffre d'affaires d'environ 460 millions de francs pour l'année en cours contre 500 millions effectivement réalisés l'an dernier. Un recul certes, mais encore modeste.

Le son de cloche est évidemment totalement différent à Antenne 2 et au ministère de la culture et de la communication, où le projet de cahier des charges est considéré comme un compromis « équilibré » entre les ressources de la chaîne et les multiples missions que son statut de chaîne publique continuera à lui imposer : des communications du gouvernement à la retransmission des émissions régionales de FR 3 en passant par le sous-titrage – prévu – des clips vidéo. Des contraintes bien réelles, mais dont on ne voit pas en quoi elles pourraient rassurer les producteurs inquiets.

P.-A. G.

● La publicité pour le cidre autorisée sur Antenne 2. – L'article 58 du nouveau cahier des charges d'Antenne 2 définit les produits et secteurs économiques interdits à la publicité télévisée. Y figurent non seulement l'édition littéraire, l'édition musicale, le cinéma, la presse et la distribution, mais aussi les *« boissons alcoolisées de plus de 4 degrés »*.

On pourra donc vanter les mérites du cidre – qui renferme moins de 3,5 degrés d'alcool – sur Antenne 2. La publicité télévisée *pour les boissons alcoolisées* de moins de 9 degrés avait été autorisée en février dernier sur l'ensemble des chaînes privées (*le Monde* du 21 février).

● Les décodeurs « pirates » de Canal Plus autorisés à la vente en Suisse. – La cour de justice de Genève a autorisé la vente libre en Suisse des décodeurs de Canal Plus et débouté la chaîne payante française. Celle-ci avait attaqué en justice la société qui commercialisait ces décodeurs « pirates » depuis novembre 1986. Ces décodeurs sont fabriqués en Italie par la société Mafioly et vendus au prix de 750 francs suisses. La cour a estimé que les émissions de Canal Plus qui débordent les frontières françaises peuvent bénéficier à tous ceux qui peuvent les utiliser.

En déposant un recours contre les décisions de la CNCL

Les producteurs veulent obtenir une réglementation du marché

Les chaînes privées ont-elles le droit de produire les programmes qu'elles diffusent ou doivent-elles les acheter auprès de producteurs indépendants ? La loi de septembre 1986 penche pour la seconde solution en stipulant que la Commission nationale de la communication et des libertés doit *« fixer la part maximale d'émissions produites par l'exploitant »*. Cette séparation entre les rôles de producteur et de diffuseur, déjà inscrite dans la plate-forme RPR-UDF sur l'audiovisuel, et réaffirmée récemment par M. Raymond Barre est en effet une condition essentielle de la relance des industries de programmes.

Elle est calquée sur la réglementation américaine qui oblige les télévisions à acheter leurs programmes de fictions aux « majors » d'Hollywood ou aux producteurs indépendants. Ceux-ci restent ainsi propriétaires de leurs œuvres après leur passage sur une chaîne nationale et peuvent les revendre aux stations locales, aux réseaux câblés ou à l'étranger. Une série d'amortissements successifs qui leur permet de dégager des bénéfices et de réinvestir dans la production.

Une interprétation restrictive

Mais la CNCL a cassé cette logique économique en donnant une interprétation restrictive de la loi. Les cahiers des charges de la Cinq et de M 6 empêchent seulement les chaînes de recourir à *« leurs moyens propres de production pour la réalisation de fiction »*. Et, lors des auditions publiques des candidats, M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, a précisé que cette disposition ne visait que la fabrication technique des programmes. Une chaîne privée pourrait donc confier la réalisation de ses fictions à des prestataires de service extérieurs tout en restant propriétaire des droits de commercialisation du programme, ce qui était déjà le cas depuis 1974.

Considérant que l'esprit et la lettre de la loi ont été détournés, la Fédération des producteurs de films et de programmes audiovisuels va déposer un recours gracieux devant la CNCL. Les producteurs veulent obtenir une véritable réglementation du marché et une clarification des rôles. S'ils ne l'obtiennent pas, ils pourraient se tourner vers le Conseil d'Etat et demander l'annulation des cahiers des charges de la Cinq et de M 6.

En face d'eux, les nouveaux propriétaires des chaînes privées s'apprêtent à résister pied à pied. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, les groupes de MM. Hersant et Berlusconi ont chacun leurs filiales de production et comptent bien drainer vers elles une part importante du chiffre d'affaires de leurs télévisions. Une stratégie de groupe, économiquement bien compréhensible, mais qui risque fort d'entraver la libre concurrence sur le marché. La CNCL qui doit veiller au respect de cette concurrence se trouve ainsi placée au pied du mur.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Nouvelles radios commerciales en Grande-Bretagne

Une révolution bien tranquille

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement britannique vient de présenter un Livre vert sur le développement de la radio en Grande-Bretagne dans les vingt prochaines années et a réussi le tour de force d'aller encore plus loin que ne le voulaient les adeptes du tout-commercial, sans toucher au service public.

Dans un pays entièrement dominé par la BBC, l'arrivée de nouvelles radios commerciales et locales est une révolution. Mais elle se fera très tranquillement, entre 1990 et 1995. A condition, bien sûr, que Mme Thatcher soit réélue.

Le Livre vert prévoit la mise en place progressive d'un maximum de trois nouveaux réseaux nationaux de radio commerciale (payés par la publicité) et de centaines de radios locales ou communautaires, en plus des réseaux actuels de la BBC.

Aujourd'hui, la radio, en Grande-Bretagne, ce sont les quatre programmes nationaux de la BBC et ses trente stations locales, financés par la redevance. A côté de ce mastodonte (75 % de l'écoute), existent quarante-sept radies locales indépendantes qui vivent de la publicité.

Le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, a presque réussi à faire plaisir à tout le monde. Son Livre vert rejette tout d'abord les propositions faites l'automne dernier par la commission Peacock sur l'avenir de la BBC. Elle préconisait la privatisation des radios BBC 1 (rock et pop music) et BBC 2 (musique légère).

Libération de fréquences

La BBC devra simplement céder aux nouveaux venus deux des huit fréquences qu'elle utilise aujourd'hui, notamment pour doubler sa diffusion, sur FM et ondes moyennes, afin de mieux atteindre certaines régions où la réception est mauvaise. De plus, à partir de 1990, la Grande-Bretagne disposera d'une nouvelle fréquence sur la bande FM, grâce à des accords internationaux. La place existera donc pour trois nouveaux réseaux commerciaux, une excellente nouvelle pour les avocats des radios privées, qui n'en attendaient qu'un.

A cela s'ajoutera, pour répondre aux demandes des associations locales ou des communautés linguistiques et ethniques, la possibilité de créer à partir de 1996 autant de radios qu'elles le veulent, sur une fréquence FM délaissée à cette date par les secours d'urgence qui l'occupent en ce moment.

Fidèle à l'image de marque du gouvernement Thatcher, M. Hurd a tracé les limites du rôle que l'État veut jouer dans cette *« radio du vingt et unième siècle »* : créer le cadre de la concurrence. Pour le reste, il appartiendra à tous ceux qui pensent avoir un soutien financier, donc publicitaire, de se faire connaître et demander une licence d'exploitation. La BBC, elle, devra se contenter d'une augmentation de la redevance liée directement à l'indice des prix.

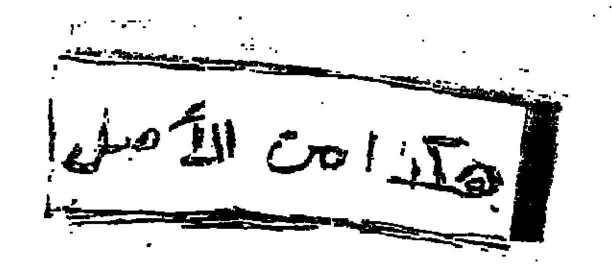
Les changements s'accompagneront d'un allégement important des contrôles exercés aujourd'hui sur les radios, comme sur les télévisions privées, par l'Independent Broadcasting Authority (IBA), un organisme national. M. Hurd parle d'une autorité plus souple, simple *« garde-fou pour le consommateur »*.

Les radios nouvelles n'auront plus l'obligation, comme aujourd'hui, de respecter un équilibre scrupuleux entre *« l'éducation, l'information et le divertissement »*. Si elles diffusent des informations, elles devront simplement s'engager à respecter l'*« impartialité »* et la *« vérité »*.

Le Livre vert prend cependant toutes les précautions pour que les ondes britanniques ne deviennent pas aussi cafouilleuses que les ondes françaises depuis le développement des radios libres : aucune station locale n'aura le droit d'émettre au-delà de son comté (en gros l'équivalent du département). Et aucun groupement religieux ou politique ne pourra obtenir une licence d'exploitation.

(Intérim.)

● Accord entre British Telecom et le satellite Astra. – British Telecom vient de signer un accord avec la Société européenne de satellite pour la commercialisation des canaux du satellite luxembourgeois Astra auprès des opérateurs britanniques. Cet accord pourrait faciliter le transfert sur Astra des chaînes de télévision européennes thématiques (Screen Sports, Children Channel, etc.) actuellement diffusées par le satellite à moyenne puissance Intelsat V. C'est la première fois qu'un organisme européen des postes et télécommunications traite avec une société privée de satellite en dehors de l'organisation Eutelsat. British Telecom a par ailleurs réservé huit canaux de télévision sur le satellite Eutelsat II qui sera lancé en 1989. Ces deux décisions confirment le rôle important qu'entend jouer l'entreprise de télécommunication britannique, récemment privatisée, sur le marché de l'audiovisuel.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BARRIO CHINO Petit Odéon (43-25-70-03), 18 h 30.

MOI MOI ET MOI, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15.

BEAU RIVAGE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : l'Elixir d'amour.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : les Puritains.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Turcaret.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h : le Mariage de Figaro.

ODÉON, 20 h 30 : Esther, de Jean Racine ; 20 h 30 : Esther.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) : 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80), 19 h : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats/Rencontres : 18 h 30 : La nouvelle fabrique du corps humain : recherches sur l'embryon et comités d'éthique ; Cinéma Vidéo, Cinéma du réel : se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-information : à 16 h, Valentine, de J. Brüschweiler ; à 19 h, De la sainteté de J.-M. Berzosa ; Vidéo/Musiques à 18 h, Giselle, d'A. Adam ; à 19 h, Aïda de Verdi ; Cinéma du Musée à 15 h : Souvenirs des anciens horaires (histoire de la gare d'Orsay) ; Naissance d'un musée, de P. Samson ; à 20 h 30, Compagnie Preljocaj (A nos héros, Chorégraphie d'A. Preljocaj).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Concerts à 20 h 30 : le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Mario Venanzo (direction), David Wilson Johnson (ténor) ; Saison Mozart à 20 h : Don Giovanni.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : Ce soir on improvise ; Théâtre de l'escalier d'or, au Théâtre de la Ville : 20 h 45 : Couquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17) 20 h 30 : Transport des femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70) 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : la Sainte Nitouche.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Roulette d'escrocs.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (43-28-97-04) 20 h 45 : la Presque Innomée. Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung. Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Milena la vie.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Yasmina ; La Resserre 20 h 30 : Hernani.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30, dim. 17 h 30 : *Fleur de cactus.*

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Sidonie ; 20 h 30 : Nos hommages Miss Emily.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Rufus.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : les Contrejours d'une contrebasse ; 21 h : Papiers d'Arménie.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88) 21 h : les Premiers Mots.

FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 22 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83) 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Patrick Brunel ; 20 h 15 : Interview de Miss *Morte Schmitt par ses fantômes* ; 22 h : Mosus de Mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) 21 h : Allez, hop !

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93) 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 21 h : S. Joly. Petite salle, 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule. Rencontres : le 16 à 20 h 30.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97) 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

PROCRÉART (43-52-44-94), 20 h 30 : le Serpent noir.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SORBONNE-AMPHITHEATRE RICHELIEU (42-41-80-36), 21 h : Rapport à une académie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'HEURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied (à partir du 17).

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Vera Baxter.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 12 mars

THÉATRE 18 (42-26-47-77), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Richard de Glocester ; Mon Faust ; Petite salle, 20 h 30 : la Salle d'attente.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Humour et amour en poésie.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.

CITHEA (43-57-99-26), 21 h : J. Quer.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas, je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Cœur de coq, de M. Cloche ; 19 h, L'ombre du passé, de M. Camerini ; 21 h, National Film and TV School : Loose connection, de R. Eyre.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Dortoir des grandes, d'H. Decoin ; 17 h, La volonté du mort, de P. Leni ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Courts-circuits, de P. Grandperret.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma du réel

14 h 30, Flying mornings glory, de S. Blumberg ; Elephant games, de S. Blumberg ; Under the influence, de P. Cowan ; 17 h 30, Det legende Menneske, de J. Leth ; 20 h 30, Sabatier, de C. Delœuil ; Aqabat jaber, de E. Sivan.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

A FOND LA FAC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DANS LES MONTAGNES SAUVAGES (Chin., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-90-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) (**) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.f.) : *Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).*

LABYRINTHE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).28-42-27).

LE MAITRE DE GUERRE (A) : v.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-61-41-46) ; 3 Parnassiens, 15e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Marignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Images, 8e (45-22-37-94).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Templiers, 3e (42-72-87-30).

PROMESSE (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE *(Fr.)* : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEP WALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

VIENNE POUR MÉMOIRE (Trilogie) (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BLOODY BIRD (*). Film italo-français de Michele Soavi. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

LA COULEUR DE L'ARGENT. Film américain de Martin Scorsese. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR. Film américain de Bruce Beresford. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN. Film franco-italien de G. Mingozzi. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EXTREMITIES (*). Film américain de Robert M. Young. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

FUEGOS. Film de Alfredo Arias. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE. Film hollandais de Hans Scheepmaker. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-36). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA MAISON DE THE. Film chinois de Xie Tian. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SANS PITIE. Film américain de Richard Pearce. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ADIEU PORTUGAIS. Film portugais de Joao Botlho. V.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 MARS

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« Le château de la Reine blanche, évocation de la Bièvre », 14 h 30, angle de l'avenue des Gobelins et de la rue de la Reine-Blanche.

« Exposition Hermès au Musée de l'affiche », 15 heures, 18, rue de Paradis (M. Hager).

« La Sorbonne, du tombeau de Richelieu aux fresques de Puvis de Chavannes », 14 h 30, façade de la chapelle, place de la Sorbonne (D. Bouchard).

« Collections du musée Cognac Jay », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines (Approche de l'art).

« Mobilier : l'art nouveau en France et à l'étranger », 11 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (groupes) (AITC).

« Exposition Lumières du Nord », 11 heures, Petit Palais.

« Rembrandt », 14 heures, Bibliothèque nationale, et « Subleyras », 16 heures, musée du Luxembourg (G. Caneri).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne des pharaons. Rituel des prêtres et embaumement », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« De Paul Verlaine à André Breton, le trop méconnu cimetière-musée des Batignolles », 14 h 45, sortie métro Porte-de-Clichy, côté avenue de la Porte-de-Clichy (V. de Langlade).

« Le musée de Cluny, un reportage sur la vie au Moyen Age », 15 heures, entrée place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« A Versailles, la cathédrale Saint-Louis et sa chapelle palladienne », *14 h 30, façade cathédrale* (C. de Chamborant).

« Exposition, l'Illustration, un siècle de vie parisienne », 14 h 30, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (V. Turpin), ou « Vues de Paris », 15 heures.

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau, ou 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Le Musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, ou 11 heures sortie RER Orsay.

« Passages couverts du Palais-Royal aux Grands Boulevards », 15 h 30, devant Grand Véfour (Paris Passion).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 heures, entrée.

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie.

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV.

CONFÉRENCES

Foyer Saint-Jacques, 61, boulevard Saint-Jacques, 20 heures : « Etes-vous manipulé ? » (M. Djayabala Varma).

FNAC Montparnasse, 17 heures : « Le ciel va-t-il nous tomber sur la tête ? » (Les Amis de la Terre), MM. Aimedieu, chercheur au CNRS, P. Deschamps, du ministère de l'environnement, et Verbille Atochem (Animation F. Monier, de *l'Express*).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma, clef de notre destinée ».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-IV, 15 heures : « Istanbul, les palais des sultans » (Mme O. Boucher).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 Série : Columbo. Inculpé de meurtre.
22.10 Magazine : L'enjeu. L'homme du mois : Felipe Gonzalez, le social-réalisme; Les grandes batailles de la hi-fi; Point de repère; Survivre à son industrie; Viser juste; L'enjeu de l'innovation.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire. Emission de Luce Perrot. Avec Dominique Desanti.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Cinéma : Le pacha. □ Film français de Georges Lautner (1967). Avec Jean Gabin, Dany Carrel, Jean Gaven, Maurice Garrel, Félix Marten, André Pousse, Serge Gainsbourg.
21.55 Patinage artistique. Championnats du monde à Cincinnati.
22.45 Jeudi magazine. Présenté par Daniel Bilalian. Prison : interdit aux moins de dix-huit ans ou le quartier des mômes.
23.50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.05 Cinéma : Docteur Jivago. ■■ Film américain de David Lean (1966). Avec Omar Sharif, Julie Christie, Alec Guinness, Rod Steiger, Géraldine Chaplin, Tom Courtenay, Klaus Kinski. ▶ *Issu de la bourgeoisie russe de la fin de siècle dernier, Youri Jivago devient médecin, se marie, est pris dans la guerre et la tourmente révolutionnaire de 1917. Il aime une autre femme et se trouve douloureusement confronté à l'ordre politique et social nouveau.*
23.15 Journal.
23.45 Archi-clips.
23.50 Prélude à la nuit. Images oubliées de Debussy, par Emile Naoumoff, piano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Baton Rouge. ■ Film français de Rachid Bouchareb (1985). Avec Jacques Penot, Pierre-Loup Rajot, Hammou Graia. *Trois chômeurs végétant en banlieue parisienne cherchent à partir pour Bâton-Rouge, la capitale américaine du blues. Rêves et aventures, regards sans misérabilisme portés sur les problèmes sociaux et la condition des « beurs ».* **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Jason et les Argonautes.** ■■ Film anglais de Don Chaffey (1963). Avec Todd Armstrong, Nancy Kovacks, Gary Raymond. **23.45 Basket** (Coupe des clubs champions) [en différé]. Kaunaf-Orthez ; les meilleurs moments de Madrid-Tel Aviv. **1.15 Téléfilm : Attention à la peinture.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Désespoir. 22.15 Série : Thriller. Un appel fatidique. **23.00 Série : Mission impossible. 23.50 Série : Supercopter. 0.45 Téléfilm : Désespoir.**

M 6

20.30 Série : Starsky et Hutch. L'épidémie (2e partie). **21.30 Cinéma : La horse.** ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1970). Avec Jean Gabin, Eléonore Hirt, Christian Barbier. *Un riche fermier, régnant sur ses terres et sa famille, va rendre sa justice lui-même contre des truands qui ont mêlé son petit-fils à un trafic de drogue.* **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le cheval de beurre, de Serge Ganzl. **21.30 Musique : Musiques limites.** Mesure pour mesure, musique de Maurice Merle ; Les musiciens de l'ARFI ; Quatuor mixte de Lyon. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Histoires de couples. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Nuits parallèles. (concert donné le 17 novembre 1986 à Saint-Germain-en Laye) : Interférences, pour violoncelles, de Taira ; From ja Beyond Chrysanthemus and November Fog, pour violon et piano, de Tademitsu ; Cloud fall, pour hautbois de Ichiyanagi ; Sonate pour piano, Elemental IV pour violoncelle et Gémeaux pour violon et piano de Tamba ; Barbara Marcinkowska (violon), Hervé Hodan (violoncelle), Bernard Fauchet (piano), Adèle Auriol (violon), Jacques Vandeville (hautbois) ; à 22.08, concert (donné le 20 novembre 1986 au Centre Pompidou) : Anahata, de Jean-Claude Eloy.

Vendredi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Série : Les bannis.
14.45 Feuilleton : Cœur de diamant (10e épisode).
15.15 Patinage artistique. Championnats du monde à Cincinnati.
16.35 Ravi de vous voir.
17.00 Variétés : la chance aux chansons.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : la roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier. Avec Claudia Cardinale, Jeanne Mas, A-Ha, Raga, Level 42, Les Stranglers, Philippe Russo, Bernard Lavilliers, Isabelle Aubret.
22.00 La séance de 10 heures. Avec Bernard Giraudeau, pour le film Poussière d'ange.
22.30 Feuilleton : Heimat, d'Edgar Reitz (10e épisode). L'Américain (1945-1947).
23.35 Journal.
23.50 Magazine : Premier balcon.
0.05 Télévision sans frontière (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le cœur au ventre (2e épisode).
14.45 Magazine : Ligne directe.
15.40 Feuilleton : Rue Carnot
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème Générations, sont invités : Edouard Bled *(J'avais un an en 1900)*, Alain Besançon *(Une génération)*, Hervé Hamon et Patrick Rotman *(Génération, tome 1 : Les années de rêve)* ; quatre lycéens lyonnais et Jean-Marcel Bouguereau *(22 Lycéens)*.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Les bas-fonds new-yorkais ■■ Film américain de Samuel Fuller (1960). Avec Cliff Robertson, Dolores Dorn, Béatrice Kay, Robert Emhardt, Richards Rust (v.o.). *Un adolescent dévoyé assiste au meurtre de son père, truand, par quatre hommes dans une ruelle sordide. Pendant des années, il les recherche à travers la pègre pour se venger.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : L'enracinement.
14.30 Millésime : L'encyclopédie du vin.
15.00 Prélude bis. Œuvres de Scarlatti, Schumann, Chopin et chants populaires d'Amérique du Sud.
16.00 Documentaire : Communiquer. De Gutenberg à Goebbels.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.55 Paroles de bêtes : Le lama.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Paroles de bêtes : Le cheval.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Jeux : La classe.
20.30 Feuilleton : Les liens du sang. 3e épisode.
21.30 Portrait. Jean Le Poulain.
22.25 Journal.
22.55 Archi-clips. Quand le bâtiment va...
23.00 Prélude à la nuit. Symphonie no 4 en la majeur, de Mendelssohn.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : La femme aux chimères. ■■ Film américain de Michaël Curtiz (1949). Avec Kirk Douglas, Lauren Bacall, Doris Day. **16.00 Cinéma : Halloween (La nuit des masques).** ■■ Film américain (1978). Avec Donald Pleasence, Jamie Lee Curtis, Nancy Loomis. **17.25 Série : Cisco Kid.** *18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés.* **18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Jeu : Maxibouche. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.02 Jeu : Maxibouche. 20.05 Starquizz. 20.34 Jeu : Maxibouche.** ▶ **21.00 Cinéma : La chatte.** ■■ Film français d'Henri Decoin (1958). Avec Françoise Arnoul, Bernard Blier, Bernard Wicki. *En 1943, une jeune femme, entrée dans un réseau de résistance, dame le pion aux occupants. Un officier allemand qui se fait passer pour un journaliste suisse, et est chargé de la piéger s'éprend d'elle. Drame de guerre inspiré de faits réels mais qui est traité comme un conflit romanesque.* **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Guerre et passion.** ■ Film anglais de Peter Hyams (1979). Avec H. Ford, L.-A. Down. **0.40 Cinéma : L'exécutrice.** □ Film français de M. Caputo (1985). **2.05 Cinéma : Les bas de soie noire.** ■ Film français de Burd Tranbaree (1980). Avec C. Schwartz, G. Van Hove, E. Buret, R. Allan. **3.25 Cinéma : Mais qui a tué Harry ?** ■■ Film américain d'A. Hitchcock (1956). Avec Edmund Gwenn, John Forsythe, Shirley McLaine. **5.00 Téléfilm : Meurtres au crépuscule.**

LA 5

14.10 Série : Star Trek. 15.05 Série : Supercopter. 15.55 Série : Chips. 16.50 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.00 Série : Arnold et Willy. 18.25 Série : Jaimie. 19.15 Série : Happy days. 19.40 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Racines I (4). 22.10 Série : Thriller. *23.25 Boxe : Championnat européen des poids plume.* Marc Amand-Valerio Nati. **0.30 Série : Supercopter. 1.25 Feuilleton : Racines I (4).**

M 6

14.00 Feuilleton : L'homme du Picardie (8e épisode). **14.30 Henri Guillemin raconte...** Blaise Pascal (2e partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** L'incendie (1re partie). **19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie.** L'incendie (2e partie). **20.15 Jeu Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** L'alerte. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** Un des nôtres. **22.30 Ciné-Club : Tous les autres s'appellent Ali.** ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1973). Avec Brigitte Mira, El Hedi Ben Salem, Barbara Valentin, Irm Hermann, Rainer Werner Fassbinder. *Une femme de soixante ans, de condition modeste, devient la maîtresse d'un travailleur marocain qui pourrait être son fils. L'union de deux exilés (l'une dans sa vieillesse, l'autre dans un pays étranger) qui provoque la haine et un racisme viscéral.* **0.30 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le temps de se parler. Avec Albert Jacquard, généticien, Jacques Robin, biologiste, René Passet, économiste, Gilberte Raveleau, chargée de mission au ministère de l'économie, Henri Sérieyx, chargé de mission au ministère de la fonction publique et du plan. **21.30 Musique : black and blue.** Un certain Frank Butler; Invité : Francis Hofstein. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même; Histoires de couples. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 mai 1986, salle Pleyel) : Khamma, de Debussy ; Alcyone, cantate pour soprano, mezzo-soprano et ténor, de Ravel ; Symphonie no 1, de Dutilleux, par l'Orchestre national de France, dir. Ernest Bour ; sol. : Hélène Garetti (soprano), Sandra Browne (mezzo, soprano), Josef Protschka (ténor). **22.20 Les soirées de France-Musique.** A 22.30, Les pêcheurs de perles ; 0.30 Méli-mélodrame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 mars à 0 heure et le dimanche 15 mars à 24 heures.

De vendredi à dimanche le temps restera assez beau sur la moitié sud, mais deviendra de plus en plus nuageux dans les régions du Nord.

Vendredi : malgré quelques risques d'ondées localisées sur les Pyrénées et les Alpes, la journée sera généralement ensoleillée sur le reste du pays. De la Bretagne au Limousin et à l'Aquitaine le temps restera largement ensoleillé après quelques brumes matinales.

De la Manche au nord du Massif Central, à la Franche-Comté et à l'Alsace-Lorraine après une matinée ensoleillée, le temps deviendra nuageux dans l'après-midi avec un risque d'averses sur le Nord-Est.

Sur les Pyrénées et les Alpes, lente amélioration du temps. On peut s'attendre toujours à quelques averses. Les régions méditerranéennes verront quelques éclaircies.

Un vent faible à modéré de nord à nord-est soufflera sur la majeure partie du pays. Il sera plus soutenu sur les côtes atlantiques.

En Méditerranée, le vent d'est sera assez faible. Les températures minimales stationnaires seront toujours négatives sur la moitié nord, sauf sur la côte bretonne avec 2 à 4 degrés. Sur la moitié sud, elles avoisineront 0 à 5 degrés dans le Sud-Ouest et 5 à 8 degrés dans le Sud-Est.

Dans l'après-midi elles atteindront un maximum de 4 à 7 degrés dans le Nord-Est, 7 à 11 degrés sur le reste de la moitié nord, 11 à 15 degrés sur la moitié sud.

Samedi 14 mars : de la Bretagne au Nord, le ciel sera nuageux dès le matin. Sur les autres régions, temps beau et froid le matin avec des brumes dans l'intérieur du pays, ainsi que dans l'Est.

Au cours de la journée, des passages nuageux progresseront vers le Sud-Est et affecteront le soir les régions allant de l'Aquitaine au Massif Central, au Jura et aux Alpes.

Les températures minimales seront de l'ordre de – 1 à – 3 degrés sur la moitié nord, et de 2 à – 1 degrés sur la moitié sud.

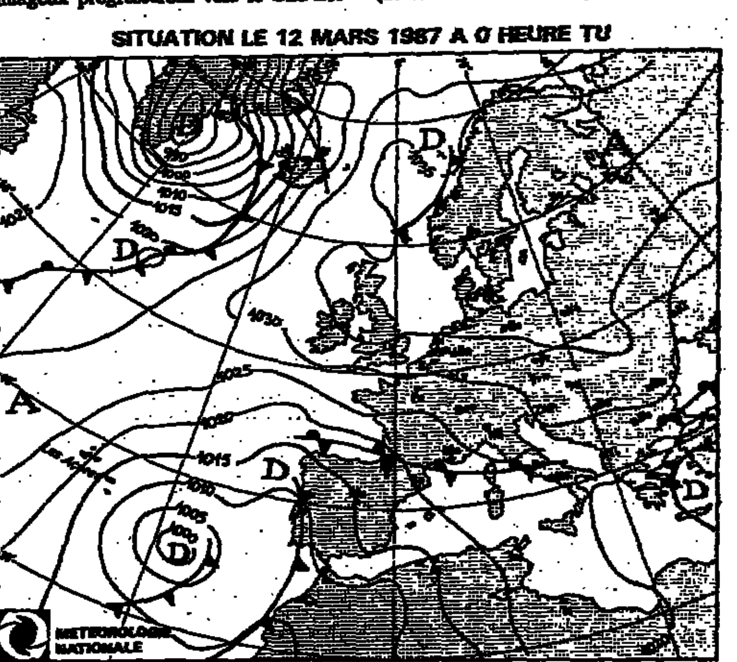
Les températures maximales seront de l'ordre de 8 à 10 degrés dans le Sud, et de 2 à 5 dans le Nord.

Dimanche 15 mars : quelques nuages intéresseront encore le matin le Massif Central et les Alpes, et le temps ensoleillé se généralisera ensuite sur les régions du Sud.

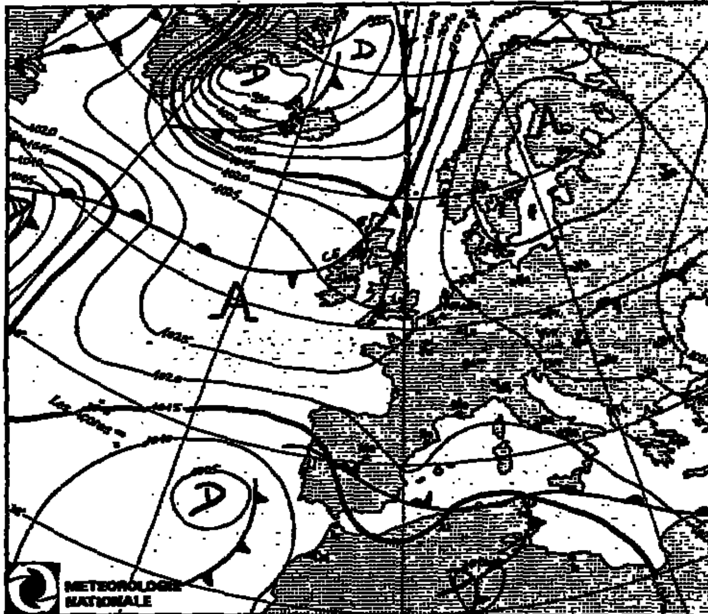
Sur la moitié nord, le temps restera gris et brumeux le matin avec quelques brouillards locaux. L'après-midi, développement de quelques éclaircies au sud de la Seine.

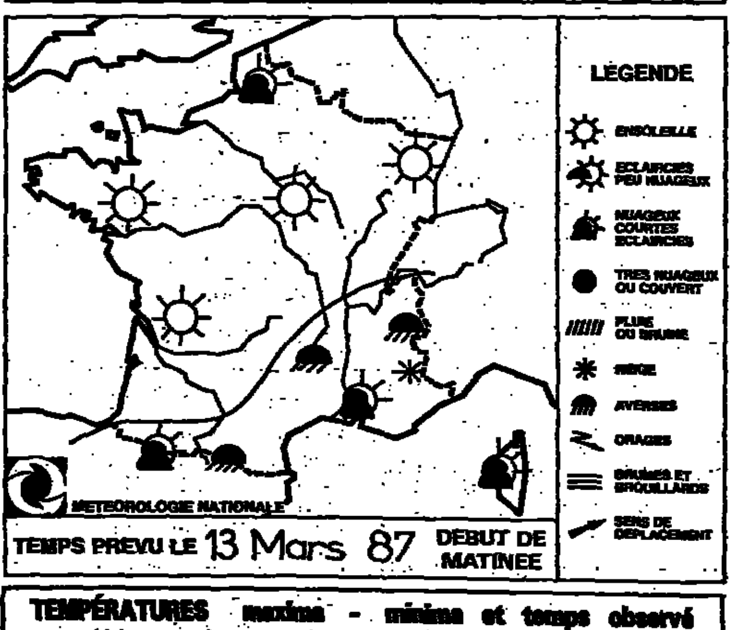
Les températures minimales seront en hausse et devraient être légèrement positives (0 à 3 degrés) sauf dans l'Est (aux environs de – 2 degrés).

SITUATION LE 12 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-3 à 6 h TU et le 12-3-1987 à 6 h TU — le 12-3-1987

FRANCE			
AJACCIO	7	3	P
BIARRITZ	16	7	D
BORDEAUX	14	4	D
BOURGES	9	–2	D
BREST	9	0	N
CAEN	7	–2	D
CHERBOURG	3	0	D
CLERMONT-FERR.	9	–5	N
DIJON	7	–3	D
GRENOBLE St-M-H	9	0	C
LILLE	7	–3	D
LIMOGES	11	–1	N
LYON	10	2	C
MARSEILLE-MAR.	10	5	C
NANCY	7	–5	B
NANTES	11	0	D
NICE	6	5	N
PARIS-MONTS.	8	–1	D
PAU	14	4	C
PERPIGNAN	12	9	C
RENNES	11	0	D
ST-ÉTIENNE	11	2	B
STRASBOURG	6	–4	D
TOURS	8	–2	D
TOULOUSE	13	5	N
POINTE-À-P.	30	18	D
ETRANGER			
ALGER	19	11	N
AMSTERDAM	5	–5	D
ATHÈNES	9	2	D
BANGKOK	36	26	D
BARCELONE	14	9	C
BELGRADE	–1	–6	C
BERLIN	2	–7	D
BRUXELLES	6	–4	D
LE CAIRE	19	8	C
COPENHAGUE	1	–7	B
DAKAR	26	18	D
DELHI	23	13	D
DJERBA	14	9	P
GENÈVE	2	–4	C
HONGKONG	23	20	C
ISTANBUL	0	–2	C
JÉRUSALEM	11	5	P
LISBONNE	22	14	O
LONDRES	7	–3	D
LOS ANGELES	18	17	D
LUXEMBOURG	5	–6	D
MADRID	18	9	O
MARRAKECH	26	10	D
MEXICO	27	10	B
MILAN	5	4	D
MONTRÉAL	–5	–17	C
MOSCOU	–2	–14	D
NAIROBI	30	19	N
NEW-YORK	2	–8	C
OSLO	2	–14	D
PALMA-DE-MAL.	15	6	D
PÉKIN	9	1	P
RIO-DE-JANEIRO	24	22	C
ROME	11	–2	D
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	3	–12	D
SYDNEY	31	15	N
TOKYO	8	2	D
TUNIS	13	7	N
VARSOVIE	–5	–14	D
VENISE	7	–3	D
VIENNE	1	–8	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4440

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■				
III		■						■	
IV							■		
V			■						■
VI					■				
VII				■					
VIII						■			
IX		■							
X					■			■	
XI	■			■					■

HORIZONTALEMENT

I. Viser dans une optique populaire. – II. Faire preuve de bonne volonté. Gratte qui se donne de la main à la main. – III. Invités à prendre la queue, ils sont souvent à la traîne. – IV. Aboutissement fatal d'une prise de bec. Divinité. – V. Expression de l'âme japonaise. Commis. – VI. Lieu de séjour avant les Cent-Jours. L'Irlande. – VII. Celui d'un rigolo peut nous faire tordre. Trimardas. – VIII. Celui de la reine mère est moins séduisant que celui de la reine d'un jour. Roulent. – IX. On a un peu de celle qu'on admire beaucoup. – X. Précède le directeur pour le seconder. Conjonction. – XI. Démonstratif. Arrose dans l'espoir de récolter.

VERTICALEMENT

1. Prises du bon côté, elles permettent d'utiles rapprochements. – 2. Indispensable au corps ou inopportun à l'esprit. Terre qui fut sans doute logiquement ventée. Langue morte. – 3. Épousent parfois des bergères. On préfère la recevoir en liquide. – 4. On la casse en vue d'une réparation. Très démunis. – 5. En rogne. Grecque. – 6. Faire une corvée de patates. Elle nous permet de faire tout ce qui est contre notre gré. – 7. Très rafraîchi. Symboles de la fidélité. – 8. Employé dans l'administration. – 9. Voyage gratuit. Se proposer à occuper la cour.

Solution du problème no 4439

Horizontalement

I. Souffleur. – II. Ecrou. Le. – III. Récitants. – IV. Rae (are). Suis. – V. Énoncé. Ma. – VI. Jalousies. – VII. Ouest. – VIII. Ite. Oté. – IX. Ne. Ader. – X. Veines. – XI. Starlette.

Verticalement

1. Serre-joints. – 2. Océanaute. – 3. Urcéolée. Va. – 4. Foi. Nos. Ver. – 5. Fût. Cuti. Il. – 6. Ases. Ane. – 7. Nu. Odet. – 8. Ultime. Test. – 9. Ressasser.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du JEUDI 12 mars :

UN DÉCRET

● No 87-161 du 5 mars 1987 *fixant les conditions générales* d'attribution et de retrait de la *qualité de sportif de haut niveau* ;

DES ARRÊTÉS

● Du 5 mars 1987 portant création d'un certificat d'aptitude professionnelle de laminage ;

● Du 27 février 1987 fixant les dates des épreuves écrites du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure en 1987.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Sports

CYCLISME : Paris-Nice

Kelly maître du Ventoux

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

On ne croyait pas si bien dire en affirmant que Paris-Nice commencerait sur les pentes du mont Ventoux. Il ne s'est strictement rien passé avant que le peloton groupé n'atteigne le géant de Provence, mercredi 11 mars, durant la troisième étape, longue de 240 kilomètres, qui conduisait les concurrents de Saint-Etienne au Chalet-Reynard. Pendant sept heures, ils ont roulé à un train de sénateur sans esquisser la moindre attaque. Le col de la République, escaladé à 25 kilomètres-heure, n'a provoqué aucune cassure et la moyenne générale n'a guère dépassé les 30 kilomètres-heure. On faisait aussi bien à l'époque héroïque, et les cyclo-sportifs de la « Marmotte » ou de la « Louison-Bobet » qui franchissent trois cols, dont le Galibier et l'Izoard, au cours de la journée font incontestablement mieux.

En dépit de l'allure relativement lente, la première marche du Ventoux (1 150 mètres d'élévation en 16 kilomètres) a causé des dégâts considérables. Cinquante coureurs ont perdu 10 minutes et davantage sur Sean Kelly, premier au Chalet-Reynard devant Stephen Roche et le Breton Ronan Pensec, révélation du Tour de France 1986. C'est la preuve que de nombreux routiers sont encore à court de forme, les hommes les moins bien préparés étant aussi les plus sensibles au froid qui régnait sur les massifs de haute Provence blanchis par la neige.

Pour Kelly, invaincu dans cette épreuve depuis 1982 et candidat à une sixième victoire consécutive, il était important de triompher à cet endroit stratégique. Le favori logique a ainsi précisé ses ambitions. Mais l'autre Irlandais, Stephen Roche, tient bon. Quant à Laurent Fignon, à la recherche d'une condition encore incertaine, il est parvenu à se hisser dans le haut du classement, à 48 secondes des deux leaders, précédant Ruttiman, Zimmermann, Bagot, Yvon Madiot, Pascal Simon et Caritoux, le régional de l'étape. Sans oublier Christophe Lavainne ni l'excellent Patrice Esnault. Le résultat est encourageant.

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL : Championnat de France

Marseille rejoint Bordeaux

L'Olympique de Marseille, vainqueur de Metz (3-2), a mis à profit la vingt-sixième journée du championnat de France de football, disputée mercredi 11 mars, pour rejoindre les Girondins de Bordeaux, tenus en échec à Lens (0-0), en tête du classement.

LES RÉSULTATS

*Lens et Bordeaux 0-0
*Marseille b. Metz 3-2
*Toulouse et Lille 0-0
*Auxerre b. Brest 1-0
*Le Havre b. Nantes 1-0
*Monaco et RC Paris 0-0
*Nancy b. Nice 1-0
*Paris-SG et Toulon 1-1
*Laval b. Saint-Etienne 2-1
*Sochaux et Rennes 1-1

Classement. – 1. Bordeaux, Marseille, 37 pts ; 3. Toulouse, Auxerre, 31 ; 5. Monaco, 30 ; 6. Nantes, Nice, 29 ; 8. Metz, 27 ; 9. Lille, Brest, Paris-SG, 26 ; 12. Laval, 25 ; 13. Lens, 24 ; 14. Le Havre, Racing CP, 23 ; 16. Saint-Etienne, 21 ; 17. Toulon, Sochaux, 20 ; 19. Nancy, 19 ; 20. Rennes, 16.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **4 1 5 5 3 6** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 1 5 5 3 6 – 1 1 5 5 3 6 – 2 1 5 5 3 6 – 3 1 5 5 3 6 – 5 1 5 5 3 6 – 6 1 5 5 3 6 – 7 1 5 5 3 6 – 8 1 5 5 3 6 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
405536	410536	415036	415506	415530	
425536	411536	415136	415516	415531	
435536	412536	415236	415526	415532	
445536	413536	415336	415546	415533	
455536	414536	415436	415556	415534	10 000,00 F
465536	416536	415636	415566	415535	
475536	417536	415736	415576	415537	
485536	418536	415836	415586	415538	
495536	419536	415936	415596	415539	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5 5 3 6	4 000,00 F
	5 3 6	400,00 F
	3 6	200,00 F
	6	100,00 F

87 **TAC O TAC** TIRAGE DU MERCREDI 11 MARS 1987 26e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	8 841 9 841 07 821	balance autres signes lion autres signes verseau autres signes	F. 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000
2	2 622 5 122 6 332 7 052 16 312	poissons autres signes taureau autres signes scorpion autres signes sagittaire autres signes sagittaire autres signes	12 000 1 200 12 000 1 200 12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000
3	883 2 383 3 323 3 683 4 643 5 523 07 983	tous signes vierge autres signes poissons autres signes gémeaux autres signes lion autres signes verseau autres signes scorpion autres signes	400 10 000 1 000 10 000 1 000 10 000 1 000 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000
4	2 654 3 384 06 274 26 944 01 534	capricorne autres signes taureau autres signes balance autres signes bélier autres signes scorpion autres signes	10 000 1 000 10 000 1 000 50 000 5 000 50 000 5 000 4 000 000 125 000
5	635 0 435	tous signes capricorne autres signes	400 12 000 1 200
6	[illegible] 2 256 13 176	tous signes balance autres signes lion autres signes	F. 400 12 000 1 200 50 000 5 000
7	587 3 487 5 197 5 667 05 337	tous signes cancer autres signes bélier autres signes bélier autres signes gémeaux autres signes	400 10 000 1 000 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000
8	98 [illegible] 7 148 9 168 20 018	tous signes tous signes sagittaire autres signes gémeaux autres signes taureau autres signes	200 400 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000
9	[illegible] [illegible] 3 109 03 519 10 179	tous signes verseau autres signes cancer autres signes capricorne autres signes poissons autres signes	400 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000
0	10 30 8 440 9 180 05 590 07 170	tous signes tous signes scorpion autres signes vierge autres signes vierge autres signes cancer autres signes	200 200 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 10 TIRAGE DU MERCREDI 11 MARS 1987

10 13 22 24 42 44 – 12 (numéro complémentaire)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 MARS 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 11 MARS 1987 25e

Le Carnet du Monde

Naissances

– Le vicomte **Bertrand BESANCENOT** et la vicomtesse, née Maud de *TINGUY du POUËT*, Marie-Doha et Hortense sont heureux de faire part de la naissance de

Lionel et Laurent-Jérôme,

le 8 mars, à Paris.

– **Laurence et Michel RAMAJO** font part de la naissance de leur fille

Mary,

à Paris, le 10 mars 1987.

– *Isabel Henri RAMAJO*, et Arlette André LEBLANC font part de la naissance de leur petite-fille,

Mary.

Décès

– M. le C.V. (R) Jacques Le Bihan, M. Philippe Le Bihan-Jilenkof, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques LE BIHAN,
née Véra Jilenkof,

leur épouse et mère, survenu le 10 mars 1987.

Le service religieux sera célébré le vendredi 13 mars, à 10 heures, en la chapelle de l'hôpital Sainte-Anne, à Toulon.

L'inhumation aura lieu à 15 h 45, dans le caveau de famille, au cimetière orthodoxe russe de Caucade, à Nice.

Avenue A.-Battarel,
N.-D. des Routes,
83200 Toulon.

– Jean-René et Hélène Guillopé,
Marie-Rose Allais,
Philippe et Yvonne-Michèle Allais,
Gilbert et Hélène Allais,
Etienne et Yasuko Allais,
Gérard et Séverine Allais,
Jean-Pierre et Isabelle Allais,
ses enfants,
Ses vingt-sept petits-enfants et onze arrière-petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul ALLAIS,
ingénieur en chef honoraire à la SNCF,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 mars 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Comme je vous ai aimés, vous aussi, Aimez-vous les uns les autres.
(Jean XIII - 34.)

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 10 mars 1987.

Un service d'action de grâces sera célébré, le samedi 14 mars, à 16 heures, à la chapelle de Juvisy de l'église réformée de France, 3, avenue J.-Jaurès, Athis-Mons.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue de Sillery,
91360 Epinay-sur-Orge.

– Le président et le conseil d'administration de l'Association des membres de l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur ont la tristesse de faire part du décès de

Georges BARRES,
inspecteur général de l'administration,
directeur administratif
à l'Institut français du pétrole,

survenu le 8 mars 1987, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Les membres du conseil d'administration et le secrétaire administratif de Copie-France ont le regret de faire part du décès de

M. Marcel CAZE,
trésorier,

survenu le 8 mars 1987, à Coppet (Suisse).

Un service religieux sera célébré le lundi 16 mars, à 14 h 30, au temple protestant de Nanteuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

9-11, rue Ballu,
75009 Paris.

– M. et Mme J. Apfelbaum,
leurs enfants
et petits-enfants,
M. et Mme H. Strosberg,
leurs enfants
et petits-enfants,
M. et Mme N. Leibgorin,
leurs enfants
et petits-enfants,
Mme I. Jakubowicz
et ses enfants,
ses sœurs, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces,
Ses parents et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jacques JAKUBOWICZ,

survenu le 8 mars 1987, à Paris (16e).

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 mars dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira, porte principale, à 11 heures.

Un car sera mis à la disposition des *personnes désirant se rendre aux obsèques*, devant l'hôtel Holiday Inn, place de la République, à 10 heures.

– Henri et Claude Parisot,
née Laugier,
Bernard et Claudine Laugier,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Suzanne LAUGIER,
veuve de Roger Laugier,
ingénieur ECP,

survenu en son domicile, le 10 mars 1987.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mars 1987, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

120, avenue de Suffren,
75015 Paris.
14, rue du Regard,
75006 Paris.

– La communauté monastique des Frères de la Résurrection d'Avignon confie à vos prières le

Frère Emile MOREAU,
prêtre,

décédé dans sa quatre-vingt-unième année, le 27 février 1987.

16, avenue Martelange,
84000 Avignon.

– M. et Mme Jacques Sève,
Mme Roger Sève,
M. et Mme Louis Sève,
M. Michel Sève,
M. et Mme Bernard-Noël Chagny,
Véronique, Claire et François Chagny,
M. Bernard Sève,
Mlle Marie-Madeleine Sève,
M. Pierre Sève,
ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Julien SÈVE,
née Alice Boulitte,

décédée le 22 février 1987, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées le 25 février, en l'église d'Ennezat (Puy-de-Dôme).

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissaient

Gérard et Thierry COURET.

A ceux qui les ont connus et aimés,
Mme G. Couret,
Laurent et Nathalie, ses enfants,
demandent de se souvenir.

11, rue du Rachais,
38240 Meylan.

– 13 mars 1987.
Il y a aujourd'hui un an,

Jesse FERNANDEZ

nous quittait.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a dix ans, le 10 mars 1977, disparaissait subitement à Lanzarotte (îles Canaries, Espagne)

Frédéric PELZER,

à l'âge de soixante-sept ans.

Celles et ceux qui l'ont connu, estimé et aimé lui gardent un fervent souvenir.

● **COLLOQUE : monachisme.** – L'Alliance mondiale des religions (AMR) organise les samedi 14 mars et dimanche 15 mars un colloque sur « Le rôle du monachisme dans le développement de la vie religieuse en Orient et en Occident ». Parmi les thèmes abordés : « Valeur anthropologique », « Le monachisme copte », « Le monachisme dans l'orthodoxie », « Dans la chrétienté occidentale », « Dans l'Europe médiévale », « En Chine », « Au Japon », « En Islam », « Dans le bouddhisme du sud », « Chez les Indiens d'Amérique », « Point de vue de l'Eglise réformée », etc. Des personnalités religieuses, des enseignants et des anthropologues participeront aux débats présidés par le R.P. Michel Riquet.

★ De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, 39, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Renseignements : AMR, 96, rue Pierre-Demours, 75017 Paris. Tél. : 42-27-80-26.

Communications diverses

– Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) organise les 13 et 14 mars une rencontre sur « L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'environnement international ». Elle aura lieu à la Fondation nationale des sciences politiques, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 45-49-51-45 ou 45-49-51-34.

– La commission Juifs d'URSS du District 19 Europe continentale du B'nai B'rith, les loges Anne-Franck, France et Hatikva de Paris, recevront M. Henri Korn, directeur de l'INSERM, directeur du laboratoire de neuro-biologie cellulaire à l'Institut Pasteur, le mercredi 18 mars, à 20 h 30, au Centre européen du B'nai B'rith, 11 *ter*, rue Le Sueur, 75016 Paris. Il a participé au « Forum international pour un monde sans armes nucléaires », à Moscou, où il a présidé la commission des droits de l'homme, et fera part de ses observations et de ses commentaires sur son séjour en URSS.

– Le samedi 14 mars, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Lefebvre, les éditions L'Harmattan et Radio-Beur organisent une conférence-débat : « L'émir Khaled, Messali Hadj, identité algérienne et colonialisme français », avec la participation d'A. Koulakssis et G. Meynier, auteurs de *l'Emir Khaled, premier za'îm ?*, et B. Stora, auteur de *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien*.

Échecs

Le Tournoi des prétendants

Karpov augmente son avance

La finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs qui se dispute à Linares (Espagne), prend, si l'on peut dire, le tour prévu. Après avoir dû concéder la nullité dans la septième partie, le mardi 10 mars, Andreï Sokolov s'est avoué vaincu, mercredi, sans reprendre le jeu, dans la sixième partie qui avait été ajournée pour la seconde fois le dimanche 8 mars (1). Le jeune adversaire de Karpov a estimé, à juste titre, que sa position était désespérée.

Ainsi, à mi-parcours (le match se déroule en quatorze parties), Karpov mène par 4,5 à 2,5. Une marge confortable que l'ancien champion du monde pourrait encore augmenter, le jeudi 12 mars, dans la huitième partie où il a les blancs.

(1) Le coup par coup de cette partie a été publié dans *le Monde* du mardi 10 mars.

Economie

La condamnation des mesures protectionnistes de la RFA sur la bière

Les additifs et la santé des Allemands

Les brasseurs français, belges, néerlandais, danois... seront en droit de fêter joyeusement le trentième anniversaire de la signature du traité de Rome : *un arrêt rendu le jeudi* 12 mars par la Cour de justice européenne du Luxembourg devrait leur donner enfin accès au marché de la RFA jusque-là réservé, d'une manière qui est déclarée illégale, aux producteurs allemands. Un second arrêt, *exactement sur le même* modèle, condamne la Grèce.

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Les Allemands sont de gros buveurs de bière. Au terme d'une *« loi sur la pureté »* particulièrement stricte, seules peuvent être commercialisées en RFA les bières fabriquées au moyen de quatre ingrédients et rien d'autre : le houblon, l'orge maltée, la levure et l'eau. Une telle contrainte ne faisait pas l'affaire des brasseurs des pays partenaires qui, souvent, utilisent d'autres matières (maïs, sorgho, riz...), ainsi que certains additifs (conservateur, colorant, agents moussants) écartés comme dangereux par la réglementation allemande.

Plusieurs brasseries, dont les entreprises françaises, avaient protesté à Bruxelles. La Commission européenne a estimé que la défense de la santé du consommateur était abusivement invoquée et, qu'en réalité, la loi allemande cherchait surtout à protéger la production nationale contre la concurrence des autres Etats membres. Faute d'être entendue à Bonn, elle avait porté plainte devant la Cour de justice européenne qui vient donc de lui donner très largement raison.

La Cour *constate* que l'Allemagne fédérale en interdisant la commercialisation des bières légalement *fabriquées et mises sur le marché* dans un autre Etat membre, lorsque ces bières ne sont pas conformes à sa *propre législation*, a *manqué* aux obligations qui lui incombaient en vertu de l'article 30 du traité (l'article 30 *concerne la libre circulation*). Les autorités helléniques sont désignées de la même manière comme étant en *infraction. L'arrêt ne surprendra* guère. Il est pleinement conforme à la jurisprudence de la *Cour qui entend rendre exceptionnelles* les dérogations à l'obligation que fait le traité d'éliminer toute entrave aux échanges à l'*intérieur* de la Communauté. Mais, même attendu, touchant à un terrain sensible, *il risque de provoquer des réactions* vives en République fédérale où le lobby des brasseurs fait déjà campagne pour mettre en garde contre le déferlement de la *« bière chimique »* fabriquée en France ou ailleurs.

Le marché allemand est de loin le *plus fermé de la Communauté*. Au cours des dix dernières années, les exportations de bières françaises *vers la RFA ont diminué de moitié*. La législation allemande n'a pas changé, mais les autorités fédérales l'ont appliquée de manière plus rigoureuse depuis que, en 1976, la Commission européenne, voyant qu'il était impossible d'aboutir, a renoncé à faire adopter par les Etats membres des directives harmonisant les conditions de production de la bière de la CEE. Durant ces mêmes dix années, les exportations allemandes ont au contraire plus que doublé.

L'arrêt de la Cour signifie-t-il qu'à compter du 13 mars les brasseurs des autres pays membres pourront exporter tout à *fait* librement vers le marché allemand ? *« Les législations allemande et grecque tombent d'un bloc »*, observe un professionnel *français. Sans doute.* Il faut cependant prendre connaissance plus avant de l'arrêt de la Cour *pour* essayer d'apprécier les possibilités de manœuvres dilatoires qui sont éventuellement offertes aux autorités de Bonn. Le problème, s'il y en a, a trait aux additifs. La Cour constate d'abord que la réglementation allemande actuelle, qui impose une exclusion des additifs et l'applique aux bières importées, est contraire aux exigences du traité.

Risques plus élevés

C'est là une interdiction trop systématique selon elle pour être justifiée. Mais, explique en substance la Cour, chercher à restreindre la consommation d'additifs alimentaires constitue sans doute un objectif légitime de la politique sanitaire. A condition de préciser quels additifs et pour quel usage, les autorités allemandes pourraient donc adopter une nouvelle loi imposant des contrôles.

Pourraient-elles, dans ce contexte, interdire l'importation des bières incluant un additif autorisé dans le pays producteur mais interdit en RFA ? C'est possible, répond la Cour, à la condition que l'interdiction apparaisse clairement comme nécessaire pour assurer la sauvegarde de la santé publique.

Les juges de Luxembourg ne font là que réaffirmer le droit limité à dérogation aux règles de *libre* circulation qui est prévu par l'article 36 du traité. La Cour donne quelques indications *sur* la marche *à suivre si* les Allemands veulent ainsi, au nom de la santé, freiner l'entrée des *bières jugées dangereuses*. Il leur faudra tenir compte des résultats de la recherche scientifique internationale *notamment* de celle entreprise par le comité scientifique communautaire de l'alimentation humaine, ainsi que *par* les commissions du Codex alimentaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS et de l'Organisation mondiale de l'alimentation (FAO). Ils pourront également prendre en considération les habitudes alimentaires en RFA.

C'est là, apparemment, là une concession faite par la commission à Bonn. Le raisonnement est le suivant : il est normal de se montrer plus sévère en matière d'additifs dans un pays de gros buveurs de bière que dans un pays voisin où l'on préfère le vin. A consommation élevée, risques plus élevés... La Cour se réserve, bien sûr, le droit de vérifier si les nouvelles dispositions qu'adopteront, le cas échéant, les Allemands seront irréprochables. *« La liste des additifs autorisés en France est très courte. Il sera difficile aux Allemands, compte tenu de l'arrêt de la Cour, de justifier la proscription dans la fabrication des bières d'additifs qui sont d'usage courant dans toutes les législations communautaires, y compris les aliments autres que la bière dans la législation allemande »*, commente, optimiste, un professionnel français.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les négociants en sucre contestent la politique d'exportation de Bruxelles

Rien ne va plus entre la Commission européenne et certains négociants en sucre (français, allemands et néerlandais) des Douze. Ces derniers ont demandé le 11 mars aux *organismes d'intervention* de la Communauté de leur racheter, pour les stocker, 850 000 tonnes de sucre. En exigeant de bénéficier du prix d'intervention de 54,18 ECU par quintal (environ 413 F), ils entendent protester contre la manière «bureaucratique» dont Bruxelles a octroyé jusqu'ici les subventions à l'exportation (restitutions).

Le litige porte en fait sur le montant de ces aides. Les cours mondiaux du sucre sont quatre à cinq fois inférieurs à ceux pratiqués dans la CEE. Lorsque des négociants veulent exporter sur un marché tiers, ils demandent une restitution à la Commission, qui couvre en principe la différence de prix entre les deux marchés. Mais, récemment, les autorités européennes se sont appuyées sur un redressement passager des prix internationaux pour abaisser – dans des proportions plus importantes – le montant des subventions. Dans ces conditions, les négociants refusent d'exporter. Ils menacent d'obérer les finances des organismes d'intervention en demandant un stockage conséquent de leur marchandise. Mercredi, Bruxelles a *fait* savoir qu'il refusait de discuter de la politique européenne de restitutions sous la menace. *Les négociants ont* trois semaines pour confirmer leur position.

La Commission de Bruxelles menace de riposter aux mesures protectionnistes américaines sur le textile

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a marqué, le mercredi 11 mars, sa désapprobation à l'égard de la proposition de loi déposée le mois dernier devant le Congrès américain *par la majorité démocrate qui* vise à contingenter les importations de produits textiles et d'habillement des Etats-Unis. Le texte parlementaire porte sur l'établissement d'un quota global pour une durée indéterminée et concerne tous les pays fournisseurs. Il se propose de limiter à 1 % par an le taux de croissance des achats américains. En contrepartie, les droits de douane appliqués par les Etats-Unis (18,2 % actuellement) seraient réduits de 1,8 % en cinq ans.

Dans une lettre adressée à M. Clayton Yeutter, représentant de la Maison Blanche pour le commerce, M. Willy de Clercq, le commissaire responsable des relations extérieures, menace les autorités fédérales de mesures de rétorsion si la proposition de loi était votée. Il souligne que cette initiative est mal venue au moment où les ventes américaines de produits textiles et d'habillement dans le Marché commun *ont augmenté de 45 % en* l'espace d'un an, alors que, dans le même temps, celles de la CEE vers les Etats-Unis (7 % des exportations totales des Douze) ont stagné.

Les restrictions envisagées font craindre en outre aux responsables européens le détournement des exportations des pays en voie de *développement vers la* Communauté. En 1986, les importations des Douze en provenance de Hong-Kong, de Corée du Sud et de Taiwan ont déjà augmenté de 30 % à 40 % selon les catégories de produits.

M. S.

La percée des concurrents restera difficile

L'arrêt de la Cour de justice européenne, *qui confirme la jurisprudence* lentement tissée, est un pas supplémentaire vers le grand *marché intérieur européen* de 1992. De plus, il comble les espoirs des brasseurs européens, *et singulièrement* des Français, qui piétinent aux frontières allemandes depuis des siècles, avec leurs bières, petites ou « de luxe », figés là par cette « loi de pureté » qui leur paraît bien démodée. Enfin, la chance s'offre d'aller sur le marché allemand, sans cependant se faire d'illusions sur la possibilité d'y accomplir des miracles.

C'est que l'Allemagne, avec *sa production de 93 millions* d'hectolitres de bière, au deuxième rang mondial (derrière les *Etats-Unis* :près de 227 millions d'hectolitres) est un champion toutes catégories dans l'Europe des Douze, loin devant la Grande-Bretagne (62,5 millions), l'Espagne (23), la France (près de 21), les Pays-Bas (17,5), la Belgique (10,5), l'Italie (10,3), le Danemark (près de 8) (1).

L'Allemand est aussi le premier consommateur, avec près *de 146 litres par habitant et par* an, contre 129 litres pour le Danois, 120 litres pour le Belge, *109 litres pour le Britannique,* 85 litres pour le Hollandais et seulement 40 litres pour le Fran*çais et 22 litres pour l'Italien.*

Rien d'étonnant que l'Allemagne, tout à fait auto-suffisante, exporte près de 5 millions d'hectolitres, et n'en importe que 800 000, dont plus de la moitié (441 000) en provenance du Danemark : la « loi de pureté » est loin d'être la seule raison du peu de succès outre-Rhin des bières étrangères. La France, de son côté, importe près de 2,5 millions d'hectolitres, essentiellement de la CEE, et surtout de Belgique (1,7 million d'hecto*litres*), et exporte *661 000* hectolitres, son plus gros client étant l'Italie (114 000 hectolitres).

Pour tenter de comprendre ce qui peut se passer dans les années qui viennent sur le marché européen de la bière, il faut encore savoir que la structure de l'appareil de production est tout à fait différente d'un pays à l'autre.

Il existe, en Allemagne, plus d'un *millier* d'entreprises, dont *les plus grosses ne produisent* guère plus de 5 millions d'hectolitres par an. La France ne *compte que 33 entreprises* (contre 55 en 1976), et la première (BSN) fournit à elle seule près de la *moitié du marché français* ; le second groupe, la Française de brasseries (filiale du néerlandais Heineken et de BGI Brasseries et glacières internationales), plus du quart. Aux Pays-Bas, Heineken est tout-puissant. Au Danemark, Carlsberg et Tuborg *maîtrisent* plus des deux tiers de leur marché intérieur. En Grande-Bretagne, quatre ou cinq grands groupes (2) tiennent les quatre cinquièmes du marché, tandis que la Belgique compte, à côté de quelques groupes dominants, de nombreuses petites brasse*ries*.

C'est sur la toile de fond de ce paysage industriel très contrasté *que se déroulera l'approche* du marché allemand, où les danois, Carlsberg et Tuborg ayant déjà *réussi quelques percées*, bénéficient de l'antériorité et d'une clientèle déjà constituée.

Quelques petites brasseries frontalières pourront sans doute exploiter des relations de bon *voisinage, mais ce sont* les grands groupes qui seront bien sûr les mieux armés pour aborder *le marché allemand*, prometteur mais difficile : leur puissance de négociation avec les chaînes de distribution, leur capacité d'investissement dans une force de vente *a priori* coûteuse, leur faculté de faire des efforts de prix, seront autant d'atouts à leur service.

A terme, cette ouverture des frontières allemandes aux bières étrangères pourrait aussi conduire à une concentration des entreprises allemandes contraintes d'acquérir une dimension européenne.

Mais les brasseurs européens, pour ravis qu'ils soient de voir disparaître ce verrou juridique, ne surestiment pas leur capacité de conquérir le nouvel espace offert à leurs appétits. La conquête ne peut être que lente, patiente, obstinée.

Les habitudes de la clientèle

Les brasseurs allemands sont tout à fait prêts à *défendre* leur territoire, et leur meilleure arme réside sans doute dans le goût et les habitudes de leur clientèle. Les comportements évoluent très lentement et garantissent une fidélité aux marques bues depuis des décennies. Autre atout, les relations privilégiées que les brasseurs entretiennent *avec les* points de vente spécialisés auxquels les lient des contrats d'approvisionnement *exclusif. Ce noyau dur de la commercialisation* peut leur permettre de lutter contre l'arrivée *éventuelle des concurrents européens* dans les supermarchés.

Quant à la campagne des écologistes contre la « bière chimique », les brasseurs français y voient une savante orchestration de *la part des brasseurs allemands*, soucieux de conforter la fidélité de leur clientèle. Cer*taines organisations* de consommateurs, outre-Rhin, loin de soutenir cette campagne, font *remarquer que les bières étrangères* ne sont pas plus mauvaises pour la santé que les bières allemandes...

Il n'y a rien là de nature à décourager les tentatives *d'investir un marché* fermé *certes* mais attirant, même s'il est impossible, d'entrée de jeu, d'en *définir l'ampleur*.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Chiffres 1985, derniers disponibles.

(2) Grand Metropolitan, Allied Lyon's, Bass Charington, Whitbread, Scottish and Newcastle.

SOCIAL

Amélioration du plan social pour les ARNO

A la suite de discussions avec les organisations syndicales de la métallurgie, les pouvoirs publics ont accepté d'apporter des améliorations au plan social prévu pour les salariés des ARNO (Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest) qui ne seraient pas repris, c'est-à-dire à 1 620 salariés sur 1 870. Ces mesures sont différentes selon l'âge des intéressés (au 31 mars).

Elles concernent d'abord les salariés qui choisiraient la formule des congés de conversion de douze mois : les moins de cinquante ans qui ne seraient pas reclassés à l'issue des douze mois auront le choix entre une prime de 10 000 F et une pro*longation du congé correspondant* à cette somme ; pour les salariés de cinquante à cinquante-trois ans la prime sera de 20 000 F et la prolongation d'une durée correspondante ; pour les salariés de plus de cinquante-trois ans, la prime sera de 20 000 F aussi, mais la prolongation du congé serait plus longue (six mois).

De plus, à la fin de ces six mois, s'ils n'ont pu être reclassés, la possibilité d'une aide complémentaire sera examinée par la cellule de conversion. D'autre part, les plus de cinquante-trois ans qui optent pour un départ immédiat bénéficient d'une prime égale à dix-huit mois de salaire (au lieu des quinze mois initialement prévus).

Les syndicats CFDT, CGC et FO de la métallurgie ont *« enregistré avec intérêt »* ces améliorations, mais ils soulignent que l'on est encore loin des dispositions de l'accord de branche concernant la réparation navale, dont ont bénéficié les salariés de la NORMED, ou ceux de Brest, licenciés en 1984 (congés de vingt-quatre mois).

REPÈRES

Commerce extérieur

Déficit américain record au quatrième trimestre 1986

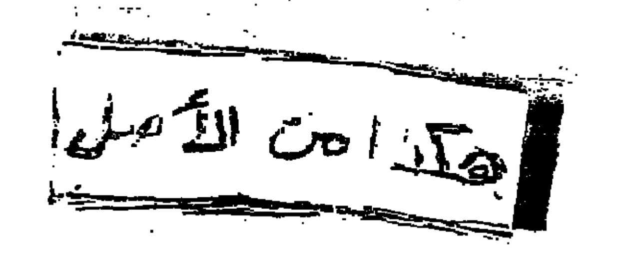
Le déficit commercial américain, calculé sur la base de la balance des paiements – hors échanges de *matériel* militaire et ajusté en fonction des déclarations en douane – a atteint 38,4 milliards de dollars au *quatrième trimestre 1986*, annonce le département du commerce. Ce déficit, en hausse de 3,3 % par rapport au trimestre *précédent, porte* à 147,7 milliards de dollars le solde négatif pour l'ensemble de 1986. Un record absolu, en hausse de plus de 18 % sur les 124,4 milliards enregistrés en 1985. En valeur, les exportations ont progressé de 9 % en 1986 et les exportations de 3 %.

Pétrole

Le prix du baril repasse la barre des 18 dollars

La hausse des prix du brut amorcée *depuis une semaine (le Monde* du 5 mars) se poursuit. A New-York, le mercredi 11 mars, le baril de West *Texas Intermediate* (la qualité de référence) était coté 18,35 dollars pour une livraison en avril, gagnant 23 *cents sur ses prix* de la veille. A Londres, le Brent gagnait 30 cents pour atteindre 18,05 dollars pour une livraison également en avril.

Cette hausse reflète la détermination de l'OPEP, *en particulier* de l'Arabie saoudite, à contrôler la production de l'organisation et à maintenir le prix *officiel de 18 dollars*. M. Rilwanu Lukman, ministre nigérian du pétrole et président en exercice de l'OPEP, a *d'ailleurs* déclaré au cours d'une conférence de presse, mercredi, que la production du cartel *était désormais* inférieure de 900 000 barils par jour au plafond de 15,8 millions de *barils fixé par l'Organisation* à Genève en décembre. Il a ajouté que la commission des différentiels *de prix, déjà reportée* en avril, était désormais ajournée *sine die, « les accords étant respectés »*. La hausse des cours provient également de la publication de statistiques américaines faisant état d'une forte, et inattendue, baisse des stocks de fioul des ménages.



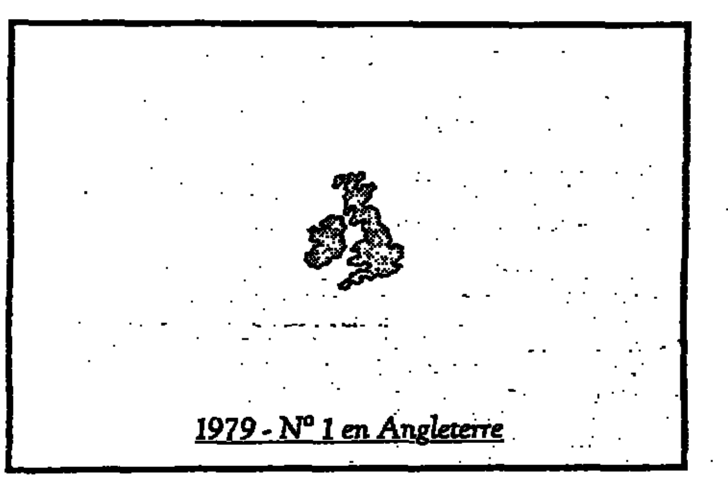
هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

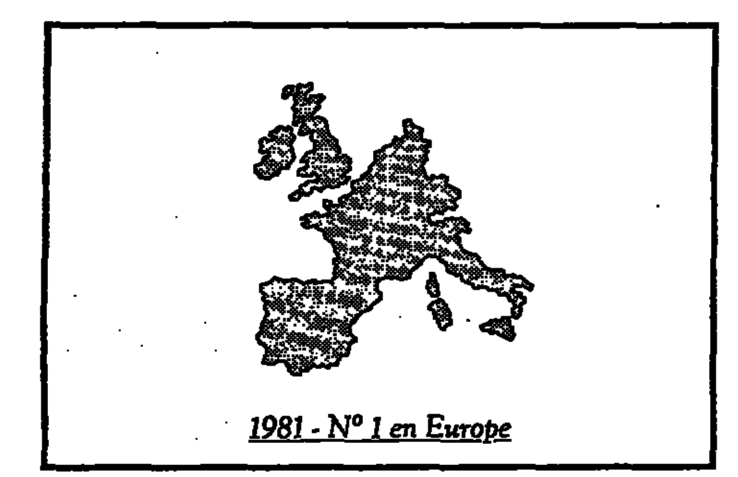
SAATCHI & SAATCHI COMPANY

LEADER MONDIAL DANS SON SECTEUR PROFESSIONNEL, SAATCHI & SAATCHI COMPANY S'INTRODUIT A LA BOURSE DE PARIS LE 30 MARS 1987.

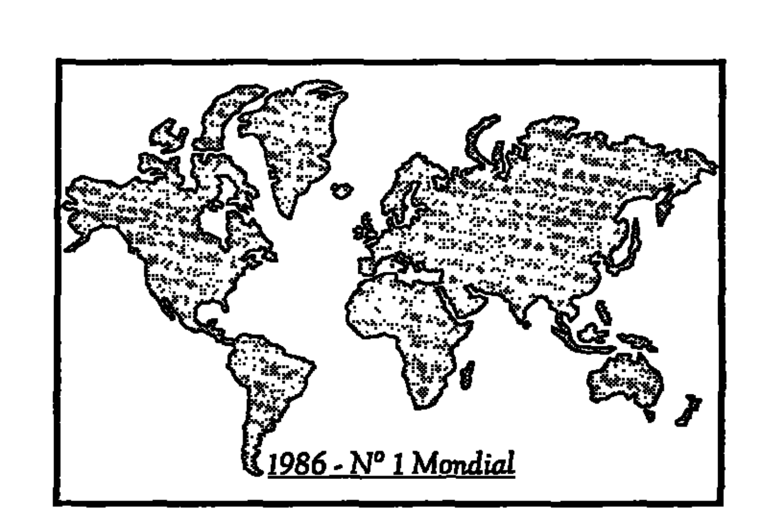
De 1981 à 1986, les profits avant impôts ont été multipliés par vingt, le bénéfice par action a augmenté de 570% et le dividende de 560%. Un nouvel exercice record est attendu, conforme aux meilleures prévisions.



1979 - N° 1 en Angleterre



1981 - N° 1 en Europe



1986 - N° 1 Mondial

17 ANS DE CROISSANCE ININTERROMPUE

Fondée en 1970, la Société a toujours été animée par un irrésistible appétit de croissance. Elle s'est d'abord concentrée sur le marché britannique dont elle devenait leader incontesté en moins de 10 ans, c'est-à-dire dès 1979.

A partir de cette date, Saatchi & Saatchi s'est résolument tournée vers la scène internationale : elle devenait la première entreprise européenne de son secteur en 1981 et rentrait dès l'année suivante dans le club très fermé des dix premiers groupes mondiaux d'agences de publicité – dont tous les autres membres étaient nord-américains.

Il n'aura alors fallu que quatre petites années (1982-1986) au seul européen du groupe pour dominer largement ses confrères et devenir le premier groupe publicitaire mondial. Saatchi & Saatchi compte aujourd'hui parmi ses clients 60 des 100 premiers annonceurs mondiaux. Ce sont les besoins de ses clients qui ont guidé en permanence le développement de la Société.

DES PRINCIPES STRATÉGIQUES INCONTOURNABLES

La Société a toujours été animée par un principe stratégique permanent : celui d'atteindre l'excellence professionnelle dans chaque secteur d'activité et dans chaque pays.

De même, la Société a toujours refusé de se satisfaire du statu quo : "Il y a toujours une meilleure voie, tant pour nos clients que pour nous-mêmes. Oui, le vrai changement est possible".

Des observateurs se sont souvent demandés si Saatchi & Saatchi pourrait maintenir son excellence créative, alors que le Groupe connaissait un tel développement.

La démonstration a été faite qu'il était possible *de combiner discipline et créativité* : "*Nous nous sommes toujours efforcés de garder la même vision du type de Société que nous voulions construire.*

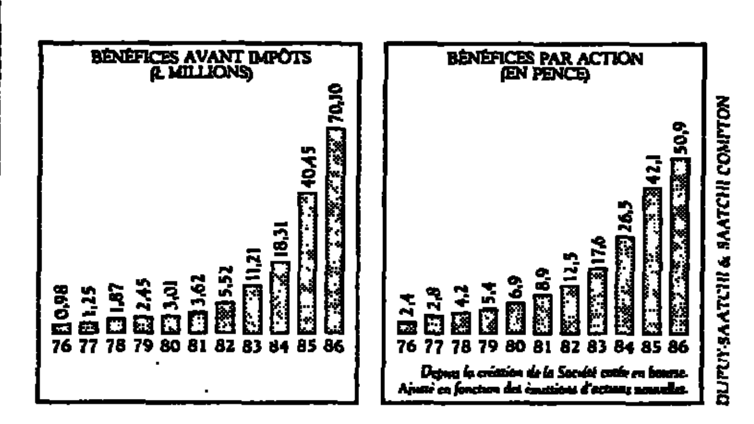
Notre objectif a été de créer cette Société de service de caractère unique dont la réalisation a si souvent échappé aux hommes et aux femmes qui l'ont tenté : une Société de grande taille certes, avec toute la *stabilité* et le soutien que cela apporte aux employés et aux clients, mais une Société qui en même temps sait se remettre en question et conserve sa jeunesse et le goût de la création".

CROISSANCE, EXCELLENCE ET PROFITABILITÉ

La Société a toujours fait de l'amélioration régulière et constante de ses performances un principe stratégique essentiel inextricablement lié à son appétit de croissance et sa recherche de l'excellence.

Depuis sa création il y a 17 ans, chaque exercice a constitué un nouveau record tant en terme de croissance que de profit. Ceci a fait dire récemment à Prudential-Bache – l'un des grands analystes américains – que "Saatchi & Saatchi était l'Agence et la Société de service aux entreprises la mieux dirigée du Monde".

Au cours des six derniers exercices – pour ne prendre volontairement que ceux qui correspondent à la phase mondiale du développement de l'entreprise – les profits avant impôts ont été multipliés par vingt, le bénéfice par action a augmenté de 570% et le dividende de 560% pour atteindre 15.7 pence net. Un nouvel exercice record est attendu, conforme aux meilleures prévisions.



Pour toute information complémentaire sur Saatchi & Saatchi Company PLC, veuillez vous adresser au Secrétaire Général de la Société : 15 Lower Regent Street London SW1Y 4LR, ou bien : 30, boulevard Vital Bouhot, 92521 Neuilly Cedex. Tél. : (1) 47.47.12.10.

SAATCHI & SAATCHI COMPANY

Une note d'information qui a reçu le visa COB numéro 87-65 en date du 3 Mars 1987 est mise à la disposition du public. BALO du 9 Mars 1987.

Economie

Suppression de l'autorisation administrative et plan social

La fin des licenciements secs ?

par Jean-Jacques Dupeyroux

Est-ce réellement la fin des licenciements « secs », c'est-à-dire ceux qui n'ouvrent droit qu'au préavis et aux indemnités de licenciement prévus par la loi ou la convention collective ? Diverses déclarations récentes, et notamment celles du premier ministre, le suggèrent, évoquant la vocation à une reconversion qui serait, demain, reconnue à tous les salariés victimes d'un licenciement pour motif économique.

Mais qu'en est-il en réalité ? L'affaire est complexe, et, se plaquant sur un ensemble obscur de dispositions conventionnelles et légales, ces déclarations diverses risquent d'être génératrices de confusion.

Posant comme principe de base qu'un *plan social* doit être élaboré *lorsqu'il s'agit d'un licenciement* collectif d'au moins dix salariés *dans une entreprise soumise à la* législation sur les comités d'entreprise, *notre nouveau droit* des licenciements pour motif économique *distingue deux situations totalement* différentes au regard des *droits individuels des intéressés :*

1. — Première situation, petits licenciements : le chef d'entreprise n'est pas tenu d'élaborer un plan social. En ce cas, chaque salarié licencié a bien vocation personnelle à reclassement, dans la mesure où une *convention de conversion* doit obligatoirement lui être proposée : s'il l'accepte, cette convention en fera pendant cinq mois un stagiaire de la formation professionnelle avec trois cents heures de formation à la clef. C'est clair.

Réduite ou sérieuse — on verra à l'usage, — il y a certainement là une « avancée ». *Malheureusement, le* bénéfice en est refusé aux salariés *victimes de petits licenciements* lorsque ceux-ci sont liés à une pro*cédure de redressement ou de liqui*dation de l'entreprise. Le gouvernement s'apprêterait à demander au Parlement de mettre un terme à cette injustice : on ne saurait que l'approuver.

Mais ainsi limitée, une telle *démarche serait inapte à conférer à tout* salarié licencié pour motif éco*nomique vocation à reclassement* ! Demeure en effet la seconde situa*tion...*

2. — Seconde situation, licenciement collectif d'au moins dix salariés dans une entreprise de plus de cinquante : celle-ci est alors tenue *d'élaborer un plan social, c'est-à-*dire l'ensemble des mesures que l'*employeur envisage de prendre « d'une part pour éviter les licenciements ou en limiter le nombre et, d'autre part, pour faciliter le reclassement du personnel dont le licenciement ne pourrait être évité »* (art. L.321-4 du code du travail). Encore convient-il de souligner fortement deux données fondamentales. D'abord, aucune obligation particulière relative au contenu de ce plan ne pèse sur celui qui est invité à le confectionner ; l'accord du 20 octobre 1986 *donne, à titre purement* indicatif, des exemples de mesures *susceptibles* d'y figurer et, *parmi* elles, les conventions de conversion ; mais ce n'est là qu'une simple possibilité. Par ailleurs, l'administration n'a plus compétence pour contrôler le sérieux du plan, et il est douteux que les tribunaux judiciaires aillent très loin à cet égard ! En fait, les entreprises soumises à cette obligation fumeuse s'y conformeront... comme bon leur semblera ; tout cela n'a plus grand sens.

Dès lors, il faut éviter de se payer de mots. *En l'état actuel du droit* applicable et des projets en cours, tous *les salariés licenciés* pour motif économique n'auront pas droit à une convention de conversion. En revanche, il est vrai que, si ces projets sont adoptés, *ils se verront* reconnaître *soit* le bénéfice direct d'une telle convention, *soit* le bénéfice collectif d'un plan social. Mais ce dernier pouvant être parfaitement creux, la seconde éventualité n'exclut nullement les licenciements secs !...

Ne serait-il pas plus raisonnable d'en finir avec ces discriminations absurdes et de reconnaître, une bonne fois pour toutes, à chaque salarié licencié pour motif économique droit à la convention de conversion quelle que soit la taille de son entreprise et le nombre de licenciements ?

Cinq mille départs de plus par mois depuis novembre

Il n'y a maintenant plus de doute : la suppression de l'autorisation *administrative* préalable a *entraîné* une augmentation du nombre de licenciements économiques. De l'ordre de cinq mille par mois de novembre à janvier, estime-t-on. D'abord timide, le phénomène s'est amplifié. Au cours du dernier trimestre de 1986, la hausse aura été de 18 %, et les salariés les plus âgés en auront été les principales victimes. Sur l'ensemble du second *semestre de 1986, on assiste* à une croissance de cette cause d'entrée dans le chômage, et les spécialistes parlent d'un *« surplus de licenciements économiques »*.

« Un impact négatif »

Quelques indices montraient que cette évolution était prévisible (*le Monde Affaires* du 1er février et du 28 février, « le Monde économie » du 3 février) en soulignant qu'une proportion plus élevée d'entreprises avaient eu recours aux licenciements de moins de dix salariés. En octobre dernier, par exemple, elles avaient été de 7,4 % à pratiquer de la sorte contre 5,9 % un an plus tôt dans les seules entreprises de plus de cinquante salariés tenues de déclarer leurs mouvements de main-d'œuvre. Ce qui laissait supposer que le mouvement avait été de plus grande ampleur dans les entreprises de moins de cinquante *salariés*, non recensées.

Dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE a également attiré l'attention sur cette tendance. A partir des mêmes données, les experts concluaient à *« un impact négatif »* de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. *Ils* notaient que ces licenciements s'étaient accrus de 17 % *entre le* quatrième trimestre de 1985 et le *quatrième trimestre de 1986*. Ils ajoutaient que, s'ils ne disposaient *« pas d'éléments directs pour apprécier l'impact des modifications législatives de 1986 »*, ils n'écartaient pas l'éventualité d'un effet aggravant sur leurs prévisions pour le premier semestre de 1987 (accroissement moyen de quinze mille à vingt mille demandeurs d'emploi chaque mois).

Toutes ces craintes se trouvent désormais confirmées par les plus récentes informations disponibles. Ainsi, le dernier bulletin mensuel (janvier 1987) des statistiques du travail montre l'accélération du rythme, intervenue depuis le mois d'août. De 40 065 licenciements économiques (37 035 en août 1985) on est passé à 56 535 en fin d'année *(47 175 en décembre 1985)*. Les chiffres du chômage, au mois le *mois, donnent la même orientation...*

Plusieurs observations sont possibles, à partir de ce constat. Au cours de cette période, les licenciements *économiques supplémentaires sont* venus des licenciements *« par paquets de neuf »* qui, avec la loi du 3 juillet 1986, étaient les seuls à être dispensés pendant six mois de l'autorisation administrative. Il semblerait que les employeurs aient progressivement saisi cette opportunité et qu'ils en aient surtout profité à la fin du délai probatoire. Maintenant que la loi du 30 décembre 1986 accorde les mêmes *facilités pour tous les* licenciements économiques, quel que soit leur nombre, ne va-t-on pas assister à un déferlement ? Il est trop tôt pour le dire.

Une gestion du personnel qui s'adapte au marché

Les adversaires comme les partisans de *cette* réforme *législative* vont *trouver dans cette évolution* inquiétante de quoi conforter leur *argumentation initiale*. Pour les *uns*, cela prouvera que la déréglementation aggrave le chômage. Pour les autres, cela signifiera que le contrôle de l'administration produisait des sureffectifs. Mais ceux-là prendront bien garde de ne pas renouveler les promesses de M. Yvon Gattaz, qui, quand il était encore président du CNPF, prédisait *367 000* emplois dans les dix-huit mois.

En fait, tous pourraient avoir tort. Avec la suppression de l'autorisation administrative, c'est moins une contrainte bureaucratique qui disparaît qu'une gestion du personnel qui s'adapte aux conditions du marché du travail. *Le verrou du licenciement* économique supprimé, sa notion même devient caduque ou peut s'élargir. Un employeur peut choisir de se débarrasser d'une partie de ses effectifs, non parce que sa société connaît des difficultés, mais parce qu'il souhaite devenir plus performant. Au nom de la compétitivité, il peut résilier le contrat de travail de salariés sur des critères de compétence, d'adaptabilité, d'efficacité ou même de coût. Les premières indications tendraient à démontrer que c'est bien ce qui se produit : le taux des licenciements de salariés de vingt-cinq à quarante-neuf ans augmente et celui des salariés de plus de cinquante ans « explose ». Et ce d'autant que les exonérations sociales du plan d'emploi pour les jeunes facilitent le recrutement d'une main-d'œuvre bon marché.

ALAIN LEBAUBE.

Les élections prud'homales

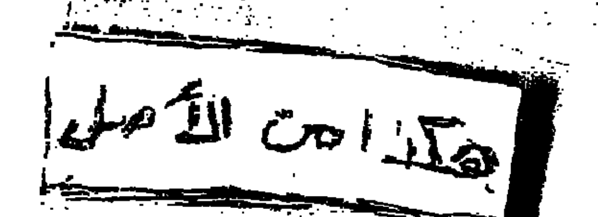
Les inscriptions sur les listes seront prorogées jusqu'au 5 mai

Les élections prud'homales auront lieu le 9 décembre prochain. En vue d'en préciser l'organisation, *le Journal officiel* du 3 mars 1987 a publié une circulaire datée du 21 février sur l'établissement des listes électorales, faisant suite à un décret du 18 février.

L'organisation des élections comporte des opérations qui peuvent être regroupées en trois phases principales. La première phase, qui se déroule pour l'essentiel dans les entreprises, s'étendra jusqu'au 5 mai. Elle *« consiste en l'élaboration, par les employeurs, de déclarations sur support papier ou support magnétique, en vue de leur propre inscription sur la liste électorale et de l'inscription des salariés »*. C'est à la date du 31 mars que les employeurs doivent se placer pour *« savoir si une personne a la qualité de salarié, a l'âge requis, jouit des droits exigés, etc. »*.

Les salariés *« involontairement privés d'emploi »* doivent s'inscrire eux-mêmes avant le 5 mai. Ils peuvent se procurer des formulaires d'inscription à l'agence pour l'emploi ou à la mairie (qui recueille l'ensemble des inscriptions). Les salariés involontairement privés d'emploi sont ceux qui à la date du *31 mars sont à la recherche d'un* emploi salarié et qui n'ont pas quitté volontairement *« sans motif reconnu légitime »* leur dernière activité professionnelle. *Ils doivent avoir déjà* eu un contrat de travail mais peu*vent être rattachés à cette catégo*rie : les salariés ayant conclu une convention de conversion ainsi que *« les personnes affectées à des tâches d'utilité collective et celles bénéficiaires de stages d'initiation à la vie professionnelle, sous réserve qu'ils ne soient pas* primo *demandeurs d'emploi »*.

La deuxième phase s'étend *jusqu'au 6 octobre : elle est consa*crée à l'établissement des listes électorales *prud'homales*. Après vérifications, le maire arrête la liste électorale le 6 octobre, après avis de la commission administrative communale. *Il affiche* un avis de dépôt de la liste aux fins de consultation. Les réclamations auprès du tribunal d'instance doivent être formées dans les dix jours qui suivent l'affichage de la liste. La troisième phase concernant la préparation du scrutin fera l'objet d'une prochaine circulaire.



هكذا من الأصل

Etranger

Chute des actions de Volkswagen après l'annonce d'une fraude sur les changes

BONN
de notre correspondant

L'annonce par le groupe Volkswagen d'une perte de 480 millions de deutschemarks due à des opérations frauduleuses réalisées avec des fonds de la société sur le marché des changes, a provoqué, mercredi 11 mars, un reflux d'environ 5 % des actions de la firme à la Bourse de Francfort. Malgré l'assurance donnée par les dirigeants de Volkswagen que les actionnaires toucheraient les dividendes prévus, le titre a perdu en une journée de cotation 24,90 DM, s'échangeant à 323,30 DM, contre 341,50 DM lundi.

Le tribunal de Braunschweig a confirmé, mercredi, avoir commencé ses investigations à la suite du dépôt d'une plainte contre X... par la direction du groupe automobile. L'enquête devra notamment vérifier si les responsables de cette manipulation, qui avaient manifestement des antennes sur de nombreuses places financières internationales, ont bénéficié également de complicités à l'intérieur de la firme elle-même. Compte tenu de l'extrême complexité de l'affaire, celle-ci pourrait durer plusieurs mois.

L'alerte a été donnée après la découverte par les responsables de Volkswagen de manipulations sur les comptes en devises que la société détient pour couvrir ses opérations à l'exportation. Manifestement, grâce à des falsifications de documents, des escrocs extrêmement bien organisés se sont servis de ces comptes, à l'insu de la société, pour spéculer l'année dernière sur le dollar. La baisse de la devise américaine explique l'ampleur des pertes enregistrées.

Les dirigeants du groupe, qui restent extrêmement discrets sur les détails de l'opération, ont affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une perte due à une mauvaise gestion des réserves de change, comme cela s'était produit récemment pour la Lufthansa. La compagnie aérienne ouest-allemande avait enregistré elle aussi des pertes considérables sur des réserves en dollars trop importantes.

Le montant des sommes en jeu, qui représente près de 80 % du bénéfice d'exploitation de l'année 1985, en fait l'une des plus grandes affaires d'escroquerie financière de ces dernières années en RFA.

H. de B.

BANQUES

Les caisses d'épargne pourront prêter aux entreprises

Les caisses d'épargne vont pouvoir accorder des prêts aux petites et moyennes entreprises. Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, a présenté, mercredi 11 mars, au conseil des ministres une « lettre rectificative au projet de loi sur l'épargne » qui prévoit l'adoption de dispositions *« permettant aux caisses d'épargne d'octroyer des prêts aux personnes morales »*.

Jusqu'à présent, et en vertu notamment de la loi de juillet 1983, le réseau Ecureuil n'était pas autorisé à faire des prêts aux *« personnes morales exerçant une activité industrielle ou commerciale »*. Les caisses peuvent en revanche prêter de l'argent aux personnes physiques, aux particuliers notamment.

La loi sur l'épargne, qui devrait être votée dès la session de printemps, selon le souhait du ministre d'Etat, ouvrira donc la possibilité pour les caisses de prêter aux entreprises, uniquement à celles qui ne font pas appel à l'épargne publique. Il s'agit là d'une étape supplémentaire dans la voie de la banalisation des activités des caisses d'épargne. Elles vont se retrouver en concurrence directe avec les banques. En contrepartie, cette plus grande liberté d'emploi sera accompagnée d'une fiscalisation progressive du réseau à compter du 1er janvier 1988.

Le gouvernement belge étudie un programme de privatisations

Le gouvernement belge étudie un programme de privatisations partielles ou totales de grandes entreprises publiques susceptible de rapporter 25 milliards de francs belges aux caisses de l'Etat en cinq ans, soit environ 4 milliards de francs (100 FB = 16 FF).

Les pouvoirs publics, qui n'ont encore pris aucune décision, envisageraient de vendre, à partir de cette année, tout ou partie de la Société nationale d'investissements (SNI), de la Régie des téléphones (RTT), de la compagnie aérienne Sabena, de la société de distribution Distrigaz et du puissant réseau de collecte de la Caisse générale d'épargne et de retraite.

Le gouvernement pourrait également vendre la totalité de la Régie des transports maritimes, qui, au sein d'une alliance avec Townsend Thoresen, assure une partie du trafic transmanche.

La Belgique suivrait ainsi le mouvement enclenché en Grande-Bretagne et en France. – *(AFP.)*

L'Equateur suspend le remboursement de sa dette

Les conséquences du tremblement de terre qui a frappé l'Equateur *dans la nuit du 5 au 6 mars* s'alourdissent. On parle, désormais, à Quito, de trois cents morts et de quatre mille disparus. Ses retombées économiques sont également de taille, le principal oléoduc du pays ayant été sérieusement endommagé, provoquant un arrêt de la production et de l'exportation du pétrole qui compte pour 60 % dans les recettes en divises de l'Equateur. Aussi le ministre des finances, M. Domingo Cordovez a-t-il annoncé, le mercredi 11 mars, qu'il ne pourrait honorer ses échéances cette année sur une dette extérieure globale de 8,2 milliards de dollars.

Un responsable de Merril Lynch accusé de délit d'initié

Les délits d'initié continuent d'aller bon train sur les places financières anglo-saxonnes. Après les affaires Levine et Boesky à New-York, puis l'affaire Guiness-Morgan Greenfell à Londres (*le Monde* du 1er et du 22 janvier et *le Monde Affaires* du 31 janvier) voici qu'un nouveau scandale touche cette fois-ci la grande maison de titres américaine Merril Lynch. La SEC (Security Exchange Commission), l'organisme de contrôle des marchés américains, a découvert qu'un responsable du département fusions et acquisitions de Merril Lynch à Londres, M. Nahum Vaskevitch, avait gagné au moins 4 millions de dollars de façon irrégulière depuis 1984.

Concrètement, ce responsable a utilisé des informations confidentielles au sujet d'une douzaine de transactions mettant en jeu des firmes clientes de Merril Lynch. Vaskevitch transmettait ses « tuyaux » à un complice, M. David Sofer, qui achetait et vendait des titres par le biais de deux maisons de courtage américaines. Au cours des derniers mois, la SEC avait été intriguée par l'évolution surprenante de valeurs cotées à Wall Street qui avaient fait ensuite l'objet d'OPA. Il s'agissait notamment de Herman's Sporting Goods, Pay Less Drug Stores et Saga.

A la différence de l'affaire Boesky, aucune délation ne semble avoir été à l'origine de la mise en accusation de Nahum Vaskevitch. Celui-ci a immédiatement été suspendu de ses fonctions, le 11 mars, par la direction de Merril Lynch. La SEC estime qu'elle ne pourra pas, seule, obtenir l'extradition du fraudeur – qui vit à Londres – en raison de sa double nationalité britannico-israélienne. Les lourdes charges qui pèsent sur lui devraient cependant conduire la justice britannique à le remettre entre les mains des autorités américaines.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFICOMI

Le conseil d'administration de la Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels « SOFICOMI » s'est réuni le 10 mars 1987 pour arrêter les comptes de l'exercice 1986 qui seront présentés à l'Assemblée générale ordinaire prévue pour le 20 mai prochain.

Les engagements souscrits au cours de cette période sont en augmentation de plus de 30 % par rapport à 1985 et s'élèvent à *381,6 MF. Ils* concernent pour les deux tiers environ des opérations de crédit-bail et, pour le solde, des acquisitions d'immeubles destinés à la location simple, principalement situés à Paris.

Au total, les engagements bruts de « SOFICOMI » ressortent, à fin 1986, à 1 864 MF (+ 20 %) dont 668 MF au titre des investissements en patrimoine.

Les revenus locatifs ont atteint *255,5 MF (+ 15,6 %)* auxquels s'ajoutent pour un montant de 31,4 MF des produits résultant pour l'essentiel de levées d'option d'achat exercées dans le cadre de contrats de crédit-bail.

Après dotations aux amortissements et provisions pour un montant total de 73 MF, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 123,9 MF contre, respectivement, *47,1 MF et 115,4 MF pour 1985.*

Le conseil d'administration proposera à l'*Assemblée générale* des actionnaires, de fixer le dividende net par action de 47 F contre 44,32 F au titre de l'exercice précédent, assorti d'un crédit d'impôt de 0,83 F contre 0,80 F portant ainsi le dividende unitaire global de 45,12 F à 47,83 F (+ 6 %).

Carnet des entreprises

AUSSEDAT REY

M. Michel Bouteille a été *nommé* délégué général du Groupe Aussedat Rey pour la communication et l'environnement.

M. Michel Bouteille, ingénieur civil des Mines, est entré dans le Groupe Aussedat Rey en 1969, et il était jusqu'alors directeur général de la Société des Papeteries de Lancey, une des filiales importantes du Groupe Aussedat Rey (621 millions de francs de chiffre d'affaires en 1986), spécialisée dans la production de papier et de carton à destination des marchés de l'édition et de la publicité.

M. Jean-Paul Vivier, trente-quatre ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur civil des ponts et chaussées, précédemment à la direction de la Cellulose du Pin, où il a *assumé notamment la direction de* l'usine de Facture, succède à Michel Bouteille. Il a été nommé directeur *général des Papeteries de Lancey au* conseil d'administration de la société qui s'est réuni le 10 mars 1987.

Etranger

URSS : prêts à court terme, règlements par chèque...

Le système de crédit n'échappera pas au vent des réformes

Doter l'URSS d'un système de crédit à la mesure des espoirs de réforme de l'économie, ce constat de pure logique pourrait aboutir à une petite révolution si les grandes lignes des propositions de M. Alexandre Bourkov, responsable depuis décembre 1986 de l'organisme qui a en charge les caisses d'épargne, sont suivies d'effet. *Les Soviétiques* pourraient ainsi être appelés à se familiariser avec les règlements par chèque, les banques à octroyer des crédits aux particuliers, les caisses d'épargne à financer des créations d'entreprises individuelles.

La refonte du système de crédit, dressée à grands traits par M. Bourkov dans une interview publiée cette semaine par *les Nouvelles de Moscou,* constitue une rupture profonde avec les traditions. Actuellement, seules les quelque 78 000 caisses d'épargne existant en Union soviétique sont autorisées à recevoir des dépôts des particuliers. Les banques, dont le réseau est beaucoup plus modeste, ne sont, quant à elles, ouvertes qu'aux personnes morales, entreprises, kholkozes ou fermes collectives.

Elargir la gamme des services des caisses d'épargne cantonnées à quelques transactions comme le paiement des loyers ou l'achat-vente d'emprunts d'Etat est une idée séduisante. Le développement de « diverses formes de crédits », comme des « prêts à court terme » afin de relancer la consommation, risque toutefois de laisser quelque peu rêveurs les Soviétiques. Emprunter, pourquoi pas, mais pour acheter quels biens ? L'importance des dépôts dans les caisses d'épargne, 243 milliards de roubles (2 500 milliards de francs au cours officiel) témoigne plus d'une économie forcée que d'un tempérament prévoyant.

Les observateurs s'interrogent également sur la possibilité pour ces mêmes caisses d'épargne de financer des entreprises coopératives, prévues par la législation qui entrera en vigueur en mai prochain. Hésitations et freins bureaucratiques sont tels qu'on imagine mal l'émergence de multiples entrepreneurs privés candidats à de tels crédits, à court terme tout au moins.

La mise en place d'un véritable système de règlement par chèques *constituerait par contre une innovation* de taille. Jusqu'à présent, les expériences tentées à Gorki, à Odessa où à Kaunas *ont été* très ponctuelles, et la loi du 1er juillet dernier prévoyant des virements bancaires pour toute opération de plus de 5 000 roubles entre un particulier et un organisme d'Etat, ou de *plus de 10 000* roubles entre individus, avaient essentiellement pour but de lutter contre les revenus illicites.

Les zones d'ombre restent multiples. Ainsi, M. Bourkov se garde d'aborder le problème de la rémunération des dépôts dans les caisses d'épargne. Si l'on s'en tient à l'inflation officiellement admise depuis peu, 0,5 % en moyenne annuelle, les taux de 2 à 3 % actuels ne sont pas ridicules. Si le dérapage des prix est plus proche de l'évaluation des experts occidentaux, soit 3 % par an, cette rentabilité est beaucoup plus discutable. Mais, au moins, les propositions du responsable des caisses d'épargne confirment que, dans le domaine du crédit également, les recommandations de M. Mikhaïl Gorbatchev lors du vingt-septième congrès du parti, en février dernier, ne devraient pas être enterrées. Même si leur concrétisation s'annonce lente et laborieuse.

Marchés financiers

PARIS, 11 mars ↑

Reprise

Une fois encore la baisse n'a pas réussi à s'imposer Rue Vivienne. Assez lourde vingt-quatre *heures auparavant,* la Bourse de Paris s'est en effet assez vivement redressée *mercredi. Après une bonne séance* matinale (+ 0,9 %), le marché a poursuivi sur sa lancée, et, mal*gré la persistance d'une vague de* ventes bénéficiaires, à la clôture de la journée, l'indicateur instan*tané enregistrait* une avance proche de 1 %.

Les pétroles ont été de la fête *ainsi qu'une poignée de belles* valeurs comme CSF, Peugeot, Nord-Est, Printemps, Béghin, La *Redoute, Roussel-Uclaf et* Alcatel surtout, les deux vedettes du jour. Les bonnes performances *effectuées par ces actions ont* fait oublier les mauvaises notes de Moulinex, Compagnie ban*caire,* L'Oréal, Midi, Presses de la Cité.

La remontée en flèche de Wall Street *(voir ci-contre) n'explique* pas tout. « Dès le premier signe de baisse, des manifs se produi*sent dans la rue pour exiger la* reprise de la hausse », disait sous forme de boutade un pro*fessionnel connu pour son* humour. Mais, à la limite, c'est presque cela. L'argent en quête *de placement est tellement* abondant que la Bourse n'a plus le temps, comme par le passé, *de digérer ses repas, cette fonc*tion s'opérant maintenant à mesure de l'avancement.

D'après les dernières analyses faites par la SAFE, deux marchés au monde offrent de belles perspectives : Paris et New-York. Tout est dit.

Au premier *étage,* le MATIF s'est un peu raffermi. En revanche le marché obligataire s'est *révélé* assez indécis.

NEW-YORK, 11 mars ↓

Irrégulier

Pour la seconde fois de l'histoire, l'indice *Dow Jones a franchi, mercredi* en séance, la barre des 2 300 points. Il n'a pas pu se maintenir au-dessus, et, ployant sous le poids des ventes bénéficiaires, est même revenu en-deçà de son niveau quasi historique atteint la veille, pour *s'établir* à 2 268,98 *(– 11,11 points).* Cette baisse de l'indice des industrielles, qui reflète l'alourdissement des « Blue Chips » n'a toutefois pas correspondu à la tendance de fonds, franchement irrégulière, comme en témoigne le bilan de la journée. Sur 1 966 valeurs traitées, 780 ont reculé, 740 ont monté et 446 n'ont pas varié.

D'après les spécialistes, les investisseurs ont craint que la franchissement de cette nouvelle barre psychologique n'entraîne une sévère correction des cours après le galop mené par le marché ces dernières semaines. *Par prudence,* beaucoup se sont dégagés, mais sur la pointe des pieds. De fait, avec l'approche de l'échéance trimestrielle, les institutionnels sont soucieux de ne pas conserver trop de liquidités pour présenter de bons bilans. Mais ils sont partagés *sur l'attitude* à adopter avec la proximité de cette triple échéance de contrats à terme (actions, options, indices), durant laquelle la Bourse est tiraillée de tous côtés. Une forte activité a continué de régner avec 186,88 millions de titres échangés, contre 174,76 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 mars	Cours du 11 mars
Alcoa	43	43 1/4
A.T.T.	23 5/8	24
Boeing	51 3/8	53
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 7/8
Du Pont de Nemours	108	108
Eastman Kodak	76 1/2	75 5/8
Exxon	82 3/8	82 1/2
Ford	82 7/8	82 5/8
General Electric	107 1/8	107
General Motors	78	78 1/4
Goodyear	54 3/4	54
I.B.M.	142 5/8	141 1/2
I.T.T.	64 5/8	64
Mobil Oil	43 7/8	43 3/4
Pfizer	73 3/8	75
Schlumberger	38 1/4	38
Texaco	34 5/8	34 1/2
U.A.L. Inc.	59 5/8	58 5/8
Union Carbide	27 1/8	27 1/4
U.S. Corp.	24 1/2	24 3/4
Westinghouse	66	65
Xerox Corp.	73 1/4	73 1/4

CHANGES

Dollar : 6,20 F ↑

Le dollar a de nouveau manifesté, jeudi, des velléités de *hausse pour coter* 6,2025 F (contre 6,1825 F) et 1,8640 DM (contre 1,8580 DM). Mais, soit à cause de la maigreur des affaires, soit en raison de la mise en application de l'accord du Louvre, la devise américaine n'a pas *réussi* vraiment à décoller.

FRANCFORT	11 mars	12 mars
Dollar (en DM)	1,8580	1,8640

TOKYO	11 mars	12 mars
Dollar (en yens)	153,54	153,69

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 mars)	7 3/4 - 7 13/16 %
New-York (11 mars)	6 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	10 mars	11 mars
Valeurs françaises	108,5	109,3
Valeurs étrangères	105,5	106,5

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 mars	11 mars
Indice général	438	440,2

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	10 mars	11 mars
Industrielles	2 280,09	2 268,98

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	10 mars	11 mars
Industrielles	1 586,4	1 571,4
Mines d'or	322,2	324,1
Fonds d'Etat	89,55	90,12

TOKYO

	11 mars	12 mars
Nikkeï	21 313	21 470,79
Indice général	1 829,68	1 842,24

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 11 mars
Nombre de contrats : 18 636

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	107,45	107,20	107,25	107,15
Précédent	107,20	107	107,05	106,95

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EUROPÉENNE DE BANQUE : UN RÉSULTAT NET *DE 13,3 MILLIONS* DE FRANCS. — L'Européenne de banque (ex-Banque Rotschild) a poursuivi, en 1986, son redressement. Après avoir accumulé 750 millions de francs de pertes sur les trois exercices 1982 à 1984, la banque a dégagé, en 1985, un résultat net de 6,7 millions de francs. L'an dernier, il a été porté à 13,3 millions. *Tout* en augmentant fortement son produit net bancaire (+ 9,8 %), l'EB a réussi à stabiliser ses frais généraux (+ 0,3 %). Grâce à d' *« excellentes recettes financières »,* selon les termes de son président, M. Roger Prain, les commissions ont représenté 40 % du *produit net bancaire.* Pour l'année en cours, le PDG de l'EB a indiqué que, compte tenu de la faiblesse de la demande de crédit et de la bonne santé de la Bourse, il ne s'attend pas à faire mieux en 1987 qu'en 1986, mais qu'il espère ne pas faire beaucoup plus mal. L'EB, en tant que filiale détenue à 51 % par le CCF devrait être privatisée cette année.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 11 MARS

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4300	C.N.E. 3%	4230	4270	4270	+ 0 95
1165	B.N.P. T.P.	1190	1195	1195	+ 0 42
1137	C.C.F. T.P.	1210	1215	1215	+ 0 41
1115	Créd. Lyon. T.P.	1110	1114	1114	+ 0 36
2910	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2005	Renault T.P.	2091	2093	2093	+ 0 10
2170	Rhône-Poul. T.P.	2195	2195	2195	....
1229	St-Gobain T.P.	1320	1336	1325	+ 0 38
1282	Thomson T.P.	1275	1275	1275	....
515	Accor	540	549	549	+ 1 67
2010	Agence Havas	2055	2055	2055	....
1960	Ag. Havas C. I.	1945	1970	1970	+ 1 29
695	Air Liquide	700	704	702	+ 0 29
2200	Alcatel	2580	2780	2780	+ 7 75
1940	Als. Superm.	2160	2195	2195	+ 1 62
460	A.L.S.P.I.	525	525	525	....
380	Alsthom ★	410	418	436	+ 6 09
2460	Arjom. Prioux	2595	2570	2570	− 0 96
500	Aussedat-Rey	618	615	615	− 0 49
1520	Aux. Entrepr. ★	1558	1560	1570	+ 0 77
1290	Avions Dassault	1280	1281	1285	+ 0 39
810	BAFIP	820	808	810	− 1 22
500	Bail-Equipem. ★	511	513	509	− 0 39
1000	Bail-Investiss.	1000	990	990	− 1
1000	Cie Bancaire	1085	1070	1078	− 0 65
540	Bazar-H.-V.	632	636	635	+ 0 47
680	Béghin-Say ★	860	880	868	+ 1 21
715	Berger (Mla)	744	720	720	− 3 23
715	Bic ★	860	869	868	+ 0 93
1560	B.I.S.	1540	1560	1560	+ 1 30
2650	Biscuit (Génl.)	2710	2710	2710	....
2350	Bongrain S.A.	2740	2780	2780	+ 1 46
1200	Bouygues	1280	1260	1260	− 1 56
4640	B.S.N.	4980	5000	5000	+ 0 40
1240	Carnaud	1355	1355	1359	+ 0 30
3580	Carrefour	3790	3790	3800	+ 0 26
2320	Casino	2300	2305	2286	− 0 60
2030	Casino A.D.P.	1906	1924	1970	+ 3 35
1300	C.C.M.C.	1305	1309	1309	+ 0 31
1310	Cetelem	1336	1340	1342	+ 0 52
2440	C.F.A.O.	2565	2600	2530	− 1 36
1340	C.G.I.P.	1420	1480	1480	+ 4 23
1900	Chargeurs S.A.	1897	1910	1910	+ 0 69
78	Chiers-Châtill.	81 50	82 10	82 70	+ 1 47
795	Ciments franç. ★	960	968	960	....
865	Club Méditerr.	687	681	683	− 0 58
220	Codetel	216 40	218 80	215 80	+ 0 18
410	Cofimeg	394	391	396	+ 0 50
1680	Colas	1720	1720	1730	+ 0 58
260	Compt. Entrepr.	325	325	324 80	− 0 06
790	Compt. Mod.	820	815	815	− 0 61
1210	Créd. Foncier	1242	1240	1245	+ 0 24
600	Crédit F. Imm.	615	621	624	+ 1 46
1480	Crédit Nat. ★	1578	1587	1592	+ 0 88
305	Creusot ★	355	355	362	+ 1 97
2480	Damart S.A.	2630	2670	2660	+ 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
465	Darty ★	522	528	546	+ 4 40
275	Dév. P.d.C. (Li)	320	320	320	....
695	D.M.C.	705	710	708	+ 0 43
2650	Docks France ★	2739	2716	2760	+ 0 76
2090	Dumez ★	2125	2105	2138	+ 0 61
1430	Eaux (Gén.)	1502	1519	1520	+ 1 20
2800	Ecco ★	2838	2839	2840	+ 0 03
1090	Electro-Finan.	1298	1392	1383	+ 6 55
345	Elf-Aquitaine	342	345	346 80	+ 1 40
310	— (certific.)	319 10	320	319	− 0 03
3150	Epeda-B-Faure	3480	3508	3510	+ 0 86
3400	Essilor	3500	3545	3545	+ 1 29
465	Esso S.A.F. ★	455 30	456 50	463	+ 1 69
3080	Euraffrance	3178	3150	3165	− 0 40
1450	Eurocom ★	1501	1515	1519	+ 1 19
3250	Euromarché	3320	3330	3330	+ 0 30
825	Europe nº 1 ★	910	910	911	+ 0 10
1960	Facom	1973	1975	1975	+ 0 10
1170	Fichet-bauche	1230	1245	1248	+ 1 46
230	Financial	237	239	239	+ 0 84
250	Fives-Lille	256	260	258 50	+ 0 98
340	Francarep	346	355	355	+ 2 60
1330	Fromageries Bel	1490	1500	1510	+ 1 34
1050	Gal. Lafayette	1235	1185	1185	− 4 05
410	Gascogne	415	415	415	....
350	Géophysique ★	357	355	355	− 0 56
2280	Gerland	2400	2400	2400	....
680	GTM-Entrepose	670	682	695	+ 3 73
955	Guyenne-Gas. ★	911	921	911	....
3100	Hachette ★	3272	3290	3292	+ 0 61
735	Hénin (La)	755	755	753	− 0 28
95	Imétal	103 10	106 30	106	+ 2 81
470	Imm. Plaine-M.	506	504	507	+ 0 20
4860	Inst. Mérieux	5100	5150	5150	+ 0 98
600	Interbail	637	639	639	+ 0 31
1620	Intertechnique	1700	1750	1750	+ 2 94
1670	J. Lefebvre	1750	1755	1750	....
2050	Lab. Bellon	2285	2180	2220	− 2 84
1400	Lafarge-Coppée	1488	1501	1509	+ 1 41
1710	Lebon ★	1780	1762	1840	+ 3 37
5270	Legrand	5480	5450	5450	− 0 55
1770	Lesieur	1800	1800	1800	....
885	Locabail Immob.	930	924	920	− 1 08
680	Locafrance ★	700	700	729	+ 4 14
1000	Lociadus	955	960	960	+ 0 52
1040	L. Vuitton S.A ★	1123	1140	1145	+ 1 95
670	Luchaire	752	760	754	+ 0 27
1440	Lyonn. Eaux ★	1513	1514	1544	+ 2 04
168	Mais. Phénix	135 90	134	133	− 2 13
610	Majorette (Ly)	721	725	725	+ 0 55
78	Manurhin	82 60	83 30	82	− 1 09
480	Mar. Wendel	513	530	529	+ 3 12
1660	Martell	1658	1675	1680	+ 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2130	Matra	2548	2548	2548	....
2500	Merlin-Gerin ★	2639	2639	2650	+ 0 41
2840	Michelin	3120	3150	3150	+ 0 96
1530	Midi (Cie)	1600	1570	1570	− 1 88
435	Midland Bk S.A.	475	475	475	....
595	Min. Salsig. (Mo)	660	668	672	+ 1 82
52	M.M. Penarroya	52 35	54 95	54 40	+ 3 92
2340	Moët-Hennessy	2539	2540	2540	+ 0 04
820	Mot. Leroy-S ★	830	831	828	− 0 24
90	Moulinex	113 10	114	111	− 1 85
1010	Navig. Mixtes	1172	1229	1235	+ 5 38
194	Nord-Est	216 50	222	229	+ 5 77
490	Nordon (Ny)	500	500	500	....
680	Nouvelles Gal.	728	722	726	− 0 27
1260	Occident. (Gén.)	1270	1279	1279	+ 0 71
1540	Omn.F.Paris	1735	1733	1733	− 0 12
205	Olida-Caby	191 30	191 30	191 30	....
520	Opfi-Paribas	578	578	574	− 0 69
3880	Oréal (L')	4180	4150	4135	− 1 08
785	Paris-Réesc. ★	870	888	879	+ 1 03
1620	Pechelbronn ★	1586	1600	1583	− 0 18
1450	Penhoet	1528	1540	1540	+ 0 79
990	Pernod-Ricard	1067	1092	1085	+ 1 69
151	Pétroles B.P.	145	148	148	+ 2 07
1280	Peugeot S.A.	1420	1448	1449	+ 2 04
38	Poclain	37 10	38	38	+ 2 43
1780	Pollet	1998	1970	1975	− 1 15
870	P.M. Labinal	949	951	950	+ 0 11
3210	Presses Cité	3435	3370	3400	− 1 02
1380	Préabail Sic.	1432	1438	1450	+ 1 25
685	Primagaz	792	803	806	+ 1 77
635	Printemps ★	705	705	719	+ 1 98
2500	Promodès	2441	2450	2455	+ 0 57
310	Prouvost S.A ★	320	320	325	+ 1 56
1350	Radiotechn.	1570	1605	1580	+ 0 64
152	Raff. Dis. Total	167	169	168	+ 0 60
2620	Redoute (La) ★	2864	2851	2870	+ 0 20
330	Rober financière	354	353	353	− 0 28
1620	Roussel-Uclaf	1806	1899	1925	+ 6 65
1250	Roussel-C.N.I.	1385	1446	1520	+ 9 75
5490	R. Impériale (Ly)	5530	5550	5550	+ 0 36
285	Sade	282	287	287	+ 1 77
3590	Sagem	3780	3770	3770	+ 0 27
400	Saint-Gobain	453 50	452	463	− 0 11
1040	St-Louis B.	1155	1190	1190	+ 3 03
1970	Salomon	2145	2160	2160	+ 0 70
1380	Salvepar	1460	1480	1480	+ 2 05
790	Sanofi	865	855	865	....
585	S.A.T.	712	723	723	+ 1 54
1000	Saupiquet (Ns)	1250	1245	1245	− 0 40
825	Schneider ★	638	630	632	− 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	S.C.O.A.	109	114	118 60	+ 8 81
570	S.C.R.E.G.	639	635	638	− 0 16
795	Seb ★	878	890	880	+ 0 22
490	Sefimeg	471	473	473	+ 0 42
1750	S.F.I.M.	1944	1950	1950	+ 0 31
95	S.G.E.	100	101	102 80	+ 2 80
635	Sign. Ent. El. ★	710	713	700	− 1 40
1040	Silic	1050	1045	1045	− 0 48
615	Simco-U.P.H. ★	616	619	621	+ 0 97
385	Simnor (Li)	400	398	398	− 0 50
1340	Skis Rossignol	1400	1399	1400	....
770	Siminco	792	791	791	− 0 13
280	Sodero (Na)	280	280	280	....
2620	Sodexho	2840	2850	2850	+ 0 35
410	Sogerap	424	428	428	+ 0 94
1740	Sommer-Allib. ★	2030	2030	2055	+ 1 23
745	Source Perrier	741	750	750	+ 1 21
1220	Sovac ★	1291	1285	1280	− 0 85
585	Spie-Batignol.	614	615	615	+ 0 16
685	Strafor	691	735	739	+ 6 95
420	Synthélabo ★	512	515	518	+ 1 17
705	Talcs Luzenac	788	800	800	+ 1 52
3190	Tél. Elect.	3330	3375	3350	+ 0 90
1460	Thomson-C.S.F.	1585	1608	1610	+ 1 58
450	Total (CFP) ★	460	464	469	+ 1 95
100	— (certific.)	102 80	103 50	103 20	+ 0 39
2050	T.R.T.	2160	2170	2210	+ 2 31
810	U.F.B.	843	845	846	+ 0 36
1460	U.I.C.	1511	1500	1491	− 1 32
635	U.I.F.	635	630	630	− 0 79
990	U.I.S.	965	957	957	− 0 83
590	U.C.B. ★	611	610	614	+ 0 49
770	Unibail	789	802	811	+ 2 79
490	Valéo	523	539	534	+ 2 10
100	Vallourec	100 10	103	103 10	+ 3
4630	V. Clicquot-P.	4300	4200	4200	− 2 33
665	Via Banque	740	729	750	+ 1 35
800	Elf-Gabon	823	812	812	− 1 34
109	Amax Inc.	108 40	109	112	+ 3 32
435	Amer. Express	472	490	490	+ 3 81
144	Amer. Teleph.	143	145 80	144 90	+ 1 33
95	Anglo Amer. C.	108 10	110 50	110 50	+ 2 22
470	Amgold	512	524	522	+ 1 95
830	BASF (Akt)	862	862	862	....
970	Bayer	999	1001	1001	+ 0 20
106	Buffelsfont.	119 50	120	120	+ 0 42
250	Chase Manh.	241 50	241	241	− 0 21
265	Cie Pétr. Imp.	274 50	279 80	279 80	+ 1 93
57	De Beers	65 70	66	67	+ 1 98
2270	Deutsche Bank	2235	2200	2200	− 1 57
59	Dome Mines	68	69 20	69 80	+ 1 16
1180	Dresdner Bank	1140	1121	1121	− 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Driefontein Cst	106 50	111 90	111 90	+ 5 07
650	Du Pont-Nem.	661	679	679	+ 2 72
486	Eastman Kodak	480	483	483	+ 0 63
39	East Rand	42 30	42 70	42 80	+ 1 18
280	Electrolux	299	301	301	+ 0 67
205	Ericsson	238 30	240 60	237	− 0 55
510	Exxon Corp.	500	505	505	+ 1
490	Ford Motors	502	504	504	+ 0 40
74	Freegold	83 50	86 20	86	+ 2 99
87	Gencor	95	95 70	95 75	+ 0 79
635	Gén. Electr.	664	672	671	+ 1 05
530	Gén. Belgique	554	566	559	+ 0 90
480	Gen. Motors	489	487	487	− 0 41
69	Goldfields	80	80 10	80 50	+ 0 63
47	GdMetropolitain	49 90	49 80	49 80	− 0 20
68	Harmony	72 20	72 80	72 90	+ 0 97
42	Hitachi	40 10	40 80	40 80	+ 1 75
830	Hoechst Akt.	859	862	862	+ 0 35
130	Imp. Chemical	134	134 50	134 50	+ 0 37
97	Inco. Limited	94	94 80	94 60	+ 0 64
850	IBM	865	888	889	+ 2 77
390	ITT	399	406 80	407	+ 2 01
138	Ito-Yokado	148	149 30	149 30	+ 0 88
80	Matsushita	73 20	73 30	73 30	+ 0 14
880	Merck	995	1000	993	− 0 20
815	Minnesota M.	788	788	788	....
275	Mobil Corp.	267 50	268	268	+ 0 19
590	Morgan J.P.	284 10	290	290	+ 2 08
35250	Nestlé	37080	37200	37150	+ 0 19
136	Norsk Hydro	138 60	139 80	141	+ 1 73
181	Ofsil	207 50	210	211	+ 1 69
1480	Petrofina	1650	1584	1595	− 3 33
545	Philip Morris	527	532	534	+ 1 33
140	Philips	145	146	146	+ 0 69
485	Quilmès	562	586	589	+ 4 80
525	Randfontein	617	622	625	+ 1 30
630	Royal Dutch	664	675	675	+ 1 66
70	Rio Tinto Zinc	71 20	72 20	72 10	+ 1 26
75	St Helena Co	84 80	85	84 30	− 0 59
240	Schlumberger	236	238	238	+ 0 85
97	Shell transp.	111 20	114 10	114 50	+ 2 97
2210	Siemens A.G.	2210	2194	2190	− 0 90
142	Sony	130 50	133 10	133 10	+ 1 99
151	T.D.K.	146	148	148	+ 1 37
27	Toshiba Corp.	25 60	27	26 90	+ 5 08
1480	Unilever	1590	1600	1599	+ 0 57
330	Unit. Techn.	326	327	327	+ 0 31
635	Vaal Reefs	592	605	603	+ 1 86
285	Volvo	306	308	307 90	+ 0 62
230	West Deep	270	279 80	279 80	+ 3 63
450	Xerox Corp.	451 60	460	460	+ 1 88
1 08	Zambia Corp.	1 35	1 35	1 37	+ 1 48

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7985	..
Emp. 8,80 % 77	123 40	7 084
9,80 % 78/93	101 75	6 524
10,80 % 79/94	104 95	5 582
13,25 % 80/90	108 05	10 237
13,80 % 80/87	103 14	5 558
13,80 % 81/89	109	2 117
16,75 % 81/87	103 98	8 398
16,20 % 82/90	118 30	2 574
16 % juin 82	119 75	12 099
14,60 % févr. 83	119 25	0 780
13,40 % déc. 83	122 20	2 974
12,20 % oct. 84	114 05	5 181
11 % févr. 85	114 65	0 573
10,25 % mars 86	109 60	10 280
ORT 12,75 % 83	1725 50	..
OAT 10 % 2000	108 80	7 918
OAT 9,90 % 1997	107 60	2 414
OAT 8,80 % 1996	106 89	1 101
Ch. France 3 %	175 90	..
CNB Bques janv. 82	101 60	1 578
CNB Paribas	101 95	1 576
CNB Suez	101 95	1 576
CNI janv. 82	101 50	1 576
PTT 11,20% 85	108 40	2 855
CFF 10,30% 85	....	..
CNE 11,50% 85	109 40	7 886
CNT 9% 86	97 40	7 523
CRH 10,90% déc. 85	107 80	1 835

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	960	985
Agache (Sté Fin.)	1776	1830
A.G.F. (St Cent.)	890	890
Applic. Hydraul.	900	905
Arbel	249 50	....
Astorg	435	434
Avenir Publicité	2390	2495
Bain C. Monaco	439	461
Banque Hypoth. Eur.	486	....
Béghin-Say (C.I.)	512	500
B.G.I.	535	515
Blanzy-Ouest	536	....
B.N.P. CI	508	531
B.N.P. Intercontin.	361	385
Bénédictine	4000	4075
Bon-Marché	890	890
Calf	1100	1050
Cambodge	649	709 d
C.A.M.E.	519	580
Campenon Bern.	850	816 o
Carbone-Lorraine	898	892
C.E.G.Frig.	830	820
Centen. Blanzy	3500	3500
Centrest (Ny)	240	240
Cerabati	140	121 o
CERUS	830	819
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1023	1020
Champex (Ny)	189	170
C.I.C. (Financ. de)	338	336
C.I. Maritime	640	700
Cimen-Gistes	1080	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	540	546
Clause	1500	1410
Cofradel (Ly)	2340	2207 o
Cogifi	510	510
Comiphos	850	811
Cie Industrielle	3715	3711
Comp. Lyon-Alem.	638	650
Concorde (La)	1290	1295
C.M.P.	30 10	33
Créd. Gén. Ind.	1100	1067
Crédit Lyonnais C.I.	709	723
Cr. Universel (Cie)	1080	....
Créditel	158	159
Darblay S.A.	675	690
Darty Act. d. p.	419	409
De Dietrich	2160	2160
Delalande S.A.	1599	1620
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1250	1285
Didot-Bottin	630	630
Eaux Bass. Vichy	1570	1507 o
Eaux Vittel	2301	2400
Economats Centre	691	683
Electro-Banque	479	479
Elf-Antargaz	790	780
E.L.M. Leblanc	1040	1040
Esalfi-Bretagne	300	301
Entrepôts Paris	598	600
Epargne (B)	3170	3170
Europ. Accumul.	108 90	106
Eternit	2805	2795
Exor	4200	4327
Finalens	260	250
FIPP	428	428
Fonc	1600	1525
Foncière (Cie)	648	630
Fonc. Lyonnaise	6200	6200
Foncina	600	590
Forinter	1105	1105
Fougerolle	415	425
France I.A.R.D.	501	519
France (La)	8050	8000
From. Paul Renard	544	....
GAN	1220	1210
Gaumont	430	514 d
Gaz et Eaux	2848	2850
Gévelot	790	760
Gr. Fin. Constr.	525	506
Gds Moul. Paris	440	440
Groupe Victoire	3610	3800
G. Transp. Ind.	732	720
H.E.F.	382	410 d
Hutchinson	1315	1305
Immindo S.A.	585	599
Immoinvest	375 50	349 70 o
Immobail	511	512
Immobanque	790	802
Immob. Marseille	10000	10000
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3380	3480
Jaeger	218	225
Lafitte-Bail	581	580
Lambert Frères	192	201
Lille-Bonnières	1370	1375
Loca-Expansion	341	341
Locafinancière	470	461
Locatel	413	390
Louvre (Sté)	1836	1880
Machines Bull	50	59 20
Magasins Uniprix	230	230
Magnant S.A.	151	150
Maritimes Part.	446	461
Métal Déployé	500	500
Mors	210	210
Navel Worms	100 10	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	470	563 d
Optorg	372	386
Oréal (L') C.I.	3150	3105
Origny-Desvroise	1225	1236
Palais Nouveauté	1130	1085
Paribas	530	539
Paribas-CIP	522	535
Paris France	355	352
Paris-Orléans	364	365
Part. Fin. Gest. Im.	1825	1800
Partnaber	917	922
Pathé-Cinéma	705	786 d
Pechiney (cert. inv.)	250 10	249 50
Piles Wonder	928	955
Piper-Heidsieck	990	1049
P.L.M.	220 50	222
Porcher	720	710
Providence S.A.	1955	1900
Publicis	2450	2450
Raff. Souf. R.	165	175
Rhône-Poul. (c. inv.)	378	....
Ricqlès-Zan	340	378 70
Rochefortaise S.A.	291	310
Rochette-Cenpa	135	140
Rosario (Fin.)	381	391
Roudière	290	290
Rougier et Fils	144 50	134 50 o
Sucer	470	450
SAFAA	1400	1390
Safic-Alcan	987	987
SAFT	2170	2290
Saga	420	415
St-Gobain C.I.	453	442
Salins du Midi	560	546
Santa-Fé	171 50	172
Satam	259 50	....
Saulnes	84 80	85
Saunier-Duval	95	87 50 o
Savoisienne (M)	310	300
SCAC	775	810
Senelle Maubeuge	570	580
S.E.P. (M)	275	275
Serv. Equip. Véh.	124	123 60
Sofi	274	274
Sicotel	410	409
Simnin	325 20	323 10
Siph (Plant. Hévéas)	420	415
Sté Générale-CIP	1499	1499
Soleil Exploitation	2390	2390
Soflo	370	375
Soficomi	870	870
S.O.F.I.P. (M)	190	....
Sofragi	1175	1150
Soudure Autog.	576	578
Sovabail	800	821
Spalchim	18 20	24 70 d
S.P.I.	765	750
Suez (Fin. de)-CIP	1362	1340
Stemi	938	1080
Taittinger	2200	2250
Testut-Aequitas	391	384 10 o
Tour Eiffel	622	621
Ufiner S.M.D.	825	835
U.A.P.	2695	2800
U.T.A.	2800	2700
Vicat	1480	1405
Virginix	1750	1680
Vieux	225	215
Waterman S.A.	625	625
Brass. du Maroc	137	137

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	993	975
Akzo	383	....
Alcan Alum	230	230
Algemene Bank	1500	1500
American Brands	310	300
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	168	....
Bco Pop Español	416 50	406 50
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1301	....
B. Régl. Internat.	43200	42800
Br. Lambert	571	604
Canadian-Pacific	107 90	105 60
CIR	38	....
Commerzbank	925	910
Dart. and Kraft	380	370 10
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	580	540
Gén. Belgique	564	559
Gevaert	1020	945
Glaxo	158	159
Goodyear	327	330
Grace and Co	340	....
Gulf Canada Corp.	117	117
Honeywell Inc.	434 90	440
I. C. Industries	209	195
Johannesburg	770	770
Kubota	16 50	16 50
Latonia	283	283
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	59	62
Mineral-Ressourc.	72	....
Nixdorf	2400	2425
Noranda	130 50	134 90
Olivetti	33	33
Pakhoed Holding	180	179
Pfizer Inc.	460	470
Procter Gamble	541	550
Ricoh Cy Ltd	34	34 60
Rolinco	259 70	261
Robeco	293 50	294 40
Rodamco	415 60	415
Saipem	19 60	19 50
Shell fr. (port.)	97	110
S.K.F. Aktiebolag	305	306
Steel Cy of Can.	89	....
Tenneco	255	251 10
Thorn EMI	65	64 10
Toray indust. inc	28 80	29
Vieille Montagne	810	....
Wagons-Lits	900	920
West Rand	18 70	18 50
A.G.P.S.A.	1340	1345

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 90	7 20 o
Calciphos	1225	1236
C.E.M.	....	....
Cochery	195	....
Copamex	490	486
Dubois Inv. (Casto.)	980	1000
Gachot	....	....
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	260	....
Matra Hol. (échan.)	....	....
Nicolas	1055	1050
Révillon	470	470
Rorento N.V.	148	148
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	231	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alain Manoukian	1110	1110
Asystel	730	720
B.I.C.M.	930	930
B.I.P.	1250	1260
Bolloré Technologies	1290	1278
Boiron	748	750
Cables de Lyon	1420	1486
Calberson	860	885
Cardif	2831	2731
Cap Gemini Sogeti	2780	2787
C.D.M.E.	1190	1205
C. Equip. Elect.	320	322
C.E.G.I.D.	2995	2900
C.E.P.-Communication	1501	1502
C.G.I. Informatique	1060	1060
C. Occid. Forestière	180	180
Daisa	227	230
Dauphin O.T.A.	3580	3520
Devanlay	2780	2780
Deville	999	998
Drouot-Assurances	594	590
Drouot-Obl. convert.	3800	3800
Editions Belfond	314	302
Elect. S. Dassault	1000	980
Expand	801	801
Filipacchi	901	903
Guintoli	619	625
Guy Degrenne	980	1000
I.C.C.	282 50	285
IN Informatique	400	410
Le gd livre du mois	372	398
Loca-Investissement	352	351
Locamic	650	649
Marutan	599	599
Mérlin Immobilier	463	450
Métallurg. Minière	180 10	190
Métrologie Internat.	540	580
M.M.B.	808	775 o
Molex	350	330
Navale-Delmas	915	900
Olivetti-Logabax	564	560
Om. Gest. Fin.	580	615
Paternelle-R.D.	3650	3600
Petit Bateau	301	299
Petrofigaz	690	700
Razel	1354	1449
St-Gobain Emballage	1428	1450
St-Honoré Matignon	236	230
S.C.G.P.M.	325	312 o
Serra-Matra	1590	1590
S.E.P.	1550	1550
S.E.P.R.	2010	1950
S.M.T. Goupil	353	365
Sodinforg	1450	1480
Sofibus	479	403
Sopra	1345	1320
Valeurs de France	381	379

SICAV (sélection) — 11/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	850 30	829 56
Actions France	497 80	479 61
Actions sélectives	646 21	621 89
Aedificandi	674 45	650 07
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1247 69	1217 16
A.G.F. 5000	630 60	615 22
A.G.F. ECU	1165 55	1154 01
A.G.F. Interfonds	468 54	457 11
A.G.F. OBLIG.	1158 80	1153 03
Agfimo	708 12	690 85
Altefi	224 53	218 41
A.L.T.O.	204 56	197 17
Amei-Gan	5742 99	5482 57
America-Valor	806 89	770 30
Amérique Gestion	396 05	378 08
Amplitude	585 18	589 14
Arbitrages court terme	5273 96	5263 42
Argonautes	436 89	417 08
Associc	1136 13	1136 13
Aurecic	1352 78	1313 38
Axa Europa	111 69	106 63
Axa Investissements	123 73	118 12
Bourse-Investiss.	505 94	483
Bred Associations	2607 50	2599 70 ◆
Bred International	95 45	93 58
Capital Plus	1664 42	1664 42
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	877 51	837 72
Convertimmo	410 52	394 73
Cortal court terme	12391 04	12391 04
Coreza	998 88	953 58
Credinter	493 55	479 17
Croiss. Finance	288 08	275 67
Croiss. Mercure	2575 06	2500 06
Croiss. Immobil.	671 06	640 62
Croiss. Prestige	375 18	358 17
Démeter	13082 32	13062 32
Drouot-France	722 18	689 43
Drouot-Investiss.	1148 90	1096 80
Drouot-Sécurité	261 31	249 46
Drouot-Sélection	146 53	139 89
Ecocic	1164 98	1147 76
Elicoop Sicav	11274 65	11274 65
Elf-Valeurs	10266 94	10016 43
Energie	271 77	259 45
Epacic	2867 48	2861 73
Epancourt Sicav	4094 96	4084 75
Epargne Associations	25530 05	25491 81
Epargne-Capital	7772 03	7695 08
Epargne-Croiss.	1530 94	1489 97
Epargne-Industr.	847 27	808 85
Epargne-Inter	678 85	660 48
Epargne-J	51128 67	51128 67
Epargne-Long-Terme	1823 44	1774 64
Epargne-Oblig.	203	197 57
Epargne-Unie	1336 33	1275 73
Epargne-Valeur	446 17	434 23
Eparoblig	1242 42	1239 94
Eurocic	9602 29	9460 38
Euro-Croissance	561 39	546 04
Eurodyn	1117 10	1080 37
Francilion Plus	27276 62	27006 55
Finord Placement	63638 42	63448 08
Finord Trimestriel	1121 70	1105 12
Finord Valorisation	13269 61	12999 62
Fonsicav (div. par 10)	10465 11	10459 88
Foncier Investiss.	1182 86	1154 01
Fonciel	280 77	288 04
France Eco Plus	10450 02	10946 55
France-Gan	6477 77	6184 03
France-Garantie	316 29	315 66 ◆
France-Investiss.	579 34	553 07
France-Net	126 52	125 27
France-Obligations	472 23	467 55
Francic	432 88	420 25
Francic Régions	1153 72	1120 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1320 36	1320 36
Fructicapi	305 23	300 72
Fructidor	254 56	250 80
Fructifrance	896 52	864 90
Fructivar	81149 63	80947 26
Fructi ECU	576 59	588 07
Fructi-Première	12196 54	12016 30
Futuroblig	1102 45	1101 36
Gestilion	60563 05	60412 02
Gestion Associations	157 72	154 25
Gestion Mobilière	780 66	728 07 ◆
Gest. Rendement	504 22	481 38
Gest. Sél. France	818 65	781 43
Haussmann Associat.	1293 42	1293 42
Haussmann court terme	1166 92	1166 92
Haussmann Epargne	1393 71	1393 71
Haussmann Europe	2121 79	2045 10
Haussmann France	1125 59	1084 91
Haussmann Oblicroiss.	1318 48	1318 48
Haussmann Obligation	1574 87	1517 95
Horizon	1278 47	1241 23
I.M.S.I.	639 39	610 39
Indo-Suez Valeurs	782 40	758 47
Ind. française	13177 13	12918 75
Interoblig.	11849 38	11393 63
Intersélect France	494 74	482 76
Intervaleurs Indust.	714 89	682 47
Invest. net	14172 08	14143 77
Invest. Obligataire	17535 64	17500 64
Japacic	172 08	167 07
Jeune épargne	244 15	240 54 ◆
Laffitte-Amérique	271 96	259 63
Laffitte-crt-terme	60582 58	60582 58
Laffitte-Expansion	871 82	832 29
Laffitte-France	366 86	349 27
Laffitte-Immobilière	263 32	251 38
Laffitte-Japon	336 02	320 78
Laffitte-Oblig.	146 16	139 53
Laffitte-Placements	63947 87	63947 87
Laffitte—Rend.	215 45	205 68
Laffitte-Tokyo	1238 98	1182 80
Lion-Associations	11105 14	11105 14
Lion-Institutionnels	22879 17	22822 11
Lionplus	73896 57	73164 92
Livret portefeuille	646 13	627 31
Méditerranée	181 93	173 68
Mondiale Investissem.	482 09	460 23
Monecic	5811 65	5811 65
Moné.J.	52857 38	52857 38
Monelaffitte	257329 88	257329 88
Multi-Obligations	425 70	406 40
Mutuelle Unie Sél.	164 19	156 74
Natio.-Assoc.	6487 37	6474 42
Natio.-Epargne	13894 97	13866 41
Natio.-Immobilier	1051 80	1022 65
Natio.-Inter.	1149 21	1118 46
Natio.-Obligations	532 91	518 65
Natio.-Patrimoine	1426 67	1398 48
Natio.-Placements	62184 19	62184 19
Natio.-Revenu	1069 32	1058 73
Natio.-Sécurité	54288 30	54288 30
Natio.-Valeurs	803 29	781 79
Nippon-Gan	5426 17	5180 11
Nord-Sud Développ.	1221 10	1218 68 ◆
Oblicic Régions	1027 13	1011 95
Oblicoop Sicav	1448 08	1420 67
Oblifica	1083 38	1054 38
Optimavalor	690 67	649 80
Options et Rendement	52866 24	52183 49
Orient-Gestion	177 74	169 68
Paramérique	591 94	538 46
Pareurope	858 13	819 22
Paribas Epargne	15511 72	15480 76
Paribas France	108 78	105 61
Paribas Gestion	651 39	624 83
Paribas Opportunités	107 27	104 16

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	567 83	544 68
Parnasse-Valor	1050 42	1049 37
Patrimoine-Retraite	1650 86	1618 59
Phénix Placements	271 73	270 38
Pierre Investiss.	779 78	744 42
Placement A	1089 10	1089 10
Placement crt-terme	71257 50	71257 50
Placement J	55449 19	55449 19
Placement Premier	50872 93	50872 93
Placements Rendement	11408 71	11408 71 ◆
Placements Sécurité	108835 69	108835 69 ◆
Première Obligations	10364 93	10293 17
Priv'Association	22558 23	22556 23
Province Investiss.	837 03	808 14
Quartz	114 51	111 69
Rentacic	166 38	163 92
Revenus Trimestriels	5870 10	5811 98
Revenu Vert	1172 84	1171 67
Rivoli Plus	1050 43	1002 80
St-Honoré Assoc.	13812 66	13743 94
St-Honoré Bio-alimen.	834 40	796 56
St-Honoré Pacifique	575 37	549 28
St-Honoré P.M.E.	501 77	479 02
St-Honoré Real	11441 82	11386 24
St-Honoré Rendement	12179 82	12119 22
St-Honoré Technol.	820 09	782 90
St-Honoré Valor	12385	12286 71
Sécuricic	11156 89	11145 74
Sécur. Mobilière	399 40	381 29
Sécuri Taux	10095 99	10095 99
Sél.court terme	12434 73	12342 16
Sicaden (Caeden BP)	756 01	743 85
Sicav-Associations	1388 74	1386 66
S.F.I. fr. et étr.	630 43	612 07
Sicavimmo	811 55	774 76
Sicav 5000	381 31	371 10
Slivafrance	597 05	581 07
Slivam	436 17	424 50
Slivarente	224 59	218 56
Slivinter	413 27	402 21
S.I.—Est	1338 14	1277 46
S.I.G.	933 85	891 10
S.N.I.	1273 45	1236 36
Sogepargne	385 93	371 88
Sogerec	52337 50	50813 11
Sogevar	1099 16	1049 32
Soginter	1319 64	1259 80
Soleil Investiss.	480 73	458 48
Technocic	1226 94	1193 15
Techno-Gan	6105 01	5829 13
U.A.P. Investiss.	427 26	411 81
Uni-Associations	107 70	107 70
Unifrance	511 91	488 70
Unifoncier	1393 83	1330 63
Uni-Garantie	1316 76	1289 94
Unigestion	940 78	898 12
Uni-Japon	1463 12	1397 23
Uni-Régions	3257 81	3110 08
Unisette	2304 13	2228 37
Univer	173 77	173 77
Univers-Obligations	1573 98	1622 22
Valorem	539 79	526 62
Valoblig	60590 29	59980 39
Valorg	1471 36	1468 89
Valrepil	78905 06	78866 53

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 178	6 182	5 930	6 480
ECU	6 914	6 921	....	....
Allemagne (100 DM)	332 780	332 730	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 071	16 072	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	294 550	294 610	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 540	88 580	85 500	92
Norvège (100 k)	88 340	88 630	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 787	9 878	9 460	10 200
Grèce (100 drachmes)	4 548	4 557	4	5
Italie (1 000 lires)	4 693	4 683	4 600	5
Suisse (100 fr.)	395 230	396 500	383	400
Suède (100 krs)	95 420	95 840	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 325	47 330	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 763	4 756	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 346	4 244	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 630	4 648	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 020	4 031	3 880	4 060

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/3
Or fin (kilo en barre)	80700	81000
Or fin (en lingot)	80950	81150
Pièce française (20 fr)	511	511
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	545
Pièce latine (20 fr)	486	467
Souverain	591	590
Pièce de 20 dollars	3070	3065
Pièce de 10 dollars	1500	1530
Pièce de 5 dollars	917 50	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3110
Pièce de 10 florins	482	482
Or Londres	405	408 85
Or Zurich	405 75	407
Or Hongkong	405 05	406 85
Argent Londres	5 52	5 54

Le Monde

En 1986

Chute brutale des exportations françaises dans l'industrie aéronautique

Les commandes à l'exportation reçues en 1986 par l'industrie aéro spatiale française sont en très nette baisse par rapport à l'année précédente : 37 milliards de francs en 1986, au lieu de 61,6 milliards en 1985. Ces précisions ont été données, mercredi 11 mars à Paris, par M. Jacques Bénichou, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui est le syndicat professionnel de ce secteur économique en France.

En 1986, le carnet de commandes (exportations et commandes nationales) s'est élevé à 110 milliards de francs, en diminution de 10 % par rapport au montant enregistré l'année précédente. Le chiffre d'affaires, qui reflète le montant des livraisons intervenues, a été de 74 milliards de francs en 1986, ce qui représente une stagnation des activités (exprimées en francs constants).

M. Bénichou a noté que la part des activités civiles avait tendance à progresser. En effet, les productions civiles ont représenté 36 % du chiffre d'affaires en 1986 et 47 % du montant, pour cette même année, des commandes reçues à l'exportation.

L'industrie aéronautique et spatiale occupe environ 127 000 personnes. Ces effectifs sont relativement stables, mais on observe que, depuis dix ans, la part des ingénieurs et cadres est passée de 13 % à 20 % et celle des ouvriers de 46 % à 26,2 %. M. Bénichou a qualifié de *« contrastée, préoccupante, mais encourageante »* l'année 1986, car l'industrie française, grâce à un effort de recherche-développement, a renouvelé son fonds de commerce avec les modèles d'Airbus A-330 et A-340, le Rafale, Ariane et Hermès.

CHILI : à trois semaines de la visite du pape

Le gouvernement exprime sa « stupéfaction » après les critiques de l'évêque de Linares

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Les déclarations de Mgr Camus, évêque de Linares, qui a pratiquement justifié l'attentat de septembre 1986 contre le général Pinochet et qualifié les auteurs de cet attentat de « héros » (*le Monde* du 12 mars), ont provoqué une violente réaction du gouvernement chilien. La tension entre l'Eglise et le régime est montée d'un cran à trois semaines de la visite du pape Jean-Paul II.

Dans une longue intervention télévisée, le ministre de la justice, M. Hugo Rosende, a fait part de la « stupéfaction » du gouvernement face aux déclarations « aberrantes » de Mgr Camus. *« Ne nous trompons pas*, a dit le ministre, *c'est le général Pinochet qui est visé parce qu'il a su s'opposer au retour des marxistes. »* Le ministre des affaires étrangères, M. Jaime del Valle, a rencontré le nonce, Mgr Angelo Sodano, pour exprimer le « malaise » du gouvernement et envisager des poursuites contre l'évêque de Linares. Une démarche auprès du Vatican n'est pas exclue.

La déclaration de la conférence épiscopale de la semaine dernière avait déjà sérieusement agacé le chef de l'Etat. *« En lisant le communiqué*, a-t-il dit, *j'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'un nouveau parti politique. Quand j'ai compris qu'il s'agissait des évêques, j'ai pensé qu'ils devraient s'occuper davantage du spirituel et moins du matériel... »*

Dans son communiqué, la conférence épiscopale passait en revue les thèmes « chauds » de l'actualité : la « fuite » aux Etats-Unis d'un ancien major de l'armée, Fernandez Larios, et sa déposition devant un tribunal de Washington sur l'assassinat en 1976 d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende ; la mise à pied de quelque six mille professeurs chiliens ; l'enlèvement par les services secrets de deux nièces de l'évêque de Linares (l'une, Claudia, a été libérée, l'autre, Paola, est toujours portée disparue) ; la privatisation des entreprises ; le calendrier électoral du gouvernement. Les évêques souhaitent que, *« le moment venu, le peuple puisse se prononcer en toute liberté »*.

Depuis ses déclarations au quotidien pro-gouvernemental *Mercurio*, Mgr Camus a accordé d'autres entretiens. Il pense que l'affaire Fernandez Larios a bouleversé le pays, *« y compris des secteurs du gouvernement et des forces armées »*. Du voyage papal, en avril, il attend *« un miracle »*, c'est-à-dire, dit-il, *« un changement social dans les plus brefs délais »*. Il estime que la création d'un mouvement en faveur d'élections libres — une initiative envisagée par certains partis de l'opposition modérée jugeant que la situation chilienne n'est pas sans analogie avec celle des Philippines avant la chute de Marcos — *« devrait aller de soi »*. Enfin, l'évêque de Linares n'a aucune confiance dans le régime, n'accorde aucune *« validité morale »* à la Constitution de 1980 et réclame, sans illusions, *« le départ du général »*.

MARCEL NIEDERGANG.

SOUDAN

Le colonel Garang annonce la prise d'une ville par les troupes rebelles

Le chef de l'Armée de libération du peuple au Soudan (SPLA), le colonel John Garang, a annoncé, le mercredi 11 mars à Addis-Abeba, la prise, il y a une semaine, par les forces rebelles, de la ville de Pibor, dans le sud du pays, en la qualifiant de *« victoire écrasante »* qui avait servi à casser l'offensive de la saison sèche menée par Khartoum. Le chef rebelle n'a pas précisé l'importance des forces du SPLA engagées dans cette attaque ni le nombre des soldats gouvernementaux tués, ajoutant cependant que ses hommes avaient enterré de *« nombreux »* soldats gouvernementaux dans des fosses communes.

A Khartoum, le quotidien *Soudan Times* rapporte, pour sa part, que des unités libyennes avaient été aperçues récemment paradant à El-Facher, capitale de la province soudanaise du Darfour, et qu'elles ne montraient aucun signe indiquant qu'elles étaient sur le point de quitter le pays. Le premier ministre Sadek El Mahdi avait annoncé, la semaine dernière, que ces unités libyennes du Darfour avaient reçu l'ordre de se retirer et qu'elles avaient commencé à rebrousser chemin et avaient atteint Wadi-Haouara, à 27 kilomètres au nord-ouest d'El-Facher. — *(AFP.)*

Sur le vif

Métamorphose

J'ai une nouvelle à vous annoncer. Je sais pas comment faire. C'est tellement fantastique, tellement inattendu ! J'ai peur que vous sautiez en l'air et que vous vous cogniez le derrière au plafond en apprenant ça. Bon, alors, cramponnez-vous à votre volant, si vous me lisez en bagnole. Ou à la barre du métro. Ou aux bras de votre fauteuil. Et respirez un bon coup. J'y vais ? OK ! Un savant américain a réussi, après des années de recherches, un truc pas croyable. Il a... Allez, je me lance : il a changé de l'or en plomb.

Ouais, ouais, vous avez bien lu. J'ai la dépêche sous les yeux. Ça s'est passé en Floride, et c'est une première mondiale. C'est d'autant plus fort que pendant des siècles des alchimistes en bonnet pointu se sont penchés sur leurs creusets, sur leurs cornues remplies de grains d'ellébore pour essayer de se fabriquer une bonne petite pierre philosophale capable de transmuter du plomb en or.

C'était complètement débile, d'accord. L'or, on s'en fout, tandis que le plomb ! Ça donne le tournis, l'étendue de cette découverte. Où on va, là, c'est dingue ! On va pouvoir changer le diamant en charbon, le bifteck en pétrole et le pinard en flotte. Les applications pratiques, je ne vous les énumère pas. On en aurait jusqu'à demain matin. C'est sur le plan politique que ça va barder. Regardez les métamorphoses déjà subies par Chevènement. C'était Saint-Just. Le voilà drapé de la pourpre cardinalice. Il ne lui manque que l'anneau. Et Edgar Faure ! Lui, c'est la pierre philosophale incarnée. Un caillou rond et lisse. Il le reconnaît lui-même : c'est pas lui qui change de direction, c'est le vent !

Imaginez maintenant que pour mettre toutes les chances de son côté en 1988, mon Mimi décide de se faire passer pour Barre. Question taille, ça va. Question majesté, c'est du pareil au même. Question embonpoint, y a qu'à bouffer des pâtes. Question programme, ça peut s'arranger. Qu'est-ce qui reste ? La voix de tête, maniérée, flûtée du gros Raymond. Là, d'accord, c'est pas évident. On n'a encore jamais réussi, demandez aux travestis, à camoufler le grave sous l'aigu. On doit pouvoir arriver à faire le contraire. Suffit de s'exercer.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● **SALVADOR : la guerre civile a fait plus de 60 000 morts en sept ans.** — L'évêque auxiliaire de San-Salvador, Mgr Gregorio Rosa Chaves, a indiqué, le mercredi 11 mars, à l'occasion du Conseil épiscopal latino-américain qui se tient actuellement au Paraguay, que la guerre au Salvador a fait plus de 60 000 morts en sept ans. Pour la seule année 1986, le conflit a fait 2 425 victimes et on compte déjà 200 victimes depuis le début de l'année 1987. — *(AFP.)*

● **NÉPAL : la visite de M. Bariani.** — Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères a été reçu, le mercredi 11 mars à Katmandou, par le premier ministre népalais. M. Bariani, qui s'est rendu auparavant au Bangladesh, devrait regagner Paris vendredi après avoir rencontré plusieurs autres membres du gouvernement népalais. — *(AFP.)*

● **URSS : *libération du dissident Henri Altounian.*** — Andrei Sakharov a annoncé lundi 9 mars que M. Altounian avait été libéré le même jour et avait pu rejoindre son domicile en Ukraine. Agé de cinquante-trois ans, M. Altounian est l'un des fondateurs d'un groupe chargé de la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Condamné en 1969 à trois ans de camp de travail et à nouveau arrêté en 1980 et condamné à sept ans de camp puis à cinq ans d'exil intérieur, le dissident avait refusé de s'engager à renoncer à ses activités « antisoviétiques ». M. Altounian avait entamé le 2 mars dernier une grève de la faim rapidement suspendue en raison de son état de santé. — *(AFP).*

● **Controverse au sujet de l'avion américain abattu au-dessus du Honduras.** — Le DC-3 abattu dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 mars par la chasse hondurienne (*le Monde* du 12 mars) pourrait être un appareil utilisé par la CIA. Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a précisé mercredi que la défense anti-aérienne nicaraguayenne avait tiré lundi soir, dans le nord du pays, sur un avion aux caractéristiques similaires, qui venait de livrer du matériel aux *« contras »* antisandinistes. Cet avion venait, selon lui, de la base aérienne salvadorienne d'Ilopango. Mais le capitaine Javier Medina, sous-directeur de l'aéronautique civile du Guatemala, a déclaré que l'avion abattu avait décollé lundi matin de l'aéroport de Guatemala-City.

● **AUTOMOBILISME : rallye du Portugal.** — Le Finlandais Markku Alen (Lancia Delta HF) occupait, mercredi 11 mars, la première place à l'issue des dix épreuves spéciales chronométrées de la première étape. Il précédait le Français Jean Ragnotti (Renault 11 turbo) de 17 secondes et ses deux coéquipiers de l'écurie Lancia, l'Italien Massimo Biasion de 22 secondes et le Finlandais Juha Kankkunen de 51 secondes.

● **PATINAGE ARTISTIQUE : *championnats du monde.*** — Les jeunes Soviétiques Ekaterina Gordeeva (quinze ans) et Sergeï Grinkov (dix-sept ans) ont conservé leur titre, mercredi 11 mars, dans l'épreuve par couples. La deuxième place est revenue aux Soviétiques Marina Klimova et Sergeï Ponomarenko, et la troisième aux Américains Tracy Wilson et Robert McCall. Les Français Isabelle et Paul Duchesnay ont terminé dixièmes.

● **HAUTES-PYRÉNÉES : cinq personnes blessées dans un accident de téleski.** — *Cinq personnes* ont été légèrement blessées lors d'un accident de téleski, mercredi 11 mars, dans la station de Piau-Engaly, au-dessus de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). L'accident serait dû à une fausse manœuvre ayant entraîné le sectionnement du câble.

● **PÉROU : le bilan des victimes des glissements de terrain s'alourdit.** — Des glissements de terrain provoqués par des pluies torrentielles ont fait couler un torrent de boue jusqu'au pied du palais présidentiel, a annoncé le bureau de la défense civile péruvienne. Le bilan fait état de trente morts, mais une centaine d'autres personnes sont portées disparues, et huit cents maisons ont été recouvertes par la boue qui a déferlé en provenance des Andes. Le président Alan Garcia s'est rendu, le mercredi 11 mars, à Chosica, l'agglomération la plus atteinte.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 mars

Calme et irrégulier

Les affaires ont été calmes mardi matin à la Bourse de Paris. Les valeurs françaises ont évolué de façon très irrégulière. A l'effritement au début de la séance (– 0,22 %), l'indicateur instantané était à l'équilibre en clôture (+ 0,04 %). Hausse de TRT (+ 3 %), Hachette (+ 2 %), Bouygues (+ 1,5 %), J. Lefebvre (+ 1 %). Repli de Synthélabo (– 3 %), Ecco (– 2 %), Lyonnaise des eaux (– 2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	549	546	549
Agence Havas	2065	2055	2065
Air Liquide (L')	702	704	703
Bancaire (Cie)	1078	1080	1080
Bongrain	2780	2775	2775
Bouygues	1260	1282	1280
B.S.N.	5000	4990	4985
Carrefour	3800	3800	3820
Chargeurs S.A.	1910	1930	1927
Club Méditerranée	683	680	682
Eaux (Gén.)	1520	1520	1520
ELF-Aquitaine	346 80	347 10	347
Essilor	3545	3545	3645
Lafarge-Coppée	1509	1507	1503
Michelin	3150	3160	3160
Midi (Cie)	1570	1569	1570
Moët-Hennessy	2540	2550	2550
Navig. Mixtes	1235	1246	1248
Oréal (L')	4135	4090	4100
Pernod-Ricard	1085	1083	1087
Peugeot S.A.	1449	1449	1455
Saint-Gobain	453	451	455
Sanofi	855	860	860
Source Perrier	750	750	750
Télémécanique	3360	3360	3360
Thomson-C.S.F.	1610	1619	1630
Total-C.F.P.	469	460	470
T.R.T.	2210	2230	2270
Valéo	534	538	538

Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1987 a été tiré à 487 045 exemplaires

A B C D E F G

